

# RELATION HISTORIQUE DE L'ETHIOPIE OCCIDENTALE:

Contenant la Description des Royaumes de  
**CONGO, ANGOLLE, & MATAMBA**, tra-  
duite de l'Italien du P. Cavazzi, & aug-  
mentée de plusieurs Relations Portugai-  
ses des meilleurs Auteurs, avec des No-  
tes, des Cartes Géographiques, & un  
grand nombre de Figures en Taille-  
douce.

*Par le R. P. J. B. LABAT de l'Ordre des  
Freres Prêcheurs.*

TOME II.



A PARIS,

Chez CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE  
le Fils, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis  
la rue des Noyers, à la Victoire.

---

M. D C C. X X X I I.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.

BPJC3

# TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce II. Volume.

CHAPITRE I. De la discipline militaire des Negres , & de leur maniere de combattre ,	3
II. Des procès des Negres , & de leur maniere de proceder ,	22
III. Du droit d'heredité des Negres , & des esclaves ,	32
IV. De la musique des Negres , & de leurs danses ,	48
V. Des arts pratiqués par les Negres , & de leurs ouvriers ,	57
VI. Des habits des Negres ,	65
VII. De l'origine des Giagues établis dans le Royaume de Matamba , & dans les Provinces voisines. De leurs Rois & de leur élection. De la Reine Temban-Dumba , de ses conquêtes , & de ses loix ,	88
VIII. De l'idolâtrie des Giagues , & de leurs sacrifices ,	158
IX. Du gouvernement politique du Royaume de Congo , & des tributs que les Rois exigent de leurs pen-	

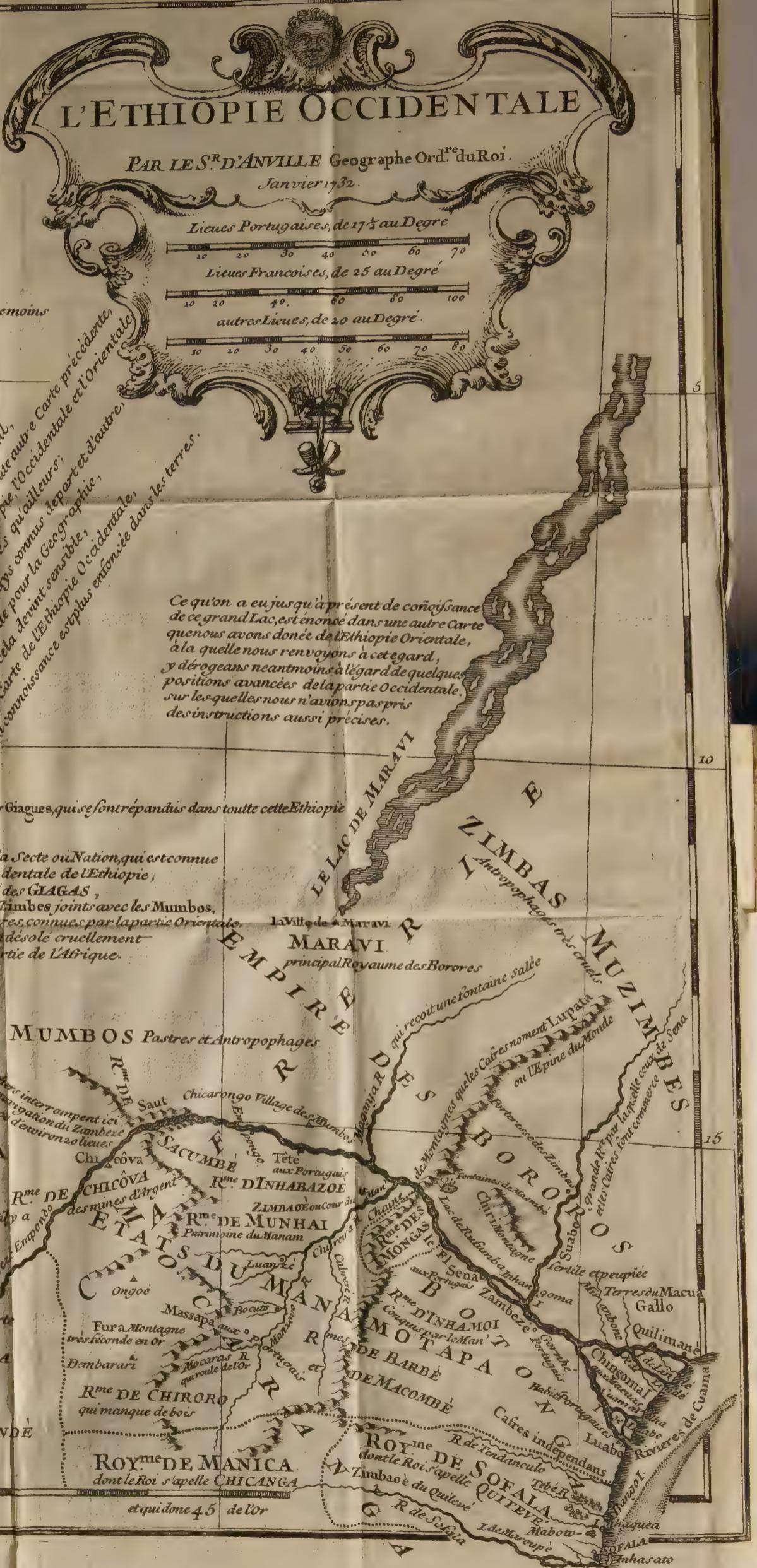
ples ,	304
X. Ceremonies qui s'observent dans l'élection des Rois de Congo , & autres Princes , & de leur installation sur le Trône ,	316
XI. Origine du Royaume de Congo , & de ses Rois ,	343
XII. Des conquêtes des Portugais en Afrique ,	352
XIII. Succession des Rois Chrétiens de Congo , depuis Alphonse I. couronné en 1492. jusqu'à Alvare VIII. du nom , qui s'empara du Trene en 1670.	387
XIV. Des Rois d'Angolle , ou de Dongo ,	426

---

### ERRATA.

- P* Age 63. l. 1. le , lisez les.  
*P* p. 91. l. 31. interef , lisez interes.  
*p.* 96. l. 28. ont , lisez dont.  
*p.* 235. l. 10. malheureusement , lisez malheureuse.  
*p.* 248. l. 24. fairu , lisez faire.  
*p.* 307. l. 1. precieux , lisez capricieux.  
*p.* 347. l. 26. ti , lisez ttre.  
*p.* 450. l. 14. fut monté , lisez fut-il mon é.

RPJCS





RELATION  
HISTORIQUE  
DE  
L'ETHIOPIE OCCIDENTALE.  
*SECONDE PARTIE.*

Contenant la suite de la description générale des Royaumes de CONGO,  
d'ANGOLLE, & de MATAMBA.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

*De la Discipline Militaire des Negres,  
& de leur maniere de combattre.*

**D**E toutes les choses que la Providence Divine a destinée pour soutenir la grandeur des Monarchies , & la liberté des Republiques , la Justice est , sans contredit , la premiere.

Aij

## RELATION

4

C'est elle qui doit , non seulement rendre à un chacun ce qui lui appartient; mais qui est encore obligée ce défendre avec courage & intrepidité le bien commun. Dans ces occasions , elle doit être soutenuë des sujets qui composent l'état , qui sont comme les membres de son corps ; qui dans un besoin oubliant leur propre foiblesse , & leur timidité naturelle , deviennent hardis comme des Lions ; exposant généreusement leur vie pour la conservation de leur commerce.

La prudence n'est pas moins nécessaire que la Justice pour la conservation des Etats. C'est elle , qui , pour n'être pas surprise par les ennemis , a soin de se tenir toujours en état de leur faire tête , & de se pourvoir d'armes & de munitions , pour s'en servir dans le besoin ; & sur tout instruisant les soldats dans leurs exercices militaires.

Nous parlerons des Giagues , dans un autre endroit ; ce sont plutôt des voileurs barbares , que des guerriers.

Il faut parler ici des Congois en général ; en comprenant sous leur nom les Angolois , qui sont à peu près , le même peupl'e.

Leur pratique la plus ordinaire pour discipliner leurs troupes , est

DE L'ETHIOPIE OCCID. 5

d'en faire de frequentes revûës : mais comme ils ont peu d'industrie pour le maniement des armes offensives ; leurs soins se reduisent à imprimer la bravoure & la valeur dans les cœurs de ceux qui doivent combattre. Ils sont nûs , & mal armez : cela oblige leurs chefs , de s'attacher à leur bien apprendre la maniere de se couvrir adroitemeht de leurs boucliers , en se plioiant de façon qu'ils ne soient point , ou du moins , très-peu exposés aux coups de leurs ennemis , Ces armes défensives ne sont pas souvent fort utiles , dans une bataille , lorsque les soldats échaufés de part & d'autre en viennent aux mains . C'est à la verité avec une ardeur qui tient de la fureur ; mais qui étant mal reglée , fait que les corps étant une fois rompus , il n'arrive presque jamais qu'ils se rallient . L'art des ralliemens leur est inconnu ; ils combattent , tant que les premiers corps ne sont pas rompus ; dès qu'ils le sont , la déroute est générale : ils jettent leurs armes , & fuyent tant qu'ils peuvent.

Ils ont des jours marqués pour ces revûës , qui sont toujours accompagnées d'exercices : ils n'y manquent jamais.

Ils appellent ces revûës *Nsangameti* , ou *Nsangare*.

## 6 RELATION

Ceux qui sont Chrétiens , ou qui paroissent l'être , font leur principale revûë , le jour de S. Jacques Apôtre . Ce jour est celebre chez les Congois , & attire une quantité prodigieuse de peuple à S. Salvador , capitale du Roi au me ; où l'on honore , d'une maniere toute particuliere , l'apparition de la Sainte Vierge & de S. Jacques , au Roi de Congo , le premier de tous ces Princes qui reçût le baptême ; comme nous le dirons ci-après .

Les peuples y accourent encore , pour recevoir la benediction de leur souverain , qu'ils estiment infiniment .

C'est dans ce jour solemnel , que tous les vassaux apportent les tributs qu'ils doivent au Roi , & qu'ils lui renouvellent leurs hommages , de maniere que c'est alors que la Cour est la plus nombreuse & la plus florissante .

Mon Auteur nous avertit , qu'il ne rapportera pas en détail tout ce qu'il a observé dans cette ceremonie & dans plusieurs autres revûës où il s'est trouvé de peur d'ennuyer les lecteurs .

Il dit que tous ceux qui sont obligés de s'y trouver , y viennent armés ; tous de maniere si differente & si bizarre , que cela donne de l'étonnement à ceux qui n'y sont pas accoutumés .

Les uns ont des arcs & des fleches, des épées , de grands couteaux , des cimeteres. Il est vrai que toutes ces épées & ces cimeteres ne sont pas de fer & d'acier ; quelques uns ne sont que de bois ; mais d'un bois pesant & coupant.

D'autres n'ont point du tout d'armes offensives : ils sont tout nus , & couverts seulement de leurs larges boucliers.

D'autres sont couverts jusqu'aux genoux de peaux de bêtes féroces.

Quelques-uns ont le corps peint de diverses couleurs , avec des figures de serpens , & d'autres monstres. En un mot chacun s'arme & se pare à sa fantaisie ; comme si on étoit sur le point de donner une bataille.

C'est en cette occasion , que le Roi paroît dans tout l'éclat de sa majesté. Son habillement est très riche ; il a sur lui toutes les pierreries de son trésor. Il tient son bouclier d'une main , & sa lance de l'autre. Il est environné de ses Gouverneurs , Officiers & Ministres. Ses gardes sont autour de lui , avec ses esclaves , ou gens de service; ses trompettes , ses joueurs d'instruments : en un mot toute sa Cour , qui occupe un très-grand terrain. On voit

à ses côtés quelques douzaines de jeunes filles des plus belles, qui sont occupées à l'éventer, & à éloigner de lui la poussière épaisse, que cette multitude de peuples ne manque pas de faire éléver.

Les Princes du Sang Royal sont d'un côté, & les Capitaines de l'autre. Les uns & les autres sont magnifiquement habillés, & armés de leurs plus belles armes. Ils les manient comme s'ils étoient réellement dans une action; afin de faire voir au Roi leur adresse, & d'imiter, autant qu'ils le peuvent, ce qu'ils voyent faire à leur souverain; pendant que les troupes remplissent l'air de cris de joie, & de souhaits qu'ils font pour sa vie, sa grandeur, & sa prospérité. On les entend repeter sans cesse ces paroles: *Qui est-ce qui pourra jamais trouver un souverain comme le nôtre? Où trouvera-t-on quelqu'un, qui ose mesurer ses forces, avec les armées formidables de notre Roi? Qu'il vive à toujours! Qu'il soit plus élevé que le soleil & les étoiles! Que ses ennemis soient exterminés! Qu'ils soient confondus!* Et autres semblables acclamations. Le son des instruments se joint aux voix des troupes; personne ne s'épargne en cette occasion, c'est à qui criera le plus fort: de sor-

te qu'on n'entendroit pas le tonnerre.

Toute l'armée partagée en plusieurs corps , donne une espece de bataille à sa mode. Le Roi passe à la tête de tous les bataillons , selon qu'il en est content , ou peu satisfait ; il loue les uns, blâme les autres ; casse les Officiers , dont les troupes ne sont pas bien disciplinées. Il en élève d'autres , à des postes plus honorables. Il distribuë des récompenses ; il exhorte tout le monde à bien faire son devoir , quand l'occasion s'en presentera.

Il est certain que ces differens habillemens , ces ornementmens de plumes , ces peintures variées , ces armes de différentes especes , & cette multitude de gens , forme un spectacle qui a de la beauté , de la singularité , de la grandeur. Il y a dans ces troupes , des Mousquetaires , qui font des décharges continues. Les Portugais ont enseigné aux Negres , à se servir des armes à feu ; ils y réussissent à merveille : & peut-être que leurs maîtres s'en repentiront un jour.

Ce qui gâte cette fête , c'est que les Drapeaux ne sont que de méchans morceaux de toiles sales & déchirées , attachées à des perches ou à de gros roseaux ; que la plûpart des armes sont

rouillées & mal entretenues, & celles qui sont de bois, mal faites & mal entretenues, mal peintes; & que dans ce grand nombre de soldats, on y remarque trop d'invalides: les uns n'ayant qu'un bras; les autres qu'une jambe; d'autres n'en ayant point du tout, & ayant été apportés sur les épaules de leurs compagnons: de sorte que si ce spectacle paroît quelque chose en le regardant en gros, il ne paroît presque plus rien, quand on vient à l'examiner en détail.

Ce qu'il y a encore de désagréable, c'est de voir qu'au lieu d'armes, chacun y fait parade des outils de son métier. Les Cuisiniers, par exemple, sont chargés de fourchettes & de grils de fer, de cuillères de bois, de plats & de marmittes de terre; les Taillandiers, ont des marteaux & des tenailles, les Potiers, ont des pots & d'autres vases. Les servantes destinées aux offices secrets, portent les vases qui servent à leurs maîtresses; & ainsi des autres.

Quoique la bataille que ces troupes se livrent, ne soit qu'un jeu & qu'un simple exercice; ils ne laissent pas de s'y comporter, comme s'ils avoient réellement affaire à des ennemis. Et

comme l'action se passe en la présence du Roi, où chacun a intérêt de faire paraître sa force, sa vigueur, & son adresse ; il y en a qui prennent cette occasion, pour venger leurs querelles particulières, & se défaire de leurs ennemis.

On y remarque le peu d'attention que ces soldats ont de ne pas s'écartier de leurs drapeaux, & de conserver les postes où ils ont été placés. Ils s'en mettent fort peu en peine, non plus que d'en voir un bon nombre qui reste sur le carreau.

Les Princes ont deux raisons, pour faire ces revûës & ces exercices. La première les regarde personnellement : ils veulent s'assurer de la valeur & de la bonne disposition de leurs troupes, pour s'en prévaloir quand ils le jugeront à propos. La seconde regarde les soldats ; qui espèrent que cette revûë sera suivie d'un grand repas, que le Prince a coutume de leur donner.

C'est en ces occasions, que le Roi doit faire éclater sa générosité & sa liberalité ; s'il veut que ses sujets ne lui épargnent pas les louanges, il ne doit pas leur épargner le vin & les viandes ; ils le louent à proportion qu'il leur don-

Avj

ne à manger. Le repas se fait dans la même place, couverte d'une épaisse poussière; il est suivi de danses, de chansons, du cliquetis des armes, du son des instrumens: ce qui dure toute la nuit. Il y auroit du plaisir à se trouver à ces fêtes, si la poussière n'empêchoit pas de les voir.

Les Negres Chrétiens ne déclarent la guerre à leurs voisins, que pour des sujets justes & legitimes: mais les Giaques Idolâtres n'y cherchent pas tant de façons; leurs motifs ne peuvent être ni plus injustes, ni plus barbares, ni plus mal fondés. Souvent ils n'ont d'autre prétexte, que d'enlever des Esclaves pour les vendre, ou pour les sacrifier à leurs Idoles, en manger la chair, & en boire le sang. Ils sont si brutaux & si ennemis d'eux-mêmes que ceux qui leur tombent entre les mains, fussent-ils tout couverts d'ulcères & de pustules, ils sont sacrifiés comme des viandes saines & délicieuses! Ils leur ouvrent les veines, boive à longs-trait leur sang corrompu, dévorent leur chair pourrie, toute crûë ou un peu cuite avec une voracité, qui tient plus des bêtes les plus féroces, que de l'homme le plus cruel.

Si le Seigneur d'une Province se

met en campagne, pour faire une irruption dans le païs de ses ennemis ; tous ceux de ses sujets , qui ne sont pas retenus par leur trop grand âge , ou par de fortes maladies , sont obligés de marcher avec lui.

Mais si le Roi va en personne à la guerre : alors tous ses vassaux , ses feudataires, les gouverneurs de ses Provinces , avec tous les peuples de leur gouvernement ; en un mot tous les sujets de la Couronne , sont obligés de s'y trouver. On peut penser quelle nombreuse armée ce Prince met sur pied. Quelquefois il fixe le nombre d'hommes qu'il veut avoir , & détermine ce que chaque gouverneur en levera. Ses ordres sont executés à toute rigueur : on ne reçoit point d'excuses ; il faut que ceux qui sont nommés , marchent en personne : quelque raison qu'ils puissent avoir , on ne reçoit personne en leur place.

Les munitions de bouche qu'ils portent avec eux , sont en si petite quantité , qu'on peut dire , que cette multitude d'hommes toujours affamée , va à la guerre sans provisions. Nous avons déjà dit , que l'enr maniere de se pourvoir de vivres quand ils sont en voyage , est d'en prendre de haute lutte ,

dans tous les lieux de leur passage. C'est bien pis , quand ils sont en corps d'armée : ils saccagent les villages & la campagne ; ils dépouillent les habitans aussi inhumainement que les ennemis pourroient faire : ils ne pardonnent à quoi que ce soit , les grains , les racines , les legumes , tout est emporté. C'est dans ces occasions , qu'ils mettent par terre une infinité de bêtes sauvages : tout leur est bon , jusqu'aux serpens , aux sauterelles , aux fourmis même. On connoît aisement la route d'une armée , par la désolation qu'elle a causée à plusieurs lieuës aux environs. Et comme après la bataille , ils ne trouvent plus rien dans les endroits où ils ont passés ; ils sont contraints de prendre différentes routes pour le retour , & de manger chemin faisant les prisonniers ; quand ils en ont faits.

Il semble que la providence se serve de ce moyen , pour les châtier de leurs crimes , ou pour diminuer leur nombre ; qui sans ces saignées , deviendroit trop grand , pour que la terre fut en état de leur fournir de quoi subsister. On ne peut croire combien il en meurt de faim , avant d'être arrivé dans l'e païs ennemi : combien il en reste sur les chemins ; combien il s'en

trouve qui se cachent dans les forêts, ou que la faim & la lassitude, oblige de s'y abandonner à la merci des bêtes, dont ils deviennent la proie. De maniere que quand la campagne est finie, il se trouve, que, sans avoir vu l'ennemi, le Prince a perdu les deux tiers de ses gens : il s'en soucie peu, & les Capitaines encore moins ; les récrûes ne leur coûtent rien. Ils meurent ainsi malheureusement, par centaines. Ceux qui tombent malades, sont absolument abandonnés : toute la grace qu'ils peuvent attendre de leurs chefs ou de leurs compatriotes, c'est de leur couper la tête, afin qu'ils ne languissent point, & qu'ils ne tombent pas vivans entre les mains des ennemis. Ces barbares croient faire en cela un acte de charité envers ces malheureux.

Ils ont un secret particulier, pour empoisonner leurs armes, soit flèches, soit lances, ou autres. Il faut mourir, sitôt qu'on en est blessé à sang ; à moins qu'on ne soit pourvu des excellens contrepoisons que le pays produit ; mais il faut que le blessé les prenne avant d'avoir bu, ou rendu quelque excrément. Sans cette précaution, le remede est inutile.

Leurs guerres se résolvent sans beau-

Leurs ar-  
mes sont  
empoison-  
nées.

coup de conseils. Les motifs , comme nous avons dit , sont pour l'ordinaire, très-frivols. On s'y prépare avec une diligence extrême , & on les termine aussi promptement. Dès que la volonté du Roi ou des Princes est déclarée; ceux qui étant les plus proches de la Cour , en ont reçû le premier avis, le font sçavoir aux plus éloignés. Du matin au soir , les troupes sont assemblées. Comme ils n'ont ni bagages , ni munitions à porter, tous se rendent en diligence au quartier d'assemblée qui leur a été marqué. De-là , sans attendre de nouveaux ordres ils marchent droit à l'ennemi. Sitôt qu'ils l'aperçoivent ils donnent le signal du combat , par le bruit de leurs instrumens , & par des hurlemens dont ils remplissent l'air : la mêlée commence aussi-tôt. Ce seroit en vain, que les chefs voudroient retenir leur premiere ardeur , afin de s'assurer des avantages que le terrain leur pourroit presenter , ils n'écoutent personne : leur genie féroce les entraîne au combat ; afin d'en voir plutôt la décision , ou par leur défaite , ou par celle de leurs ennemis.

Il faut pourtant convenir , qu'il y a en cela moins de bravoure véritable, que de férocité , & d'un certain mé-

pris , qu'ils font de leurs vies. Les batailles commencent par une grêle de fléches empoisonnées qu'ils se tirent des deux côtés. Ils les pareroient étant couverts de leurs boucliers , s'ils scavoient combattre avec ordre & se tenir pressés ; mais comme ils combattent sans ordre & sans discipline , ils s'avancent témerairement par pelottons ; & ceux qui sont derrière voulant avoir part à la victoire & au butin , se présent d'arriver aux premiers rangs , & marchent souvent sur le ventre de ceux qui sont devant eux. C'est alors que les fléches devenant inutiles , on en vient aux armes blanches ; on combat corps à corps , & le champ de bataille est bien-tôt couvert de morts & de mourans.

Les armées des Negres occupent toujours un terrain très-considerable : ils choisissent , autant qu'ils peuvent , des plaines , ou du moins , des lieux qui ne soient point embarrassés d'arbres. Cette précaution est bonne : à voir deux armées nombreuses en présence l'une de l'autre , dans une grande plaine , on pourroit croire , que le combat qu'elles se vont livrer , fera dans toutes les regles : on se tromperoit pourtant , en formant un tel jugement .

Les Negres n'ont ni ordre , ni obéissance à leurs chefs; & les chefs n'ont ni assez d'autorité , ni assez de prudence , pour les conduire. Si par quelque accident , un corps vient à tourner le dos , & à prendre la fuite ; tout le reste de l'armée suit son exemple ; tout se débande , tout fuit en désordre : ils ne savent point l'art de faire une retraite honnête ; la peur s'empare de tous les cœurs : il semble qu'elle leur donne des ailes , pour se retirer avec une vitesse extraordinaire. Leurs ennemis profitent de leur désordre : la fuite des uns , augmente le courage des autres ; ils poursuivent , tuant & massacrant tout ce qui leur tombe sous les mains. Après une pareille victoire , on ne manque jamais de faire la paix. Elle est conclue aussi aisément , que la guerre a été entreprise ; & elle dure autant qu'il faut de tems aux vaincus pour se remettre en campagne , & tenter un nouveau combat.

C'est une règle générale chez ces peuples , de ne faire quartier à personne pendant la mêlée , & de ne point faire de prisonniers , c'est-à-dire , d'esclaves , dans les termes du païs. La bataille gagnée par la défaite & la fuite d'un parti ; on prend tous ceux

qui sont restés sur le champ de bataille, ou aux environs. Ce ne sont pour l'ordinaire, que de jeunes gens, des femmes, & des enfans, que la foiblesse a empêché de s'échaper, ou qui n'ont pu se cacher. Ils appartiennent de droit à ceux qui les prennent, qui les marquent aussi-tôt comme esclaves, & les conduisent aux Ports de mer, ou aux autres endroits où il y a des marchands Européens qui les achètent. C'est-là le meilleur butin que les vainqueurs peuvent retirer de leur victoire.

Pour l'ordinaire les Congois & les Giagues, ont pour armes offensives, l'arc & les flèches, les lances, les saguayes, la hache, l'épée, le couteau en forme de bayonette, & le cimeterre. Les Congois se servent du fusil avec adresse. Les Giagues n'en ont pas l'usage : ils conservent avec soin leurs anciennes armes & leur maniere de combattre, qui ont plus de rapport à leur naturel barbare ; au lieu que les Congois instruits par les Européens, prennent peu-à-peu leur discipline militaire, combattent avec plus d'ordre, & deviennent, de jour en jour, de bons soldats ; l'experience leur apprenant, que la discipline des Européens, leur fait remporter des victoires plus

assurées & plus complètes , sur leurs ennemis.

Leurs arcs sont d'un bois très-fort : il est pourtant pliant , pourvû que ceux qui s'en servent ayent le bras bon. Ils font longs de cinq à six palmes. Leurs extrémités sont pointuës , afin de recevoir les cordes , & de les retenir. Ils font leurs cordes avec de petites lanières du cuir d'un animal sauvage , petit , appellé *Sexi*. Ils les treillent , & les arrondissent. Celles qui sont faites des boyaux du même animal , sont beaucoup meilleures ; mais les Negres , toujours affamés , aiment mieux les manger , que de les réserver pour cet usage ; il y a d'ailleurs plus de travail à faire des cordes de boyau que de peau. Cette raison est décisive chez ces peuples.

Leurs dards ou dardilles , sont aussi d'un bois fort & pesant , ou bien , de gros roseaux : les plus pesans , sont les meilleurs. Ils y ajoutent une pointe de fer , toujours empoisonnée : c'est une arme dangereuse. Si le but où l'on vise , n'est pas de pierre ou de fer , il est assuré qu'il le perce de part en part.

Ils appellent *Nhilli* , ou *Pocchi* , les couteaux ou bayonnettes dont ils

se servent. Elles sont longues d'environ trois palmes ; c'est-à-dire de deux pieds ; & toujours empoisonnées.

Leurs saguaye, qu'on pourroit appeler des pertuisanes, sont longues de huit à dix palmes. Elles sont composées d'une hampe de bon bois, avec un fer de lance au bout, qui est aussi empoisonné.

Leurs haches sont d'un bon fer, ou acier bien trempé. Elles ont la forme d'un demi-cercle, avec un manche de bois. Ils s'en servent avec beaucoup de force & d'adresse : ils enlevent la tête d'un homme, d'un seul coup. Ils portent toutes ces armes sur leurs épaules où à leur ceinture, pour être moins embarrassés, & pouvoir marcher plus aisément. C'est ce qui fait qu'il y en a beaucoup, qui ne se servent ni de saguayes, ni de lances.

Ils n'ont point d'autres armes défensives, que leurs boucliers. Ils sont si grands, que pour peu qu'on se courbe, ils couvrent le corps tout entier. Ils sont pour l'ordinaire, couverts de peaux si dures, que le cimetere ne les peut entamer. Du reste, ils n'ont ni casques, ni cuirasses, ni chemises ou cottes de mailles : & de même qu'ils vont nuds dans le commerce ordinaire.

22. RELATION

de la vie , ils vont aussi nuds à la guerre. Et l'on peut dire , qu'ils sont aussi furieux & peu menagers de leur vie dans ce tems-là, qu'ils sont mols & effeminés dans la paix , & quand ils sont dans leurs maisons.

---

CHAPITRE II.

*Des Procès des Negres ; & de leurs manieres de proceder.*

**L**A maniere expeditive avec laquelle ils terminent , par une guerre de peu d'heures, leurs differends publics , se voit aussi dans celle qu'ils emploient pour finir les differends des particuliers. Ils ont si peu de Loix , qu'on pourroit dire qu'ils n'en ont point. Cela les exemptes de faire des commentaires , pour éclaircir ou pour embrouiller les textes , comme on ne voit que trop dans les autres pais, qui se croient plus civilisés. Ces commentaires , ces gloses les fatigeroient. Il leur suffit d'un bon sens naturel , pour entendre les raisons des parties , les peser , entendre les témoins , les confronter ; sans écritures , sans chicanes , sans appels , sans toutes ces formalités ennuyantes , si

souvent sujettes à corruption , le Juge prononce le jugement , soit en matière civile , soit en matière criminelle : & il est mis aussi-tôt en execution. Je me garderai bien de croire , que leurs décisions soient toujours conformes à la justice & à la raison ; je détruirois ce que j'ai dit ci-devant avec vérité. Il n'y a point de paix au monde , si sujet à la corruption , que celui-ci. Quoiqu'il en soit , voici leur manière de rendre justice.

Le Juge ayant une baguette à la main , qui est la marque de son autorité , est assis sous un toit grossierement fabriqué , & destiné à lui servir de tribunal. On en voit dans toutes les Libatthes ou Villages , & aux portes des Sérails des Gouverneurs & des Princes. Quelquefois il est à demi couché sur un tapis au milieu de la place ou sous un arbre , environné d'un bon nombre de gens , qu'il choisit entre les plus intelligens & les plus sages du lieu , qui lui servent de conseillers & d'asseesseurs.

Les parties comparaissent quelquefois accompagnées de quelque ami , qui leur sert d'avocat. Le demandeur s'étant mis à genoux aux pieds du Juge , expose le fait dont il s'agit , il deduit ses raisons ; il mêle dans son dis-

cours, tout ce qui peut flater la vanité du Juge : il loue sa sagesse, son discernement, sa justice ; il n'oublie rien de ce qu'il croit propre à captiver sa bienveillance. Son discours, quoique grossier, ne laisse pas d'être écouté, avec attention, du Juge & de ses assesseurs. Lorsqu'il a achevé, le défendeur prend sa place ; il expose ses raisons, sans oublier de louer excessivement le Juge. S'il faut entendre des témoins, que les parties ont eu soin d'amener, le Juge les interroge, les confronte aux parties intéressées. Si elles veulent repliquer, il le leur permet ; mais une fois seulement ; le tems de ces Messieurs est précieux, & d'ailleurs, il faut les croire si éclairés & si au fait des affaires, qu'ils sont accoutumés à voir les conclusions dans leurs principes. Il leur impose donc silence : après cet ordre, personne n'ose ouvrir la bouche.

Le Juge prend l'avis de ses assesseurs. Après quoi reprenant les points agités, & répétant toutes les raisons des parties, les interrogatoires des témoins, & généralement tout ce qui s'est dit de part & d'autre, afin de faire voir qu'il a tout entendu & tout retenu ; il prononce le jugement. C'est une

une chose merveilleuse , de voir avec quel respect les parties le reçoivent & s'y soumettent ! bien éloignés des mauvaises manières des Européens ; jamais on ne les entend murmurer contre le Juge & ses assesseurs ; ils ne songent point à en appeler : les requêtes , les demandes en révision , les prises à partie , & autres tours de chicane , si ordinaires parmi nous , ne sont seulement pas connus par leurs noms chez ces peuples. Tout brutaux & tout impolis qu'ils sont , chacun est content de son sort. Quoiqu'il arrive assez souvent , que la partialité du Juge , & sa corruption soient évidentes , on ne dit mot , on ne se plaint point. Les parties sortent de l'audience , contentes & amies , comme elles étoient avant leur procès.

Mais si un jour suffit , & souvent bien moins , pour l'instruction d'un procès , & pour sa décision ; trois ou quatre ne suffisent pas à celui qui a gagné sa cause , pour en faire les fêtes & les festins , qui sont les suites de sa victoire. Elles lui coûtent souvent dix fois plus qu'il n'a gagné : mais c'est la coutume ; un homme se déshonoreroit , s'il ne témoignoit pas sa joie & son contentement en régalant en ces occasions , ses amis ,

ses voisins, & sur tout son Juge , le plus magnifiquement qu'il lui est possible.

Quoique cette maniere si prompte de juger les differends , sans laisser les parties se consommer en frais dans des longueurs de procedures ennuyantes , paroisse du premier coup d'œil , meriter quelque louange , il est pourtant certain , qu'elle est sujette à de grands inconveniens. Ces jugemens sont trop precipités. Les Juges avares , comme sont tous les Negres , sont souvent gagnés par les présens , ou par l'esperance certaine d'en recevoir. Souvent les parties n'ont pas le tems nécessaire pour l'instruction du procès , & pour faire venir les témoins absens qui éclairciraient les doutes. Mais ce qui est plus facheux dans la plupart des Provinces du Royaume de Congo , c'est que dès que la Sentence est prononcée , on prend le malheureux qui a perdu sa cause , on le fouette cruellement , on le traîne en prison jusqu'à ce qu'il ait satisfait sa partie : & souvent même ses parens , ses amis , ses esclaves qui l'ont accompagnés à l'audiance sont exposés à la même inhumanité.

**Maniere** Les gens d'autorité en usent d'une tyrannique maniere bien plus tyrannique, lorsqu'ils des gens ont quelque differend avec un autre qui d'autorité.

leur est inferieur. Ils se sont mis en possession d'opprimer les autres , par le poids de leur puissance , pour les réduire au point où ils les veulent amener. Sans les obliger à comparoître devant le Juge , ils vont en personne , ou ils envoyent des gens , qui les prennent , & leur amènent tout liés ; puis ils les font garder chez eux , jusqu'à ce qu'ils les ayent contraints à se soumettre à leurs injustes prétentions : & cependant , ils s'emparent de leurs biens. Après cela , ils les font comparoître devant le Juge. S'il arrive que leur droit soit si défectueux , que le Juge n'ose pas s'empêcher de prononcer en faveur de celui qui a été arrêté & pillé , ceux qui lui ont causés ces dommages , ne songent seulement pas à lui faire la moindre restitution ; au contraire , ils l'obligent par des menaces , dont il y a lieu de craindre les effets , à les aller remercier de ce qu'ils lui ont fait grace , & qu'ils n'ont pas porté les choses à l'extrémité. Peut-on voir une plus grande perfidie , & un abus plus intolérable de l'autorité ?

Voici un autre abus , qui n'est pas moins criant que le précédent . & qui est fort en usage chez les gens qui ont l'autorité en main. Si eux , ou quel-

qu'un de leurs amis , est créancier d'un particulier qui ne soit pas en état de les payer ; & qu'on ne puisse pas le mettre en prison , parce qu'il s'est retiré dans quelque endroit où il s'est mis en sûreté : sans autre forme de procès , & de leur autorité , ils font emprisonner quelqu'un des compatriotes du débiteur fugitif , & le tiennent aux fers comme un ôtage , pour la sûreté de la dette ; ils l'y retiennent , dis-je , jusqu'à ce que ses parens ou ses amis satisfassent pour lui , en payant une dette , à laquelle il n'est nullement obligé . Ces violences sont ordinaires ; les Princes le savent : & jusqu'à présent , pas un ne s'est mis en devoir de les empêcher . Ils font encore pis , s'ils voyent que personne ne se présente , pour payer pour le prisonnier , & le délivrer de leurs fers ; ils le vendent pour esclave : sauf à lui de se racheter comme il pourra , & de se faire payer par celui , dont il a été contraint de payer les dettes .

**Coutume** Les Européens établis dans ce païs , des Européens en usent , à peu près de la même manière . Il est vrai qu'ils ne font pas arrêter ou vendre le débiteur , ils se contentent d'arrêter ses esclaves en vertu de leur crédit ; & les gardent , jusqu'à ce

qu'ils ayent reçû leur payement.

Quand les Negres se trouvent créanciers de quelque Européen , & qu'ils sont les plus forts ; ils en usent encore plus mal , & s'en prennent à toute la nation , saisissant les esclaves & les marchandises , sans distinction de ceux à qui ces choses appartiennent ; comme si tous les Européens étoient solidiairement obligés les uns pour les autres. Et comme les raisons ne sont point d'usage dans ces païs barbares ; il en faut venir aux armes , & reprendre son bien par la force.

Voici un autre abus commun chez les Negres , quand il s'agit du jeu.

Supposons qu'un particulier ait perdu trois *Cofi* , ( ce qui fait à peu près la valeur de trois Pistoles , ) & qu'il ne puisse pas les payer ; le gagnant fait arrêter le perdant , & l'oblige à le servir comme esclave. Mais s'il ne l'a pu faire arrêter , & qu'il ne soit pas venu de lui-même se mettre dans les fers , après qu'on lui a prescrit un terme pour payer ; alors la coutume du païs double la dette. Quelque dure que paroisse cette usure , les Juges l'approuvent , & obligent le débiteur à payer , ou à se livrer en esclavage à son créancier ou à mettre un esclave en sa place.

Comme Le Pere Jerôme, Capucin, qui des Negres connoissoit très particulierement les Provinces d'Occanga & de Pumbo, des Provinces d'Occanga, & où il y avoit fait la Mission pendant de Pumbo. plusieurs années ; nous assûre , que quand il y a des differends considerables entre des particuliers , ils font armer tout autant qu'ils peuvent de leur parens ou de leurs amis , & qu'ils se donnent jour , lieu , & heure , pour vuidre leur differend par le sort des armes. Les premiers qui arrivent au rendez-vous tâchent de s'emparer du poste le plus avantageux. Le Juge du lieu ne manque pas de s'y trouver : & comme il est sûr d'être bien payé de ses vacations , il oblige les parties à venir déduire leurs raisons devant lui. Mais les parties qui ont pris la résolution de décider leur differend par les armes , amenent avec eux des enchanteurs , qui empêchent qu'il ne puisse prononcer de Sentence. Le moyen dont ils se servent , n'a pourtant pas la moindre ombre de magie ; puisqu'il ne consiste que dans un bruit épouvantable , qu'ils font à l'envie les uns des autres , par des battemens de mains , & par des hurlements qu'ils poussent de toute leur force , entremêlés de paroles inarticulées. Ils environnent le Juge ; de sorte

qu'il ne peut être entendu, & qu'il demeure à la fin tout étourdi ; ce qui l'oblige à leur faire signe d'exécuter leur dessein. Si pendant ce tems, les parties s'accordent à s'en remettre à l'arbitrage de quelqu'un, on pose les armes de part & d'autre. Mais si on ne peut pas convenir d'un arbitre, la mêlée commence aussi-tôt, avec une fureur, qui en fait demeurer un bon nombre sur la place. Le parti battu, prend à la fin la fuite ; le vainqueur ne poursuit point les fuyards, il demeure sur le champ de bataille : & eût-il le plus grand tort du monde, il est censé avoir raison, & a gagné le procès.

Mais la haine n'est pas éteinte pour cela ; ces peuples sont vindicatifs à l'excès, ils ne savent ce que veulent dire pardon, réconciliation, oubli d'injures : la moindre chose les anime, & les porte à se battre. Et si les Gouverneurs ou les Seigneurs prennent parti dans la querelle, ou que les Bourgades ayent des inimitiez les unes contre les autres ; on voit à tous momens de nouveaux combats, qui sont d'autant plus sanglans, que la perte des hommes les anime davantage.

Alors malheur à ceux qui se trouvent du parti qui a été vaincu : car ils

deviennent la proye du vainqueur ; qui les taille en pieces , ou qui les vend comme esclaves aux Européens , pour huit ou dix bouteilles de vin d'Europe , chacun. Ils ont encore l'inhumanité de boire le prix de ce malheureux en sa présence , & de le charger d'injures. Leur barbarie ne s'arrête pas encore là ; les meres & les femmes de ces malheureux , qui voyent vendre à leursyeux leurs enfans & leurs maris , non-seulement ne peuvent pas en témoigner le moindre déplaisir ; mais même , elles sont contraintes d'en témoigner leur joie par des cris & des battemens de mains , comme si la disgrace qui arrive à leur famille , étoit un acte de la justice la plus équitable. Il faut qu'elles oublient dans ces tristes occasions , toute la tendresse que la nature inspire aux bêtes les plus féroces ; sous peine d'avoir leur part dans l'infortune de leurs enfans & de leurs maris.

---

CHAPITRE III.

*Du droit d'hérité des Negres ; & des Esclaves.*

C E n'est qu'avec peine , que mon auteur se trouve obligé de parler du droit que les Negres ont d'he-

riter de leurs parens , après avoir rapporté leur maniere de vuider leurs differends , & de terminer leurs procès. Chez toutes les nations du monde, dit-il, ce sont les successions & les droits d'hérédité , qui sont les sources les plus ordinaires des differends & des procès: c'est toute autre chose chez les Congois. Ces droits sont des zéros ; ils se réduisent à rien , & ne laissent pas d'être des sources intarissables de divisions , d'inimitiés , de haines implacables , & de quereilles , où souvent , il se répand bien du sang.

Dans tous les endroits de ces trois Royaumes , qui sont des résidences de Gouverneurs , les biens dont les enfans peuvent hériter de leurs parens , se réduisent à si peu de chose , que cela fait pitié. Les fonds de terres labourables , les plants de palmiers , les terrains où sont situées les cases ; en un mot , toutes les choses dont on peut tirer quelque revenu , dépendent du Domaine despotique , premièrement du Roi , & ensuite des Princes : de sorte que le Roi en ayant gratifié un particulier , il peut jouir de l'usufruit , sa vie durant , en reconnoissant , qu'il ne le tient que de la pure liberalité du Roi , ou du Prince ; mais sans qu'il ait le pouvoir d'en

En quoi  
consistent  
les biens  
des Negres.

disposer de la moindre partie , en faveur de ses enfans ou autres tels qu'ils puissent être.

Le Roi accorde quelquefois de très-vastes terrains à des Princes ou à d'autres personnes d'une qualité distinguée , avec pouvoir d'en disposer en faveur de qui bon leur semble. Mais ces premiers donataires venant à mourir , tout ce qui leur avoit été accordé retourne au domaine du Roi : de sorte que de tems en tems , tous les domaines se trouvent réunis au Domaine Royal ; ce qui rendroit ce Prince , le plus riche de tous les Rois du monde , si les fonds de ses Etats étoient aussi bien cultivez , & d'un aussi grand revenu qu'ils sont dans les autres parties de l'Univers.

Il dépend donc absolument de la bonne volonté du Roi ou des Princes , que l'usufruit des fonds , passe aux enfans ou aux neveux de ceux qui en avoient été donataires.

Il est vrai , que depuis que les Portugais se sont établis dans ces Royaumes , ils ont enseigné à ces Princes une règle de politique bien plus humaine , qui est de laisser succéder les enfans aux domaines dont leurs peres étoient en possession lorsqu'ils sont morts.

C'est ce que les Rois de Congo pratiquent assez communément à présent ; à moins qu'il n'y ait des plaintes considérables contre les premiers possesseurs, qui fassent craindre avec raison, que leurs héritiers n'en fissent un aussi mauvais usage qu'eux. Les enfans obtiennent donc assez facilement la substitution dans les biens de leurs peres, quoique cela ne les délivre pas de la juste apprehension où ils sont, que quelques mauvais raports que des envieux pourroient faire d'eux à la Cour, ne les en dépouillent, & ne les réduisent à la mendicité.

Les terres de ces Provinces, quoique souvent stériles, incultes, inhabitées, & qui servent plus de repaires aux bêtes, que d'habitations aux hommes, ne laissent pas d'être les appanages des grands Seigneurs ; & il faut qu'ils s'en contentent.

Le Roi accorde aussi aux Libartes ou Communautes, une certaine quantité de terrain, suffisante pour semer les grains nécessaires à leur subsistance. Dans quelques-unes, on partage ce terrain à chaque particulier, selon ses besoins, & il le cultive. Dans d'autres, afin d'éviter les pillages que les Negres se font les uns aux autres, on

## 36      RELATION

feme & recüeille tout en commun ; & on distribuë le produit de la terre à chacun , selon qu'il en a besoin.

Les richesses dont la plûpart des Seigneurs font tant de parade , consistent en draps d'Europe , en hamacs , en parafols , en armes , en habits , en toiles des Indes , en corail & autres choses semblables , que les Européens estimaient peu ; parce qu'en effet elles sont de très-petite valeur ; mais qui sont des richesses considérables pour ces peuples.

Les gens distingués du commun , peuvent avoir des chevres , des moutons , & des cochons. La loi du païs ne leur permet pas d'en avoir plus de vingt à la fois. S'ils en avoient davantage , leurs voisins ne manqueroient pas de les tuer ; tant l'envie est grande parmi ces peuples : encore ne peut-on avoir que d'une seule espece de ces animaux. Celui qui élève des cochons , par exemple , ne peut pas éléver des moutons & des chevres. Cette pragmatique incommode , les empêche de s'enrichir , & d'avoir de quoi commercer. Il n'y a que les enfans du Roi & les Gouverneurs des Provinces , qui soient exempts de cette loi. Ils peuvent avoir des bestiaux en tel nombre qu'ils veu-

lent, & des trois especes, ou autres qu'il leur plait; pourvû cependant qu'ils ne les envoyent pas paître hors les limites de leur Juridiction : car en ce cas, on ne les épargneroit pas plus que ceux des autres. De toutes ces choses, il est permis de tester.

Quant aux gens de moindre condition, ce sont les Missionnaires qui servent de notaires, & qui font les testamens. Mon auteur se souvient entre les autres, de deux testamens qu'on le pria d'écrire, & dans lesquels on va voir combien les Negres estiment le peu qu'ils ont.

Le premier laissoit à deux fils qu'il avoit, deux morceaux d'étoffe, une besace, quelques calebasses, & des plats de terre : il laissoit à sa femme un morceau d'étoffe, & une marmitte.

Le second laissoit à son fils une bouteille de terre, qu'il avoit achetée des Européens, deux marmittes, un arc, & deux morceaux de toile d'Impulchi. Il laissoit à sa femme, & à sa fille âgée d'environ dix ans, quelques ustenciles de menage, dont elles devoient jouir par indivis. Il ne lassa pas beaucoup le notaire, parce que c'étoit là tout son bien.

Les esclaves sont, sans contredit, les

meilleurs biens que les Negres possèdent ; & c'est justement de ceux-là , que les enfans & les autres heritiers sont ordinairement dépouillez , sans oser même s'en plaindre ; parce que la puissance de ceux qui s'en emparent , leur ferme la bouche. Voici comme cela arrive. Un particulier qui a envie d'avoir un esclave dont le maître est mort , le prend , & dit qu'il l'a acheté du défunt , peu de jours avant sa mort. Sans aller en Normandie chercher des témoins , il en trouve tant qu'il veut dans le pais ; les Negres sont toujours prêts à témoigner ; & pourvû qu'on les paye , ils disent tout ce qu'on veut , en l'affirmant par les plus grands sermens. Il n'en faut pas davantage , l'esclave est adjugé.

D'autres s'accordent avec les esclaves du défunt , & leur promettent toutes sortes de bons traitemens. Ces malheureux qui esperent rendre leur condition meilleure en changeant , y donnent aisément les mains. Ils feignent donc une querelle entr'eux , ou avec quelqu'un qui est d'intelligence avec celui qui les veut usurper. Ils se battent , & ne se trouvant pas les plus forts , ils s'envoyent chez celui qui veut les avoir , sous prétexte de demander sa protec-

tion contre ceux qui les ont maltraiiez. Celui-ci les reçoit , leur imprime sa marque , & les retient comme lui appartenans. L'héritier a beau crier & demander justice , il en trouve toutes les avenües bouchées : Le Juge gagné par les présens de l'usurpateur , lui dit qu'il ne mérite pas d'avoir un tel esclave , puisqu'il n'a pas eu le courage de le défendre. On le menace s'il persiste à le vouloir r'avoir ; & on lui ferme la bouche.

Les Missionnaires crient bien fort contre cet abus , qui est commun parmi les Chrétiens , comme parmi les Idolâtres ; sans qu'ils ayent pû jusqu'à présent l'empêcher. Telle est la justice dans ce païs barbare.

On compte qu'il y a , à-peu-près , autant d'esclaves , que de personnes libres , dans le Royaume de Congo. Mais il y a une grande difference entre ceux des Portugais , & ceux des Negres. Ceux des premiers sont soumis , & n'attendent pas que leurs maîtres parlent , pour leur obéir ; le moindre signe les fait courir , & prévenir la volonté de leurs maîtres. Aussi faut-il avouer , que les Portugais sont de terribles maîtres. Les châtimens les plus rigoureux , ne leur coûtent rien. C'est par leur ma-

Naturel  
des Esclaves.

nieré haute & fiere , & par les coups , qu'ils rendent les esclaves les plus feroce s , doux comme des agneaux , & soumis , plus qu'on ne peut se l'imaginer . Et quand les esclaves sont d'un si mauvais naturel , que les peines ne les corrige nt pas entièrement ; la crainte qu'ils ont d'être vendus & transpor- tez à l'Amérique , les réduit à tout ce qu'on veut .

La raison de cette crainte , est qu'ils se sont imaginez , qu'on ne les conduit en Amérique , que pour les y égorg er , afin de faire de leurs os brûlez & calcinez , de la poudre à canon ; & de leur chair , moëlle , & graisse , l'huile que les Portugais apportent en Afrique . On n'a pas trouvé jusqu'apresent le moyen de les faire revenir de cette folle imagination . On a porté exprès chez eux des olives , on leur a fait voir de quelle maniere on en tiroit l'huile ; rien n'a pû les faire revenir de leur prévention . Ce qui les y a encore fortifié , c'est que les Portugais apportent l'huile d'olive dans des où res de peau . Ils se sont imaginés , malgré les poils qu'on leur a fait remarquer sur ces oùtres , que c'étoient des peaux d'hommes écorchés & préparées pour cet usage . Cela leur a causé une si vive ap-

préhension d'être transportés en Amérique, qu'ils s'exposent aux plus grands dangers , plutôt que de s'embarquer , pour aller dans ce pais. Les coups de fouet & de bâton ne leur paroissent rien , en comparaison de l'idée qu'ils se forment , de devenir huile d'olive , & poudre à canon. Ils s'ensfuent dans les bois , où ils croient trouver une mort plus douce dans les griffes & dans les dents des lions ; ils se blessent eux-mêmes , se poignardent , se pendent , ou se noyent.

Le Chevalier Dom Louïis Mender de Vas, a raconté plusieurs fois à mon Auteur que devant faire un voyage en Europe , & voulant y conduire avec lui un Esclave pour qui il avoit de l'affection ; il l'avoit averti de se préparer à faire ce voyage. Cet esclave d'ailleurs sage , & fort attaché à son maître , se jetta à ses pieds , le suppliant de le vouloir bien vendre à un autre maître , plutôt que de le conduire dans un païs , où il étoit sûr d'être converti en huile & en poudre à canon. On fit tout ce qu'on pût pour lui faire perdre ces idées sans qu'on y pût réussir. Ce pauvre homme voyant donc qu'il falloit partir , & ne pouvant s'y résoudre ; il prit une hache , & se fit une

grande plaie à la jambe, n'ayant point eu la force ou l'adresse de se la couper, comme il l'avoit résolu. Son maître, qui étoit un homme entier dans ses résolutions, le fit penser, & le fit embarquer par force. Il guérit pendant le voyage, & arriva à Lisbonne. Il connaît par expérience, que les Européens étoient bien éloignez de penser à une pareille inhumanité. Il goûta la maniere de vivre d'Europe, & s'y fit tellement, que quand au bout de quelques mois, son maître voulut retourner à Angolle, & l'y ramener avec lui ; il lui fit les mêmes difficultés qu'il lui avoit fait pour quitter l'Afrique. Il fallut pourtant qu'il s'embarquât, on l'y contraignit par force ; mais il tomba dans une si noire mélancolie, qu'il se jeta à la mer, & on ne put le sauver.

Il est arrivé plus d'une fois, que des vaisseaux chargez d'esclaves, que l'on conduissoit à l'Amérique, se sont laissez surprendre par ces misérables, qui ont égorgé tous les Européens, excepté le Pilote, qu'ils ont obligé de conduire le vaisseau à terre, c'est-à-dire, dans leur païs, où ils se sont sauvéz chacun de leur côté comme ils ont pu.

D'autres ont fait des trous au fond

du vaisseau , afin d'y faire entrer l'eau; aimant mieux se noyer , que de se laisser conduire dans un païs , qu'ils redoutent plus que toute chose. Il est même arrivé , que des vaisseaux qui alloient de conserver avec ceux qui étoient prêts à perir , s'étant approchez pour leur donner du secours & tâcher de les sauver ; ces désesperez ont refusé constamment de les laisser approcher , & ont mieux aimé se laisser submerger , que d'être sauvéz du naufrage , au risque d'être conduits dans des païs , qu'ils craignent plus que la mort même !

Les navigateurs qui conduisent des esclaves , ne scauroient trop prendre de précautions pour s'assurer d'eux , & les empêcher de se rendre maîtres du vaisseau , ou d'y faire des voyes d'eau.

Au reste , les esclaves des Portugais , les servent plus volontiers , que leurs compatriotes ; non-seulement parce qu'ils sont toujours mieux nourris , mais encore , parce qu'ils sont respectez des autres esclaves. Cette distinction flatte leur vanité ; mais il ne faut pas leur parler de les transporter en Amérique.

Ceux qui sont esclaves des Negres , sont très-mal nourris , & souvent mal-traitez : ce qui ne les empêche pas d'è-

44 RELATION<sup>1</sup>

tre insolens , paresseux , & désobéissans ; tant il est vrai qu'ils ont une peine extraordinaire à se soumettre aux gens de leur couleur.

Les Negres sont tous naturellement mauvais , & jaloux à l'excès. Si un maître témoigne de l'affection à un esclave plus qu'aux autres , il n'en faut pas davantage , pour les animer tous contre celui-là. Ils inventent mille calomnies pour le perdre dans l'esprit de leur maître , & le persecutent sans relâche , jusqu'à ce qu'ils l'ayent obligé de s'enfuir , ou de se cacher dans les bois ou dans quelques lieux éloignez , où il ne craint pas que son maître le puisse revendiquer. Mais comme il porte avec lui la marque de son esclavage , il cherche à rendre sa fortune meilleure , en se donnant à un autre à condition d'être mieux traité , & d'être protégé contre celui qu'il a quitté , & contre ses ennemis. Souvent même il ne se donne à lui qu'à condition de n'être point obligé de demeurer dans sa maison , ni dans son service actuel ; mais de lui payer une certaine somme à chaque Lune. C'est par cet injuste moyen , que les personnes d'autorité augmentent considérablement leurs revenus , sans qu'il leur en coûte autre chose ,

que la protection criminelle qu'ils donnent à ces esc'aves fugitifs ; qui dans les occasions, sont obligez d'accompagner par honneur , leur protecteur.

Il y a des esclaves de trois especes, dans les Royaumes d'Angolie & de Matamba.

Les premiers sont appellez *Delchisico*. Ce sont des enfans d'esclaves : & comme tels , ils portent la marque du maître de leur pere. A moins qu'ils ne soient convaincus de quelque crime, on les laisse vivre comme s'ils étoient libres , & pour l'ordinaire , on ne les vend point ; quoiqu'étant nez de parens esclaves , ils le soient véritablement , selon le droit Romain , qui dit que le fruit suit le sort du ventre , *Partus sequitur ventrem*. Mon auteur quoiqu'Italien & né sous le droit Romain , n'en convient pas tout-à-fait ; & voudroit excepter de cette règle , ceux qui sont Chrétiens : mais il auroit beau prêcher , s'il vouloit persuader ce qu'il penfe à tous les maîtres Chrétiens de l'Amérique qui ont des esclaves , & qui font valoir cette Loi Romaine , quoiqu'ils ne suivent pas le droit Romain dans tout le reste.

Les seconds , sont les prisonniers de guerre. Ils sont esclaves dans ces païs ;

& comme tels , marquez , vendus , & souvent sacrifiez & mangez par leurs maîtres , quand ils sont idolâtres.

On appelle les troisièmes , esclaves du feu ou de la maison. Ils sont obligéz à servir ceux qui les ont achetez , tant que leurs maîtres vivent , & que leurs familles subsistent. On vend peu de ceux-ci , mais on en fait des présens ; ce qui est toujours la même chose pour eux , puisqu'ils sont toujours esclaves. Les Negres les estiment , & disent qu'ils sont plus laborieux , plus obéissans , & plus fidèles.

Il arrive assez souvent , que ces esclaves font une habitation ; & quand elle est achevée , & en bon état , ils en font présent à leur maître , afin de gagner ses bonnes graces. Le maître après s'être assuré de l'état de cette habitation , & qu'elle est pourvûe des choses nécessaires , l'accepte ; & pour en témoigner sa gratitude à celui qui lui en a fait présent , il l'en fait son intendant ; & pour l'approcher plus près de sa personne , il le fait son portier ou son valet de chambre , selon les talens qu'il remarque en lui. On en voit même , qui n'étant que cuisiniers , deviennent les favorits , les confidens de leurs maîtres. On voit bien que ces sortes

RPJCB



*Maniere de rendre la Justice chez des Negres*



*Instrumens et danses les Negres*

DE L'ETHIOPIE OCCID. 47  
présens , ne se font qu'à des personnes d'une condition distinguée. Tous la famille d'un esclave , s'empresse de aider à former ces sortes d'habitations ; ils y travaillent de toutes leurs forces , si que leur parent ayant par ce moyen acquis la faveur de leur maître , ils laissent jouir des avantages que sa protection leur acquerera.

Telle est la condition des esclaves. Ils sont chargés de tout le travail , leur vie est toujours très-pénible ; & toute la récompense qu'ils peuvent espérer de leurs peines , c'est d'être un peu mieux traité pour les choses qui regardent le corps ; mais sans esperance , que leurs maîtres songent à leur procurer les biens de l'ame ; c'est-à-dire , l'instruction dans la Foi , & le Baptême. C'est un point , sur lequel les Missionnaires exhortent sans cesse les maîtres de faire instruire leurs esclaves , & qu'on ne permette pas que l'on transporte aucun esclave en Amérique , qu'ils ne soit instruit & baptisé.

Voilà en quoi consistent les facultés des Negres. Leur peu de valeur ne les empêche pas de se croire les plus opulens de toutes les autres Nations.

## C H A P I T R E IV.

*De la Musique des Negres ; & de leurs Danses.*

Les Coutumes des Negres que nous lavons rapportées ci-devant , sont si sauvages & si éloignées de toute politesse , qu'il est facile de juger ; que leurs danses & leur musique ne sont pas plus régulieres. Rien n'est plus discordant , que le son de leurs instrumens & rien n'est plus bizarre , que leurs danses. Il semble qu'ils n'y cherchent qu'à faire parade des mouvemens lascifs de leurs corps , au lieu de s'étudier à faire paroître l'agilité de leurs pieds , & la justesse des mouvemens de leur corps.

Leur musique n'a rien que de barbare. C'est un assemblage de sons confus , plus propres à épouvanter des bêtes féroces , qu'à satisfaire des oreilles délicates.

Le principal instrument dont les personnes de condition se servent par grandeur & par magnificence , se nomme *Noungu*. Il est composé d'un morceau de bois creux , orné de pièces d'y-  
voire

voire , percées de plusieurs trous , comme nos phiftres. Ils en ont de differente grandeur , & les sonnent en concert , comme nous sonnons nos trompettes.

Le Roi & les Princes du Sang , ont des trompettes comme les nôtres , que les Portugais leur ont apportées d'Europe , où ils ont introduit quelques usages de nos cors ; qui avant leur entrée dans le pais , y étoient entierement inconnus , & qui y donnent que lque air de majesté. Ces trompettes accompagnent le Roi & les Princes , quand ils marchent en public , ou qu'ils donnent des audiences.

Ils ont un autre instrument à vent , qui rend un son aigu & perçant. Il est fait de cornes de Gazelles. On s'en sert pour assembler les troupes. Il entre aussi dans leur symphonie , quoiqu'à dire le vrai , il soit plus propre à la gâter & à la déconcerter , qu'à augmenter leur prétendue harmonie.

*Nsambi* est un instrument qui approche des guitares Espagnolles qui n'ont point de fonds. Cet instrument est garni de plusieurs petites cordes , que l'on tire des fibres du palmier & de quelques autres plantes , qui rendroient un son assez agréable , si elles étoient touchées par des mains déli-

cates ; mais qui n'en forment que de désagréables & de discordans, parce que les Negres qui les touchent n'ont aucune délicatesse dans les doigts , & pas le moindre élément de musique.

La *Longa*, est un instrument composé de deux petites cloches de fer , qui ressemblent à peu près aux sonnaïlles que l'on met au col des mullets ou des bestiaux, dont on élève des troupeaux. On les touche avec un petit bâton. Les grands Seigneurs & les Officiers s'en servent dans les armées , & sur tout les Giagues , qui ont la superstition d'y mêler du sang humain , quand ils les font fondre.

La *Ngamba* ou *Igomba* , est un tronc d'arbre , creusé en façon de tambour, qui est couvert d'une peau , d'un côté , & tout ouvert de l'autre. Quelques-uns le battent avec les mains , quand ils sont à l'armée , accompagnant le son désagréable qu'il produit , de cris , de hurlements , & de mouvements de corps si extraordinaires , qu'il semble qu'ils soient fols ou possédés.

Ils ont une autre sorte de tambours, plus petits , que l'on bat avec une baguette , d'un bois rond & pesant.

Le Roy & les Gouverneurs des Provinces , ont d'autres petits tambours



bile,  
chen պատկ----- ստամուն առ  
C ij



*Instrument et armes des Negres*



*Hamac dans lequel les Seigneurs Negres se font porter par leurs Esclaves*

cerclez de fer & de cuivre , peu différens des petites timbales rustiques , dont se servent les païsans de Lombardie , pour sonner des pastourelles. Ils s'en servent pour honorer les fonctions publiques ; & sur tout , quand le Roi paroissant en public , vient à éternuer.

Le plus agréable de tous leurs instrumens , se nomme le *Marimba*. Il est composé de quatorze ou de seize petites calebases de différentes grosseurs. Elles sont posées l'ouverture en bas , entre deux petites planches percées. Celle d'en-bas , pour recevoir les cols des calebases , dont les ouvertures sont fermées avec de petits morceaux d'écorces fort minces ; & celle d'en haut , a les trous assez grands , pour que le gros des calebases paroisse assez pour être touché par de petites planchettes de bois , larges d'un pouce , & d'environ huit pouces de longueur , comme des touches de clavessin. Le mouvement que les doigts du symphoniste impriment à ces touches , se communique en même tems au fond des calebases , & leur feroit produire une harmonie qui seroit assez gracieuse , si celui qui donne le mouvement étoit habile , & qu'il eut de la méthode. Ils touchent quelquesfois cet instrument avec

Danses  
des Negres.

deux petits bâtons de bois pesant. Leurs bals , si on veut bien leur donner ce nom , ou leurs Danses , sont connus sous le nom général de *Maquina*. Les Negres aiment cet exercice sur toutes choses : ils y passent les jours entiers & les nuits ; ils en sont plutôt las , que satisfaits , ils y perdent un tems infini. Ils en tombent souvent malades : & rien ne dissipé plus en eux l'esprit de pieté , quand ils ont eu le bonheur d'être initiez dans nos Mysteres.

Ces danses consistent dans un tournoiement continual d'hommes & de femmes mêlez ensemble , avec des postures indecentes , des attouchemens deshonêtes , accompagniez de chansons lubriques. Celui qui conduit la danse , chante seul , & tous ses assistans répètent ses paroles & ses tons , sans y manquer un iota. C'est en cela seul , qu'on ne peut pas les accuser de négligence ; ils s'appliquent à apprendre ces chansons & ces mouvemens , comme à l'affaire du monde la plus nécessaire & la plus sérieuse. Un danseur se croiroit deshonoré , si par sa faute la danse avoit été interrompüe , ou déconcertée.

Il ne faut pourtant pas s'imagi-

ner qu'il y ait beaucoup d'esprit ou de scavoir , dans celui qui conduit la danse. Toute la justesse qu'on y remarque , vient du plaisir qu'ils y trouvent: cela est dans leur sang ; il n'en faut pas davantage pour exciter les gens les plus mols en toute autre chose. Ils se vainquent en ces occasions ; ils se surpassent ; ils appliquent tous leurs soins à s'acquitter de cet exercice , avec une ponctualité tout-à-fait extraordinaire.

Lorsque ces maîtres de danses en inventent quelques nouvelles , avec de nouvelles chansons, on appelle ces nouvelles découvertes *Qui Sangui*, & tout le monde s'empresse de les apprendre en particulier , avant de les répéter en public.

Les Congois ont un bal ou une danse , qu'ils appellent en leur langue *Magrina Mosueté* , ou bal roial. Cette danse est bien plus honnête que la précédente , aussi n'est elle en usage que parmi les personnes de condition de l'un & de l'autre sexe , qui la dansent en présence du Roi & des Princes , avec tant de politesse, de réserve, & de gravité , qu'on pourroit presque la comparer aux danses des Espagnols. Ils tiennent à la main gauche , de petites calebasses vides , dans lesquelles

BalRoial

il y a de petites pierres, qu'ils touchent l'une contre l'autre avec mesure, comme on touche les castagnettes en Europe. Les battemens des calebasses, régulent les mouvemens des pieds & des voix ; car ils chantent en dansant : mais leurs chansons n'ont rien que d'honnête & de sage ; & on les écouteroit avec plaisir, si elles n'étoient pas toutes remplies des louüanges excessives & trop flatteuses qu'ils donnent aux Seigneurs devant lesquels ils dansent.

Danses  
impudi-  
ques.

Le *Mampombo* est, selon mon Auteur, une danse si obscène & si impudique, qu'il semble que le diable en soit l'auteur. Les Confesseurs sont obligéz d'en sçavoir le détail, pour juger des fautes que leurs pénitens y ont commises; sans quoi ils n'auroient garde d'en vouloir penetrer les moindres circonstances. C'est peut-être celle que les Negres appellent *Calenda* aux Isles de l'Amérique.

C'est pourtant celle qui plaît davantage aux Negres; ils l'aiment passionnément ; ils la danseroient jour & nuit. Ceux qui en voudront être instruits plus amplement, pourront consulter mon *Voyage des Isles*, aussi bien mon Auteur n'en dit pas davantage, de crainte de salir son papier.

Les quatre danses appellées *Npanbuatari*, *Quitombé*, *Quiscia*, & *Quingaria*, portent les noms de leurs inventeurs, ou des païs où elles sont plus en usage. Elles sont très lascives, & très propres à exciter au vice. On les danse autour d'un grand feu : c'est à celui devant la maison duquel se fait ce bal, à fournir tout ce qui est nécessaire aux danseurs ; non-seulement pour entretenir le feu, mais encore pour leur donner abondamment à boire & à manger : & comme ils ne s'épargnent pas à sauter & à danser, ils s'épargnent encore moins à profiter de la générosité de celui qui les traite ; de maniere qu'il se ruine entièrement, pour soutenir l'honneur qu'on lui a fait de venir danser à sa porte, & d'y avoir vu mille choses déshonnêtes dont les acteurs se soûlent à ce divertissement infâme.

Il est vrai que les Rois Chrétiens ont fait de severes Edits pour empêcher ces sortes de bals ; ils en sont venus à bout dans les villes considerables, & dans les lieux de commerce, & voisins de la résidence de leur Cour ; mais ils n'ont pu empêcher qu'ils ne fussent encore en usage dans les lieux éloignez, & surtout dans ceux qui sont voisins

des endroits où il y a encore des idolâtres. Les Nègres, quoique Chrétiens, aiment ces divertissemens avec tant de passion, qu'ils aiment mieux s'exposer à subir les peines portées par les Edits, que de s'en abstenir.

Mon Auteur s'est étudié à rechercher en quoi consiste l'art Poétique des Congois, quelles règles ils observoient, quelle mesure & quelle cadence ils y gardoient; & il a trouvé que leur arrangement de mots, n'avoit aucune règle certaine, que le caprice seul le formoit, que le hazard y mettoit quelquefois quelque cadence vocale; & que le directeur des danses & du chant étoit entièrement réde-  
vable au hazard, de ce qui se trouvoit avoir quelque justesse, point du tout à son sçavoir & aux règles de la Poësie. Ces gens composent sur le champ, & chantent ce qu'ils ont com-  
posé; les autres les suivent, & répé-  
tent leurs paroles & leurs tons avec exactitude, jusqu'à ce que la danse & le chant les ayant échaufez, chacun devient compositeur, & fait des parties discordantes, qui dégénèrent enfin en des cris & des hurlemens plus capables d'épouvanter les bêtes féroces, que de donner quelque satisfaction aux hommes les plus grossiers.

CHAPITRE V.

*Des Arts pratiqués par les Négres ;  
& de leurs Ouvriers.*

ON peut comparer les ouvriers de ces païs, aux premiers inventeurs des Arts qui sont en usage dans le monde : ils étoient grossiers, ils manquoient des outils nécessaires , soit pour perfectionner leurs ouvrages, soit pour en accélérer la composition. Le tems , la patience , la réflexion , ont peu-à-peu perfectionné les Arts , & ont fait trouver les instrumens qui y étoient nécessaires : les Congois sont encore aujourd'hui aussi grossiers & mal habiles , que ces premiers ouvriers. On ne remarque en eux ni attention , ni réflexion. Ils sont accoutumez à se passer de peu ; ils aiment le repos , la joie , & le plaisir : ils fuyent tant qu'ils peuvent le travail. S'ils pouvoient trouver de quoi vivre , sans donner aucun coup de bêche à leur terre , elle seroit encore vierge. La nécessité seule les engage au travail : & comme ils renferment cette nécessité dans des bornes très-étroites , ils ont parmi eux très-peu d'ouvriers.

CW

Taillan-  
diers Né-  
gr.s.

Les plus considérables , parce qu'ils sont les plus nécessaires , sont les Tail-landiers. On estime beaucoup ces sortes d'ouvriers , non-seulement à cause du besoin continual qu'on a d'eux , puisqu'ils sont en même tems fourbisseurs , couteliers , & orphévres ; mais encore , parce que la Noblesse y est attachée , à cause de celui qui l'a inventé & pratiqué le premier , qui fut , selon leur tradition , un des anciens Rois de Congo. On remarque dans leurs ouvrages , plus de travail pénible , que d'industrie. Aussi quand on leur montre quelque ouvrage d'Europe , même des plus médiocres ; après qu'ils l'ont regardé long-tems , qu'ils l'ont examiné , tourné , & retourné de tous côtés ; ils concluent que cet ouvrage , tout existant qu'il est & qu'ils voyent entre leurs mains , est impossible.

Ils n'ont pour marteau qu'un morceau de fer informe ; pour enclume , un caillou ou un morceau de rocher & pour soufflet deux pièces de bois , creusées , & couvertes d'une peau mince , avec un manche au milieu ; de sorte qu'en le haussant & l'abaissant , il attire l'air & le repousse , avec une force & une continuité qu'on ne devroit pas attendre d'un instrument si mal

construit. Les ouvriers Européens en sont d'autant plus surpris , que les Négres assis à terre , ou tout au plus , sur une pierre , ( car ils ne travaillent jamais debout , ) le corps fort courbé & dans une posture très-incommode , ont une peine infinie , étant obligez de battre leur fer d'une main , pendant que l'autre est occupée avec un pied , à hauser , & à baïsser le soufflet.

Ils viennent pourtant à la fin à bout de leurs ouvrages grossiers ; mais ils y employent trois & quatre fois plus de tems , que les ouvriers Européens.

Tous leurs ouvrages se ressentent de la grossiereté de leur esprit , & du défaut des instrumens nécessaires pour les mieux fabriquer. Aussi voit-on que les pointes de leurs dards sont grossières & comme émoussées. Leurs haches , leurs couteaux de guerre ou bayonettes & autres choses semblables , de mauvais goût : il faut un tems infini pour les rendre coupans : & comme ils n'ont point l'usage des meules , ce n'est qu'à force de les frotter sur des pierres , qu'ils les rendent tranchans. Ils ne laissent pas d'être bons , à cause de l'excellente qualité de la matière qu'ils y employent. Le fer croit , pour ainsi dire , tout formé dans ces païs. Les pluyes détachent

Cvj

des mines de fer , une certaine espéce de terre , que les eaux entraînent dans les chemins , ou dans des rigolles que les ouvriers les plus diligens ont soin de creuser aux environs des mines. Ils mettent cette terre dans un trou , & la couvrent de charbon ; & à force de souffler , ils en séparent les scories , & la convertissent en un fer aussi bon , qu'il y en ait en Europe.

Tous les instrumens des charpentiers , qui sont en même tems les menuisiers , se réduisent à une espéce de ciseau qui a environ deux pouces de largeur d'un côté , avec une pointe assez longue de l'autre , & un manche de bois au milieu.

Il est difficile de décrire de quelle manière ils peuvent se servir de ce seul instrumment dans tous les ouvrages qu'ils entreprennent ; attendu que pour réduire un tronc d'arbre ou autre pièce de bois à l'usage auquel ils le destinent , ils n'y employent que cet unique ciseau. Il faut un long-tems & beaucoup de peines , pour en venir à bout ; & il faut que les particuliers qui les mettent en besogne , s'en contentent. Il est encore plus difficile de concevoir comment des gens aussi paresseux & aussi indolens qu'ils sont , ont la patience de

réduire une grosse pièce de bois à coups de ciseau , au lieu de la scier ; ce qui abrégeroit infiniment leur ouvrage. Il est certain que de tels ouvriers ne gagneroient pas en Europe , de quoi acheter l'eau qu'ils boivent. Aussi ceux d'Europe qui travaillent en ces pais, sont des sujets d'admiration continuelle pour les Nègres , qui ne peuvent comprendre comment ils viennent à bout en très-peu de tems , des ouvrages qu'ils entreprennent , & qu'ils rendent d'une propreté à laquelle les Nègres ne peuvent jamais parvenir , quoiqu'ils emploient aux leurs des mois & même des années entieres , sans pouvoir leur donner qu'une forme très-grossiere & & très-imparfaite.

Un ouvrier Européen qui se transporteroit en ce pais avec les outils nécessaires à son métier ne manqueroit pas de travail , & feroit sa fortune : car les Rois & les Princes l'employeroient , & le payeroient bien.

Les Tisserands n'ont ni métier , ni navette , ni aucun des autres outils dont on se sert en Europe pour fabriquer des étoffes ou des toiles d'une longueur un peu considérable. Ils plantent en terre deux morceaux de bois , unis ensemble par un autre qui leur sert de tra-

verse. Ils y étendent leurs fils , qui font la trême ; puis ils passent leurs seconds fils entre ces premiers , les prenant les uns après les autres ; & font ainsi, avec beaucoup de peine , de tems , & de patience , de petits morceaux de toile , ou d'écorce d'arbres , ou d'herbes battuës comme notre chanvre , qui ne laissent pas d'avoir de la beauté , & d'être recherchées en Europe , à cause du pais d'où elles viennent , & de la maniere dont elles ont été fabriquées. Il est très-certain , qu'un médiocre Tisserand Européen , en feroit bien plus en une journée , qu'ils n'en peuvent faire en un mois..

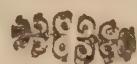
Leurs potiers de terre , n'ont point de rouie pour tourner les ouvrages qu'ils font. Ils se servent d'une partie de calebasse , dans laquelle ils mettent leur terre grasse ; & à force de la remuer & de la presser contre les bords , ils râchent de lui faire prendre la forme du dedans de la calebasse , qui leur sert de moule. Ils y réussissent quelquefois passablement ; mais pour l'ordinaire , les vases qui sortent de leurs mains , n'ont ni forme réguliére , ni beauté , ni la force requise. Ils n'ont point de fours pour les cuire ; ils se contentent , quand ils les croient suffisamment se-

chez , de le couvrir de paille , & d'y mettre le feu. Il arrive ordinairement , que cette poterie est mal cuite , ou que le trop grand feu la fait éclater. Celle qui résiste à la cuisson , devient toute noire ; & si elle a quelque bonté , / comme en effet elle en a , ) il ne faut l'attribuer qu'à la bonne qualité de la terre qu'ils employent , qui est excellente , & qui feroit la meilleure poterie du monde si elle étoit mise en œuvre par des ouvriers habiles. Au reste , toute leur poterie se réduit à de certains vases en forme de crûches qu'ils appellent *Moringhi* ; en des marmittes , que les Amériquains nomment *Canaris* ; en des plats , fait comme des sebillles ; en des tasses , & en très-peu d'autres ustenciles : le tout mal bâti.

Ils n'ont point d'ouvriers particuliers , pour faire les hamacs , les rets à pêcher , les cordes , les nattes , les paniers , & autres choses semblables : chacun les fait chez soi , selon son goût , son adresse , & son besoin. Du reste , ces gens passent toute leur vie dans la partie , sans désir d'apprendre , de concevoir , sans réfléchir. Ils n'aiment que le repos , les danses , les entretiens , les chansons. Ils fument perpétuellement ; & ne pensent jamais ni à

Pentretien de leurs familles , ni à leur établissement ; la faim seule peut les mettre en mouvement. Dès qu'elle les presse , ils courent , ils volent aux endroits où ils croient pouvoir trouver à se rassasier. Ils demandent sans honte , avec importunité , ils prennent hardiment , quand ils le peuvent.

On remarque pourtant depuis quelque tems , que ceux qui vivent avec les Européens , commencent à se décrasser , & à prendre leurs manieres. Il y en a même qui ont apri des métiers ; & qui se trouvant , par le gain qu'ils font , plus en état qu'ils n'étoient de vivre avec honneur , & d'avoir des habits & des meubles , sont devenus de bons ouvriers. Depuis vingt ans ou environ , on en voit un assez bon nombre dans les Royaumes d'Angole & de Congo , & sur tout , dans la ville de S. Salvador , dont les ouvrages approchent beaucoup de ceux des Européens. Il faut espérer , qu'ils deviendront à la fin des hommes ; & que de ces hommes on en fera des Chrétiens.



## CHAPITRE VI.

*Des habits des Négres.*

C'est par la diversité des habits qu'on distingue & qu'on reconnoît la qualité ou les charges des gens du païs. Et comme parmi les Européens, il y a des vêtemens particuliers qui distinguent les conditions des gens, il y en a aussi parmi les Négres, qui sont très-jaloux de ces sortes de distinctions.

Il est très-constant qu'avant que les Européens fussent entrez dans ce païs que leurs exemples y eussent introduit & des manières plus civiles & plus honnêtes, tous les Négres alloient nus. On en avoit encore la coutume établie dans une infinité de lieux. Ils n'avoient pour tous vêtemens que deux feuilles ou un morceau d'écorce d'aibre, dont ils couvroient, tellement quellement, ce que la nature a honte de laisser paraître. Mais depuis que l'on y a introduit la coutume de se vêtir, quoique tous ne s'en accommodent pas encore trop volontiers, on voit que cette indecence s'est beaucoup corrigée.

Le Roi de Congo se distingue des autres Souverains , & particulierement de ceux dont les Etats sont éloignez de la mer , & des Idolâtres , par sa maniere de s'habiller , & par la magnificence de ses vêtemens. Sa garde-robe est aussi bien pourvüe par la quantité & par la qualité des habits qu'elle renferme , qu'aucune autre des Princesses de son rang. Il en a de très-riches où les pierreries brillent de tous côtez. C'est avec ces précieux ornementz , qu'il se fait voir dans les occasions où il est obligé de paroître en public.

Il porte sur la tête un bonnet blanc , brodé de soye , & par dessus , un chapeau noir , entouré , au lieu de cordon , d'une couronne d'or très-bien travaillée. Il a une chemise fine & fort ample : & par dessus , un manteau d'écarlatte ou d'autre drap , brodé d'or ou d'argent , qui le couvre entierement. Il porte des calçons , & une espéce de jupe , qui traîne beaucoup par derrière ; elle est toujours d'une étoffe précieuse brodée d'or ou d'argent. Ses souliers , faits comme les cothurnes ou brodequins des anciens , sont toujours blancs , ornez de boutons d'or . ou de pierres précieuses. Ses bas sont de soie ; & tout ce qu'il a sur lui est enrichi de

chaînes de corail , de perles , & d'autres pierres de prix , très-bien mises en œuvre. Pour témoigner publiquement la Foi qu'il a reçû au Baptême , il porte au col une croix d'or , garnie de Reliques , pour le garentir des sortiléges , qui sont très-fréquens & fort à craindre dans son pays.

Lorsqu'il meurt quelque Prince de son sang , sa manière d'en porter le deuil , est de se couvrir la tête , d'un bonnet qui a la figure d'un champignon ; de se retirer dans ses appartemens secrets , & de ne donner audience à personne. Il passe ainsi quelques jours ; au bout desquels ses courtisans , pour le rappeler un peu à la joie , le viennent visiter en cérémonie , lui apportant des présens magnifiques ; qui servent non-seulement à le consoler ; mais encore à lui témoigner leur fidèle attachement à sa personne , & la part qu'ils prennent à son affliction. Il se résout enfin à les écouter. Leurs complimentz ne manquent jamais d'être remplis de louanges excessives : ils y mêlent celles du défunt ; & le supplient dans les termes les plus tendres , de consoler par sa présence les Officiers , ses sujets , & de paroître en public. Après les cérémonies qui sont en usage dans

ces occasions , il reçoit leurs présens : & pour leur témoigner qu'ils lui sont agréables, il quitte les marques de deuil qu'il portoit & change tout cet appareil de tristesse , en joie comme auparavant.

Les Princes du Sang & les Grands du Royaume , s'habillent , toute proportion gardée , avec beaucoup de faste. Excepté le manteau Royal & la couronne , que le Roi seul a droit de porter , ils sont habillez comme lui. On en voit qui ont des manteaux de velour ou de damas , qui leur tombent jusqu'en terre , & qui sont un peu traînans. Il y en a même , qui ont le privilége de porter le bonnet blanc & le chapeau , & de se parer de bracelets , de colliers , & de chaînes d'or , selon que leur rang & leurs facultés le leur permettent. Le Roi leur permet encore l'usage des brodequins : la plûpart cependant ne se servent que de pantoufles , dans lesquelles ils ont le pied nud. Les ouvriers Portugais établis à Loanda en font de très-belles & richement brodées , qu'ils leur vendent très-cher.

Les Gentilshommes & autres gens de la Cour , s'habillent , à peu près de même façon , que les Princes & les Grands ; excepté qu'il y a une Loi ,

qui leur ordonne de ne porter quedes  
toffes fabriquées dans le pais , & point  
u tout d'or ou de soyé : mais comme  
ls ne portent leur manteau , que sur  
une épaule , & qu'il ne leur couvre  
qu'une partie de la poitrine ; ils se sont  
visez de se la couvrir avec de larges  
bandes de toile d'or ou de drap brodé ,  
qu'ils appellent un garde estomach . Ils  
n'ont sur leurs Bonnets , pour ornemens ,  
que des plumes d'oiseaux du pais .

Mais que peuvent servir de riches  
vêtemens à des gens naturellement mal-  
propres , & qui sentent mauvais ? Il  
est vrai qu'ils ont soin de se laver le  
matin , de s'oindre le corps avec des  
huiles qui leur rendent la peau plus  
lustrée ; ils se parfument même com-  
me des femmes , & deux heures après ,  
ils sont couverts de poussiére & de sueur  
qui leur font exhaler une odeur insup-  
portable à ceux qui traitent avec eux .

Ceux que l'on peut mettre au rang  
des bourgeois , n'ont pour habille-  
ment , qu'un morceau d'étoffe dont  
ils se ceignent les reins , qui leur des-  
cend jusqu'aux genoux , & quelque-  
fois un peu plus bas ; & sur les épau-  
les un autre morceau d'étoffe à réseau ,  
de fil de feüilles de palmier , & quel-  
ques autres morceaux , pour leur cou-

vrir , ou pour leur orner la poitrine , les épaules , & les bras : ce qui n'empêche pas comme on voit , qu'ils ne paroissent comme tous nus , parce qu'ils n'ont point de chemises qui leur couvrent entièrement le corps . Ils paroissent pourtant assez disposez à prendre les manières des Européens , & à se conformer à leurs coutumes ; mais pour cela , il faudroit qu'ils quittassent leur païs . Ils ont toujours les pieds , les jambes , & la tête nus , couvertes seulement de poussière & de sueur , sans que cela leur fasse la moindre peine parce qu'ils y sont accoutumez , & sans s'embarrasser des injures du tems .

Tous les hommes portent sur leurs reins , une peau ou un grand morceau de peau de quelque bête sauvage . Cette marque sert à les distinguer des femmes ; & leur donne , dans leur imagination , la figure de dompteurs intrépides des monstres . Il semble qu'en cela ils veulent imiter Hercule , qui se paroit de la peau du sanglier qu'il avoit tué ? Il s'en faut pourtant bien qu'ils soient aussi braves que lui . Si cette peau a été inventée pour couvrir ce que la nature enseigne qu'il faut cacher , on peut dire qu'elle n'est en usage , que depuis que les Européens

& le Christianisme sont entrez dans le païs. C'est à présent une nécessité d'en porter : sans cette marque de civilité & de courage , on ne seroit pas reçù dans es compagnies des honnêtes gens , & on seroit regardé comme étant de a plus vile canaille. Les Congois qui demeurent dans les Libattes ou Bourgs où le nombre des habitans est consi-dérable , n'oseroient se dispenser de cette loi ; mais ceux qui habitent dans les déserts & dans les endroits éloignez du commerce , vont rcellement tous nûs ; tant hommes , que femmes. Les plus modestes , n'ont qu'un couple de feüilles ou un morceau d'écorce d'arbre , pour cacher leur nudité. On remarque , depuis peu de tems , que les plus zélez pour la modestie , se couvrent d'un petit morceau d'étoffe du païs.

Quant aux enfans , jusqu'à l'âge de sept ans ; ils jouissent du privilége de l'innocence , & vont absolument nûs : ils s'y accoutumment & n'ont point de honte de leur nudité ; & quand , dans un âge assez avancé , on leur en fait des reproches ; ils répondent qu'ils netrouvent personne , qui leur donne de quoi se couvrir.

Une des plus ridicules coutumes de

## RELATION.

72 quelques-uns de ces peuples , c'est que pendant qu'ils sont tous nus par devant , ils affectent de porter un méchant chiffon d'étoffe , sale & vilain au dernier point , attaché à leur ceinture ; qui leur pend jusqu'à terre , comme si c'étoit la queue d'un manteau traînant , tel qu'en portent les Princes & les plus grands Seigneurs.

Les femmes sont pour le moins , aussi immodestes que les hommes . Elevées de la même manière , elles n'ont point de honte de paroître toutes nues en public , ou couvertes si légèrement , qu'on peut dire qu'elles n'ont rien , qui ne soit exposé à la vue de tout le monde .

Il est vrai que leurs parens & leurs maris qui les regardent comme des esclaves , ne s'en mettent guères en peine ; de sorte que les plus modestes croient faire assez inontre de leur pudore , quand elles ont quelque grand morceau de toile ou d'étoffe lié sur l'épaule gauche , qui leur couvrent ce côté-là ; pendant que l'autre côté demeure à nu & tout découvert . Il semble qu'elles veulent copier nos Bohémiennes , excepté qu'elles n'ont point d'habits de dessous comme elles .

Les femmes n'ont pas la permission de

de porter des brodequins , il n'y a que la Reine & ses filles , qui puissent se servir de cette chaussure. On permet, par une grace spéciale , aux femmes des Gentilshommes , d'avoir des pantouffles , & rien davantage. Pour toutes les autres ; qu'il y ait de la poussière ou de la bouë, il faut qu'elles marchent, nus pieds, sur la terre nûe.

La Reine peut s'habiller comme il lui plaît. Ce pouvoir est une suite de sa dignité : il n'y a point de loi pour elle sur cet article. Elle se pare selon son goût , & met sur sa peau noire & huileuse , des habits à la Française & à la Portugaise ; tout lui est permis. Mais à quoi lui servent tous ses ornemens , puisqu'elle est toujours comme prisonnière dans l'enceinte de son bârail , où elle est gardée avec un très-grand soin par un des principaux Officiers de la Cour ; qui doit rendre un compte exact au Roi de tout ce qui s'y passe ? Il en garde toujours le clef ; sans permettre que personne y entre ou en sorte , que le Roi , & quelques Dames , qui ont souvent bien le la peine à obtenir cette grace.

Les femmes de ce païs , comme de tout le reste du monde , sont pleines de vanité & d'ambition. Elles veulent

paroître belles ; & n'oublient rien , pour en venir à bout. Elles font consister leur beauté , à avoir la peau fine , délicate , bien noire , & bien lustrée. C'est pour cela qu'elles ont soin de s'oindre tout le corps , d'une espèce de cérule , composée d'huile cuite avec des poudres rouges & jaunes , & certains onguens. Elles demeurent pendant quelques jours , couvertes de ces emplâtres ; qui les rendroient ridicules , si elles paroissoient ainsi en public. Après que ces pâtes onctueuses sont desséchées ; elles se lavent bien , & bien long-tems ; & croyent avoir alors toute la beauté qui peut les rendre aimables aux gens de ce païs !

Les ornementz de tête dont les hommes & les femmes de ce païs se parent , sont d'une bizareüe & d'une variété surprenantes ?

Ils se rasent entièrement la tête dans le Royaume de Congo , sur tout dans les jours de fêtes ou de deüil. Si une femme s'avisoit de paroître en public , dans ces derniers jours , parée & ajustée ; elle en seroit durement réprimandée. On n'y regarde pas de si près , quand elles sont obligées de se trouver à des nôces dans ces tems , & aux fêtes qui les accompagnent. Au défaut de che-

veux , elles se couvrent la tête de plumes d'oiseaux ; & pour comble d'ornemens , elles y joignent de petites cornes de Gazelles , de pieds & d'os de poules , de feuilles d'arbres , & autres semblables bagatelles , qui les défigurent infiniment plus qu'elles ne les parent.

Il y a des endroits , où les hommes & les femmes entretiennent leur chevelure , avec un soin tout particulier. Ils les tiennent frisez sous des bonnets d'écorces d'arbres : & quand ils doivent paroître en habits de cérémonie , ils les peignent , les mettent en boucles , les oignent , les parfument , & les chargent de poudres odoriférantes. Seroit-il possible que les Européens eussent pris des Nègres , la manière de se poudrer comme ils font aujourd'hui. Il y a cinquante ans , que les Comédiens seuls avoient ce privilége ; encore ne s'en servoient-ils que sur le théâtre ; & ils avoient soin de se peigner & de se dépoudrer quand ils en sortoient. On a bien enhéri sur ces manières , puisque nous voyons que tout le monde est poudré , non-seulement sur la tête ; mais même jusques sur les habits ; & cela , sans distinction l'âge , de rang , de qualité , & d'état :

quelle bizarrerie ! On va encore plus loin : les hommes sont presque aussi long-tems à leurs toilettes que les femmes ; il faut même qu'ils s'exposent aux injures de l'air , pour conserver leur frisure & la poudre qui est sur leurs cheveux , dont le chapeau dérangeroit l'économie ! Rien ne semble plus efféminé. Qu'on se serve de poudre pour dégraissier les cheveux ; à la bonne heure : mais qu'on ait la tête aussi blanche que des meuniers , & qu'on n'ose la couvrir d'un chapeau ; c'est un abus contre le bon sens. Les chapeliers devroient faire des remontrances contre cela , & intéresser les Medecins dans leur cause : peut-être que le desir de conserver sa santé , auroit plus de force sur ces gens , esclaves de la mode , que le bon sens & les avis des Directeurs de consciences , à qui l'on voit faire la même chose.

Les Giagues , qui sont les plus sauvages de tous les Nègres , ont donné dans ce vilain faste. Ils y ont ajouté une bandelette d'écorce d'arbre , très-mince , large de deux doigts , dont ils se ceignent le front. Ils portent encore sur la poitrine , aux bras , & aux jambes , des chaînes ou colliers , composez d'os de poissons , enfilez , mêlez

de fruits du païs & de grains de verre appellez *Rasades*, que les Européens leur vendent. Rien, à leur avis, ne les pare mieux.

C'est encore parmi eux, un ornement des mieux entendus, que d'avoir le corps tout peint de lignes & d'arabesques de différentes couleurs, sur leur fond naturel, qui est noir : à moins de les avoir vus, il est difficile de s'imaginer combien cela les rend ridicules, & peu propres pour entrer dans le commerce des honnêtes gens ; sur tout quand la poussière se joint à leur sueur dégoûtante, & aux poudres dont ils prétendent se parfumer.

Il y en a qui portent devant eux un morceau d'étoffe, qui leur vient jusqu'aux genoux. Cet ornement ne sied pas mal aux femmes ; du moins il couvre ce que la pudeur a honte de laisser paraître. Il a la figure de ces tabeliers dont se servent les garçons de boutiques. D'autres le portent assez long pour leur couvrir le cou du pied. Elles sont ainsi couvertes par devant, & toutes nues par derrière.

Les femmes qui demeurent sur les bords de la *Coenza*, se servent de divers moyens pour allonger leur sein ;

de maniere que les extrêmités leur tombent sur les genouïls : c'est chez elles une beauté. Quelquefois elles les lient avec de petites bandelettes d'écorces ; & les jettent sur leurs épaules , par une galanterie aussi barbare , qu'elle est dégoutante & disgracieuse.

Les Négres de Congo & d'Angola, commencent à s'habiller à la maniere des Européens ; principalement dans les jours de cérémonie. Ils ne manquent pas , dans ces occasions , d'avoir l'épée au côté ; & de joindre à cet ornement militaire , tout ce qui , selon eux , peut contribuer à les rendre plus beaux & plus magnifiques : car ces Négres se piquent de beauté autant que de bravoure , & avec aussi peu de fondement d'un côté , que de l'autre. Cela ne laisse pas de leur donner une certaine distinction d'avec les autres Négres qui flatte très-fort leur vanité. Cela se remarque sur tout dans les villes fortes , dans celles où le commerce attire beaucoup de monde , dans les ports de mer , & dans les colonies que les Portugais ont établies en beaucoup de lieux de ce païs. Mais comme le nombre des esclaves égale presque celui des personnes libres ; & qu'il y en a

beaucoup de ces derniers , qui par indigence ou par attachement à leurs vieilles coutumes , ne peuvent se conformer aux usages des Européens , on en voit plus de nuds , que de vêtus.

Ceux qui sont vêtus , le sont pour l'ordinaire d'une maniere toute extraordinaire ; & si peu suivie , qu'elle les rend ridicules .

D'ailleurs , les étoffes du païs ne valent rien , quoiqu'elles ayent assez d'apparence. En peu de jours , un habit tout neuf est déchiré , & par lambeaux. Les Nègres s'en mettent peu en peine : ce qui feroit honte aux Européens les plus pauvres , ne les inquiète point du tout : ils ne laissent pas de se trouver dans les assemblées , couverts de ces haillons , au travers desquels on voit la plus grande partie de leur corps ; & souvent , celles qui doivent être les plus cachées. Il leur suffit de s'être habillé une fois ; il leur semble que les habits devroient avoir de la raison , & ne pas s'user sitôt. On en regarderoit l'étoffe comme très-bonne , si elle pouvoit durer six mois ; mais il faudroit pour cela qu'elle eût été fabriquée avec plus de soin ; & que ceux qui en sont revêtus , en eussent aussi

plus qu'ils ne sont capables d'en avoir pour conserver leurs habits. Il faut leur pardonner quelque chose. Comment une étoffe ne se pourriroit-elle pas, étant continuellement imbibée de la sueur que leurs danses violentes & continues tirent de leurs corps ? On n'a pas à se plaindre des étoffes du païs, quand elles ne tombent en pièces, qu'au bout de vingt jours.

Les étoffes d'Impulci que l'on fabrique dans le païs, ont de la beauté, plus qu'on n'en devroit attendre d'étoffes faites sans le secours d'un métier. Elles approchent de nos petits velours ou pannes. Leurs couleurs sont souvent plus vives que les nôtres ; mais leur fil n'est pas tors ; elle ne sont pas assez serrées : voilà pourquoi elles durent si peu.

On en fabrique pour la personne du Roi & de la Reine, qui sont très belles. Mais les pièces sont si petites, parce qu'elles sont faites à la main, comme nous l'avons marqué en un autre endroit, qu'il en faut plusieurs, pour faire un habit. Il y a une loi, qui défend à tout autre qu'au Roi & à la Reine, de se servir de ces étoffes. Les Princes & les Gouverneurs des Provinces, ont des ouvriers, qui n'en font que pour eux seuls.

Les livrées que les Seigneurs Européens font porter à leurs domestiques, par grandeur, & pour faire connoître qu'ils sont à leur service, ne sont point en usage chez les Négres.

Les Giaques Seigneurs des Provinces, & les Commandans des troupes, sont toujours accompagnez d'un grand nombre de leurs sujets & de personnes de distinction qui leur sont attachées ; & sur tout, d'un troupeau de cent cinquante ou de deux cens concubines ; & d'un plus grand nombre de joueurs d'instrumens, de danseurs, & de musiciens, qui remplissent l'air des louanges de leurs maîtres, & des grandes actions de leurs ancêtres. Mais ces troupes n'ont rien qui les distingue de ceux d'un autre Seigneur : chacun est vêtu comme il veut ou comme il peut.

Il n'y a que les esclaves qui sont distingués, & qui portent tous une marque qui fait connoître à qui ils appartiennent ; afin qu'on les puisse reprendre quand ils s'enfuyent, & les rendre à leur maître.

La plupart ont les narines percées, comme on les perce aux bœufs pour y mettre un anneau. Ils ont aussi des trous aux oreilles, dans lesquels ils

passent des morceaux de bois ou de corne , des os de bêtes féroces , ou des plumes , à-peu-près , comme nos sauvages de l'Amérique. Mais ce qui les rend plus difformes , c'est qu'ils s'attachent sur le front une paire de cornes de Gazelles , & souvent de bien plus longues. Voilà les ornementz les plus ordinaires des esclaves.

Les Giagues marquent les leurs , d'une maniére qui les distingue tout-à-fait de ceux des autres nations. Ils leur arrachent les deux dents du milieu de la mâchoire supérieure. Cette coutume barbare n'a pas toujours été en usage chez eux , elle n'y a pas pris naissance ; elle vient de l'Amérique. L'histoire en est trop particulière , pour ne la pas rapporter. Mon Auteur la tient de la tradition constante du pais ; & l'historien *Garzia de Vergna* , la rapporte toute au long dans son Histoire , Livre troisième , chapitre troisième. La voici.

*Tupaco-incoy-timpaqi* , Empereur du Perou s'étant mis en campagne avec une puissante armée , pour remettre dans leur devoir quelques uns de ses principaux vassaux qui s'étoient révoltez ; on en vint à une bataille. L'armée Imperiale fut taillée en pièces ; la déroute fut générale ; le Capitaine général fut tué ,

& le chef des Sacrificateurs fut égorgé cruellement : ce qui parmi ces peuples , étoit un sacrilége , & une impénérité horrible.

L'Empereur irrité de cette perte , & sur tout , de la mort cruelle de son premier Sacrificateur , rassembla une nouvelle armée , bien plus nombreuse que la première , dont il donna le commandement à son fils ainé . Ce Prince se conduisit avec tant de sagesse & de bravoure ; qu'il remporta une victoire complète sur les révoltes : il en fit un carnage prodigieux . Mais cela ne contenta pas l'Empereur : il étoit piqué de sa défaite , & du massacre du chef de ses Sacrificateurs : il résolut de châtier dans toute la sévérité de sa justice ces Rébelles , si accoutumez à la révolte . C'étoit principalement à ceux des Provinces de Français & de  
qu'il en vouloit ; comme à des esprits remuans & inquiets . Il en conféra avec son Conseil , & tous ceux qui le composoient , approuvèrent la résolution qu'il avoit prise . Ce fut premièrement , de faire passer par le fil de l'épée tous les chefs , & tous les principaux de ces peuples mutins ; & de commuer la peine de mort , que tous les autres avoient me-

rité , en une marque d'ignominie , qui les flétrit à jamais , & qui fit connoître à tout le monde , leur crime de Félonie , par la marque qu'ils en porteroient. Il leur fit donc arracher à tous , les deux dents de devant de la mâchoire supérieure. La Noblesse & les peuples , reçurent cette marque d'infamie. Mais que firent les uns & les autres ? Ils la firent porter à leurs enfans , à mesure qu'il leur en naiffoit ; & de ce qui étoit une marque du châtiment de leur rébellion , ils s'en firent une marque de distinction , & ensuite une marque d'honneur , qui servoit à les distinguer des autres sujets de ce vaste Empire.

Ce fut ainsi que cette marque d'ignominie cessa d'être regardée comme un châtiment , & qu'elle devint une marque de distinction. On poussa , dans la suite , les choses plus loin. Des zélez pour l'honneur du païs , jugèrent à propos de s'arracher encore les deux dents de la mâchoire inférieure : & cela se pratique encore aujourd'hui chez les habitans de ces Provinces.

Des marchands d'esclaves , en ayant conduit aux mines de la nouvelle Espagne , & étant retournez à Congo avec leurs Domestiques , qui s'étoient

fait un honneur de se faire arracher les dents , & de se parer de cette prétendue marque d honneur ; leurs compatriotes entrerent dans leurs vûës , & il y eut presse entr'eux , à se faire arracher ces quatre dents . Telle est l'origine de cette difformité .

Les Seigneurs Négres qui ont reçû la Foi & qui en font profession , du moins à l'extérieur , ne se font plus accompagner de ces troupeaux de concubines , comme ils faisoient avant leur Baptême ; leur cortége n'est plus que d'hommes , quoiqu'ils ne laissent pas d'avoir encore un nombre de concubines , sous le nom de *Mocamé* . C'est dans ce point , que les Prédicateurs & les Missionnaires , perdent leur tems & leurs peines . Ces Seigneurs ne manquent pas de faire distinguer leurs esclaves par des marques différentes , afin qu'on reconnoisse qu'ils sont à eux ; & c'est principalement dans les différentes manières dont leurs cheveux sont coupez ou partagez . Ce sont des femmes dont ils se servent pour cela ; elles y perdent beaucoup de tems . Ce sont les Perruquieres du pais .

Ceux de la Province de Lubolo & & des environs , se reconnoissent à de certaines petites sonailles ou gre-

lots , qu'ils portent à leurs ceintures. Ils disent qu'entre plusieurs choses dignes de leur curiosité que les Européens apportèrent dans leur pais quand ils y entrèrent , ces sonailles ou grelots , furent celles qu'ils estimèrent davantage : de sorte que les personnes d'autorité , se réservèrent pour elles seules , le droit d'en porter ; non-seulement par grandeur & par magnificence , mais encore afin que leur son avertisse de leur présence , ceux auprès de qui ils passoient , & qu'il les obligeât à leur rendre les respects qui leur étoient dûs.

La marque de distinction des Seigneurs de Congo , de Batta , & de Sogno , est le bonnet blanc , que le Roi leur donne , quand il leur confére quelques charges ou quelques dignités. C'est-là leur manteau "Ducal" , leur bâton de Maréchal.

Ceux d'Imbuilla ou de Dembi , portent sur le front , une tresse de crin d'éléphant. Les Nègres font tant de cas de cet ornement , qu'ils n'en permettent , que très-târement , l'usage à leurs concubines les plus favorites.

Ceux des environs des rivières de Coari & de Coango , ont une autre marque qui les distingue : c'est de se

imer toutes les dents, de maniere qu'elles sont aussi pointuës, que des dents de chien. On ne laisse pas d'en voir quelques uns , qui se font arracher les quatre dents du milieu des mâchoires. Ces signes, comme on le voit , ne sont point équivoques : il seroit difficile de s'y tromper.

Quant à ceux des Royaumes de Matamba & de Congo , qui ne relevent point des Portugais ; la marque qui les distingue du peuple & des personnes qui sont au-dessous d'eux , est de se faire des taillades aux bras , aux jambes , & aux cuisses. C'est par ces marques bizarres , que les amans donnent des preuves éclatantes de leur tendresse pour leurs maîtresses. Quand ils n'ont pas la force ou l'adresse de se faire ces incisions douloureuses , ils se les font faire par un autre ; & paroissent ainsi en public, tous sanglans & tous couverts de playes: car plus il y en a , plus aussi celles en l'honneur desquelles ils les ont reçus, doivent leur tenir compte de cet amour cruel , dont ils leur donnent des marques si héroïques & si sanglantes. Aussi font-ils assurer de l'affection de leurs maîtresses , qui sont trop raisonnables, pour ne pas répondre à leur passion selon l'usage établi dans le pais.

## CHAPITRE VII.

*De l'origin des Giagues , établis dans le Royaume de Matamba , & dans les Provinces voisines. De leurs Rois , & de leur élection. De la Reine Tem-Ban-Dumba de ses Conquêtes , & de ses Loix.*

Nous avons parlé dans le chapitre précédent , des Coutumes barbares & tout à-fait extraordinaires des Royaumes d'Angola , de Congo & de Matamba .

Mais la matière s'est trouvée si abondante , qu'il s'en faut beaucoup que nous l'ayons épuisée. Cela nous eût trop éloignez de notre sujet. Il faut y revenir.

Nous commencerons par les Giagues que les Italiens appellent *Giaghi* , ou *Giaki* . C'est une nation ou une secte , venuë des païs éloignez , qui s'est intruse dans ces Royaumes de Congo & de Matamba par ses courses , par sa féroceité , par les ravages , les inhumanités , les massacres & les incendies , dont elle a desolée ces païs.

Voici ce qui en est la cause. Les Con-

gois avoient reçus la Foi par les Prédictions de l'Evangile , environ vers l'an 1491. Ils paroisoient s'y être attachez d'une maniere à ne pas laisser lieu de craindre qu'ils retourlassent à leurs anciennes superstitions & à leur culte impie. Il y retournèrent pourtant, & devinrent plus méchans , qu'ils ne l'avoient été avant qu'ils eussent reçus les lumieres de la Foi. Voilà la première peine qui suivit leur ingratitudo & leur apostasie. Dieu leur en fit sentir une seconde : il les abandonna , & les livra à leurs ennemis. Ces ennemis étoiens les Giagues , peuples jusques-là inconnus dans le païs , Antropophages , voleurs , & meurtriers de profession ; sans honneur , sans humanité. Ils parurent inopinément dans le Royaume de Congo ; & comme des torrens impétueux , qui s'étoient partagez en plusieurs bandes , ils le ravagèrent par le fer & par le feu , avec une barbarie tout-à-fait extraordinaire.

C'est ainsi que l'Asie & la Gréce , l'Italie , la France , l'Espagne , & la partie Septentrionale de l'Afrique , ont été désolées par ces peuples barbares , sortis du Septentrion , par les Gots , les Visigots , les Ostrogots , les Huns , les Vandales , les Scithes , les Arabes ,

& les Turcs ; par une permission particulière de Dieu pour punir ces peuples , de leurs crimes & de leurs hérésies. Il s'est servi du même moyen pour châtier les Congois apostats ; il a suscité contre eux les Giagues. Mais avant d'entrer dans le détail des cruautés qu'ils ont exercées , il est bon de dire quelque chose de leur origine , de leur païs , de leurs Loix.

Il y a deux opinions touchant leur origine. La plus vrai-semblable , & peut-être , la plus véritable ; est , qu'ils sont sortis de quelques Provinces , qui font partie de l'Empire de *Monsemugi* , & des environs de ces sources célèbres , que le vulgaire ignorant croit être celles de ces deux fleuves renommmez , le Nil , & le Zaire. Les partisans de cette opinion , appuient leur sentiment sur les noms anciens qu'ils portoient. On les appelloit *Giakasi* , ou *Engagiaghi* ; qui dans leur langue , signifient des peuples voisins de ces deux sources. On ne juge pas à propos de leur contester , que ces peuples viennent de quelques Provinces de l'Empire de *Monsemugi* : mais il est contre le bon sens , de les faire venir des environs des sources de ces deux rivières , sur-tout , de celle du Nil ;

ue l'on connoît parfaitement , &  
ui sont très - éloignées de *Monoemugi*. On ne fait pas la même difficulté sur celles du Zaire , soit qu'on ne les connoisse pas encore assez bien , soit qu'elles soient voisines de cet Etat.

La seconde les fait sortir des côtes de Afrique qui sont sur les bords de l'Océan Atlantique , & des montagnes à qui on a donné le nom de *Sierra Liona*, ou de montagnes des Lyons ; qui sont éloignées de l'Equateur , d'environ dix degrez , du côté du Nord.

Cette opinion , est bien moins probable , que la première : car il auroit allu que ces peuples eussent traversé tous les vastes pays qui composent la Guinée , la Côte , les Royaumes de Juda , d'Ardra , & tous les autres qui sont sur l'Océan Occidental , avant l'arriver & de pénétrer dans les Royaumes de Congo & de Matamba.

Il vaut donc mieux s'en tenir à la première ; & sans les faire voisins des aux du Nil , reconnoître qu'ils sont sortis des Provinces de l'Empire de *Monoemugi* ; sans pourtant spécifier au juste , de laquelle de ces Provinces ils ont venus. Cela me paroît très-incertain , & de plus , assez peu intéressant.

Il suffit d'être assuré, que ces peuples ont été & sont encore à présent, des voleurs, des meurtriers par état, des Antropophages cruels.

On les appelloit autrefois *Aiaeeki*; & dans la suite, on les a nommez *Nstidi*, ou *Ngindi*, ou *Chiambangali*, qui sont des Synonimes dont la signification est la même.

Ces peuples sont fourbes & menteurs au dernier point; la vérité & la bonne foi, n'ont jamais été connus parmi eux. Ils sont toujours prêts à entreprendre les plus grands crimes, & à les commettre. Altérez des sang & de m eurtres, ils dévorent avec avidité les cadavres humains. Ils ont plus de férocité, que les bêtes les plus féroces. C'est, parmi eux, une marque de grandeur d'ame, d'attaquer les animaux les plus cruels, & d'être encore plus cruels qu'eux ; non-seulement à l'égard de ceux qu'ils regardent comme leurs ennemis, mais encore contre leurs propres enfans. On peut dire, pour achever leur description, que l'enfer ne vomit jamais de monstres qui en approchassent.

Le premier chef, sous la conduite duquel ils ont ravagé le vaste Etat de Congo, & s'en sont emparé d'une partie, s'appelloit *Zimbo*.

Il eut pour successeur une femme, au moins, aussi redoutable que lui, dans ses expéditions militaires; & plus attachée à son culte impie, qu'on ne peut l'imaginer. Ce fut-elle qui augmenta, ou qui fit ces nouvelles Loix si barbares & si pleines d'inhumanité qu'ils suivent encore aujourd'hui.

C'est de ces deux personnes, qui ont venus les *Cassanges*, les *Calendas* & autres Princes ou chefs des Giagues.

Ce *Zimbo*, avide d'une gloire mal-entendue, & encore plus de sang, de carnage, & de butin; se fit le chef d'une multitude de *Musimbi*, qui étoient ses sujets, ou qu'il ramassa de différens endroits. Il ne manqua pas, avant de les faire sortir de leurs tannieres, de leur faire part de ses desseins, de leur persuader les avantages qu'ils tireroient de leur exécution. Il les encouragea à le suivre, les armes à la main; en les assurant, que la victoire suivroit leurs pas; que toutes leurs entreprises seroient heureuses; & qu'il ne tiendroit qu'à eux, de se rendre formidables à toute l'Afrique, & de se faire un Empire puissant sur les débris de tous ceux qu'ils attaqueroient.

Ses propositions furent reçues avec de grands applaudissemens: tous lui

promirent de le suivre , de lui obéir , & de s'attacher inviolablement à sa fortune. Il se mit à la tête de ce peuple nombreux ; & accompagné d'une certaine femme appellée *Tem-Ban-Dumba*, ou par abréviation , *Temban-Dumba*, sa concubine ; ils parcoururent différentes Provinces : & sans rencontrer presqu'aucun obstacle , ils pénétrèrent jusqu'au centre du Royaume de Congo , qu'ils désolerent d'une si étrange maniere , qu'en peu de tems , ils en firent un désert affreux. Après des incendies , des pillages , & des meurtres affreux , la faim commençant à les presser , ils déclarerent la guerre aux bêtes féroces ; ils en firent un massacre général. Rien ne les arrêtoit , ils attaquaient les animaux les plus forts & les plus cruels : & quand ils en eurent dépeuplé le païs , ils se jettèrent sur les animaux les plus sales ; dont jusqu'alors , les gens les plus astamez , n'avoient pas osé se nourrir. Que faire ? Semblables à ces gros nuages de sauterelles qui dévorent tout ce qui se trouve sur leur passage , ils consommèrent en peu de tems , les fruits , les herbes , les plantes , les racines , les feuilles des arbres ; rien ne leur échappa. Ils s'étoient accoutumez depuis long-

tems , à vivre de chair humaine : n'en trouvant plus , ils se jettèrent sur les charognes les plus infectes. Et comme les bêtes féroces s'étoient retirées dans le plus épais des forêts , où il étoit impossible de les aller chercher ; ils y mirent le feu , & acheverent d'en dépeupler le païs , déjà entièrement désolé , dépeuplé , & désert.

Les troupes de Zimbo , s'augmentèrent , pour ainsi dire , à l'infini ; les malheureux Congois se joignoient à lui , dans l'espérance d'avoir la vie sauve , & de trouver de quoi vivre. Il voulut connoître ses forces ; & au bout de quelques mois , il fit une revûe générale de toutes ses troupes : & ayant connu que leur nombre prodigieux le mettoit en état de tout entreprendre ; il en fit plusieurs corps , dont il en destina quelques uns , pour aller ravager les Etats de l'Ethiopie , qui sont bornez par la mer Orientale. Ceux qui pénétrèrent du côté du Zaire & du Zimbise , s'unirent avec les *Mumbi* , Nation , qui jusqu'alors , n'avoit eu d'autre occupation , que d'élever des troupeaux. C'étoient des peuples grossiers , accoutumez aux plus rudes fatigues , & barbares au dernier point. Ils entrerent avec ce secours dans l'Empire de Mo-

*noemugi*, le mirent en ruine par le fer & par le feu ; & ne trouvèrent rien qui les arrêta , que la mer.

Les Portugais y avoient bâti une Forteresse considérable , appellée *Teté*.

*Zimbo* avoit donné pour chef aux *Mumbis* qui s'étoient joints à ses troupes , un certain *Quizzuva* , homme brave , mais féroce & furieux ; qui s'imaginoit que la victoire étoit à ses gages , & qu'il n'avoit qu'à entreprendre pour réussir. Il étoit si barbare , qu'après avoir dévoré les chairs de ceux qui avoient été tuez , il en avoit fait netoyer les cranes & les plus gros ossements , & en avoit fait paver une place devant sa maison , & qu'il en avoit revêtu toutes les murailles , & même son *Tombo* ; c'est-à-dire , le Temple de ses Idoles. Il fut assés teméraire , pour en venir à une bataille avec les Portugais ; il y fut défait , à platte couture , il y fut tué , avec une grande partie de ses gens. Mais *Zimbo* ayant apris la défaite d'un de ses partis , y accourut avec de nouvelles troupes , bien plus nombreuses , donna une autre bataille , ont il remporta tout l'avantage. Le Capitaine General des Portugais y fut tué ; il fit main-basse sur tout le reste. Les prisonniers n'eurent pas un meilleur sort

fort que leur Général ; il les fit mourir dans des tourmens affreux , & fit mettre toutes leurs têtes au bout des lances , afin de les faire voir par tout , comme des trophées de sa victoire. On remarque entre les autres , un Religieux de l'Ordre de S. Dominique , qui avoit suivi les troupes Chrétiennes , comme leur Chapelain ; à qui ce barbare fit souffrir les plus cruels supplices , avant de le faire mourir , parce qu'on avoit remarqué qu'il exhortoit les Chrétiens pendant le combat , & qu'ensuite il encourageoit les prisonniers à mourir dans la Foi qu'on leur persuadoit de renier pour avoir la vie sauve. Ce barbare ne se contenta pas de ces cruautés , pour se mocquer des Mystères de notre Religion , il se revêtit des ornemens Sacerdotaux , & tenant le calice sacré dans ses mains impures , il se promenoit ainsi à la tête de ses troupes.

Ce fut de cette maniere , ( Dieu le permettant pour châtier les crimes de ces peuples ,) qu'ils parcoururent , & qu'ils désolèrent une infinité de lieux , des Provinces & des Royaumes entiers. Ils arrivèrent , sans trouver de résistance , à l'Isle de Quilos , habitée par des Maures Mahométans. Ils y entrèrent

par intelligence avec un des habitans ,  
se rendirent maîtres d'une partie de  
cette Isle ; mais le malheureux qui la  
lui avoit livrée , joüit très-peu du fruit  
de sa trahison ; & il apprit bien-tôt ,  
que parmi les plus barbares , si on ai-  
me la trahison , on déteste les traî-  
tres.

Zimbo fit passer au fil de l'épée , trois  
mille de ces insulaires ; & après qu'il  
eût distribué le butin à ses troupes , &  
les corps morts , pour en faire bonne  
chère , il fit enchaîner le reste des ha-  
bitans , pour en faire des esclaves . Il fit  
ensuite un sacrifice d'hommes à ses  
Idoles & au démon , dont le traître fut  
la première victime , & la plus cruelle-  
ment immolée . Le nom & la réputation  
de Zimbo , volèrent de tous côtés ,  
après ces heureuses & cruelles conquê-  
tes . Les peuples entiers fuyoient , dès  
qu'il approchoit d'eux ; Ils abando-  
noient tout pour se sauver la vie , &  
aimoient mieux se livrer aux bêtes les  
plus féroces , que de tomber entre les  
mains de cet homme barbare & de ses  
troupes , altérées de sang & de chair  
humaine .

Il arriva ainsi , laissant partout des  
marques de désolation , à l'Isle du Mo-  
sambique . Les habitans , soutenus par

les Portugais, se préparoient à se défendre , & à vendre bien chérement leurs vies à ces brutaux ; lorsque la flotte Européenne qui venoit à leur secours , & qui étoit leur unique ressource , fut battue d'une si furieuse tempête , qu'elle fut entièrement dissipée : de maniére , que le furieux *Zimbo* , favorisé par la fortune , s'en rendit maître , la désola ; & n'en sortit que quand la faim commença à presser ses gens , parce qu'ils n'avoient plus d'hommes à tuer & à dévorer.

Il prit ensuite le chemin du Royaume de Melinde. Il étoit déjà aux frontières de cet Etat , dont les peuples effrayez ne songeoient qu'à s'enfuir dans les déserts ; lorsque leur Roi ayant fait assembler ses troupes & ses peuples , leur repréSENTA que c'étoit une chose tout-à-fait indigne de leur nom & de leur gloire , de céder ainsi à une troupe de voleurs , sans foi , & sans honneur. Il les fit souvenir de leurs victoires passées , & des avantages qu'ils avoient remportez contre des ennemis bien plus aguerris : il leur protesta , qu'il étoit résolu d'aller au-devant d'eux , de les combattre , & de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang ; que leur cause étoit bonne ;

que Dieu , qui est juste , les soutien-  
droit ; & que cette multitude confuse  
étoit assurément au terme de ses bar-  
bares exécutions , & de ses pillages.

Il scût si bien animer ses sujets , qu'ils  
lui protestèrent qu'ils vaincroient ,  
ou qu'ils mourroient tous avec lui.

La bataille se donna quelques jours  
après : elle fut d'abord douteuse , elle  
fut longue , sanglante ; mais le Roi de  
Melinde eut tout l'avantage. *Zimbo*  
fut entièrement défait ; on fit un carna-  
ge prodigieux de ses gens. On ne son-  
gea point à donner la vie à des barba-  
res , qui la méritoient si peu ; on fit  
passer au fil de l'épée , tous ceux que  
la vitesse de leurs jambes , ne put pas  
sauver du tranchant des cimetères des  
vainqueurs. On enleva des richesses  
prodigieuses , qui provenoient des pil-  
lages qu'ils avoient fait. Il n'y eut que  
le barbare *Zimbo* , qui échapa avec un  
assez petit nombre de ses gens.

Il n'étoit pas sûr pour lui de retour-  
ner vers les lieux qu'il avoit désolez.  
Outre qu'il n'y auroit trouvé aucuns  
vivres , les habitans qui étoient reve-  
nus , lui auroient fait un mauvais par-  
ti , & se seroient vangez de ses cruau-  
tés , le voyant si mal accompagné. Il  
prit donc la route des déserts , sépara-

DE L'ETHIOPIE OCCID. 101  
sa troupe en pelottons ; qui , sans s'é-  
carter beaucoup les uns des autres ,  
trouvoient ainsi plus facilement de quoi  
subsister. Il fut long-tems errant , &  
fit le tour de l'Afrique par le cap de  
Bonne Espérance : d'où remontant vers  
l'Equateur , il arriva enfin , sans avoir  
rien trouvé de fâcheux dans sa route,  
jusqu'au fleuve de *Cunéve* , qui prend  
sa source dans la Province de Scella &  
dans la haute Bemba ; & qui se perd  
dans la mer , vers le dix-septième de-  
gré de latitude Meridionale.

Ce fut dans ces endroits où il com-  
mença à jouir d'un peu plus de repos ,  
que ses gens , dont il avoit déjà con-  
siderablement diminué le nombre , com-  
mencèrent à bâtir quelques cabannes ,  
dont ils composèrent un pauvre camp  
ou bourg , qu'ils nommèrent en leur  
langue *Chilombo*. Là , il divisa son ar-  
mée en plusieurs troupes ausquelles il  
donna des chefs , se réservant pour  
lui le commandement général.

Un des chefs nommé *Dongij* s'avan-  
ça dans la Province , appellée la gran-  
de *Gangholla* , qui fait partie du Royau-  
me de Matamba , avec sa concubine  
*Mussasa*. Il en eut une fille ; à qui par  
respect pour la fameuse *Tem-ban-Dum-  
ba* , concubine de *Zimbo* , il fit por-

ter le même nom. Il s'établit avec ses gens, dans cette Province & dans les environs ; & donna son nom au pays qu'il avoit envahi, qui le porte encore aujourd'hui.

Deux autres chefs, qui s'étoient empêrez de deux autres Provinces, prirent les noms de ces Provinces, & se firent appeler *Domba*, & *Candegna*.

L'esprit remuant de Zimbo, ne lui permettant pas de goûter le repos dont il jouissoit après de si longues guerres, & des voyages si penibles ; il amassoit du monde de tous côtés, pour faire quelque grande entreprise, lorsqu'il mourut tout d'un coup, & avec lui, sa bien-aimée *Tem-ban-Dumba*. On ne sait quel fut le genre de sa mort. Mais les chefs de ses troupes ne voulant pas dépendre les uns des autres, ni reconnoître un chef, ils se séparent ; & chacun demeura à la tête du corps qu'il commandoit, en possession des pays qu'il avoit occupés jusqu'alors.

Tels furent les commencemens & les progrès des *Musimbis*, qu'on a connus depuis sous les noms de *Giagnes* ou de *Gaghas*, comme disent les Portugais.

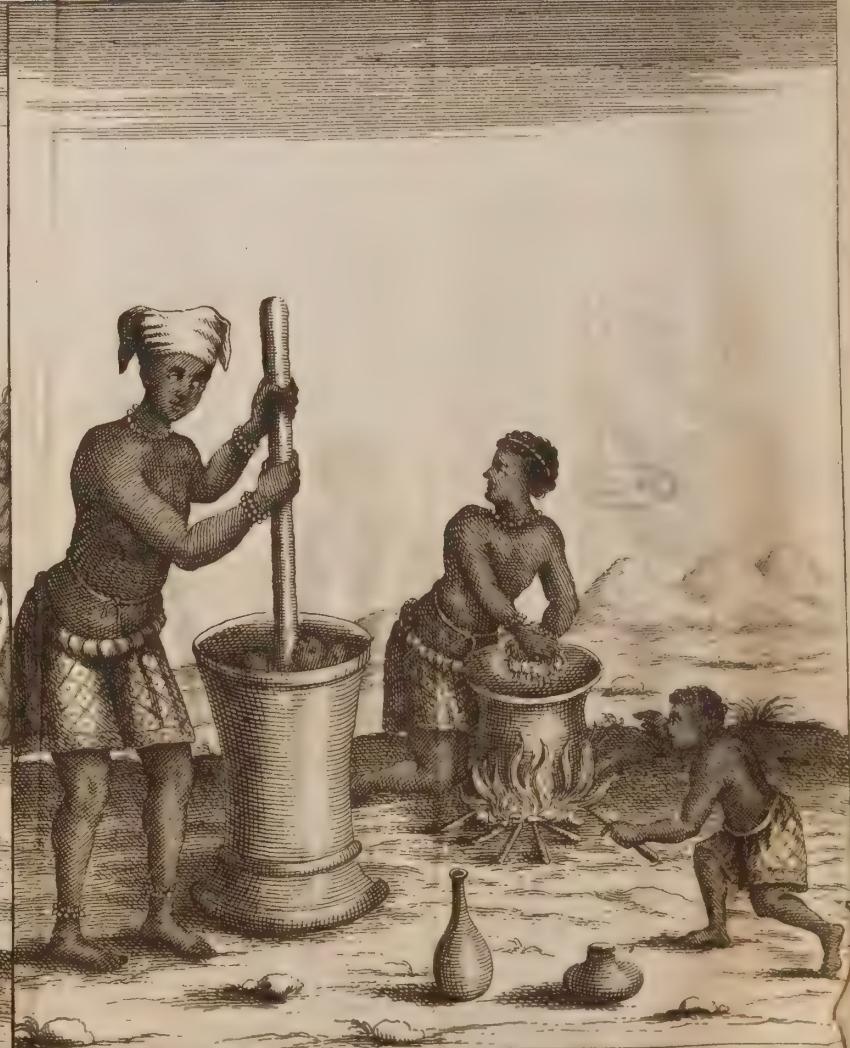
Mon Auteur ne juge pas à propos

de suivre davantage les Capitaines de Zimbo , & de décrire leurs courses & leurs avantures ; parce que cela le meneroit trop hors de son sujet , puisque son dessein n'est que de donner l'Histoire de la seconde *Tem-ban-Dumba* , qui a établi les Loix de son execrable Secte dans le Royaume de Matamba. *Lequel* est le fils de *Dongij* , Pere de la seconde *Tem-ban-Dumba* , étant mort ; sa femme *Mus-sasa* , heritiere de la valeur de son mari , aussi-bien que de sa ferocité & de son ambition , continua avec sa fille , les entreprises qu'il avoit commencées. Elle étoit habile dans l'art de la guerre , du moins dans la maniere du païs ; mais cruelle , & sanguinaire. Elle éleva sa fille dans ces principes. Elle se mettoient toutes deux , vêtues & armées comme des hommes , à la tête de leurs troupes ; elles affrontoient les plus grands perils : toujours les premières dans la mêlée , toujours les dernières à s'en retirer. Les inclinations guerrières que la mere remarqua dans sa fille , sa hardiesse , sa fermeté , son courage , sa sagesse même & sa prudence , dans un âge encore si tendre , qu'une autre qu'elle , auroit eu besoin d'être excitée & d'être

conduite ; firent que la mere crut la devoir mettre à la tête d'une partie de ses troupes , pendant qu'elle-même avec le reste , feroit d'autres entreprises. Mais la jeune *Tom-Ban-Dumba* méprisa bien-tôt sa mere. Fiere de se voir à la tête des troupes , & de quelques avantages qu'elle avoit remportez ; elle ne voulut plus lui obéir , ni suivre ses conseils. Sans rien perdre de sa valeur , elle s'abandonna aux plaisirs de l'amour ; elle eut des amans en nombre : dès qu'elle commençoit à se lasser de quelqu'un , elle le faisoit mourir. Sa mere l'ayant reprise de ses excès , elle se revolta ouvertement contre elle , & lui déclara la guerre.

Ses exploits & sa hardiesse , la firent craindre de ses gens , au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. Elle en étoit obéie ponctuellement : ils la regardoient comme une femme qui surpassoit en valeur & en conduite les chefs les plus braves qui les avoient commandez. Sa reputation vola de tous côtés ; & comme elle se vit absolument la maîtresse de tous les peuples qui la suivoient , ou qu'elle avoit subjugez ; elle resolut de renouveller & de faire observer ces Loix barbares que ses ancêtres avoient établies , se persuadant ,

RPJCE



Officier Giague, allant à la guerre avec son esclave. Manière de faire l'onguent appellé Mangia Samba.

que ce seroit un moyen infaillible pour se rendre infiniment recommandable; d'autant plus que la dureté de ces Loix éroit plus directement opposée aux sentimens que la nature inspire. Et afin que ceux qui ne les observeroient pas, n'eussent point d'excuses pour colorer leur désobéissance; elle résolut de s'y soumettre elle-même, & de commencer par ce qu'il y avoit de plus rude & de plus difficile.

Ayant donc assemblé le plus grand nombre qu'il lui fut possible de ses sujets, elle voulut, avant de publier ses nouvelles Loix ou leur renouvellement; elle voulut, dis-je, leur donner un exemple, qui mériteroit plûtôt d'être écrit avec la pointe d'un poignard sur son cœur barbare, que sur le papier, avec une plume & de l'encre.

Elle avoit un fils qui retoit encore. Cette mégère se le fit apporter, & au lieu de le caresser comme une tendre mère, & de le serrer sur son sein, elle le prit avec fureur en présence de tout le peuple, & le jeta dans un mortier, où elle le fit piler. Elle le pila, dis-je, elle-même sans être touchée des cris de cet innocent; & après qu'elle l'eût réduit en pâte, elle le mit sur le feu, dans une marmite, avec

des poudres, des racines, des feüilles, & de l'huile ; & à force d'attiser & de souffler le feu, elle en fit un onguent dont elle assura ses gens, qu'après avoir été ointe, elle seroit invulnérable ; que son courage augmenteroit à l'infini ; qu'elle deviendroit la terreur du monde, qu'elle subjugueroit toute la terre. C'est cet onguent, qu'on conserve, encore à présent, dans des vases comme une chose sainte & precieuse, qu'ils appellent *Magia Samba*, & qu'ils croient être le même, que celui que cette marâtre fit en cette occasion.

Cet exemple abominable fut suivi de ses sujets. On ne peut dire le nombre des petites créatures qui furent pilées & cuites, pour en faire de l'onguent.

On estimoit sur tout celui qui étoit fait des corps des enfans des chefs.

Elle ordonna ensuite, & en fit une Loi, qui est encore observée aujourd'hui parmi les Giagues, qu'on se frotteroit de cet onguent avant de rien entreprendre de considerable ; pour en donner l'exemple, elle s'en fit frotter tout le corps en présence du peuple, après quoi, ayant pris des habits d'homme, & armé d'une hache d'armes ; elle se mit à la tête de son armée, & entra comme une furie dans le païs de ses

voisins, où elle mit tout à feu & à sang. Elle n'épargna pas même les forêts ; elle y fit mettre le feu : de sorte qu'il sembloit qu'elle en vouloit à toutes les créatures qui étoient sur la terre.

Il faut , disoit-elle à ses gens , r'animer le nom fameux de *Zimbo* : il a effrayé toutes les Nations ; marchons sur ses traces : la fortune & la gloire nous conduiront. Qui pourra s'oposer à nos progrès ? L'épouvrante nous précédentra , elle abbattra le courage des peuples que nous attaquerons : nous étendrons l'Empire des *Musimbis* , par toute la terre. Il importe peu que nous soyons nûs , pourvû que nous ayons du courage , & que nous observions comme une Loi inviolable de ne donner jamais de quartier à nos ennemis , de les traiter avec la dernière cruauté , il ne faut pas qu'aucun d'eux puisse se vanter d'avoir reçû de nous , la moindre marque de douceur. C'est ainsi que nous suivrons les traces glorieuses de nos ancêtres , & que nous remporterons autant de victoires , que nous livrerons de combats. Pouvons-nous craindre de manquer de vivres , pendant qu'il y aura des vivans sur la terre ? Leur sang sera notre boisson , & leur chair , notre nourriture. Nous

les sacrifierons tous à ce génie supérieur qui nous protége, & aux mânes de nos ancêtres.

Je suis votre Reine ; je marcherai à votre tête. Je ne prétends que de vous rendre fameux par nos conquêtes , & d'acquérir pour moi , la qualité de Reine redoutable. Ne craignez pas , que la faiblesse de mon sexe , me fasse rien faire d'indigne de mon sang , de mon courage , & de la gloire de ma Nation. Vous voyez que c'est pour ces raisons , que je n'ai pas pardonné à l'unique fruit que j'avois mis au monde. Jugez après cela si je pardonnerai à nos ennemis.

Cette harangue fut reçue avec de grands applaudissements. Tous lui jurerent une obéissance aveugle ; & lui promirent d'executer & de faire , au péril même de leurs vies , tout ce qu'elle ordonneroit.

Elle fit donc des Loix , ausquelles elle donna le nom de *Quixilles* ; qu'elle distingua en Loix domestiques , sacerdotales , & suprêmes.

Quoiqu'elles soient toutes remplies de superstitions ridicules & cruelles , on ne laisse pas de les observer religieusement ; parce qu'elle assura ses gens , qu'elles avoient été de tout tems

en usage chez leurs ancêtres. Par exemple, elle leur défendit de manger du cochon, de l'éléphant, & du serpent. C'étoit beaucoup exiger de gens toujours affamez, & accoutumez à se jeuer sur tout ce qui se presentoit à leurs yeux. Ils s'y soumirent pourtant : la perte de la vie étoit attachée à la moindre désobéissance.

Elle leur prescrivit encore certaines cérémonies superstitieuses qu'il falloit observer avant d'entreprendre des voyages, des expéditions militaires, avant de boire, de manger, de se coucher, & pour toutes les autres fonctions de la vie.

Les Loix sacerdotales furent d'abord en assez petit nombre ; mais les Ministres, fourbes & méchans au souverain degré, trouverent bien-tôt le moyen de les augmenter en nombre, & en superstitions des plus extravagantes. Ils y trouvoient leur compte. Nous en avons rapportez une partie dans le Livre précédent, où les lecteurs les verront.

Quant aux suprêmes, elles furent particulièrement l'ouvrage de la cruelle *Tem-Ban-Dumba*, & des plus zélez sectateurs de sa Secte impie ; & elle furent observées avec une exactitude qu'on ne peut assez admirer.

C'est en effet une chose étonnante,

fro . . . RELATION

que ces peuples , si jaloux en apparence de leur prétendue liberté , se font volontairement laisser imposer un joug si pesant & si dur.

Ces *Quixilles* , ont plusieurs subdivisions , toutes remplies d'ordures , de cruautes , & de tant de choses deshonnêtes , que le papier en rougirroit , si on l'en chargeoit.

La premiere défend d'élever des enfans mâles dans le *Chilombo* , ou camp ; ou dans les enceintes des villages habitez par les Giagues. Peut-on s'imaginer rien de plus cruel. Cette Loi ordonoit , que les femmes enceintes sortiroient du *Chilombo* , avant de se délivrer ; & que celles qui n'auroient pas eu le tems de sortir de ces lieux pour accoucher , seroient obligées d'égorguer leur fruit , ou de le jettter à la riviere , ou de l'exposer dans les bois , pour qu'il devint la pâture des bêtes sauvages. Cette cruelle mégère alla , dans la suite , encore plus loin : elle contraint ces pauvres mères , à dévorer leurs propres enfans , ou à devenir elles-mêmes , ou à être elles-mêmes livrées au boucher , égorgées , ou dévorées.

Les enfans nez dans le *Chilombo* , & préservez de la mort , par l'adresse ,

& la tendresse de leurs meres , étoient déclarez infâmes , & privez de l'herita-ge de leurs pere & mere , & des autres droits & avantages de la Nation.

Cette Loi cruelle a été observée par les Giagues , avec tant d'exactitude , pen-dant plus de cent ans , que mon Auteur assure , qu'ayant converti à la Foi plu-sieurs femmes Giagues , une lui avoit confessée , d'avoir exposé cinq de ses enfans à la merci des bêtes , une au-tre sept , une autre dix , ce qu'elles ne pouvoient dire , sans répandre des tor-rens de larmes : tant ce récit renouvel-loit en elles les sentimens d'horreur qu'elles avoient euës , quand elles avoient commis ces meurtres ; quoiqu'elles n'eussent pas encore la con-noissance de Dieu.

Il est vrai , continuë mon Auteur , que depuis environ trente ans , cette cruauté est beaucoup diminuée dans les quartiers du Royaume d'Angolle , où l'on souffre encore des Giagues . Les femmes de cette secte n'étant point constraintes à ces cruautés par les chefs de cette Secte , qui n'ont point d'auto-rité dans les lieux du Domaine des Portugais , laissent vivre leurs enfans dans quel'que lieu qu'elles les mettent au monde. On en est redévable à la

sagesse de Dom Salvator desa de Benavida, Gouverneur d'Angolle pour sa Majesté Portugaise. Ce sage & vail-lant Capitaine ayant repris la ville de Loanda en 1643. sur les Hollandois, qui l'avoient possedez pendant sept ans, envoya des Ambassadeurs à la Reine Zingha, & aux Giagues *Cassange*, *Calonga*, & *Calombé*, pour les inviter à vivre en paix avec les sujets du Roi son maître. Il les exhorta en même tems à corriger ces Loix inhumaines, touchant les enfans nouveaux nez, & à recevoir favorablement les Predicateurs de l'Evangile qu'il leur envoyeroit. Il eut soin de charger ses Ambassadeurs, de quantité de presens, comme des moyens très-efficaces pour gagner les cœurs de ces barbares, & les porter à ce qu'il vouloit d'eux.

La Reine Zingha avoit déjà été baptisée, mais elle étoit retournée à ses superstitions. Son apostasie l'avoit rendue encore plus ennemie des Portugais, qu'elle ne l'avoit été avant sa conversion. Elle reçût avec mépris les Ambassadeurs Portugais, & les presens qu'ils lui apportoient, & quoiqu'elle eut beaucoup plus de passion pour les choses d'Europe que le Gouverneur Général lui envoyoit, que pour la protec-

tion & l'alliance qu'on lui offroit , elle traita avec beaucoup de hauteur les Ambassadeurs , les écouta & les congedia d'une maniere méprisante ; & demeura plus obstinée que jamais, dans l'observation de ses Loix impures.

Le *Giaga Cassangé*, & les deux autres en userent beaucoup mieux ; ils reçurent avec honneur les Ambassadeurs , ils remercierent leur Général de ses presens ; ils lui envoyèrent en échange un bon nombre d'esclaves ; & ils firent comprendre aux Ambassadeurs , qu'il ne leur étoit pas possible d'abolir des Loix , qui étoient comme le fondement de leurs Etats ; mais que pour répondre aux honnêtetez du Général , ils fermeroient les yeux sur l'inobservation de celles qui regardoient les enfans. Ils ont tenu leur parole , & depuis ce tems-là , on ne voit plus ces funestes exécutions , ni des enfans , ni des meres qui les conservoient ; de sorte que , de jour en jour , on voit ces Loix impies & cruelles s'évanouïr parmi ceux de cette Secte.

Cette digression m'a éloignée de mon sujet. J'y reviens.

*Tem-ban-Dumba* s'aperçut à la fin , que cette Loi ciuelle portoit un pré-

judice considerable à sa secte ; & qu'à force de faire mourir des enfans mâles , tout son peuple se détruirroit : elle résolut d'y apporter quelque adoucissement , qui pût conserver l'espece des hommes. Elle ordonna donc , que les enfans mâles , pris à la guerre , auroient la vie , si on les trouvoit bienfaits , robustes , & à devenir des hommes de service : elle changea la peine de mort en celle de servitude ; de sorte qu'on n'envoya plus à la boucherie , que ceux qui ne promettoient pas beaucoup. On fit éllever les autres , & dans la suite , elle permit aux femmes de les prendre pour maris ou pour galands ; & en ces cas de leur donner la liberté ; les legitimer , & de les faire entrer dans les droits d'hérédité , & dans les autres avantages de la Nation.

Mais comme il ne lui étoit pas possible de mettre des bornes aux appetits désordonnez des femmes , ni de les empêcher de se décharger de leur fruit , quand le moment étoit venu ; elle tint toujours la main à l'observation de la Loi qu'elle avoit faite , que sous peine de la vie , les femmes enceintes eussent à sortir du *Chilombo* avant d'accoucher ; & que si elles mettoient au monde des enfans mâles , elles les tuaient.

sent sans délai & sans misericorde.

Elle voulut encore qu'en cas que quelques-uns de ces enfans restassent en vie, on observât avec soin quand les dents leur sortiroient ; que si les dents de la mâchoire supérieure sortoient avant qu'il en parût à la mâchoire inférieure , ils fussent égorgez sans remission ; parce qu'elle prétendoit sçavoir par une connoissance supérieure, que ces sortes d'enfans seroient la ruine de la Nation Giague , quand ils seroient devenus hommes.

Elle ordonna la même chose , & pour la même raison , à l'égard des enfans gémiaux.

Les femmes qui accouchoient dans le *Chilombo* , étoient condamnées à la mort ; il n'y avoit personne dans toute la Nation , qui eut assez d'autorité, pour les en délivrer ; & l'enfant mis dans un mortier , pilé , & cuit avec les poudres convenables pour servir à la composition de l'onguent *Magija Samba* , dont nous avons parlé. On supposoit , qu'un accouchement arrivé dans le *Chilombo* , l'avoit profané , & qu'il falloit beaucoup de cérémonies, pour lui rendre sa première sainteté. C'est ainsi que le Diable est le singe des œuvres de Dieu , & qu'il persuade à

ces peuples , les plus impurs & les plus souilliez par une infinité d'actions abominables , qu'il y a parmi eux quelque chose de saint.

La Legislatrice vit bien que la tendresse des meres pour leurs fruits , l'emporteroit à la fin sur la dureté de cette Loi ; & que s'en trouvant un nombre qui ne pourroient pas se résoudre à devenir elles-mêmes les meurtrieres de leurs enfans ; les peres pourroient entrer dans les sentimens de leurs femmes , se révolter contre-elle , & contre une boucherie si cruelle de tant d'innocens , & lui faire porter la peine de ces meurtres abominables. Elle crut , que pour détourner cet orage , il falloit nommer des gens , qui fussent les surveillans & les Ministres de cette cruauté. Elle en établit un nombre , ausquels elle commanda de veiller exactement sur les femmes enceintes , & de les contraindre à égorger leurs enfans ; mais elle leur ordonna , quand ils y verroient trop de répugnance du côté des meres , de se contenter qu'elles substituaissent des enfans étrangers ou esclaves à la place des leurs , & de les faire sacrifier ; mais à l'égard de ceux à qui on auroit laissé la vie , elle défendit qu'on les introduisit dans le Chi-

*lombo*, jusqu'à ce qu'on eût vu que les dents leur fussent poussées d'une manière à ne rien craindre d'eux pour les suites; & qu'alors, les gens destinez à cette fonction, allassent recevoir l'enfant hors de l'enceinte du *Chilombo*, & l'y introduissoient, après l'avoir oint de l'onguent *Magija Samba*; pour le consacrer, par cette onction, aux Idoles protecteurs de la Nation.

Comme l'onguent qu'elle avoit fait ne pouvoit pas toujours durer, ni suffire à tant d'onctions; elle ordonna que dans ce cas, on en fit de nouveau, & qu'on se servît pour ce'a, des enfans pris à la guerre, & de ceux des principaux membres de l'Etat, qui les offriroient volontairement, afin que cet onguent merveilleux ne manquât jamais. On le devoit conserver dans les vases où le premier avoit été mis; dans lesquels il en devoit toujours rester un peu du premier, comme étant un baume très-efficace, & absolument nécessaire pour donner de la force au corps, de la vigueur à l'esprit, du courage, & sur-tout, de la dureté & de la cruauté, qui sont les caractères de la Nation Giague.

Mon Auteur a vu plus d'une fois la

cérémonie de l'introduction des enfans dans le *Chilombo*. Voici comme il l'a décrit.

Le Seigneur du *Chilombo*, est ordinairement le chef de l'armée ; c'est à lui , en ces deux qualités , à qui on s'adresse pour obtenir cette grace , pour les enfans à qui les dents de la mâchoire inferieure ont poussées , avant de s'être fait voir à la supérieure.

Cette cérémonie ne se fait , pour l'ordinaire , que quand il y a un nombre d'enfans à recevoir. Les peres & meres n'obtiennent cette grace qu'après bien des demandes réitérées , & avoir disposé le chef du *Chilombo* par des présens , à la leur accorder. Jusqu'à cet heureux moment , on regarde ces enfans comme abominables , & comme maudits par la Loi & par la Legislatrice. Cette introduction est pour eux une espece de benediction , qui les sanctifie.

Le chef du *Chilombo* s'étant enfin laissé vaincre aux prieres & aux présens des parens , marque le jour de la cérémonie. C'est un jour de fête pour toute la Nation. Tout le peuple s'y trouve armé comme dans un jour de bataille , & paré comme dans une fête solemnelle.

On porte sur la place , avec pompe , les coffres & les paniers qui renferment les ossemens des principaux de la Nation. Ceux des Seigneurs du *Chilombo* , ont la place & le pas d'honneur : ils viennent les derniers , & sont placez au milieu sur de petites mottes de terre , couvertes de verdure : on y établit des gardes tout au tour , avec plusieurs chœurs de danseurs , de joueurs d'instrumens , & de musiciens.

Le chef du *Chilombo* paroît ensuite , accompagné de sa femme , & de celle de ses concubines qu'il aime le plus , qu'on appelle la *Tem-banza* ; c'est-à-dire la maîtresse de la maison. Ils sont escortez de toute leur musique , & de tous leurs courtisans , parens & domestiques.

Ils commencent par s'oindre , avec le precieux *Magija Samba* ; après quoi ils s'asseyent à terre , le Seigneur à la droite , & la Dame à la gauche des coffres où sont renfermez les ossemens.

Aussi-tôt toutes les troupes divisées en plusieurs corps , entrent en lice , & commencent une bataille feinte , où chacun à l'envie fait voir son adresse & sa force.

La bataille finit , quand le Seigneur

du *Chilombo* en fait le signal : & aussitôt, tous ces gens armés, se mettent à danser de toutes leurs forces, tant, & si long-tems, qu'ils peuvent se soutenir sur leurs pieds.

Cependant les mères & les enfans, sont cachez dans des buissons que l'on a fait pour cette cérémonie. Les femmes y laissent leurs enfans ; & sortent en dansant & en chantant ; & viennent au-devant de ceux qui s'en croyent les peres : ils dansent ensemble, & elles leur montrent l'endroit où leurs enfans sont cachez. Ceux-ci y courrent, l'arc tendu, comme s'il s'agissoit d'enlever un butin ; & ayant découvert les enfans, ils les touchent légèrement de la pointe de leurs fléches, comme pour faire croire, que ce sont des enfans pris à la guerre, & non pas élevés contre les défenses de la Loi : & aussitôt on les oint avec un pied de poule, trempé dans le *Magija Samba*, à la poitrine, aux épaules, & au bras droit. Cette onction les purifie : leurs mères les emportent la nuit suivante dans le *Chilombo*; bien entendu qu'elles observeront les cérémonies & les règles qui leur sont prescrites par le chef du *Chilombo*; à qui cette cérémonie est d'un profit d'autant plus considérable

siderable , qu'il n'y a point de mere qui ne se dépoüille avec plaisir de tout ce qu'elle a au monde , pour conserver la vie à son enfant , lui procurer l'honneur d'être aggrégué au corps des Giagues , & s'épargner à elle-même le châtiment que sa désobéissance lui pourroit mériter .

Nous avons déjà remarqué , que les enfans nez gemeaux , sont égorgéz irremissiblement ; comme devant être , si on les laissoit vivre , les destructeurs de la Nation .

Quant à ceux qui naissent difformes & contrefaits ; outre qu'on les regarde avec horreur , ils ne peuvent jamais esperer d'être admis dans le *Chilombo* .

Ceux dont les meres sont si pauvres qu'elles ne peuvent pas acheter cette faveur , ils sont massacrez par qui que ce soit qui les trouve . Les personnes d'une condition relevée , qui sont en état de faire les dépenses nécessaires , pour obtenir qu'on ne les égorge pas , n'obtiennent cette grace , qu'à condition qu'on leur coupgra la partie difforme : ce qui ne se peut faire , sans que ces enfans ne soient exposez au danger évident de perdre la vie . Les *Singhilli* & les autres Ministres , reti-

rent des profits considerables des uns & des autres. Ils se nourrissent de la chair des premiers , & tirent des parens des autres , tout ce qu'ils ont de biens , pour leur sauver la vie.

On dit qu'une des principales raisons , qui portèrent la Legislatrice à permettre à ses sujets de manger de la chair humaine , fut afin de les accoutumer à n'avoir horreur ni dégoût de quoique ce soit ; précaution qui lui paroiffoit d'autant plus nécessaire , que ses gens devant être sans cesse dans des courses sur tous leurs voisins , ils n'avoient pas le tems de pourvoir à leur subsistance par la culture de la terre ; & qu'ils auroient toujours été exposéz aux horreurs de la faim , s'ils n'avoient pas mangé leurs ennemis.

Aussi le but principal qu'ils se proposent dans leurs courses , est de tuer des hommes , & de faire des esclaves. Ils conservent les mieux faits & les plus vigoureux , & mangent les plus délicats.

La chair des femmes , leur est absolument deffendue. La Legislatrice , soit par honneur pour son sexe , soit pour d'autres raisons , les a réservées pour les sacrifices que l'on fait aux défuntz ; dans la folle imagination , qu'elles les

vont servir en l'autre monde , & que les morts s'en servent , comme ils s'en servoient quand ils vivoient.

Cette esperance de devenir la femme ou la concubine d'un mort de condition , engage les jeunes personnes belles & bienfaites , que l'on destine à être sacrifiées , à courir à la mort avec joye , & à en hâter le moment.

Mais cette deffense de manger la chair des femmes , n'a fait que réveiller l'appetit de ces antropophages ; qui malgré les peines où ils s'exposent , ne les empêche pas de s'en gorger , quand ils en trouvent l'occasion. Mais en ce pais , comme en bien d'autres , les gens d'autorité , & ceux qui sont riches , n'ont rien à craindre : les Loix sont pour eux de foibles toiles d'araignées , qui arrêtent les mouches , & que les oiseaux emportent. Le *Giaga Cassange* , homme riche & puissant , n'avoit point de mets qui lui flattât davantage le palais , que la chair des femmes , & sur tout des jeunes ; & il en faisoit tuer tous les jours , dont il se nourrissoit , & régaloit ses amis.

Ce Seigneur s'accordoit à lui-même ce qui étoit deffendu à tous les autres , même aux chefs & Officiers principaux ; je veux dire , de conduire avec

eux des femmes & des concubines à la guerre. En effet rien n'est plus capable d'amolir le courage des soldats, que ces sortes de compagnies. Il ne laisseoit pas d'en avoir avec lui, des troupeaux de deux ou trois cens, ou pour satisfaire à ses désirs, ou pour fournir à sa table. Son mauvais exemple commençoit à être suivi; & l'on ne voyoit, dès le tems de mon Auteur, que trop de femmes, dans les troupes des Giagues.

Cet abus s'étoit si fortement établi, qu'on ne gardoit plus de mesures sur cet article. Mais il fut ordonné, que si on découvroit que quelques-unes de ces femmes fût attaquée de leur mal ordinaire, on en donnât aussi-tôt avis au Général, comme d'un mauvais présage, qui l'obligeoit de suspendre la marche de l'armée: & quand on se fût trouvé en présence des ennemis, & dans la certitude d'un avantage considérable, il falloit demeurer les bras croisez, & attendre que le mauvais présage fût passé.

Il étoit étroitement défendu à ces sortes de femmes, de se mêler d'aucune chose, de paroître en public, de toucher les armes, de préparer les viandes, pour d'autres, que pour elles seu-

les ; en un mot , on les devoit regarder comme souillées , & comme capables de souiller aussi tout ce qui approcheroit d'elles.

La Legislatrice ordonna , que les jeunes filles à qui cela arriveroit pour la premiere fois , eussent à en donner avis , afin que tout le monde donnât des marques de la joye qu'on ressentoit de ce que , par cette marque d'une complexion forte & vigoureuse , elles donnoient lieu d'esperer qu'elles seroient propres à augmenter le nombre des Giagues. Elles étoient pourtant obligées de se retirer pour lors du *Chilombo* ; mais elles s'y faisoient voir avec ce qu'elles avoient d'ornemens , & comme dans un jour de fête.

Au contraire , celles qui , étant arrivées à un certain âge , ne donnoient point ces marques d'une fécondité future , étoient mises à mort comme inutiles au monde , & indignes d'une vie qu'elles n'étoient pas capables de donner à d'autres. On prétendoit recompenser par leur mort , la perte qu'elles causoient à l'Etat auquel elles ne devoient pas donner de sujets.

Mon Auteur emporté par la ferveur de son zèle , a entrepris bien des fois d'empêcher l'abus reçû chez ceux de

ces peuples qui ont été baptisez , de repudier les femmes qui sont stériles , & d'en prendre d'autres , dont ils ont plus d'esperance d'avoir des enfans . Quoique fassent les Missionnaires , tout ce qu'ils peuvent gagner , c'est qu'ils cachent un peu plus qu'ils ne faisoient leurs actions déshonnêtes ; sans pourtant cesser de les commettre dans le secret . Et c'est ce qui sera toujours un obstacle presque invincib'e à l'entiere conversion de ces peuples , qui écoutent toujours plus volontiers la voix des Ministres de leurs Idoles , que celle des Prédicateurs de l'Evangile .

Ces Ministres fourbes & interressez , sçavent si bien prendre leur tems , que dès qu'il arrive quelque chose de fâcheux à ces nouveaux & imparfaits Chrétiens ; ils leur persuadent , que ces malheurs ne leur font arrivez , que parce qu'ils ont negligez de pratiquer quelque cérémonie de leur ancienne Religion , & qu'ils se sont arrêtez à suivre les conseils des Chrétiens . Il n'en faut pas davantage pour les faire retomber , & les faire apostasier ; & c'est toujours à recommencer avec eux . Ces malheureux Ministres , détruisent plus en un quart d'heure , que les Missionnaires ne peuvent édifier en plusieurs

mois d'un travail assidu & penible, & souvent très-dangereux pour leur vie. En voici un exemple.

Mon Auteur & quelques-uns de ses confreres, s'étant trouvez au mariage d'une fille d'un des principaux Officiers de l'armée du *Giaga Cassangé*, agirent avec tant de force & de prudence, qu'ils empêcherent certaines cérémonies obscènes, usitées dans ces occasions. Il arriva que la jeune mariée mourut au bout de quinze jours. Les Ministres des Idoles ne manquerent pas, selon leur coutume, d'attribuer cette mort, au défaut de ces obscénités, qui avoit irrité les Dieux contre elle ; & dire que, selon toutes les apparences, leur vengeance s'étendroit sur toute la famille, & peut-être, sur toute la Nation. Cela causa une émeute générale ; & sans un secours particulier du Ciel, & la protection d'un Prince, qui se déclara pour ces bons Religieux, ils alloient être lapidez & devorez.

Depuis quelque tems les Officiers Généraux se dispensent d'aller en personne à l'armée, ils y envoyent quelqu'un à leur place ; tantôt sous prétexte de maladie, & tantôt parce que l'entreprise qu'on veut faire, n'est pas

d'une assez grande consequence , pour qu'elle merite qu'ils quittent leurs maisons. Par ce moyen , ils ne sont pas obligez de s'exposer à la rigueur de la Loi , qui defend de mener des femmes à la guerre. Mais quand les entreprises sont assez considerables , pour exiger leur presence; & quand d'ailleurs il leur est impossible de se passer de femmes , ils ne conduisent avec eux , que celles dont la perte leur est peu importante , & qui sont d'un ordre inferieur: ils laissent la principale à la maison , dont ils lui remettent toute l'administration. Ils ne manquent pas de lui jurer avant de partir , qu'ils lui conserveront toujours la meilleure part dans leur cœur ; & elles reciproquement leur font un serment solennel , qu'elles leur seront fidèles. Il s'agit de sçavoir au retour si elle l'a été: la chose est difficile à croire ; car les femmes de ce pais , sont sujettes à de grandes tentations. Le moyen qu'ils employent pour s'en assurer , est de leur presenter le cœur & la cervelle de quelque chef des ennemis qu'ils ont tuez de leurs propres mains , dans la bataille. Si la femme prend sans difficulté ce qu'on lui presente , qu'elle le mange , ou qu'elle se mette en état

d'en goûter, on juge qu'elle a été fidèle , & qu'elle aime véritablement & uniquement son mari , puisqu'elle hait les ennemis de son époux, jusqu'à manger leur chair : si au contraire elle montre de la répugnance pour en manger , on infere déla qu'elle ne l'a pas aimé , qu'elle ne lui a pas gardée la fidélité conjugale ; & comme telle elle passe pour convaincuë , & elle est condamnée à la mort.

Mon Auteur s'est trouvé présent une fois , à une querelle qui s'éleva entre plusieurs Giagues qui revenoient de l'armée. Un d'eux ayant voulu faire manger à sa femme , de la chair des ennemis, cette femme encore fort jeune , eut horreur du morceau qu'on lui presenta , qui étoit déjà presque tout corrompu. Son mari la jugea infidelle , & voulut la tuer. Les parens de la femme s'y opposerent , & remontrèrent au mari , que la chair qu'il vouloit faire manger à sa femme , n'étoit plus en état d'être mangée ; & que par cette raison , son soupçon étoit mal fondé. Le mari s'obstina ; & ils en alloient venir aux mains , lorsque mon Auteur se jeta au milieu d'eux , pour empêcher le désordre qui alloit arriver : il les arrêta , comme ils avoient déjà les

haches levées ; il s'informa des sujets du differend ; & ils lui dirent ce que je viens de rapporter.

C'est encore une Loi chez tous ces barbares , de ne pas toucher aux viandes accommodées par une femme immonde ; & cette répugnance s'est étendue jusqu'aux Européens qui demeurent parmi eux.

La plus brutale & la plus obscène des *Quixilles* que la Legislatrice publia , & dont elle voulut que ses Officiers ne pussent jamais se dispenser , fut qu'avant de partir pour quelque expedition ou pour aller offrir quelque sacrifice , ils prissent par la main celle de leurs femmes qui leur est la plus chere ; & que l'ayant conduite au milieu d'un grand cercle de gens assembléz dans une place publique , ils fissent avec elle , & sans honte , comme les bêtes , l'action pour laquelle on cherche les lieux les plus secrets..

*Tem-ban-Dumba* persuada ses sujets , que le moyen infaillible de remporter la victoire sur tous les ennemis ; c'est à-dire sur tous leurs voisins , ( car il suffissoit d'être proches d'eux , pour le devenir , ) étoit d'être toujours bien-fournis de l'onguent *Magija Samba* , de ne rien entreprendre , qu'après s'en

être frotté : elle eut soin de leur en enseigner la composition , & les cérémonies qui en devoient accompagner la Manipulation.

Les Giagues sont tellement persuadéz de la nécessité & de l'utilité de cet onguent , qu'ils en portent toujours sur eux ; & que de crainte d'en manquer quand ils s'éloignent de leur *Chilombo* pour faire quelque expedition , ils portent avec eux des mortiers , des pilons , & les autres choses nécessaires ; & quand ils n'ont point de leurs propres enfans pour en faire la pâte , ils en prennent d'autres , & à leur défaut , de jeunes gens qui soient encore vierges : car cette condition est absolument nécessaire , pour que l'onguent ait toute la vertu qu'ils en esperent.

Les *Singhili* , sont chez les Giagues , les Ministres de leur Secte , leurs Médecins , leurs Enchanteurs , ou pour mieux dire , leurs charlatans . C'est une profession très - lucrative ; ils ont des recettes pour toutes sortes de maux . Ils les enseignent à ceux qui les payent bien . Ils en vendent , pour n'être jamais blessez , pour n'être point empoisonnez , pour n'être point tuez . Ces malheureux , seduits par les promesses trompeuses de ces charlatans ,

vont au combat , comme des désespérez. Mais comme ils s'y livrent sans ordre & sans prudence , & emportez par leur fureur , & par la confiance qu'ils ont dans leur onguent & dans ces recettes , il arrive presque toujouors qu'il en reste des milliers sur le carreau.

Les charlatans ont leur excuse toujouirs prête ; quand on leur en fait des reproches : c'est disent-ils , que ceux qui sont morts , n'ont pas eu l'attention nécessaire à bien faire ce qu'ils leur avoient enseignez. La chose étoit infaillible par elle-même , ils l'ont renduë inutile par leur négligence; le dommage est tombé sur eux , ils l'ont merité. Voyez , disent-ils , tels & tels , ils sont sortis du combat , sans une seule égratignure , ils ont tué bien des ennemis , ils ont fait des Esclaves , ils sont revenus chargez de butin ; pour-quoi cela ? parce qu'ils ont executé avec exactitude , ce que nous leur avions prescrit. Ces raisons les excusent , & leur fournissent des gens crédules , qui viennent de nouveau acheter leurs secrets , & qui en publient la bonté quand le hazard veut qu'ils ne s'en soient pas trouvez mal.

Ces Loix barbares ont renduës les

Giagues tellement avides de chair humaine , que les cimetieres les plus ordinaires pour les morts , sont leurs ventres. Sur tout , la chair de leurs ennemis , leur est d'un goût délicieux. Quand celle la manque , ils ont recours à celle de leurs esclaves , morts de maladie , ou assommez. Ils boivent à longs traits le sang de ces miserables victimes : ils n'ont point d'horreur de manger la chair de leurs amis , de leurs plus proches parens , & même de leurs enfans. On voit qu'il n'y a rien de perdu dans ce païs , & qu'on ôte bien de la pratique aux vers , & à la pourriture.

Il n'y a que les personnes considérables par leurs emplois , ou qui se sont signalées par quelques grandes actions , ou par leur impiété , que l'on met en terre , comme nous l'avons dit dans un autre endroit. Si leur merite les a rendu extrêmement respectables , on enferme leurs corps dans des coffres de bois , que l'on couvre de peaux de bêtes sauvages , de drap , & quelquefois , de lamez d'argent.

On a donné le nom de *Musotti* à ces coffres. Les Giagues les conservent avec -respect ; ils en font les objets de leur culte ; ils les exposent de tems

en tems à la vénération publique ; les  
encensent , & leur rendent tous les de-  
voirs de l'idolâtrie la plus marquée.

C'est ordinairement à la nouvelle Lu-  
ne , qu'ils ont accoutuméz de com-  
mencer , ou de terminer leurs entre-  
prises ; pourvû cependant qu'il ne pleu-  
ve pas ce jour-là : car s'il tombe de  
l'eau , on remet la partie à une autre  
fois. C'est dans ces jours , qu'ils ont  
recours à leurs défunts ; ils portent avec  
cérémonie , des viandes & des boissons  
à l'entrée des cavernes où sont les corps  
de ces illustres morts , & les mettent  
du côté de leur tête , afin qu'ils ayent  
moins de peine à prendre la nourritu-  
re qu'on leur présente. Cette action  
est accompagnée de chants & de dan-  
ses , pendant lesquelles on sacrifie des  
hommes & des animaux , pour réjouir  
ces ames malheureuses , qui selon leur  
folle imagination , ont encore les mê-  
mes besoins qu'elles avoient , lorsqu'el-  
les étoient revêtus de leurs corps : ce  
qui les oblige d'aller en cachette cher-  
cher leurs besoins sur la terre , revêtus  
de quelque peau de serpent , ou  
d'autre petit animal. Quelquefois ils  
témoignent leurs besoins à leurs pa-  
rents ou à leurs amis , en s'approchant  
d'eux , & se faisant sentir comme un

petit souffle d'un vent frais & agréable ; mais aussi , quand ils sont en colere , & que la nécessité les presse , parce qu'on les a oubliéz ; ils se font voir sous la figure de quelque gros tourbillon de vent & de poussiere , qui obscurcit l'air ; & qui étourdit tellement ces malheureux idolâtres , qu'ils volent plûtôt qu'ils ne courrent aux sépultures de ces défunts affamez , & leur portent en abondance , tout ce dont ils croient qu'ils ont besoin. Ils y joignent des prières & des assurances d'être plus exacts à leurs devoirs ; & tâchent par toute sorte de moyens , de les apaiser & de les consoler.

Mais comme mon Auteur doit traiter cette matiere plus au long dans la suite , nous y renvoyons le Lecteur. En attendant , il n'est pas hors de propos , de faire remarquer ici , la politique de cette Legislatrice ; qui pour en imposer à tous ses spectateurs , a remis l'éclaircissement des doutes qu'on pouvoit se former sur les articles de ses *Quixilles* , à l'interpretation des Singhilli , qui étant gens d'un sçavoir très-étendu , & plus particulièrement informez par elle même de tout ce qui regarde ses Loix , étoient aussi les dépositaires de toutes les resolutions &

de tous les éclaircissemens dont elles pouvoient avoir besoin dans la suite.

Elle leur a persuadé & leur a inculqué, comme un article de foi qui lui avoit été revelé par les Genies protecteurs de la Nation & par l'esprit d'un de ses plus respectables ancêtres que l'esprit des morts, tel qu'ils veulent l'évoquer, entre dans le corps de ces *Singhilli*, qu'il parle par leur bouche; & que c'est par ses organes, qu'il explique ses delirs & ses besoins.

On voit assez à combien d'inconvénients ces prétenduës évocations sont sujettes. Ces fourbes en sçavent profiter à merveille; elles tournent à leur avantage. Jamais l'esprit ne peut être appasé que par des sacrifices sanglans d'hommes & d'animaux: & quand on n'a point d'ennemis à immoler, il faut égorerger des esclaves. Le *Singhilli* qui fait le personnage du défunt irrité & affamé en a la meilleure part, & se rassasie aux dépens de la vie de ces malheureux immolez. Quoique ce soit qu'il demande, il faut le lui donner sans retardement, sous peine d'être accablé de toutes les disgraces les plus affreuses.

Ils s'imaginent encore apporter un grand soulagement aux ames des défunts pour lesquels ils offrent des sa-

crifcices , en mettant le corps de la victime à qui ils ont coupé la gorge , la tête renversée sur la fepulture , afin que l'ame puisse se desalterer avec le sang qui en sort . Pendant que cela se fait , ils dansent autour du monumēnt , & mettent en pieces le cada- vre , afin que le sang en sorte jusqu'à la dernière goutte , pour éteindre la soif de ces ames alterées . Mais ils s'ca- vent trop bien leurs propres besoins , pour ne les pas satisfaire . Si les défunts ont soif ils sont aussi alterez qu'eux ; & ne manquent jamais de reserver quel- ques tasses de sang pour se réjouir , & étancher cette soif exécrible qu'ils ont du sang humain : après quoi ils devorent comme des antropophages affamez , ces corps humains qu'ils ont immolez : cuits ou cruds , frais ou corrompus , sains ou malades , quand ils les ont égorgéz , tout leur est bon , tout leur convient . Pourvû qu'on ne leur puisse pas reprocher , qu'ils ont manqué de cœur ou de voracité dans ces repas funestes , ils ne cherchent point d'autre gloire .

Telles sont les cruelles Loix , dont la barbare *Tem-ban-Dumba* a rem- plie ses Quixilles ; & c'est par cet en- droit , qu'elle s'est acquise chez les Gia-

gues , la vénération & le nom , de Dame Souveraine , & de courageuse restauratrice de la secte des Giagues.

Elle tombe pourtant tous les jours , cette Secte infâme. Elle s'en apperçut dès son vivant : & pour ne pas donner le tems à ses sujets , de faire de plus serieuses reflexions sur les horreurs dont elle étoit remplie , elle crût qu'il falloit les occuper à la guerre. Elle la porta de tous côtés , & dans les Provinces les plus éloignées , qu'elle désola , & qu'elle remplit de sang & de carnage. Il sembloit que son armée ne fût composée que de furies alterées du sang des hommes , qui ne trouvoient que des ennemis dans tout le monde , parce qu'ils en vouloient à tout le monde. Sa coutume n'étoit pas d'attendre qu'on lui eût fait quelque tort , pour avoir prétexte de ravager un pays tout entier , ni d'envoyer des Herauts déclarer la guerre ; il suffissoit qu'on ne suivît pas les Loix de sa Secte impie , on étoit dès lors son ennemi. Il ne laissa pas de se trouver des peuples belliqueux , qui remportèrent sur elle des avantages considérables ; mais elle ne se rebutoit point ; ses pertes ne faisoient que l'irriter : elle mettoit sur pied de nouvelles troupes : elle scavoit si bien

prendre ses mesures & encourageoit tellement ses gens par son exemple, qu'elle demeuroit à la fin victorieuse de ceux qui l'avoient vaincuë plus d'une fois ; elle s'empara ainsi de plusieurs grandes Provinces , qui auroient composées un Royaume considerable, si elles avoient euës des peuples ; mais sa cruauté & la faim insatiable de ses gens , les avoient si entierement détruits , qu'ils en avoient fait des déserts affreux , où l'on ne voyoit de tous côtiez , que les cendres des buchers , où ils avoient fait cuire les corps de ceux qu'ils avoient massacrez & devorez.

Ses partis courroient sans cesse de tous côtiez , & pilloient tout ce qu'ils rencontroient : il ne falloit pas songer à s'y opposer. On étoit heureux , quand on en étoit quitte pour les biens ; la moindre résistance les portoit à la fureur : ils massacroient sans miséricorde , buvoient le sang , & devoroient les corps. Ils avoient pour principe , que tous les biens leur appartenioient , & que l'on leur devoit tenir compte , de la part qu'ils vouloient bien en laisser , quand on l'avoit soustraite à leurs recherches. Ce qui les encourageoit à continuer leurs pillages & leurs massacres ; c'est que , quand ils reve-

noient au *Chilombo* chargez de butin , avec des troupeaux d'esclaves que l'on conduisoit à la boucherie , ils étoient reçus avec des applaudissemens & des louanges excessives.

C'est ainsi que la cruelle *Tem-Ban-Dumba* remplissoit l'Ethiopie , de meurtres , de carnages , & d'incendies , & s'acqueroit la plus horrible réputation que l'on puisse s'imaginer ; pendant qu'elle s'abandonnoit en secret , aux plus infâmes plaisirs de la passion la plus dereglée. Elle avoit des amans en grand nombre , elle les épuisoit ; & dès qu'elle en étoit lasse , ( ce qui arri-voit bien vite , elle les faisoit massacrer , & faisoit bonne chere de leurs corps. Elle étoit changeante , volage , capricieuse , désordonnée , & cruelle ; & tout cela , au souverain degré. Elle tomba enfin dans le précipice où elle avoit précipitée une infinité de gens qui avoient servi à ses sales amours.

Elle devint amoureuse d'un certain *Culembé* , ou *Culemb'a*. C'étoit un simple soldat. Il lui étoit infiniment inférieur du côté de la naissance , mais il l'égaloit en bravoure , & en cruauté. Il étoit grand & bienfait , d'une force extraordinaire , d'un esprit fourbe & artificieux. Elle s'en servit assez long-

tems comme elle s'étoit servie des autres , dont elle s'étoit défait dès qu'elle en avoit été lassé. Il auroit eu le même sort , s'il ne l'avoit prévenuë. Mais il scut le rendre tellement maître de son cœur par ses complaisances & par la sympathie qu'il y avoit entr'eux , qu'il l'obligea , à la fin , à l'épouser publiquement , & à partager avec lui son thrône & son Royaume.

Leurs nôces se firent avec une pompe digne de la barbarie dont ils faisoient profession. On égorgea pour le festin une infinité de misérables : tous les sujets bûrent à longs-trait le sang des victimes qu'on immola dans ces funestes festins. La chair des hommes & des bêtes , rassasia la faim de ces antropophages ; & tout le peuple ne pouvoit se lasser de donner des louanges à cette Princesse , qui avoit ainsi couronné le mérite d'un homme qui lui ressemblloit si parfaitement par les qualités du corps , du cœur , & de l'esprit.

Elle se lassa à la fin de cet époux ; il s'en apperçut ; il chercha les moyens de la prévenir. C'étoit le seul secret qu'il avoit pour conserver sa vie. Voici comment il s'y prit.

Il redoubla ses complaisances ; il ne

parloit que des bontez qu'elle avoit pour lui: il cherchoit & embrassloit avec empressement toutes les occasions qui pouvoient lui prouver son devouement & sa reconnoissance. Il lui faisoit souvent des presens: en sa consideration, il faisoit des festins au peuple, où le vin d'Europe n'étoit pas épargné; il y joignoit une liqueur précieuse, comme une espece de ratafia composé d'eau-de-vie, & des meilleurs aromates; & il disoit à tout le monde, qu'il ne sçavoit comment reconnoître les bontez de la Reine, son épouse & sa Souveraine, qui l'avoit tiré de la poussiere, pour l'élever au poste qu'il occupoit. Par ces manieres, il suspendoit les mouvemens de la fureur de cette mégere; mais il s'apercevoit toujours que son dessein étoit formé, & qu'elle n'en demorderoit point. Il la suplia donc de l'honorer de sa présence, & de venir prendre chez lui un repas qu'il lui avoit préparé. C'est la coutume chez ces barbares. Elle y fut; il la traita magnifiquement, & avec un respect, dont il ne lui avoit jamais donné de plus grandes marques: à la fin du repas, il lui servit une boisson délicieuse appellée *Quilunda*, dans laquelle il avoit mêlé un poison

si violent , qu'elle mourut aussi-tôt  
qu'elle l'eut pris.

*Culemba* en parut affligé à l'excès ;  
il fit semblant de se vouloir tuer sur le  
corps de son épouse , on l'en empêcha  
avec peine. Il fit si bien son person-  
nage , qu'il n'entra jamais dans l'es-  
prit de personne , qu'il fut l'auteur  
d'une mort , dont on le voyoit si ex-  
cessivement affligé.

Mais malgré sa douleur apparente ,  
il n'oublia pas ses intérêts ; & il sut  
si bien tourner les esprits des Giagues ,  
qu'ils le reconnurent pour leur Roy ,  
& lui prêterent le serment de fidé-  
lité. Ses mœurs étoient si semblables  
à celles de leur défunte *Tem-Ban-*  
*Dumba* , qu'ils ne doutèrent point  
que l'ayant à leur tête , il ne rempor-  
tassent des avantages considérables sur  
tous leurs voisins , & qu'ils ne vissent  
augmenter & fleurir leur Etat sous sa  
conduite. On en fit des réjouissances  
dans tout le Royaume.

Cependant on songea à la pompe  
funèbre de la Reine défunte. On choi-  
fit pour le lieu de sa sepulture , une  
coline élevée. On y creusa avec une  
extrême diligence , une vaste fosse , di-  
visée en plusieurs grands apparemens.  
On les tapissa de toiles & d'étoffes

## RELATION

144

d'Europe , les plus belles ; on garnit le plancher des plus magnifiques nattes , & des peaux les plus rares . On eût soin de remplir ces lieux des boissons & des viandes que la défunte aimoit davantage . On mit le cadavre sur un thrône , dans la posture d'une personne qui commande , après l'avoir revêtue de ses plus précieux habits . Les milices , armées comme dans un jour de bataille , marchoient à la tête du convoi : elles étoient suivies de toute la Cour , en habits de deuil . Le corps étoit porté dans son thrône , par les premiers Officiers de l'Etat . *Culemba* le suivoit , environné de ses Officiers & de ses amis . Il pouffoit à tous momens , des cris affreux , conjuroit la mort , de lui rendre son épouse & sa Reine ; & se contrefaisoit si bien , que tout le monde à son exemple , fondoit en larmes , & pouffoit des gemissemens , qui marquoient le désespoir où ils étoient , d'avoir perdus une personne qui leur étoit si chere . Les pleurs & les cris , étoient interrompus par les cantiques que les Musiciens chantoient à son honneur . Les plus habiles Poëtes , s'étoient surpassez dans cette occasion . Les instrumens faisoient un bruit qui auroit étouffé celui du tonnerre .

On

On voyoit ensuite , les victimes qui étoient destinées à l'aller servir en l'autre monde ; le nombre en étoit excessif. Il y en avoit beaucoup qui alloient à la mort , de leur plein gré , & qui se faisoient honneur d'accompagner leur souveraine. Le nombre de celles qui n'y alloient que par force , étoit bien plus grand : ce qui n'empêchoit pas que les unes & les autres , ne fissent paroître à l'exterieur beaucoup de joye , d'aller servir leur Reine.

Après une longue marche , on arriva à la colline. Les cris recommencèrent de plus belle , aussi-bien que les sons des instrumens barbares ; & pendant ces vacarmes , on descendit le corps , & on le mit avec respect dans l'endroit qui lui étoit préparé : après quoi on égorgea cette multitude de victimes. On répandit sur le corps de la défunte , une grande quantité de sang ; les assistans en bûrent avec abondance , on se gorgea de leurs chairs , & on remplit la fosse des restes de leurs corps ; sans y laisser qu'autant de place qu'il en falloit , pour contenir le nombre de ceux qui s'étoient dévoüez eux-mêmes à être enterrez vivans. Ces cérémonies durerent plusieurs jours

& toujours aux dépens de quantité de malheureux esclaves , que l'on égorgeoit pour désalterer la défunte , & ses peuples , aussi alterez qu'elle de sang humain.

Les cérémonies de la pompe funébre étant achevées , *Culemba* prit les rênes du Gouvernement ; & pour gagner l'affection des Grands & du peuple , il leur fit un grand festin , leur distribua des présens & des dignités ; & leur déclara qu'il maintiendroit les Loix dans toute leur étendue.

Il y avoit dans ce même tems parmi les Giagues , des Officiers , que leur courage , leur prudence , & leur cruauté , rendoient très recommandables à cette Nation barbare . Les principaux se nommoient *Calenda* , *Caotté* , *Casa* , *Cabucco* , & *Cajomba* , & quelques autres ; dont les familles nombreuses les rendoient très-considerables.

C'étoient les principaux chefs de ces barbares qui à la tête des troupes dont ils avoient le commandement , ravaugèrent de nouveau , l'une & l'autre Ethiopie ; sans laisser autre chose dans tous les lieux de leurs passages , que les tristes marques des incendies & des ravages qu'ils y avoient fait.

*Culenda* ne demeura pas oisif , pen-

dant que ses Officiers portoient la guerre dans les lieux qu'il leur avoit marqué. Il attqua , pilla , désola , & subjuga plusieurs Provinces ; & à la fin devenu éperduément amoureux d'une de ses concubines , nommée *Bombaiocé* , il l'épousa , & la déclara sa véritable femme. C'étoit une personne adroite ; elle scût si bien gagner son cœur & l'enchaîner dans les plaisirs de l'amour & du repos , qu'il devint tout autre : il quitta cette humeur feroce qui lui faisoit aimer la guerre : il chercha la tranquillité. Il eut plusieurs filles de sa femme , & mourut entre ses bras , au milieu de ses Officiers ; qui lui rendirent les derniers devoirs , & qui en firent comme un Dieu du second ordre.

Sa femme lui survécut bien des années. Elle passa cent ans & plus en cette vie : elle devint à la fin si foible & si froide , que ses esclaves étoient obligez , pour la rechauffer , de l'étendre aux plus brûlans rayons du soleil , sur une peau de vache ; privilege dont il n'y a que les Rois & les Reines qui puissent jouir.

Le successeur de *Culemba* , fut un nommé *Chingurij*. Il étoit né dans la même Province. C'étoit un homme

d'une valeur extraordinaire , mais extrêmement feroce ; & en cela , il remplit parfaitement l'éthimologie de son nom , qui signifie un Lyon dans la langue des Giagues. C'étoit un voleur de profession , & le plus cruel , le plus inhumain dont on eut jamais entendu parler. Il étoit d'une avidité que rien ne pouvoit satisfaire ; il croyoit que tous les lieux & toutes les choses où il pouvoit mettre le pied ou la main lui appartenioient. Il aimoit le carnage , il étoit toujours alteré & affamé du sang & de la chair des hommes. Il désola tous ses voisins ; & étant entré dans le Royaume d'*Angola* , il y fut tué dans une bataille.

Il eut pour successeur , un nommé *Caluximbo* , grand guerrier , habile homme , heureux dans ses entreprises ; mais d'un naturel plus doux & plus humain , que les Giagues ne le sont pour l'ordinaire : aussi ne pût-on jamais l'engager à boire le sang & à se repaître de la chair des hommes. Il détestoit en cela & en plusieurs autres choses la secte impie des Giagues. Ils le prirent en aversion ; & sous prétexte que leur cruelle *Tem-Ban-Dumba* étoit irritée de ce qu'il méprisloit ses Loix , ils l'assassinerent : & pour appai-

fer les manes de cette furieuse mege-  
re , ils firent à ses funerailles trois Hé-  
catombes , de trois cens personnes cha-  
cune , de l'un & de l'autre sexe.

Après lui , l'Etat fut gouverné par Cassangé , Cajomba , Cabucco , Cisa , & autres , jusqu'au nombre de trente . Les quatre qu'on vient de nommer , ne sont pas ceux dont nous avons parlé ci-devant , quoiqu'ils portent les mêmes noms , & qu'ils fussent peut-être des mêmes familles .

Ce fut ce *Cassangé - Calanga*, qui en 1648. à la persuasion du Gouverneur Général des Portugais , modéra la première *Quixille*, touchant les enfans nouveaux-nez ; permettant qu'ils fussent nourris & élevés , comme nous l'avons déjà marqué. Il fut assassiné par un de ses fils , & enterré avec les cérémonies ordinaires.

Le parricide , ne jouüit pas du fruit de son crime. Les Giagues , selon leurs droits, élurent pour Roi, ou pour chef, un autre fils du défunt , nommé *Cas-sangé Canguingurij*. Celui-ci se fit instruire des principes de la Foi ; il fut baptisé en 1657. & fut nommé *Dom Pasquale*. Mais il apostasia quelque tems après , ne pouvant se resoudre d'abandonner les anciens abus de la

Secte dans laquelle il étoit né , & sur tout , de se nourrir de chair humaine , qu'il aimoit sur toutes choses. Il devint après son apostasie , plus méchant qu'il n'avoit été auparavant ; & porta ses armes & sa cruauté de tous côtéz. Il conquit des Provinces dont il augmen-  
ta ses Etats , & fit des maux infinis dans tout le pais.

Jusqu'ici , mon Auteur a parlé de l'origine des *Musimbi* ou Giagues , & de la succession de leurs chefs. Il a parlé de leurs Loix , suffisamment pour satisfaire la curiosité de ses Lecteurs : il veut bien pour les contenter entière-  
ment , rapporter à ce sujet ce qu'il a vu par lui-même. Quoique d'autres Ecrits  
vains en ayant traité avant lui , il es-  
pere qu'on lui scaura gré , des remar-  
ques dont il va faire part au public.

La vie des Giagues , les oblige à être dans un mouvement continu. Ce sont des pillards par état , qui sont toujours en parti. C'est ce qui fait que leurs habitations sont aussi faciles à construire , qu'à détruire. Ils les appellent *Libattes* , ou *Chilongi* : ce ne sont que des amas de cabanes , en maniere de camp , & presque sur le mo-  
dèle des camps des Romains. On les voit tous , & on les connoît tous , dès qu'on en a vu un seul.

Les Officiers qui sont chargez du soin de former ces camps , ayant reconnu & marqué ce qui leur est propre , le partagent en sept quartiers , dont sept des principaux Officiers de l'Etat , ont le commandement & l'inspection.

On élève au milieu , les bâtimens qui doivent servir pour la personne du Prince , de sa famille , de ses Officiers , & de ses Esclaves . C'est toujours un grand quarré , environné d'une forte haye de grosses épines , plantées de telle maniere qu'elles font un labyrinthe .

C'est dans cette enceinte , que sont les Offices , & les logemens de tous les Officiers du Prince , ses appartenemens , & ceux de ses femmes . Et outre cela , toutes les personnes considerables attachées à la Cour par quelque charge , y ont une maison , qu'ils appellent la maison de service , afin d'être en état de servir leur maître , ou en cas de maladie , ou s'il y avoit quelque danger d'être attaqué par les ennemis . Dans ces occasions , on se rendroit criminel de Leze-Majesté , si on s'éloignoit de sa demeure .

Le second poste est destiné au *Golambolo* ; c'est-à-dire , au Lieutenant

Général, ou Capitaine des Gardes. On l'appelle encore *Muta-Aita*; c'est-à-dire, le chef de la guerre; ou *Muta à Ulongo*; c'est-à-dire Patron du Navire. Cet Officier a la plus grande autorité, après le Roi dans l'Etat : il faut que ce soit un homme de cœur & d'expérience; le premier à donner dans une bataille : il faut qu'il soit inhumain, cruel, barbare; sans compassion pour les vaincus ; il doit être le plus exact observateur des Loix impies des *Quixilles*. C'est lui qui donne les ordres nécessaires pour les courses, pour la marche de l'armée, pour les campemens, & décampemens. Il va avec le *Singhilla* qui est le chef de leur Religion, reconnoître & marquer le terrain des nouveaux *Chilongis*.

Le troisième quartier, est commandé par le *Tendala*: c'est lui qui conduit l'arrière-garde, que l'on appelle *Iroqua*. Cet Officier est le premier de ceux qui ont droit d'élire le Roi, & qui pendant l'interregne, gouverne tout l'Etat. Il faut pour cette charge, un homme d'une grande expérience, qui sçache les intérêts de la Nation. Il est aussi respecté, que le Prince même; & quand il veut se servir de son autorité, il juge les coupables,

surtout quand il est à l'armée.

Le côté du camp qui regarde l'Orient, est sous le commandement du *Mani-Lumbo*. On appelle ce côté *Mutunda*. Cet Officier est le Sur-Intendant & l'Ingenieur principal : c'est lui qui fait éléver les hayes & les tranchées qui environnent le camp, & qui défendent le quartier du Roi. Sa Charge lui donne pouvoir d'entrer chez le Roi, & d'en avoir audience, quand il le juge à propos. Par cette raison, il est très-consideré, & il y a presse à gagner ses bonnes grâces & sa protection.

Le cinquième quartier est à l'Occident. Il est sous les ordres d'un Officier de confiance, qui reçoit les commissions secrètes, & qui est chargé de les faire exécuter.

Le sixième est commandé par le *Il-lunda* : c'est le Capitaine des bagages. On l'appelle aussi *Quicumba*. Il reçoit, & fait exécuter les ordres du Lieutenant-Général de l'avant-garde. Il faut pour cet emploi, un homme d'autorité, fier & cruel, qui sçache se faire obéir & respecter par les esclaves. Dans les tems de paix, (si tant est, que ces peuples en ayent,) c'est à lui à remplir les magazins d'armes, & à les

conserver , afin qu'elles soient tou-  
jours prêtes & en état dans le be-  
soin.

Un autre *Illunda* , a le comman-  
dement du septième quartier. C'est ,  
à proprement parler , le Grand Maî-  
tre de la Garde-Robe du Roi. Sa Char-  
ge l'attache tellement auprès de la per-  
sonne du Prince , qu'il est rare qu'il  
s'en éloigne. On choisit pour cet em-  
ploi , un homme d'une fidélité éprou-  
vée ; chose rare dans un païs rempli  
de voleurs. Pour l'ordinaire , c'est un  
Prince du Sang , qui est revêtu de cette  
Charge.

Le *Mani Curio* , est l'Intendant Gé-  
néral des vivres. Il faut pour cette  
Charge , le plus signalé , le plus a-  
droit , le plus inexorable voleur , que  
l'on puisse trouver. Il a sous ses ordres ,  
quantité d'Officiers & d'esclaves , tous  
grands fripons ; car c'est en volant ,  
qu'on fait les provisions nécessaires  
pour la Cour. On n'a jamais scû ce  
que c'étoit d'en acheter , à moins que  
ce ne soit des Européens ; & ceux-ci  
doivent bien être sur leurs gardes , pour  
ne livrer leurs marchandises , qu'ar-  
gent comptant. Et comme cet argent  
ne consiste qu'en esclaves , qui ont les  
jambes bonnes ; c'est aux marchands à

s'en bien assurer par de bons fers , & à les marquer à leur marque , aussi-tôt qu'ils les ont reçus ; encore leur en échape-t'il souvent . Quand cela arrive , c'est peine perdue de les aller reclamer : on leur répond qu'on les a payez , & que c'étoit à eux à conserver le prix de la marchandise qu'ils ont livrée .

Excepté pour les besoins de la Cour , cet Officier a peu d'exercice ; car on ne donne point de vivres aux troupes qui vont à la guerre : c'est aux soldats à s'en fournir comme ils le jugent à propos , en pillant & volant tout ce qu'ils trouvent ; à qui que ce soit qu'il appartienne . Leur pis aller , ou , pour parler plus juste , ce qui leur convient davantage , est de trouver des créatures humaines ; ils font bonne chere quand ils en trouvent , & ne se donnent pas la peine de les faire cuire .

Il y a d'autres Officiers , dont le le nombre & les devoirs fourniroient un assez ample catalogue , mais peu intéressant : ce qu'on peut dire , c'est que ces Cours barbares , comparées à celles des autres Princes du monde , ne representent que misere , que pauvreté .

Tous les Giagues combattent à pied

Cvj

ou parce qu'ils n'ont pas de chevaux, ou parce qu'ils n'ont pas l'adresse de s'en servir. Les plus estimez parmi eux, sont ceux qui se couvrent le mieux, qui sont les plus alertes, qui évitent le coup de hache avec plus d'adresse, & qui le portent plus à propos à leur ennemi. On fait un cas particulier de ces sortes de gens ; surtout quand ils joignent à la souplesse du corps, une extrême ferocité, un cœur dur & impitoyable, qu'ils ne craignent point la mort.

Ils appellent *Piumbis*, leurs avant-coureurs : ce sont comme leurs espions, qui doivent être toujours en mouvement pour découvrir la situation & le nombre des ennemis, pour soutenir leurs premiers efforts ; & même, pour les attaquer & engager le combat, quand leurs chefs le jugent à propos, & que le reste de l'armée peut les soutenir. On ne met dans ce corps, que les plus braves, les plus déterminés.

Personne ne peut avoir une chaise à la présence du Roi. Il n'y a que le seul *Go'ambolo*, qui ayant l'autorité suprême pour juger, peut avoir une chaise à dossier quand il donne audience & qu'il va prononcer un juge-

ment civil ou criminel. On croit qu'ils ont pris cet usage des Portugais.

En certaines occasions, le *Tendala* prononce aussi des Sentences ; mais il n'a pas droit d'avoir une chaise. Il n'est assis que sur un siége d'environ une palme de hauteur. C'est la marque de sa dignité.

Dans les conversations & dans les visites, ils se servent de petits siéges de bois mal-faits : ce ne sont, à proprement parler, que des blocs de bois, des morceaux de troncs d'arbres. Ou bien ils étendent sur la terre, des pieces d'étoffes du païs, dont plusieurs étant coussus ensemble, font un tapis, qu'ils nomment *Vangha* en leur Langue ; sur lequel ils s'assoyent les jambes croisées, comme nos tailleurs.

Personne n'ose se faire étendre un tapis en présence du Roi ; mais il peut l'étendre lui-même, s'il est d'un rang à pouvoir paroître en cette posture devant le Prince.

Lorsqu'on parle au Roi, il faut être prosterné, & avoir la bouche presque colée à terre ; ou si on se tient debout, il faut avoir tout le corps incliné, & demeurer quelquefois fort long-tems dans cette penible posture.

Si le Roi vient à éternuer, ou à fa-

re quelqu'autre chose naturelle qui exige qu'on fasse des vœux pour sa conservation & pour sa santé; ceux qui sont les plus proches de sa personne, frapent aussi-tôt , & tous ensemble, sur de petites tymbales , afin d'avertir ceux qui sont plus éloignés; & dans le même moment , tout le monde bat des mains , & fait des vœux pour la santé du Prince.

---

## CHAPITRE VIII.

### *De l'Idolâtrie des Giagues , & de leurs Sacrifices.*

**L**es Giagues étant dépourvus des lumières de la Foi , il ne faut pas s'étonner qu'ils tombent d'un abîme dans un autre , & qu'ils soient comme ensevelis dans les épaisse ténèbres d'une croyance obscure , sans règle , & sans raison.

Leur Religion , ( si on peut se servir de ce terme , ) n'est fondée que sur des songes ou sur des imaginations , que la crainte des maux présens leur suggere ; & cette crainte n'a aucun fondement tant soit peu raisonnable , ni dont ils puissent donner des

raisons , je ne dis pas certaines & évidentes , mais seulement probables & suivies.

L'acte le plus marqué de leur Religion , est une certaine vénération qu'ils ont pour leurs défunts , & surtout , pour ceux qui se sont signalés en quelque chose pendant qu'ils étoient en vie. Un guerrier , par exemple , qui a massacré bien des gens ; un voleur bien adroit ; un homme d'une barbarie extrême ; un bon coureur , un chasseur , un pêcheur heureux . Voilà des talents respectables & plus que suffisans chez ces peuples , pour être mis au rang des Héros , & pour mériter une vénération singulière. Je ne parle point des Rois , des Reines , des grands Officiers , des Généraux d'armée ; ils sont de droit & comme par naissance , du rang des demi-Dieux ; on ne les oublie point après leur mort , on a un soin particulier de leur subsistance : ce seroit un crime de les laisser manquer de quelque chose ! On prévient leurs besoins , on craint leur colère. Ce qu'on fait pour eux , approche de l'Idolâtrie : mais mon Auteur , qui a étudié cette matière avec application , nous assure que ce n'est , tout-au-plus , que d'une Idolâtrie matérielle , qu'on peut les ac-

ciser. Et comment les taxer d'autre chose , puisqu'ils n'ont aucune idée d'un Estre séparé de la matière , d'un Estre intelligent , suprême , tout puissant ; d'un Dieu ? On pourroit plus raisonnablement les regarder comme des athées grossiers & ignorans , que la nécessité , conduite par la nature , presse de demander ses besoins , à tout ce qu'une imagination mal réglée leur fait penser pouvoir leur faire quelque bien , ou leur donner quelque soulagement. Et comme ils ne le peuvent espérer de leurs semblables , qui sont dans les mêmes besoins qu'eux , & peut-être dans de plus grands ; ils s'adressent à ces ames séparées de leurs corps , qu'ils s'imaginent être errantes dans le monde , & y avoir encore plus de pouvoir qu'elles n'y en avoient , quand elles étoient unies à leurs corps. Si ces hommes pétris de bouë , étoient capables de quelque réflexion , il seroit facile de les faire revenir de leurs erreurs : car , que peut-on attendre de ceux qui ont des besoins si pressans , qu'ils entrent en fureur , dès que l'on ne les assiste pas ? & si ces assistances leur sont si nécessaires qu'ils ne s'en puissent passer ; que peut-on espérer d'eux? ils verroient , que c'est une vraie

folie , de leur demander ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes ! Comment donneront-ils des vivres , des vêtemens , des biens ? Eux qui sont reduits aux dernieres extrêmités de la faim , qui sont nûs , qui ne possedent & qui n'ont , que ce dont on veut bien leur faire part .

Les anciens Payens , avoient des sentiments plus elevez de leurs Dieux . Celui-là est un Dieu , disoit un ancien Philosophe , qui n'a besoin , qui ne demande rien , & qui est toujours prêt à donner . Aussi avoient-ils une idée bien plus avantageuse de la Divinité . Les Giagues n'ont jamais songé à s'élever si haut . Ils ne l'ont pas pû ; ils sont trop enfoncés dans la matiere . Aussi leur Legisatrice , la cruelle *Tem-Ban-Dumba* , ne leur a assigné d'autres Dieux , que leurs ancêtres ; auquel elle a ordonné des honneurs & des sacrifices inhumains , dont on fera bien aise de seçavoir les cérémonies . Les voici .

Le Sacrifice appellé *Quiluvia* , se fait par les Giagues , à l'honneur des Princes , des Généraux d'armée , & des Grands Seigneurs . C'est à proprement parler un Hécatombe , qui fait plus de plaisir aux vivans , qu'aux morts , qui n'en ont que faire .

On choisit pour le lieu de cette cérémonie, l'épaisseur d'une forêt. On y forme un grand cercle de palissades, à hauteur d'homme, dont les extrémités sont pointuës ; & on n'y laisse qu'une seule porte ou entrée. On plane devant la porte, une lance, où on attache un grand étendart. Le dedans de cette enceinte est tendu d'étoffes & de toiles étrangères , & des plus belles que l'on fabrique dans le païs. On suspend aux pointes des palissades, des boucs , des moutons , & des poules : tous ces animaux doivent être vivants. On les accompagne de quantité de paniers & de vases de terre & de bois , pleins de liqueurs , de fruits & de legumes. Toutes ces choses sont destinées pour le Sacrifice.

Tout étant disposé , & l'heure marquée étant arrivée ; la Cour s'y rend du Sacrifice en bon ordre , le peuple la suit : les Quiluvia . Ministres viennent ensuite , conduisant au milieu , la troupe de ces infortunées victimes qui doivent être immolées. Ceux qui se destinent volontairement à cette boucherie , y vont avec joie ; les autres , qui composent toujours le plus grand nombre , y vont par force & malgré eux , maudissant le sort qui les a fait tomber entre les

mainz d'ennemis si barbares & si cruels. Leurs plaintes & leurs cris , quand ils en jettent , si perçans qu'ils puissent être , sont étouffez par le tintamarre des instrumens qui remplit l'air , & par les hurlemens du peuple , qui s'excite à la joie cruelle , que lui cause la multitude de ces pauvres creatures , qui lui vont servir de pâtures. Ils y augmentent encore les peines de ces malheureux , en les traitant de lâches & d'insensez , qui ne connoissent pas la gloire qu'ils vont recevoir , & la fortune qu'on leur procure , en les mettant en état d'aller servir des Rois ou des Princes du premier rang ; avec lesquels ils jouiront de tous les avantages d'une vie heureuse , qui ne finira jamais. On les exhorte à se comporter en gens de cœur ; on les orne de guirlandes , de feüillages & de fleurs ; on répand sur eux des eaux & des pou-dres de senteur , & on n'oublie rien , pour les porter à mépriser la vie qu'on leur va arracher.

S'il se trouve dans le nombre des esclaves ou prisonniers , ( car c'est la même chose , ) quelque personne distinguée par sa naissance ou par ses charges , on la met à la tête de toute la troupe ; & quand on est arrivé à

l'enceinte palissadée , on fait arrêter dehors le reste de ces infortunatez : le chef seul y est introduit avec respect, & cérémonie ; on le fait asseoir, & il reçoit les complimens & les congratulations de la Cour & des Seigneurs qui y ont leurs places.

Le Général de l'armée ou en son absence, le premier Officier , y entre ; il lui fait une profonde reverence , il le harangue , & tâche de le convaincre , que ses meilleurs amis ne lui pourroient procurer un honneur pareil à celui qui lui est destiné. Il le prie de lui accorder ses bonnes graces & sa faveur auprès de celui ou de ceux à qui on va l'envoyer. Il lui remonstre qu'en échange de cet honneur , on attend de sa générosité & de sa reconnoissance , qu'il aura soin d'employer ses bons offices , & la faveur qu'il aura auprès du défunt , afin d'obtenir sa protection pour la Nation , son secours dans les batailles , son zèle pour l'observance des Loix que la Legisatrice *Tem-Ban-Dumba* a si sagement établies; qu'il les animera de son esprit, de son courage , de sa valeur , de sa prudence , de son experience & de ses autres vertus.

On pousse la politesse , jusqu'à lui

faire changer de nom; on lui donne celui du défunt en l'honneur duquel il va être immolé: & à la fin, on le suplie humblement, d'agréer les honneurs dont on le va mettre en possession.

On lui demande excuse, de ce qu'on ne peut pas faire les choses avec la magnificence que demande son mérite extraordinaire; & on lui promet de mieux faire dans une autre occasion: on le prie de s'en contenter pour le présent; & dans le moment, le harangueur prend si bien son tems, que sans que le patient s'en apperçoive, il lui enlève la tête de dessus les épaules, d'un coup de hache.

Si l'exécuteur a peur de manquer, il le prie de se coucher par terre; & en cette posture, il lui coupe la tête.

Dès que la tête du chef de cette troupe infortunée est par terre, tous les assistans poussent des cris de joie, ou plutôt, des hurlements épouvantables. Les sons de tous les instrumens s'y joignent, & font un tintamarre que l'on entend de deux ou trois milles à la ronde; & pendant ce vacarme, les Ministres destinez à cette boucherie, abattent les têtes, ou coupent les membres du reste de ces victimes, &

les laissent nager dans leur sang , jusqu'à ce qu'elles soient mortes. Car il arrive souvent tant de confusion dans ce massacre , qu'il y en a plusieurs qui ne sont que bleslez ; les coups que l'on leur portoit n'ayant pas été donnez comme il l'eût failli : & comme il n'est pas permis de redoubler , ils languissent assez long-tems.

Mon Auteur s'étant quelquefois trouvé à ces boucheries , dans le dessein de sauver quelqu'une de ces victimes , a vû avec horreur , que la confusion étoit si grande , que l'on massacroit quelquefois les spectateurs trop curieux , à la place de ceux qui étoient destinez à la mort !

Enfin , ce carnage étant achevé , ( qui est quelquefois de deux ou trois cens personnes de l'un & de l'autre sexe ; car il en faut de toutes les façons ,) on fait un amas de tous ces corps , sur le tombeau du défunt au haut duquel on met le corps & la tête de celui qui a été immolé le premier. On lui plante une lance & un étendart dans la poitrine ; & on garde soigneusement tous les corps , de crainte que ces barbares Antropophages n'en dévorent quelque partie pour se régaler. On regarde ces vols comme des

sacrileges énormes , qui profanent si absolument le Sacrifice , qu'il faut le recommencer & l'augmenter , si on veut éviter l'indignation & la vengeance du défunt. Quiconque est assez temeraire pour dérober quelque partie de ces corps , est massacré sans miséricorde , s'il est découvert. On prend pour éviter cela , toutes sortes de mesures ; car on tçait combien la vûë de ces Hécatombes excite l'appétit de ces peuples carnassiers. Aussi dès qu'on s'aperçoit qu'il s'est commis quelque larcin , tout le monde se met en mouvement , pour découvrir & pour arrêter le sacrilège , afin de lui faire porter la peine dûë à sa gourmandise , selon les Loix des *Quixilles*.

Un certain Giague des principaux de la Province de *Ganghella* , s'étant apperçu qu'il s'étoit commis un de ces larcins sacrileges dans un de ces Sacrifices ; il se crût obligé de faire un autre *Quiluvia* ; dans lequel il immola deux cens quatre-vingt quatre personnes des deux sexes ; & cela pour appaiser les mânes irritées de celui à qui on avoit fait le premier Sacrifice.

Ce n'est pas seulement pour honorer la mort de leurs amis ; que les Gia-

gues se portent à ces sanglans Sacrifices : c'est une coutume parmi eux, qui est comme passée en Loi, de faire le même honneur à leurs ennemis mêmes , quand ce sont des gens d'un merite distingué. Leur timidité & leur superstition ou leur gourmandise de chair humaine , les excite à ces Hécatombes. La difference qu'il y a entre celles ci & les premieres , c'est qu'ils ne prennent point de leurs compatriotes pour les faire , comme pour les autres , ni même de leurs esclaves , que dans une nécessité pressante ; ils vont enlever sur les terres de leurs ennemis , les victimes qu'ils veulent offrir. Et pour cela , ils font une irruption sur les terres du Seigneur défunt qu'ils veulent honorer , & enlevent ou tuënt , tous ceux de ses sujets qui leur tombent dans les mains. Une autre différence encore , est que n'ayant pas chez eux le sepulchre du défunt , ils se trouvent dispensés de le charger des corps immolez : ils en font un usage qui leur plaît davantage ; ils les mangent , après leur avoir fait souffrir tout ce qu'ils ont pu s'imaginer de plus dur & de plus mortifiant.

La Reine Zingha , en usa ainsi , à l'égard du Giaga-Cassangé-Calunga-Cajombe

Cajombé, son ennemi capital. Elle alla ravager ses terres, & en enleva de quoi faire un horrible Hécatombe à son honneur.

Quant à ceux qui ne sont pas assez riches, pour faire de ces Sacrifices, avec la pompe que leur vanité leur inspire ; ils tâchent d'y suppléer de leur mieux, & de couvrir ainsi la honte de leur pauvreté.

On raconte, qu'un certain Giague, nommé *Casa*, voulant faire un Sacrifice qui fut agréable à un de ces amis, dont il conservoit les ossemens, comme des Reliques précieuses ; il appela une femme de sa famille, qui étoit belle, jeune, grande, & robuste ; ne doutant pas que son ami ne s'accommodât parfaitement d'une telle victime. Il la conduisit, sous quelque prétexte, au lieu où il conservoit ses ossemens ; & là, lui ayant donné un grand coup de bâton sur les temples, il la jeta par terre, comme morte ; après quoi, il lui fendit le ventre. Là la croyant morte, il se retira tout joyeux, d'avoir fait un si beau présent aux mānes de son ami. Mais, à quelque tems delà, cette pauvre créature étant revenue à elle, eut assez de force & de courage, pour ramasser ses

intestins , les remettre dans leurs places , & s'en revenir à sa maison ; où elle dit , que celui à qui on l'envoyeroit lui avoit dit , qu'il n'avoit pas besoin d'elle. Le cruel Giague , tout épouvanté , la fit panser ; & jura , qu'il ne répan- droit plus jamais de sang humain pour de semblables sujets. Il s'en abstint en effet , pendant quelque tems ; mais il oublia enfin sa promesse , & retourna tout de nouveau à sa premiere bar- barie.

On doit moins attribuer la cause de tant de Sectes si monstrueuses qui sont parmi les Giagues , à la diversité de leurs opinions , qu'à l'igno- rance crasse où ils sont , de l'existen- ce d'un seul Estre qui a créé tous les autres , & de leur dépendance de cet Estre souverain. Leur ignorance est telle , qu'ils n'ont jamais pu s'élever au-dessus de leurs sens , ni s'imaginer quelque chose qui en soit séparée & indépendante ; comme une infinité d'autres peuples , conduits par la rai- son naturelle , y sont arrivéz. Toute leur Religion , toute leur croyance , n'est qu'un amas confus de chimères , dont ils se remplissent l'imagination ; sans suite , sans ordre , sans principes , sans conséquences . Il est même pré-

qu'impossible, de dire au juste ce qu'ils pensent, avec quelque uniformité, de leurs défunts. Chaque particulier pense différemment : & pour peu qu'on les presse, pour les obliger de s'expliquer un peu nettement, les paroles leut manquent ; & on ne voit dans les plus raisonnables, qu'un cahos de coutumes & d'observances, aussi vaines & aussi peu raisonnables, que si elles partoient des cervelles les plus renversées.

Ce qu'il y a de plus constant & de plus universel, c'est qu'ils n'adorent aucun Estre, comme revêtu du caractère de la Divinité. Ils n'ont pas même de terme dans leur Langue, pour signifier un Estre séparé de la matière. Tout est matériel chez eux ; tout tombe, ou a tombé sous les sens : ce qu'ils ne voyent & ne touchent pas ; tout ce qu'ils n'ont ni vu ni touché ; tout cela n'existe pas, tout cela n'a jamais existé. Ils ne poussent pas plus loin leurs recherches. Ils ont vu leurs défunts pendant qu'ils étoient vivans ; ils croient qu'ils ont été, & qu'ils sont encore : & parce qu'ils ont eu du crédit pendant qu'ils étoient en ce monde ; ils croient qu'ils y en ont encore, & qu'ils peuvent les aider dans

Hij

leurs besoins , comme ils étoient en état de le faire , quand ils étoient revêtus de leurs corps.

" On les reduit à un silence honteux , quand on leur demande , comment il se peut faire , qu'ils soient en état de leur faire du bien , puisqu'eux-mêmes ont besoin d'être nourris , d'être gardez , & d'avoir des gens pour les servir . Que leurs corps se sont corrompus , & que leurs os sont souvent brûlez , ou emportez par les torrens , ou devorez par les bêtes affamées . A tout cela point de réponses . Un pâifan des plus grossiers , donneroit des solutions plus sensées des Phénomènes les plus difficiles à expliquer , que les plus spirituels des Giagues , ne pourroient en donner sur ces sortes de choses .

Ils se sont mis en tête , (& on travailleroit en vain à les vouloir persuader du contraire , que le Prince est le maître des pluyes , & qu'elles dépendent de son bon plaisir . Sur ce principe , ils ont recours à lui , dès qu'ils ont besoin d'eau ; ils lui portent des présens , & le supplient d'obtenir de ses ancêtres , la pluie qui est si nécessaire aux biens de la terre . Il ne se rend à leurs prières , qu'après bien-

des instances : à la fin , il s'approche avec des cérémonies extravagantes & tout-à-fait dignes de mépris , de ces caisses où ils conservent avec respect les os de leurs morts . Il leur fait de longs complimens ; il les comble des éloges les plus pompeux ; puis il les supplie d'envoyer à son peuple , la pluie dont il a besoin . Mais comme il sent bien lui-même que ni lui ni eux , n'ont pas ce pouvoir , & qu'il lui est important de ne pas mettre son autorité en compromis ; il ne manque jamais d'insérer dans sa priere , certaines clauses , qui en rendent l'effet équivoque ; à moins que la saison des pluies ne soit proche , que le tems ne paroisse manifestement disposé à la pluie , & que moralement , il ne risque rien à faire une demande précise .

Lorsque , malgré ces précautions , la pluie ne tombe point ; ces peuples sont assez bêtes , pour n'en point rejeter la faute sur le défaut de pouvoir du Prince : ils l'attribuent à toute autre chose ; & pour l'ordinaire , à eux-mêmes . Ils recommencent leurs supplications , ils augmentent leurs présens ; on fait des Sacrifices aux défunts , on leur porte des vivres & des

boissons ; & à force de gagner du tems  
la pluie vient naturellement dans ses  
tems ordinaires ; & le peuple idiot s'i-  
magine que c'est l'effet de ses prières,  
& du pouvoir des défunts.

Le Prince se décharge ordinairement  
de ce soin sur un Ministre qu'il crée  
à cet effet , & qu'il nomme *Ganga-  
ya muula* ; c'est-à-dire , le Ministre  
de la pluie , qui fait en son nom , les  
harangues , les présens , & les prie-  
res aux défunts. Il n'y a que dans cer-  
taines occasions importantes , que le  
Prince fait ces fonctions en person-  
ne.

Lorsque ces pluies ont procurées  
une moisson abondante , on ne man-  
que pas d'en aller témoigner sa re-  
connaissance , à ces ossemens par le  
moyen desquels on croit les avoir  
obtenuës. On y porte une portion rai-  
sonnable des fruits qu'on a recueillis.  
Le Prince , ou son Ministre , la reçoit ,  
& promet merveilles à ceux qui se  
sont montrez reconnoissans envers les  
défunts. Mais si les présens ne satis-  
font pas entierement son avarice , on  
doit s'attendre à des plaintes amères ,  
& à des menaces terribles. Le Ministre ,  
aussi fourbe , qu'avare , leur dit que les  
défunts sont irrités , qu'ils se venge-

tont de leur ingratitudo; & que s'ils ne les appaisent pas au plûtôt, ils doivent compter qu'ils n'auront plus de pluie, ou que ce ne seront que des pluie d'orages, qui désoleront les campagnes, qui feront déborder les Rivières, qui entraîneront les moissons, & réduiront les peuples à la famine, pendant qu'elles iront porter l'abondance chez leurs ennemis. La crainte de ces terribles vengeances, leur ouvre les mains; ils font des présens abondans; & il leur en coûte bien plus pour appaiser ces défunts nécessiteux & vindicatifs & leur Ministre avare, qu'il ne leur en eût coûté d'abord s'ils avaient fait les choses de bonne grace.

La récolte des legumes & du Sarasin, ne se fait point, que le Seigneur de la *Libatte* ou du village n'en ait donné la permission, & qu'il n'ait lui-même coupé les premices, avec un couteau destiné à cet usage.

Il y a des lieux où, quand on manque de pluie, on prend le Seigneur, on le lie étroitement avec des cordes, & on le conduit avec violence devant le sepulchre de ses ancêtres, afin qu'il en obtienne la pluie dont on a besoin. Dans cet état, il ne songe

point à leur faire des complimens & des harangues , il pleure à chaudes larmes , il se prosterne par terre , il gémit , il crie , il les supplie d'envoyer promptement l'eau qui est l'unique moyen de le délivrer de ses liens.

Pour l'ordinaire , les Princes s'accommodeent avec quelque charlatan expert dans l'art de débiter des mensonges , & lui vendent le pouvoir prétendu qu'ils ont sur les élemens.

Celui-ci revêtu de cette puissance , se retire sur la cîme d'une coline , environné des instrumens & des drogues de son métier ; & pour se rendre plus respectable , il se tient en la posture d'un homme qui est en contemplation , & qui traite de grands Mystères avec le Ciel. Ses émissaires , ne manquent pas d'aller de tous côtés vanter son pouvoir & son adresse. Les peuples qui sont dans un besoin pressant , y accourent , & lui font des présens : il les laisse crier , il fait la sourde oreille. Il se produit à la fin couvert d'une peau de bête sauvage dégoûtant des huiles dont il s'est froté. Il se couvre de differentes poudres ; & après les avoir bien fait attendre , en attendant lui-même le moment qui lui convient , il leur parle , avec l'assurance d'un

MPJCB

mille autres choses, ce sont pas d'une  
Hy



*Magiciens appellez Prestres ou Ministres de la pluie*

homme qui seroit le maître des Ele-  
mens. Il trace sur la terre des cercles  
& d'autres figures; il dit entre ses dents  
certaines paroles, il regarde le Ciel;  
il fait des signes, comme s'il appelle-  
loit quelqu'un: tantôt il souffle con-  
tre l'air; tantôt il retire son haleine,  
comme s'il suçoit. Enfin après bien  
des singeries, il prononce, que dans  
tel tems & dans tel endroit, il tom-  
bera une pluie abondante: cela ar-  
rive quelquefois. Nous prévoyons les  
pluies par le moyen des barometres,  
& nos païsans les prévoient sans le  
secours de ces instrumens, par l'habi-  
tude qu'ils ont de considerer les nuées,  
les vents, & les autres choses, qui  
leur en peuvent donner une connois-  
sance anticipée, sans magie, & par des  
voies toutes naturelles.

Ces charlatans ne manquent pas de  
recueillir les premières eaux qui tombent: ils en remplissent des oûtres, des  
calebasses, & autres vaisseaux & comme  
ils attribuent de grandes vertus à ces  
premières eaux, ils les vendent chere-  
ment à ces peuples imbéciles, qui s'em-  
pressent à les acheter, au lieu d'en re-  
cueillir eux-mêmes. Mais leurs pre-  
ventions superstitieuses sur cela & sur  
telle autres choses, ne sont pas d'une

nature à pouvoir être détruites : il est même impossible de leur faire naître des doutes là-dessus ; de sorte qu' étant tous les jours trompés , & même si grossierement , que cela saute aux yeux des moins éclairés , ils demeurent toujours dans leurs erreurs , & dans leur stupide attachement à leurs anciennes pratiques.

Il y a de ces charlatans , qui ont certains cornets , les uns d'yvoire , les autres de cornes de Gazelles , qui ont la vertu d'attirer les eaux du Ciel , par leur son , ou de les repousser , quand elles tombent en si grande abondance , que les moissons en pourroient souffrir . Dans quelque besoin qu'on se trouve , on a recours à eux . En attendant le tems où les pluies doivent tomber naturellement , ils entretiennent les peuples , ils leur font faire des Sacrifices & des offrandes , ils exigent des présens ; & quand ils voyent dans l'air les dispositions nécessaires pour se reduire en pluie , ils embouchent leurs cornets , & sonnent de leur mieux , pour appeler ce qui seroit bien venu , sans qu'ils s'en fussent mêlez : car leur réputation leur est chere , & ils ne la mettent jamais en compromis . Il est vrai qu'il arrive souvent qu'ils se

trompent, & qu'un vent violent qui se lève tout d'un coup, chasse ou disperse les nuages qui étoient prêts de se résoudre en eau. Les peuples, qui se sont épouvez pour satisfaire leur avareurice, se plaignent, & leur disent les injures les plus atroces : mais ces fourbes ont des excuses toutes prêtes pour les appaiser. Ils font des cercles nouveaux, des nouvelles conjurations ; & découvrent enfin, que c'est un magicien de leurs ennemis qui a détruit la pluie par ses prestiges, & l'a transporté sur les terres de sa Nation. Mais il les assure, que cela ne leur portera aucun préjudice ; & que pourvû qu'ils veüillent faire ce qu'ils leur ordonneront, ils feront mourir ce magicien, & délieront les pluies qu'il avoit arrêtées. Ces promesses faites avec un air imposant, sont reçues de ces peuples avec joie ; on s'empresse à leur apporter ce qu'ils demandent ; la mort de leur ennemi les flatte : rien ne leur coûte dans ces occasions où la vengeance est de la partie. On fait de nouveaux sacrifices, de nouveaux présens au charlatan ; & à la fin, le vent étant cessé, les nuées commencent à se grossir, l'air devient épais ; le charlatan sonne de son cornet, & la pluie tom-

H v j

bant , comble le peuple de joie , & le charlatan d'honneur & de gloire. Qu'il se soit trompé vingt fois pourvû qu'il ait le bonheur de ne pas sonner à faux la vingt-unième , il n'en faut pas davantage pour établir sa réputation , & pour le rendre riche. Tel-le est la fatuité , l'entêtement & l'igno-rance de ces peuples , qui semblent ne chercher qu'à être trompez , & qui achetent si cherement les illusions.

D'autres charlatans se servent des eaux de pluie qu'ils ont réservées, pour en faire tomber de nouvelle. Ils cour-rent comme des furieux , dans ces campagnes alterées , avec une cale-basse pleine d'eau à la main : ils en mettent de tems en tems dans leur bouche , & la soufflent en l'air ; en me-naçant le Ciel , que s'il s'obstine à ne pas laisser tomber la pluie dont la ter-re a besoin , ils le châtieront d'une maniere à l'en faire souvenir long-tems.

D'autres s'y prennent d'une manie-re toute opposée. Ils mettent une marmite sur le feu , & ils la rem-plissent de quelque matiere inflamma-ble. Ils s'accroupissent devant la mar-mite , & soufflent sur la matiere , avec un petit chalumeau consacré à

cet usage ; & jurent , que si le Ciel retient encore long tems les eaux dont on l'a fait dépositaire , ils vont faire une flamme qui y montera , & qui le mettra tout en feu.

Comme ces menaces extravagantes, n'ont le plus souvent aucun effet ; ceux qui les ont mis en besogne , & bien payez , les couvrent d'injures & de maledictions ; mais ces fourbes sont faits au bruit , ils ne s'épouventent pas. Ils regardent avec mépris ces imbeciles , & leur reprochent à eux-mêmes leur défaut de confiance dans le pouvoir souverain que les Idoles leur ont donnez sur les elemens ; ils leur disent qu'ils sont indignes de ce qu'ils font pour eux ; qu'ils les abandonneroient à leur mauvais destin , si l'intérêt de la Nation ne les retenoit. Après ces menaces , ils font semblant de se retirer. Les complices de leurs fourberies , ne manquent pas de crier , que tout est perdu ; que cet homme est plus puissant & plus nécessaire qu'on ne pense ; qu'il se vengera sur tout le païs , si on ne l'appaise ; ils répandent la peur de tous côtés : on s'empresse à l'appaiser , on lui fait des présens ; & pendant ces negociations le temps ordinaire des pluies arrive. Il

Ministres pour chasser les pluies.

recommence ses charlataneries , la pluie tombe , tout le peuple est dans la joie , & plus disposé que jamais , à se laisser tromper une autre fois.

Ce n'est pas assez d'avoir des Ministres pour faire venir la pluie quand elle tarde trop à tomber , il en faut encore pour la faire cesser , quand elle est trop abondante , & qu'elle ruine-roit les moissons. Ces inconveniens sont également à craindre. Celui qui se mêle de faire cesser les pluies , ou comme ils disent , de les chasser , s'appelle *Ganga-Ya-Burilla-Invula*. Voilà un grand nom ; aussi ne se donne-t'il qu'à un homme qui est chargé de bien des affaires. Il est vrai qu'il n'en finit aucune , mais il lui importe qu'on croye qu'il est extrêmement occupé. Je croirois volontiers , que la plus sérieuse & la plus importante de toutes , est celle de ses intérêts. Il les entend à merveille , & les fait valoir , plus qu'un Apoticaire ou un charlatan , ne font valoir leurs drogues & leurs secrets.

Lorsqu'on croit que les pluies sont trop longues & trop abondantes , & qu'elles font craindre qu'elles ne détruisent les moissons ; les peuples s'assemblent , & précèdez de leurs chefs ,

ils vont trouver ce Ministre , & lui exposent le sujet de leur venuë. Il les écoute gravement ; & bien loin de les rassurer , il met tout en œuvre , pour les épouvanter davantage. Quand il auroit affaire à des enfans , il ne s'y prendroit pas autrement. Tout est perdu , selon lui : il n'y aura point de récolte ; la famine sera extrême & universelle : la chose est désespérée ; les défunts sont irritez , on ne songe point à leur fournir leurs besoins , ni à leur offrir les Sacrifices qu'ils attendent depuis si long-tems. Il se fait prier beaucoup ; & avant de se rendre , il veut être assuré de son honoraire , & l'avoir reçû. Quand cela est fait , il sort de sa taniere , vêtu d'une manière si grotesque & si extravagante , que les plus réservés ne peuvent s'empêcher de rire. Il se charge d'ailes , de queuës , de cols , de pieds & d'intestins d'oiseaux & d'autres animaux : il a des paquets d'herbes , de feüilles , de racines ; des armes , des tambours , des cornets. En cet équipage , il se met en marche ; il se rend avec son nombreux cortége , sur une colline ; & là , plus élevé que tous les autres , il contemple les nuées avec une attention profonde : il mâche quelques ra-

cines ; & marmottant quelques paroles barbares & inarticulées , il pousse des hurlements affreux , en crachant sa salive & ce qu'il a dans la bouche , contre le Ciel. S'il voit quelque nuage prêt à se résoudre en pluie , il fait des signes avec les bras , comme s'il chassoit quelque chose : il redouble ses invocations & ses conjurations , afin que la tempête aille s'abattre d'un autre côté. Si la tempête s'opiniâtre , il se met en fureur : il preud son arc , y place des flèches , il en tire vers le Ciel , après l'avoir menacé ; il jure qu'il lui fera de mauvais traitemens. Quelquefois il court comme un forcené , un grand couteau à la main , dont il taille l'air , avec menace de le maudire , s'il ne devient pas serein , & au plurôt.

Comme ni les tempêtes ni les pluies ne peuvent être continues , le tems s'accommode à la fin ; & le peuple stupide , crie miracle , & regarde ce fourbe comme un homme du premier ordre , comme le maître des élemens , qui en dispose à sa volonté .

Quoiqu'il n'y ait dans tout cela , que de la forfanterie ; mon Auteur paroît persuadé que le Démon y a beaucoup de part , & que ce sont des

suites des pactes que le charlatan, qu'il regarde comme un Magicien a avec les esprits de ténèbres. Je n'ai garde de révoquer cela tout-à-fait en doute: ce que les Magiciens de Pharaon ont fait autrefois, se peut faire encore aujourd'hui; leurs operations magiques peuvent encore surprendre les sens, & nous tromper. Mais je me garderai bien aussi d'avouer que tout ce qui a l'apparence de magie, soit réellement un effet de la magie; puisque nous voyons une infinité de choses que les habiles gens font naturellement, qui surprennent; & qui passent, chez les ignorans, pour des operations des démons.

Ces Ministres de la pluie, ont une Loi, qui leur défend severement de se mettre à couvert dans les maisons ou dans le creux des arbres, lorsqu'ils sont occupez à leurs operations. Non seulement ils sont très-zélés observateurs de cette Loi; mais ils prétendent aussi y assujettir ceux qui se trouvent alors en leur compagnie: de sorte que s'ils s'apperçoivent que quelqu'un se veüille mettre à couvert de la pluie, ils crient de toutes leurs forces, qu'il s'en donne bien de garde, parce que le tonnerre tombera sur eux

& les écrasera , en punition de leur lâcheté.

Il y a d'autres Ministres , qui se font une Loi toute opposée à la précédente. Ils prennent toutes les précautions imaginables, pour ne se point trouver à découvert ; se persuadant que les premières gouttes de pluie qui tombent après les malédictons qu'ils ont prononcées , en ont tellement contracté la malignité , qu'elles la communiqueroient à la peau qui en ferroit mouillée , & la couvriroit d'ulcères , de vers , & de pustules.

Il n'y a pourtant rien de surnatu-  
rel dans ce fait. Tous ceux qui nous  
Effets na-  
turels des  
pluies , & ont donné des Relations de l'Afri-  
que ; conviennent , que les premières  
des rosées que ; conviennent , que les premières  
d'Afrique. pluies y sont extrêmement dangereu-  
ses aussi-bien que les rosées. On voit  
les ponts des vaisseaux , couverts de  
petits insectes , que les rayons du so-  
leil dissipent , en peu de momens à  
la vérité , mais qui peuvent , pendant  
ce peu de tems , avoir penetré les  
pores des corps qui les auroient re-  
çus , & y engendrer de la corruption;  
& souvent ces vers cutannez , si dif-  
fiques à extirper , & qui causent quel-  
quefois la mort. Une longue experien-  
ce a appris aux voyageurs , que les

premieres pluies & les rosées , produisent dans les étoffes qui en sont moüillées , des vers qui les percent & qui les gâtent entierement. Ainsi , sans recourir aux prétendus maledictions de ces imposteurs , on voit arriver naturellement , ce qu'ils persuadent à ces ignorans , être un effet de leur art.

Il faut pourtant convenir , que tous les Négres ne sont pas bien persuadez du danger qu'il y a d'être moüillés de ces premières eaux , puisqu'on les voit sortir de leurs cases avec empressement , s'exposer à ces pluies , s'en laver comme si c'étoit la plus délicieuse rosée qu'ils pussent attendre du Ciel. Il y a des esprits forts par tout , des incredules , & des gens qui font gloire de ne pas penser comme le vulgaire. C'est parmi les peuples grossiers , que ces Ministres font leurs affaires ; & si les Princes paroissent être dans leurs mêmes sentimens , c'est leur intérêt qui les y porte ; puisque , comme nous l'avons dit ci-devant , ils partagent avec ces fourbes , ce qu'ils exigent de ces imbeciles.

Mon Auteur nous assure , qu'il a vu très-souvent , que toutes ces prétendus conjurations n'avoient point le succès. Il s'y trouvoit exprès , pour

tâcher de détromper ces peuples ; & en se mocquant des charlatans , il leur disoit quelquefois , qu'ils ne croioient pas assez fort ; d'autres fois il leur disoit de ne se pas tant fatiguer ; mais quelque peine qu'il prît pour leur ouvrir les yeux , quelque suffisant que fût l'évenement pour les convaincre que Dieu seul est le maître des elemens , qu'il les tient dans sa main , qu'il suspend quand il lui plaît les pluies dans l'air & qu'il les empêche de tomber , & que quand il le juge à propos il les fait tomber en abondance lors même que l'air est le plus serein & le moins chargé de vapeurs ; il ne gnoit presque jamais rien sur ces esprits foibles , accoutumez dès leur enfance à être trompés , & à donner tête baissée , dans les superstitions de ces fourbes .

Il y en avoit pourtant quelques-uns , qui se rendoient aux preuves évidentes , & aux raisonnemens du Missionnaire ; mais c'étoit toujours avec tant de doutes & une si grande perplexité , qu'il étoit aisé de voir , que l'évidence des raisons & des effets , leur avoit fermé la bouche sans leur ouvrir l'esprit , & sans y avoir fait les impressions qui auroient dû s'y former .

RPJCB

Tom 2 pag 180



Ministre ou Gangas pour chasser la pluie

Tom 2 pag 182



Gunga ou Ministre pour la guerre

il rapporte , qu'étant Aumônier des  
troupes Portugaises , qui alloient en  
655. contre les ennemis ; l'air se troubla  
tout d'un coup , s'épaissit , & mena-  
ça d'un grand orage. Le Général de  
l'armée jugea à propos de faire halte  
jusqu'à ce que cette tempête fût passée ,  
& que le temps se fût déchargé. Dom  
Philippe , Roi de *Mapongo* , qu'on  
appelle ordinairement *Angola Aarij*  
*i Domgo* , qui étoit avec ses trou-  
pes dans l'armée , comme vassal des  
Portugais , s'y opposa , & dit au Gé-  
néral , qu'il avoit dans ses troupes le  
Ministre de la pluie , qui scauroit bien  
épisper ces nuages , & faire tomber  
ette tempête sur les ennemis. Le Mis-  
ionnaire ne manqua pas de s'opposer  
à toutes ses forces à cette proposition ;  
mais le Roi de *Mapongo* ayant ordon-  
né à son Ministre de faire ses sortilé-  
ges ordinaires ; ce fourbe emboucha  
aussi-tôt son cornet , & se mit à son-  
ner de son mieux. Comme il y alloit  
à sa réputation ; on peut croire qu'il  
l'oublia rien ; il menaça le Ciel ; il  
tira des flèches ; il perça l'air à  
coups de couteau ; il hurla , il cra-  
cha , il étoit hors de lui-même , tant  
se donna de mouvement. Qu'arriva-  
il ? Une tempête extraordinaire , un

vent furieux, des tonnerres effroyables, & à la fin, une pluie si grosse & si violente, qu'elle fit des torrens où auparavant on ne trouvoit pas une goutte d'eau ! Les Chrétiens, quoique mouilllez jusqu'aux os, rendirent graces à Dieu, de ce qu'il avoit confondu la vaine confiance que ces peuples avoient dans leur Ministre, & ce malheureux, honteux & confus au dernier point, n'ayant point d'excuse à alleguer, fut constraint de s'enfuir, & ne parut plus dans l'armée.

Un des plus estimés de tous ces Ministres, est celui qu'ils appellent *Ganga-Ta-Ita*; c'est-à-dire, Ministre de la Guerre. Il se mêle de distribuer des préservatifs contre les coups de flèches, des haches, & d'autres instrumens. Il se sert pour cela, de la peau d'une espece de crocodile, nommé *Sengo*. Ces peaux sont extrêmement dures. Je crois qu'on en pourroit faire des plastrons & des casques qui résisteroient à bien des coups ; il ne faudroit que les sçavoir accommoder, elles produiroient ces effets, sans qu'on y crût rien de surnaturel, mais le Ministre n'y trouveroit pas son compte. Il en fait des ceintures, auxquelles il attache mille badineries, qui ne pro-

duisent d'autre effet , que de charger inutilement ceux qui les achetent , qui ne laissent pas d'être tuez & blessez , comme s'ils ne les avoient pas sur le corps. Mais ces peuples sont si entê-  
tez de leurs superstitions , que quoique l'experience leur apprenne tous les jours , que ce *Ganga-Ya-Ita* , soit un fourbe & un trompeur , ils ne lais-  
sent pas de s'empresser à acheter ses ceintures.

J'aurois plus de confiance en cer-  
tains artistes qui sont parmi eux , qui font des emplâtres admirables pour guerir les blessures , même les plus dangereuses. Le païs produit des baû-  
mes excellens , des racines précieuses. Il n'y a point de doute , que ces choses étant mises en œuvre par des mains habiles , ne puissent produire de très-  
bons effets. Si on s'en tenoit là , il n'y auroit rien à dire ; mais l'appli-  
cation de ces remèdes , est toujours accompagnée de l'invocation du Dé-  
mon. Mon Auteur assure avoir vû deux hommes , percez de part en part à coups de fléches , gueris en peu de jours avec ces onguens. Ils n'en étoient assurément pas redevables au Démon , qui n'a de pouvoir sur les hommes , qu'autant qu'il plaît à Dieu lui en donner , mais

Apoticai-  
res Nègres.

à la bonté des remedes qu'on leur avoit appliquez. Les Chrétiens en ressentiroient les mêmes effets , s'il leur étoit permis de se servir de choses , que l'on scait certainement avoir été composées après l'invocation du Démon , & avec un pacte implicite ou explicite avec lui.

Le premier qui reçoit la ceinture dont nous venons de parler , des mains du *Ganga-Ya-Ita* , doit être le Général de l'armée. Cette action est accompagnée de beaucoup de cérémonies.

On commence par éteindre tous les feux qui sont dans l'armée. On en fait de nouveau, par le moyen de deux morceaux de bois sec quel'on frotte l'un contre l'autre avec violence , jusqu'à ce qu'étant échauffez , le plus mol s'enflame. Cette espece de fusil est en usage dans toute l'Afrique , & chez tous les Sauvages de l'Amérique. Je l'ai décrit amplement dans mon *Voyage des Isles*. Les assistans de ce *Ganga*, portent de ce nouveau feu à tous les chefs , & les instruisent du signal que leur maître donnera , afin que tous ensemble , & dans le même instant , ils mettent le feu à une grande pile de bois destinée à cet effet au milieu du camp

camp ou du *Chilombo*, ou devant la maison du Général.

Après que le feu est allumé, on tend une corde, qui prend à la maison du chef, & qui environne toute la pile de bois qui brûle. Elle est soutenuë à un demi-pied de terre, par des piquets. Tout le monde se met aussi-tôt à danser & à sauter de toutes ses forces autour de cette corde; mais il faut bien prendre garde de la toucher en dansant, ou de se laisser enlever dessus : c'est un crime irremissible ; on est aussi-tôt égorgé, coupé en quartiers, rôti, & devoré. Ces Antropophages affamez, ne souhaitent & n'attendent autre chose. La grosse compagnie qui s'y assemble, desire ardemment d'en voir tomber plusieurs dans le piège qu'on leur a rendu. C'est un festin pour eux : la fête n'est célèbre, qu'autant que leur voracité y trouve de victimes ; plus le nombre en est grand, plus la fête leur semble belle.

Ils prennent la moëlle & la graisse de ces malheureux ; ils en frottent un espace de terrain, sur lequel ils amènent des hommes esclaves destinéz à la boucherie ; ils les y égorgent, avec toutes les bêtes fauves qu'ils ont

## RELATION

194

ù prendre , des moutons , des boucs , des poules blanches ; & ils répandent le sang de tous ces animaux , sur leur *Mochucco ou Longha* , qui sont leurs tambours de guerre ; & ils croient fermement , que ces onctions leur font rendre un son qui les anime , leur donne du courage , les rend invincibles . Telle est la folie de ces peuples cruels : car la fin de toutes ces cérémonies , est d'avoir de la chair humaine pour se rassasier .

Il semble que le tems de la paix , ne convienne gueres aux intérêts de ce *Ganga* , puisqu'il ne peut pour lors , ni vendre des ceintures , ni oindre des tambours . Si la paix duroit un peu de tems , il seroit reduit à mourir de faim ; mais il ne manque pas d'inventions pour gagner sa vie & pour attraper les biens de ces imbeciles . Il sort de sa boutique , une infinité de secrets , qui lui font un revenu considerable . Il semble que ce soit à l'imitation des Chrétiens , qui portent sur eux des reliques des saints & des cites benites , ou *Agnus Dei* , que ce fourbe leur vend de petites pieces de bois , des plumes , des os , des cornes , & d'autres amusettes , dont ces aveugles volontaires se chargent aussi inutilement , que l'ex-

perience journaliere le leur prouve évidemment ; sans que cela leur fasse ouvrir les yeux, & reconnoître les tromperies continues de ce charlatan.

Dans le nombre de ces *Ganga-Ya*, il y en a un , dont mon Auteur s'abstient droit de parler , si l'exactitude d'un écrivain , ne demandoit pas cela de lui ; & particulierement , pour instruire les Missionnaires qui vont se consacrer à l'instruction de ces peuples , quelque infructueuse qu'elle ait été jusqu'à présent.

Il se nomme *Ganga-Ya-Chibanda* ; c'est-à-dire , le Sur-Intendant de ce qui regarde les Sacrifices. Il faut , pour remplir ce poste , un homme effronté , impudent , impudique , fourbe au dernier point , sans honneur. Il s'habille ordinairement comme les femmes , & se fait une gloire d'être appellé la *Grande-Mere*. Quelque mauvaise action qu'il puisse commettre , il n'y a point de Loi qui le condamne à la mort ; aussi est-il un des plus fideles Ministres du Démon de l'impureté. Il porte si loin , les priviléges de son caractere , qu'on ne peut dire les outrages qu'il fait aux personnes mariées , soit dans leurs femmes , soit dans

leurs concubines. Il penetre dans les Serails les mieux gardés ; & là , il contente ses passions brutales , en contentant celles des femmes qui y sont enfermées , qui tiennent à honneur d'avoir sa compagnie,

C'est encore un vendeur de ceintures des plus accreditez. Il en fabrique pour toutes sortes d'usages , & pour les superstitions les plus infâmes.

Lorsqu'il se trouve à quelque Sacrifice , il met dessus ses habits , une peau de Lion , de Tigre , de Loup , ou d'autre bête féroce , & attache à sa ceinture un nombre de sonettes appellées *Pambas* ; qui selon lui , ont une merveilleuse vertu pour appeler les Divinitez du pais , & les ames des défunts : chose fort nécessaire , pour que les frais du Sacrifice ne soient pas perdus pour ceux qui l'offrent.

Il y a des cérémonies où il met autour de ses reins , un morceau de toile , tissuë de feüilles de l'arbre *Bondo*. Il se couvre le visage , de farine , se peint le corps de diverses couleurs qui le défigurent horriblement ; & dans cet équipage , il offre un Sacrifice de trois victimes pour lui-même. Ces trois victimes , sont un

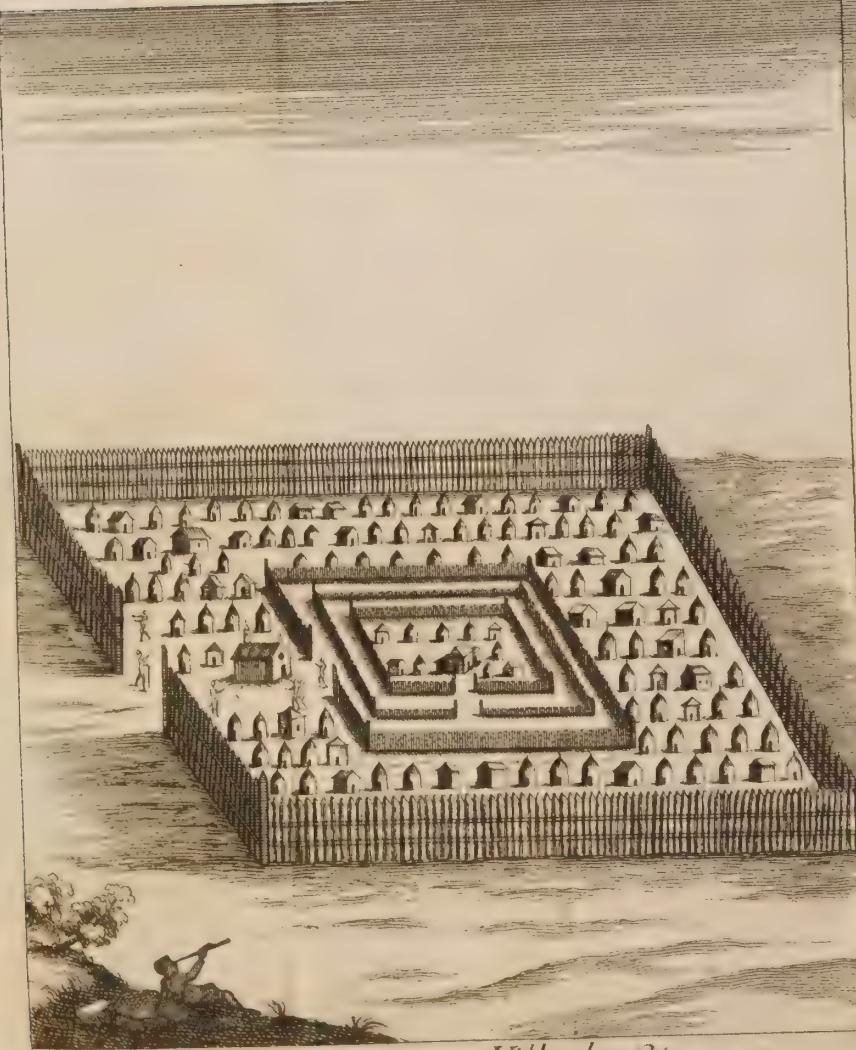
coq , un serpent , & un chien . Lorsque ces victimes sont tuées , & coupées en morceaux , un des assistants prend adroïtement la tête du chien , & la va cacher sous terre dans quelque lieu un peu éloigné . Le *Ganga* s'en apperçoit , & demande qui a pris la tête de son chien ? Comme personne ne lui répond : Je vois bien , dit-il , qu'on l'a cachée ; mais je vais vous faire voir qu'il n'y a rien de caché pour moi : je la saurai bien trouver , suivez-moi . Il part , on le suit ; & comme il est demeuré d'accord avec son assidé , de l'endroit où il l'a enfouie ; il y va tout droit ; il la trouve , il la rapporte avec tous les autres morceaux du sacrifice ; & tous les assistants demeurent convaincus de sa science , & du commerce qu'il a avec les esprits qui ont conduit si heureusement ses pas , & lui ont fait trouver ce qu'on lui avoit enlevé . On publie alors par tout , qu'il est le plus habile , & à bon droit , le chef & le maître de tous les *Ganga-Ya-Chibanda* . C'est par ces moyens , tout grossiers qu'ils sont & tous remplis de fourberies , que ces Ministres établissent leur réputation , & obligent les peuples de recourir à eux , & d'acheter bien cherrement les amusettes qu'ils leur vendent .

Mort &  
Funérailles  
du Ganga-  
Ra-Chiban-  
da.

Lorsque le *Ganga-Ya-Chibanda*, vient à mourir, c'est au plus ancien de sa Secte de convoquer l'assemblée qui doit célébrer ses funérailles. Elles ne se font jamais que la nuit ; & le lieu qu'on choisit pour sa sépulture, est toujours le plus épais d'une forêt. Les *Ganga* y portent le cadavre, avec des cérémonies si déshonêtes & si infâmes, que le papier rougirait, si on le salissoit en les traçant dessus. On les a scû par des Nègres de cette Secte, qui se sont convertis, & qui ont déclaré ces mystères d'iniquité & de turpitude. L'ancien *Ganga*, fait creuser une fosse extrêmement profonde ; & avant d'y descendre le cadavre, il commande qu'on lui ouvre l'estomach, qu'on en tire le cœur & les autres parties nobles, & qu'on lui coupe les doigts des mains & des pieds. Il se faisit de toutes ces pièces, les garde comme de précieuses reliques, & les vend en petites particules, & très-cherement, à tous ceux qui s'empressent d'en venir acheter pour les porter sur eux, comme des préservatifs assurés contre toutes sortes de maladies & de malheurs. La possession de ces belles reliques, le met & l'installe en la place du défunt : il est reconnu pour

RFJCB

Tom. 2, pag. 155.



Chilombo Camp ou Ville des Giugues.

Tom. 2, pag. 159



Singhillie de la Secte des Giugues.

le *Ganga-Ya-Chibanda*; & en cette qualité , il est respecté , & honoré de tout le monde.

Ces *Ganga*, sont dans une si haute réputation , & se sont acquis tant de crédit dans l'état , qu'il n'y a point d'Officier Général , ni de Gouverneur de Province ou de Bourgade , qui ne tâche d'avoir chez lui un d'entr'eux; sans le conseil & l'approbation duquel il n'oseroit rien entreprendre , ni faire aucun acte de Juridiction.

En voici un d'une autre espece , mais qui en tours de fourberies , ne le cede point au précédent. On l'appelle *Ganga Mulagi*; c'est-à-dire , Ministre de la Magie. S'il n'est pas réellement aussi habile Magicien , que l'étoient ceux de Pharaon , il est tout au moins aussi grand fourbe , qu'ils pouvoient l'être. Il se vante , sur toutes choses , d'être le premier homme du monde pour faire des malefices. S'il ne l'est pas autant qu'il le dit , il est du moins un des grands maîtres de son pays , pour la composition des poisons. Il en fait de toutes les especes ; il les vend ; il en tient boutique ouverte.

Nous avons remarqué dans un autre endroit , que les Giagues sont persuadé qu'ils ne meurent jamais de

mort naturelle , & que quand cela arrive , c'est toujours l'effet de quelque malefice , ou de quelque poison qui leur a été donné par un ennemi . De sorte que c'est une Loi parmi eux , d'avoir un homme , qui puisse faire les fonctions d'un honnête bourreau , pour les vanger du mal qu'ils croient avoir reçû . Et quoique ce métier infâme produise des maux très-grands , & souvent la ruine entiere des familles sur lesquelles ils étendent leur vengeance , cet ouvrier & ses compagnons , ne laissent pas d'être respectez , craints , & honorez .

Si quelqu'un tombe malade , les pré-jugez qu'on a qu'il a été maleficé ou empoisonné , obligent ses parens à recourir au *Mulagi* . Celui-ci vient voir le malade ; il le visite , le tâte & forme tel jugement qu'il lui plaît de sa maladie . Tantôt il dit que c'est un malefice , tantôt que c'est un poison ; qu'il est attaqué mortellement : & quand même on pourroit le guérir ou prolonger ses jours , il a des secrets efficaces pour les lui abréger ; suivant leur maxime immortelle , que quand l'heure de mourir est arrivée , c'est une charité de l'avancer , afin de le délivrer des peines qu'il sentiroit dans cette cruelle séparation de l'ame

d'avec le corps. Cette folle idée, fait de grands défordres parmi ces peuples; & en envoie en l'autre monde, plutôt qu'ils n'y auroient été, si on ne les y avoit pas constraint par les violences que ce bourreau leur fait.

Les Missionnaires en ont sauvé un très-grand nombre, que cet inhumain étoit prêt d'étouffer, qui ont vécu plusieurs années après qu'on les avoit délivréz de ses mains meurtrieres.

Aussi n'y a-t'il rien de plus commun chez les Giagues, que cette manière de se vanger d'un ennemi qu'on n'oseroit attaquer ouvertement. On attend qu'il tombe malade; on fait son marché avec le *Mulagi*, qui va voir le malade, & qui ne manque pas de l'empoisonner, comme il en est convenu avec celui qui l'a mis en besogne.

Ce meurtrier *Mulagi*, est toujours disposé à vendre ses cruels services à ceux qui l'employent, & qui le payent. Il a toujours bonne provision de poisons & de malefices; on ne l'en trouve jamais dépourvû. A l'imitation des sorciers, il cache ces derniers sous l'entrée ou sous la couverture de la maison du malade, ou bien il les lui fait prendre dans quelque nourriture, ou dans quelques boissons, & lui donne la dose plus

ou moins forte, selon qu'il en est convenu avec celui qui l'a employé, de faire souffrir le patient. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans ces peuples imbecilles, c'est que quoiqu'ils se doutent bien, que le *Mulagi* ne les vient voir qu'à l'instance de leurs ennemis, & pour les faire perir, ou du moins, pour les faire souffrir & les tourmenter : ils ne laissent pas de prendre ce qu'il leur présente, étant persuadé qu'il a des contresorts & des contrepoisons, qui peuvent détruire tout le mal qu'il leur a fait, & le faire retomber sur la personne qui le leur a procuré. Pour cet effet ils s'accommodent avec ce fourbe, le payent grassement, & le prient de les débarasser pour toujours de leur ennemi : de sorte que cet avare ayant tiré des deux côtéz, il tourmente l'un & tuë l'autre, & quelquefois tous les deux, selon qu'il y trouve mieux son compte. Aussi est-il craint de tout le monde ; & non-seulement craint, mais respecté à un point qu'on ne peut s'imaginer. Il n'y a personne, qui ne recherche ses bonnes grâces & sa protection, & qui ne l'achète très-cherement.

Voici un fait, dont mon Auteur a été témoin oculaire. Il se trouva en 1660. dans l'armée du *Giaga Cassan-*

ge. Deux soldats prirent querelle , pour une chose de très-petite conséquence ; & comme il y avoit une défense sévère d'en venir aux armes , ils se dirent pendant un long-tems quantité d'insultes , étant cependant assez éloignez l'un de l'autre : à la fin l'un des deux dit à l'autre : si tu étois plus proche de moi je te ferois voir ce que je scâi faire : celui-ci se croyant déshonoré s'il sembloit le craindre , s'approcha aussi-tôt : celui qui l'avoit menacé , le voyant à portée , lui souffla sur le visage , & le fit tomber par terre comme mort. Mon Auteur surpris d'un accident si étrange , y accourut pour le secourir : il lui fit prendre quelques cordiaux , qui le firent revenir , quoiqu'avec beaucoup de peine , mais qui ne le guérirent pas si-tôt de l'impression que le malefice avoit fait sur lui. Ce fait ayant excité la curiosité de mon Auteur , il scût à la fin , que le scelerat qui avoit soufflé sur le visage de l'autre , avoit acheté d'un de ces *Mulagi* , un malefice qu'il portoit caché dans ses cheveux , dont la force étoit si grande , qu'en soufflant sur le visage d'un autre les parties insensibles qui s'en détachoient continuellement , produisoient l'effet qu'on avoit vu.

Dieu scâit , dit mon Auteur , les

peines que tous les Missionnaires ont pris , pour délivrer ces pauvres peuples , que nous tâchons d'éclairer des lumières de la Foi , de la cruelle barbarie de ces *Mulagi* ; qui sont des assassins , aux gages de tous ceux qui les veulent employer pour se venger de leurs ennemis.

Un de ces Ministres se vengea cruellement de son ennemi. Il cacha dans la couverture de sa case , ses malefices ordinaires , ou plutôt , des poissons qui eurent tant de force , qu'en peu de jours , quatorze personnes qui composoient cette famille , moururent les unes après les autres , sans aucun signe de maladie , mais en jettant un grand cri , comme sion les eût percez avec une épée.

Il seroit ennuyant , dit mon Auteur , de rapporter ici en détail , les occasions que ces Idolâtres donnent à ces *Mulagis* , de les ruiner ou de les détruire. Nous en avons marqué plusieurs dans cette Relation , qui sont plus que suffisantes , pour faire connoître le dur esclavage dans lequel le Démon les a réduits. En voici un d'une autre espece.

Nous avons dit dans un autre endroit , quels sont leurs sentimens sur les ames des Défunts. Nous avons fait voir , q i ils s'imaginent qu'elles sont

errantes sur la terre , & qu'elles y souffrent les mêmes besoins qu'elles avoient, quand elles étoient unies à leurs corps, une faim canine , & une soif intolérable. Lors donc que ces Giagues pensent, en dormant , à quelqu'un de leurs parens défunts , ou qu'ils se trouvent dans quelque disgrâce ; ils s'imaginent aussi-tôt , que c'est l'ame de ce défunt, qui est reduite à un extrême nécessité de vivres & de boissons , qui s'aparoît à eux , qui leur demande des secours , qui leur reproche leur dureté & leur négligence ; & qui pour se venger , leur cause les disgraces & les maladies qui les attaquent.

Pour s'en éclaircir , ils ont recours à un certain Ministre , appellé *Ganga-Ta-Zumbi*; c'est-à-dire , le protecteur ou le curateur des défunts. C'est principalement chez les malades , que ce fourbe fait ses affaires ; parce qu'ils n'attribuent jamais leurs maladies aux causes naturelles , mais aux accidens ; sur tout , à l'impatience des défunts ; qui ne peuvent suporter les moindres negligences qu'on a pour eux. Ces insinuations , pour me servir du terme nouveau bien ou mal inventé , sont des fautes qu'ils ne pardonnent point souvent , sans se donner la peine d'avertir.

de leurs besoins , ils se vengent par des maladies cruelles qu'ils envoyent , par des pertes de biens ; ils en viennent quelquefois , jusqu'à punir par la mort , ces parens negligens ou trop durs.

Le *Ganga-Ya-Zumbi* , se rend en diligence , chez le malade ou l'affligé qui l'envoye chercher. Il l'interroge sérieusement & fort au long , sur le soin ou l'insoin qu'il a de ses parens défunts. Il se fait rapporter toutes les circonstances du songe , qui dans l'esprit du malade , passe pour une réalité , & pour une apparition véritable du défunt qui a besoin de secours. Il se fait instruire du nombre de ces apparitions , du tems ; du lieu. Il faut encore l'informer exactement , de quelle manière la fièvre ou autre maladie l'a pris. Si c'est avant , ou après , ou dans l'accès qu'il a eu le songe ou l'apparition. Il s'en fait rapporter toutes les circonstances ; & après qu'il a examiné , mûrement pesé , confronté toutes les circonstances de ce détail ; il déclare , que ce n'est pas un songe , mais une apparition réelle , véritable , & qui peut avoir des suites encore plus funestes , que la maladie dont le consultant est attaqué : qu'il faut y mettre ordre , sans retardement , & scâvoir bien au juste ce que

Le défunt demande ; mais que cela ne le regarde pas : qu'il faut s'adresser au *Singhilla* ; c'est-à-dire , au Devin , ou au Ministre des choses cachées. Il se fait payer de son honoraire , & se retire.

On voit , par cet échantillon , que tous ces fourbes sont d'accord entr'eux , qu'ils n'entreprendront jamais sur la Jurisdiction les uns des autres ; & que bien loin de se faire tort , ils se procurent reciprocement , tous les avantages qu'ils peuvent retirer de la simplicité & de la bêtise de ces peuples.

On s'adresse donc au *Singhilla* ; on convient de son honoraire , on le lui paye , & les parens & amis du malade ou du consultant , le conduisent avec respect & cérémonie à l'*Imbuilla* , ou Sepulchre de celui qui s'est fait voir en songe. Là , tout le monde étant dans une posture humiliée & en silence , le seul *Singhilla* appelle le défunt , de toutes ses forces ; il invoque ou évoque son esprit ; il brûle de l'encens en son honneur , il lui fait des complimens , il le comble des éloges les plus pompeux. S'il est rebelle , il lui dit des injures. Il ajoute les menaces aux conjurations , & n'oublie aucun des tours d'adresse & de charlatanerie , qui sont nécessaires pour faire croire aux assis-

tans , qu'il mérite beaucoup plus qu'on ne lui a donné pour ses peines , & pour reconnoître son merite & le crédit qu'il a auprès des gens de l'autre monde. A la fin il se dépouille , se jette par terre tout nud , court , comme s'il étoit enragé , jusqu'à ce qu'il juge à propos de dire que l'esprit du défunt est entré dans son corps , qu'il lui a révelé ses besoins , ses peines & les raisons qu'il a eu de maltraiter ou de s'apparoître à celui qui est en peine. Telle est la pratique de ces fourbes , quand les corps des défunts sont tout-à-fait consommez & réduits en poussiere.

Mais quand ils sont encore entiers  
Remedes & enterrez tout nouvellement , ils le  
extra- font exhumer , & lui coupent la tête ;  
gans , pour de laquelle ils prétendent qu'il sort  
guérir les malades. du sang ; soit qu'il soit réel , ou que  
ce ne soit qu'un prestige , ils le ramassent , en font des emplâtres , qu'ils mettent sur le corps du malade , & qu'ils mêlent avec ses viandes & ses boissons ; & ils l'assurent d'une guérison d'autant plus sure & plus prompte , que le défunt ayant la tête coupée , n'aura plus les forces qu'il avoit auparavant , & que par conséquent , il ne fera plus en état de le molester. Cela seul ne suffit pourtant pas. Il faut que

le malade observe le régime qu'il lui a prescrit ; & ce régime est si varié, si difficile, souvent même si contradictoire, que quand le malade ne guérira pas le Médecin a toujours des excuses & des raisons de reste, pour se justifier & pour conserver sa réputation. La chose est bien plus difficile quand le défunt n'a point eu de sépulture, ou parce qu'il a été tué & mangé par les ennemis, ou parce qu'il a été devoré par les bêtes féroces, ou par les reptiles, ou parce que ses compatriotes ont jugé à propos de se repaître de ses chairs, sans épargner même ses os, qu'ils ont cassé & écrasé pour en succer la moëlle. Dans ces cas, la difficulté devient infiniment plus grande ; il faut que le *Ganga-Ya* y emploie toute son adresse, & qu'il mette en œuvre tous les secrets de son art. La peine est grande, & la récompense doit y être proportionnée. Il faut alors tripler & quadrupler l'honoraire ; il faut payer comptant : on ne connaît point le crédit dans ce pays, & dans ces occasions, moins que dans toutes les autres. Lorsque le malade insensé a traité avec le *Ganga*, celui-ci prépare des lassets & des pièges, & les tend de tous côtés autour de l'habitation du malade, & jusques dans les

forêts ; afin de prendre cet esprit inquiet & mal faisant , qui vient troubler le repos des vivans. Il faut , comme on le voit , être habile , pour prendre les esprits au filet ; mais les esprits de ce pais , sont plus bêtes que dans le nôtre : ils se couvrent toujours de quelque corps , pour pouvoir battre la campagne. Tantôt ils prennent celui d'un oiseau , tantiôt d'un rat , d'un lézard , d'un singe , ou d'un autre animal : & cette enveloppe qui leur sert pour se promener plus à leur aise , est aussi la cause qui les fait prendre , & qui les empêche de continuer à faire le mal qu'ils avoient projeté.

Lors donc que la ruse du *Ganga* a eu son effet , & qu'il a attrapé quelque animal , gros ou petit ; il l'apporte au malade , & lui dit : réjouis-toi , nous tenons l'ennemi , il n'échaperà pas ; ta santé est assurée , tu ne seras plus tourmenté : mais sois averti , que je ne puis gatder cet oiseau ou ce rat , que tant de jours. Prends tes mesures là-dessus ; il m'en coûte beaucoup à le nourrir. Si je le laisse échaper sans le tuer & le mettre en poudre , tu seras plus maltraité que tu ne l'as jamais été : il se vengera cruellement : vois ce que tu veux faire.

On entend ce langage , sans inter-

prete. Il signifie, qu'il faut de nouveau mettre la main à la bourse. Il n'en faut pas faire à deux fois; il faut qu'une famille se ruine, pour satisfaire l'avarice du fourbe *Ganga*. Quand on en est venu à bout, il apporte en cérémonie, l'esprit pris au trebuchet, dans la case du malade; il lui représente les bienfaits de celui qu'il persecute si cruellement; combien de fois il lui a donné à boire & à manger, & lui a donné d'autres marques de son amitié & de sa generosité; il en vient aux reproches les plus sanglans, il l'outrage, le fait crier, & dit au malade: J'entends ce que tu ne comprends pas; il me demande de le mettre en liberté; mais je t'aime trop, pour lui donner le moyen de te nuire encore: il faut t'en débarrasser une bonne fois. Veux-tu qu'il meure pour toujours? Le malade n'a garde de souhaiter autre chose; il l'en supplie de tout son cœur. La famille, à genoux, demande la même chose, & fait de nouveaux présens. Le *Ganga*, gagné par ces liberalités, prononce l'arrêt de mort contre l'esprit, & lui tord le col. On entend aussi-tôt des cris de joie: le malade imaginaire se trouve soulagé. Mais il faut encore une autre chose, pour lui ren-

## 112 RELATION

dre entierement la santé , & empêcher l'esprit de se revêtir d'une nouvelle forme , & de recommencer ses mauvais traitemens : il faut le reduire en poudre ; & que le malade l'avale dans ses boissons & dans ses viandes , qu'il le digere , qu'il le rende en excrémens ; parce qu'alors l'esprit cessera tout-à-fait d'être quelque chose. Mais cette manipulation est difficile ; c'est un travail long & penible ; & le *Ganga* a bien d'autres choses à faire. Il faut faire de nouvelles conventions avec lui , il faut trouver de quoi le satisfaire , payer le bois & le charbon. Il compte , pour ainsi dire , les coups de pilon qu'il sera obligé de donner pour le reduire en poudre ; tout cela vaut son prix : on ne fait rien *Gratis* ni à credit ; mais on vient à bout de tout avec de l'argent ou des marchandises. Si le malade en manque , & qu'il ait des femmes , des enfans , des freres , ou des sœurs , il est sûr d'en avoir bientôt : c'est une monnoye courante dans le païs ; les Européens sont toujours disposez à s'en charger , le malade vend ses parents , paye le *Ganga* , l'esprit est mis en poudre , le malade l'avale , & se trouve guéri. Que peut-il souhaiter davantage ? Comment s'est fait ce prodige ? Bel-

Je demande. On a guéri l'imagination blessée du malade ; on a suivi ses préjugez , on a travaillé en conséquence ; on a réussi. Il est vrai qu'il lui en a coûté beaucoup , mais il est guéri ; & peut-être a-t'il eu le bonheur de se débarrasser de quelques femmes & de quelques parens incommodes , de quelques enfans indociles. Que d'avantages , dont il est redévable à un songe ?

Tout le monde sçait , que la plûpart de nos maux résident dans l'imagination , & qu'ils disparaissent dès qu'elle est guérie. Mr. Boileau l'a démontré dans une de ses Satytes : les hommes sont tous faits les uns comme les autres , & ne different entr'eux , que du plus ou du moins. C'est une espèce d'axiome en médecine qu'il vaut mieux se livrer à un médecin ignorant en qui on a confiance , qu'au plus habile d'une Faculté , en qui on n'en a point. Pourquoi cela ? Parce que la maladie est plus de moitié guérie , quand on gueri l'imagination ; & elle est guérie à coup sûr , dès qu'on se persuade que ce Médecin est capable d'y réussir.

Si ces charlatans noirs étoient moins chers , & qu'ils ne joignissent pas la frivole invocation du démon à leurs forfanteries , il me semble qu'il y auroit

peu à reprendre dans leur conduite.

Quelq'efois le *Zumbi* se sert d'une autre ruse. Il entre dans la case du malade, avec un bon nombre de ses associez ; il met dehors tous ceux de la maison, & ferme bien la porte. Il s'aproche du malade : ses assistans environnent le grabat où il est couché. On l'interroge sur son songe ; on en examine mûrement toutes les circonstances : & enfin, le *Zumbi* conjure l'esprit, de dire tout haut le motif qu'il a de vexer d'une maniere si cruelle son ami, son parent, qui lui a été toujours devoüé, qui l'a aimé pendant qu'il étoit au monde, & qui lui a donné tant de marques de sa tendresse depuis qu'il en est sorti ? L'esprit irrité, ne se rend pas d'abord, il est sourd, il est muet, il ne rend point de réponse. Le *Zumbi* après s'être épuisé en compliment & en remontrances, en vient aux conjurations les plus fortes, aux menaces les plus terribles. A la fin un des assistans du *Zumbi*, contrefaisant sa voix, & sans crainte d'être reconnu dans ce lieu plein d'obscurité, répond avec des accens tristes, que c'est la dureté de son parent ou de son ami, qui l'a forcé d'en venir à cette extrémité ; qu'il l'a laissé manquer, de-

puis long-tems , des choses les plus nécessaires ; qu'il souffre une faim & une soif qu'il ne peut plus supporter ; qu'il a été obligé de se nourrir d'immondices ; qu'il n'en peut plus , qu'il est reduit à la famine la plus cruelle ; & que puisqu'il ne reçoit aucun secours des vivans , il va les faire compagnons de ses misères , en les privant de la vie , après les avoir bien tourmentez.

Comme il parle assez haut pour être entendu de ceux qui sont dehors , ils frappent à la porte , & promettent à l'esprit , le double de ce qu'il a demandé , ils recompensent largement le *Zumbi* & ceux qui l'ont aidé dans sa fourbe , & comme ils ont besoin d'un intercesseur auprès de l'esprit irrité , ils lui mettent promptement entre les mains , tout ce dont l'esprit a marqué avoir besoin , en le suppliant d'être le médiateur de leur réconciliation. Le malade après cela guerit s'il peut ; le *Zumbi* & sa troupe , chargez de provisions & de remerciemens , se retirent. Que si le malade part de ce monde , ils publient qu'il a fait les choses de mauvaise grace , & que l'esprit a eu raison de se venger ; ce qui ne seroit point arrivé , s'il eût suivi les avis prudens & salutaires qu'ils lui ont donné.

Scilli est le nom d'un Ganga-Ya qui tient école publique, & qui est un Professeur célèbre, qui enseigne pour de l'argent à faire des ceintures, qui préservent de la rencontre & des dents des bêtes féroces. On ne s'auraient s'imaginer combien il est suivi, & les profits qu'il tire de ses leçons. Comme la fabrique de ces ceintures est accompagnée d'un infinité de cérémonies, il faut un temps considérable & beaucoup de dépenses, avant de passer maître dans cet art illusoire. Il seroit plus aisé de se faire recevoir maître Apoticaire, ou Docteur en médecine dans la plus célèbre Faculté du monde, que de devenir maître dans l'art de faire de ces ceintures. Les disciples de ce fourbe, vantent de tous côtés la profondeur de sa science, son infaillibilité. Ils ont le catalogue de ceux, qui par le moyen de ces ceintures, ont été préservez des Lions, des Tigres, des Serpens; mais ils le gardent bien de dire ceux, qui malgré ces ceintures, ont été déchirez & devorez par ces animaux. Il est arrivé quelquefois, que ces bêtes n'ayant pas faim, les ont laissé passer; ils auroient passé de même, quand ils n'auroient point eu de ceintures: mais l'expérience apprend aux gens de bons sens, que

ce sont de foibles remparts , pour peu que ces bêtes soient pressées de la faim. Cela n'empêche pas ces insensez d'acheter ces ceintures , de s'en environner la tête, le col, les bras, le corps, les cuisses & les jambes ; & dans cet équipage ridicule , ils vont affronter les plus grands dangers. Il est vrai qu'ils en sont les dupes , & qu'ils y demeurent presque tous : & quand leurs parents s'en plaignent à ceux qui les ont vendus , ils ont toujours des prétextes tout prêts , pour excuser leur non valeur. Tantôt c'est qu'ils ne les ont pas mises dans l'ordre qu'on leur avoit prescrit , ni dans le tems qui leur avoit été marqué ; ils ont mis , par exemple , celle de la tête , avant celle du bras ou de la jambe droite ; ils les ont mis dans le croissant de la Lune , au lieu d'attendre au décours ; ils ne s'étoient pas baignez auparavant , ou ils se sont baignez après ; ils les ont laissé mouiller de la rosée ; ces inobbservations leur ont ôté toute leur vertu. Après cela , faut-il s'étonner si ces gens peu attentifs ont porté la peine de leur désobéissance , s'ils ont été dévorez :

D'ailleurs , ces ceintures ne peuvent servir que pour un tems , & pour la personne seule qui les a achetées. C'est

renversé l'ordre, & perdre le fruit des travaux immenses que le *Scilli* a supporté quand il les a composé. Ce sont des crimes qui ne peuvent s'expier, que par leur sang. Ils sont morts, ils ont été devorés ; ils sont heureux d'en être quittes pour cela : car le *Scilli* pourroit en faire porter la peine à toute sa famille, & il le fera si on ne l'apaise promptement ; parce que sa réputation en pourroit souffrir. Autre moyen de se faire payer une seconde fois, & de vendre plus cher sa mauvaise marchandise.

Au reste, ces peuples sont si entêtés de ces préventions extravagantes & ridicules, que quand les Missionnaires tâchent de les en faire revenir, & qu'ils leur en démontrent la fausseté par des raisonnemens ausquels ils ne peuvent répondre ; ils leur tournent le dos, pour n'être pas obligés de leur répondre.

Mon Auteur s'est souvent trouvé en voyage avec des Nègres qui étoient chargés de ces ceintures, qui en étoient couverts depuis la tête jusqu'aux pieds ; & qui à cause de cela, marquoient une fermeté extraordinaire dans les occasions où on se trouvoit exposé à rencontrer des bêtes féroces, qui cepen-

dant en ont été dévorez à ses yeux; pendant que ceux qui étoient dépourvûs de ces prétendus préservatifs, s'échapoient des dents de ces bêtes carnassieres, en montant sur des arbres, (en quoi ils sont fort adroits;) lui demeurant seul, & sans autre assistance, que celle qu'il recevoit de la Providence Divine, entre les bras de laquelle il se jettoit en embrassant son crucifix. Moien efficace, dont il s'est servi une infinité de fois, & qui l'a sauvé des griffes & des dents des Lions & d'autres bêtes féroces.

*Singhilé* ou *Singhilla*, sont des termes sinonymes, qui signifient un Augure, ou un Devin. On peut assurer, sans craindre de blesser la vérité, que ces misérables sont réellement possédés de quelque esprit malin, qui parle par leur bouche, & qui leur fait dire tout ce qui lui plaît.

Ces païs sont remplis de cette race cruelle, avare, fourbe; pour laquelle les Nègres, Giagues, & non Giagues, ne laissent pas d'avoir une estime, qui passe l'imagination. Ils sont les arbitres & les expositeurs des Loix; rigoureux jusqu'à l'inhumanité, pour les faire observer aux autres, sans se mettre en peine d'en observer eux-mêmes

Kij.

la moindre partie. Ce sont réellement les Pharisiens de la Loi des *Quixilles*, La moindre inobservation des choses contenus dans leur Rituel, ne peut être effacée , que par le sang de ceux qui l'ont commise ; pendant qu'eux autres , ne se donnent pas la peine d'observer ce qu'il y a de plus essentiel. Malgré cela ils sont respectez comme s'ils étoient des Dieux sur la terre. On obéit sans réplique à leurs ordres , on ne leur parle qu'à genoux , & avec une vénération qu'on ne peut exprimer ; les paroles qu'on leur adresse , doivent être choisies , étudiées , mesurées. Ce n'est pas le simple peuple qui en use ainsi : les plus grands Seigneurs , les Gouverneurs des Provinces , les Rois mêmes , n'osent se dispenser de ce devoir. Et à qui sont-ils redevables de cette autorité suprême ? à la soumission aveugle que ces peuples ont pour les Oracles du Démon.

C'est ce qui fait que tant d'hommes & tant de femmes de toutes sortes de conditions, cherchent à entrer dans cette Secte , & à devenir *Singhili*. Il leur en coûte beaucoup à la vérité ; car les maîtres de cet art ne donnent pas leurs leçons gratis, ils se font payer très-cherement ; mais quand on a rempli

leur avarice , on a bien-tôt le Diable dans le corps ; ou si on ne l'a pas réellement , on a appris les tours de soupleſſe , qui perſuadent le peuple qu'on en est poſſedé , & voilà aussi-tôt un homme ou une femme reconnu *Singhilé* , honoré , respecté , & obéi comme tel , & en droit de faire tout le mal que son mauvais naturel lui inspire .

Un de ses droits , est de convoquer & d'assembler le peuple , quand bon lui semble . Il ſonne ſon cornet : tout le monde quitte le travail ou les cases , & fe rend auprès de lui . Il fe met au milieu de l'assemblée , & lui proteste que ce n'est pas par ſa propre volonté ou par un ſimple entouſiasme , qu'il les a assembléz ; qu'il y est contraint par une impuſion violente de l'esprit d'un tel défunt ; & que par conſequent , ils doivent recevoir avec une ſoumiſſion parfaite & un profond respect , ce qu'il leur dira de ſa part , & obéir ponctuellement & sans réplique à ce qu'il leur commandera en ſon nom . Aussi-tôt la ſimphonie discordante de leurs instrumens barbares , fe fait entendre ; leur muſique détestable ſ'y joint ; & tous les affiſtans y prennent part , & font leur partie en y mêlant de tems en tems des hurlemens épou-

vantables, plus capables d'effrayer & de mettre en fuite les bêtes féroces, que d'évoquer le prétendu esprit du défunt, que l'on supplie d'entrer dans le corps du *Singhilé*: car c'est le but de leurs chansons, qui ne sont que des conjurations ou des imprécations Diaboliques qu'ils s'imaginent avoir la vertu & le pouvoir d'évoquer les esprits.

Le *Singhilé* en fait de son côté, de bien plus puissantes : c'est son métier; il prie, il conjure l'esprit de se rendre & d'entrer dans son corps. Quand il en a assez fait pour tromper le peuple, & lui persuader que cet esprit est effectivement entré dans son corps; il se leve avec peine sur ses pieds; &

comme s'il étoit charge de quelque grand poids, il commence à se débattre comme un furieux, il roule les yeux d'une maniere horrible, il écumme comme un enragé; il se jette par terre, & déchire ses vêtemens, se mord, s'égratigne: il faut être accoutumé à ses fourberies, pour ne pas croire qu'il est réellement possédé du Diable. Tout cela lui est nécessaire, pour faire croire qu'il a un commerce ouvert avec les esprits, & qu'il converse familièrement avec eux, qu'il en est aimé. En faut-il davantage, pour

lui attirer le respect , la vénération , l'obéissance de tout le monde ? il ne lui seroit pourtant pas avantageux , qu'on le crût réellement possédé du Diable ; encore moins d'être le Diable en propre personne : car tout le monde l'auroit en horreur , & le fuiroit. Il suffit qu'on le croye possédé pour un tems de l'esprit de quelque défunt de conséquence ; au nom duquel , après qu'il a achevé les singeries dont nous venons de parler , il prononce des oracles si extravagans , si remplis de sens doubles , d'énigmes , de métaphores , que les plus habiles n'y comprennent rien , & ne peuvent s'empêcher d'y être trompés.

Il ne manque pas , dans ces occasions , de prendre le nom du défunt dont il fait croire que l'esprit le fait parler ; & il le garde , jusqu'à ce qu'il en prenne un autre dans une autre occasion .

Ce qu'il n'oublie jamais , ce sont ses propres intérêts ; il sait les faire valoir à merveille : & comme il ne fait jamais ces cérémonies , sans en être prié par quelque curieux qui veut savoir quelque événement futur , ou des choses passées qui sont cachées ; il se fait payer cherement des mensonges qu'il débite , & toujours au nom de l'esprit

qu'il prétend avoir évoqué & fait entrer dans son corps.

L'ambiguité de ses réponses, dont les gens tant soit peu éclairés voyent la contradiction & la fausseté, ne laisse pas de le faire passer chez ces peuples, pour un homme qui sait tout, qui lit dans l'avenir, à qui les choses les plus éloignées & les plus secrètes sont présentes. Tous les Giagues le regardent dans cet état, comme un Demi-Dieu, ne l'interrogent qu'avec un profond respect, & dans les termes les plus humbles.

Ses réponses commencent toujours par des oracles effrayans. Il prédit des guerres funestes à la Nation, des débordemens de Rivieres, des famines cruelles, des maladies, des mortalitez, qui emporteront une infinité de monde; & cela, parce qu'on est négligent à assister les défunts qui sont dans une misere affreuse, manquant des choses les plus nécessaires, par la dureté de leurs parens, de leurs anciens amis. Il jure, que s'ils ne se rendent promptement, & ne lui fournissent ce qu'il leur demande pour les défunts, il fera croûler les fondemens de la terre, renversera sur eux les montagnes & les forêts, qu'il infectera l'air, qu'il met-

tra tous les élemens en désordre, & ne laissera aucun vivant dans le pais.

Ces terribles menaces, que ces Infideles entendent, non comme venant du *Singhilé*, mais de l'esprit du défunt qu'il a évoqué, les font trembler jusque dans la moëlle des os. Ils se croient perdus sans ressource, ils se jettent à ses pieds ; ils le supplient avec larmes d'interposer tout son credit auprès de l'esprit, pour en empêcher l'effet : ils lui promettent plus qu'il n'a demandé, & sur tout, des Sacrifices d'hommes, des vivres, des marchandises ; en un mot, tout ce qui peut le leur rendre favorable.

Mais ce cruel *Singhilé* scait que ces peuples oublient facilement leurs promesses, & que s'il les laisse revenir de la frayeur où il les a jetterz ; ils ne songeront plus à accomplir ce que la peur seule a tirée de leurs bouches. Il est plus altéré du sang humain, que ces ames infortunées qui en payent la valeur dans les enfers ; mais il se donne pour leur avocat, pour leur exacteur ; il en fait lui-même le métier : & pendant que ces peuples épouvez n'ont l'imagination remplie que des malheurs qu'ils croient pendre sur leurs têtes, il prend ce moment heureux pour lui, & fatal pour

ces insensez , il tire de sa guaine un grand couteau dont il s'est muni ; & courant comme un forcené au travers de cette multitude effrayée , il l'enfonce dans la poitrine des uns ; il égorgue les autres , il coupe à moitié la tête de ceux-ci , il fend le ventre de ceux-là , il fait à d'autres de larges & profondes playes : & tout trempé du sang de ces infortunées victimes , il prend une tasse , en boit à longs traits , & s'en désaltere. Ce rafraîchissement lui est nécessaire après ce cruel travail. Il invite ce peuplè inhumain à y prendre part ; après quoi il coupe en morceaux ces cadavres , encore fumans & palpitans , & les distribuë à ceux que sa fureur a épargnez. Quelle manie ? Quelle férocité ? Elle est égale dans les assifitans & dans le bourreau. Sans penser que ce sont souvent leurs propres enfans , leurs femmes , leurs freres , leurs peres & meres ; tous boivent avec avidité le sang bouillant de ces malheureux , & devorent tout crûs , les lambeaux de chair que ce furieux leur a jetté comme à des chiens affamez. C'est ainsi que se termine cette cérémonie exécitable ; plus il y a de victimes égorgées , plus la fête est célèbre , le peuple content. Le Singbile l'est plus que tous

Cruel' es  
executions.

les autres, par les présens qu'on lui fait. Il n'est plus question du défunt ; il a dû boire & manger pour bien du temps . du moins il n'a tenu qu'à lui , puisque c'a été à son occasion , que le Singbile a fait ce massacre. On ne laisse pas de ratifier les promesses qu'on lui a fait; sauf à ne s'en plus souvenir un moment après. Ce qu'il y a de plus réel , outre le festin qu'on lui vient de faire , ce sont des chansons à sa louange , toujours accompagnées de la symphonie barbare de ces instrumens déconcerterez. Après cela ; on reconduit en pompe le Singbile chez lui , & on lui aide à porter les présens dont on l'a comblé.

Outre le credit que les Singbilez ont auprès des Rois , des Princes , & des Généraux d'armée ; ils exercent dans les armées , & même dans l'Etat , une charge , à qui on pourroit donner le nom de Chapelain ou d'Aumônier , si ce n'étoit prophaner un nom si saint & si respectable parmi nous. Cette charge leur donne une autorité si étendue ; qu'elle les rend en quelque façon formidables , d'autant qu'en cette qualité , ils sont non-seulement les arbitres dans tout ce qui regarde la Religion ; mais même , de toutes les resolutions qu'on

prend dans les Conseils , sur tout lors-  
que les choses sont difficiles ou douteu-  
ses , & que les avis sont partagez.

Non-seulement leurs avis sont tou-  
jours decisifs , mais ils ont encore le  
droit de benir , de maudire , &  
de faire des imprecactions contre les  
ennemis . Comme ceux-ci ont aussi  
parmi eux des *Singhiles* , l'attention  
des uns & des autres , est de chercher  
à se détruire reciproquement par les  
voyes d'enchantemens . C'est-là toute  
leur occupation , c'est-là leur but ;  
c'est à quoi tendent toutes leurs pen-  
sées , toutes leurs actions .

Ils se vantent que les victoires & les  
défaites leur sont revelées long-tems  
avant qu'elles arrivent ; qu'ils penetrent  
les secrets les plus cachez , les pensees  
& les desseins , tous les mouvemens  
des cœurs ; en un mot , qu'ils ont  
une connoissance claire & distincke ,  
de tout ce qui se passe dans ce monde  
& dans l'autre .

Il arrive pourtant souvent qu'ils se  
trompent ; il n'en faudroit pas davan-  
tage pour décrediter leur profession ,  
s'ils n'y mettoient si bon ordre , qu'ils  
sont toujours à couvert , quand les  
succès ne répondent pas à leurs pré-  
dictions . Pour y réussir , ils ne répon-

dent jamais nettement sur ce qu'on leur demande. Ils enveloppent leurs réponses de tant de conditions obscures, opposées, équivoques, qu'ils peuvent dire oui ou non, selon que leur caprice le leur dicte, & sans qu'on puisse les accuser de mensonge ou d'ignorance. De sorte que si les choses arrivent comme ils les ont prédites, leur réputation s'affermira & s'augmentera, on les regarde comme des Devins du premier ordre : si le contraire arrive, ils se tirent aisement d'affaire, en disant qu'on a manqué à telles & telles conditions qu'ils avoient marqué, & qui étoient absolument nécessaires pour faire réussir l'affaire. Ces malheureux aveugles, se payent de cette mauvaise monnoye ; & quoiqu'ils se soient précipités dans les malheurs où ils sont tombés, par les promesses trompeuses de ces fourbes, ils n'en rejettent la faute que sur eux-mêmes, & jamais sur celui qui les y a fait tomber.

Lorsqu'il plaît à ces furieux Antropophages de faire une de ces cruelles fêtes, ils ont soin d'en faire donner avis à tous les Seigneurs ou Gouverneurs des Libattes. Ils les font aver-  
Prepara-  
tir du jour & du lieu qu'ils ont choi-  
si pour faire cette sanglante tragedie, tion d'une tragedie  
sanglante,

ils leur dénoncent, qu'ils ont maudit tous ceux qui ne s'y trouveront pas, & qui manqueront d'apporter avec eux les couteaux pour couper les chairs, les tasses & les autres vases pour boire le sang des victimes. Ils sont tous pourvus de ces instrumens funestes qui sont destinez à cet unique usage, & regardez comme sacrez.

Le *Singhile*, se rend au lieu qu'il a marqué : il y est porté dans un hamac magnifique ; vêtu des plus beaux draps qu'il a pû avoir : il est couronné de fleurs, & orné de tout ce qu'il a de plus précieux. On porte près de lui, son grand couteau & sa tasse ; & il est accompagné d'une multitude de gens qui chantent, qui dansent, qui sautent, comme s'ils alloient à une fête ; quoiqu'ils sçachent très-bien qu'ils n'en reviendront pas tous, & qu'un bon nombre d'entr'eux y laisseront la vie, & serviront de nourriture aux autres.

Les femmes *Singhilles*, se font accompagner & environner de toutes les jeunes filles, des Dames, & de toutes les femmes de leurs quartiers. On assure qu'elles sont encore plus cruelles que les hommes, & que leur agitation & leurs mouvemens diaboliques, sont bien plus à craindre. Je ne crois

pas qu'on m'oblige à chercher des preuves pour s'en convaincre. Aussi remarque-t-on qu'elles répandent bien plus de sang. Leur fureur est extrême; elle s'étend également sur les hommes, & sur les personnes de leur sexe: que ce soient des gens du commun, ou des gens de condition, tout leur est égal; elles trempent leurs mains sans distinction dans leur sang, tel qu'il puisse être: elles prononcent seules ces cruels arrêts de mort, & elles les exécutent sur le champ.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que personne ne se dispense de se trouver à ces funestes assemblées; que tous y vont avec joie, & même tiennent à honneur d'être choisis pour appaiser par leur sang, la colere de l'esprit pour lequel on fait la cérémonie. La joie paraît sur leur visage, quand ils voient approcher le couteau qui les va immoler; & on en a vu souvent plusieurs, qui sans remuer, sans se plaindre, ont reçus jusqu'à cinq coups de couteau avant de mourir.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons marqué ci-devant; c'est la même chose, le même festin, le même massacre.

Il arrive quelquefois, que le Sing-

*ghilé* perd son tems à invoquer l'esprit , & à le conjurer d'entrer dans son corps , afin qu'on puisse sçavoir par lui-même , ses besoins & ses prétentions.

Un Nègre qui s'étoit trouvé comme Ministre du *Singhilé* dans une de ces sanglantes cérémonies , a rapporté à mon Auteur ; que ce fourbe s'étant tant fatigué pendant plusieurs heures à évoquer l'esprit d'un Giague de consequence , mort depuis bien des années , sans sentir au-dedans de lui les prétendus agitations que la présence de l'esprit y cause pour l'ordinaire ; il en étoit désolé . Il recommença plusieurs fois ses cérémonies ; il joignit aux complimens & aux harangues les plus flatoufes , les plaintes les plus vives , les reproches les plus sanglans , les menaces les plus terribles ; & tout cela en vain : l'esprit demeura sourd , immobile ; rien ne le toucha . La réputation du *Singhilé* courroit de grands risques , parce que le peuple las de se morfondre , & d'attendre depuis si long-tems le banquet inhumain dont il avoit flatté son appetit , murmuroit hautement , & accusoit le *Singhilé* , d'ignorance & d'impuissance . Il auroit pû pousser sa fourberie jusqu'au bout , & feindre que

l'esprit demandoit un Sacrifice , il en étoit le maître ; mais Dieu ne le permit pas. Il prit le seul parti qui lui restoit, pour conserver sa réputation , déjà ébranlée. Il demeura un moment dans un profond silence ; après quoi , revenant comme d'un assoupiissement , ou si l'on veut , d'une extase : Ne vous étonnez pas , dit-il , à l'assemblée , si l'esprit d'un tel n'est pas venu : il m'a envoyé dire qu'il est dans un pais de délices , où il se divertit à merveille ; il est actuellement dans un banquet somptueux : il n'a besoin de rien pour le présent ; il m'en avertira dans le tems. Il est content de votre attention; il vous favorisera , & vous aurez bien-tôt des marques de son bon cœur; la récolte sera abondante: & si nos ennemis se mettent en devoir de nous attaquer , nous en serons avertis ; nous les batterons à platte couture , & nous ferons dans ce même lieu , le plus grand Sacrifice de nos ennemis , dont on ait jamais entendu parler. Retournés - vous - en joieux dans vos maisons , & remerciez l'esprit bienfaisant qui vous comble de tant de faveurs. Ce fut ainsi, que ce fourbe se tira d'affaire.

Mon Auteur ne se contente pas des faits que nous avons rapportés , pour

prouver les fourberies du pere de mensonge , qui parle si souvent par la bouche de ces *Singhilés* ; il croit qu'il est à propos d'en rapporter d'autres , afin qu'il ne reste aucun doute sur ces matières.

Il dit donc , qu'un grand nombre de Giagues s'étant assembléz sous la conduite d'un de ces miserables , afin d'évoquer l'esprit d'un Prince qui étoit mort depuis peu , & de l'obliger d'entrer dans le corps de l'un d'eux , pour leur répondre sur ce qu'ils avoient à lui proposer ; ils passerent trois jours entiers & trois nuits à battre leurs tambours , & à faire retentir l'air , du son de leurs instrumens barbares , sans que cet esprit daignât faire ce qui'ils souhaittoient de lui . Leur *Singhile* eut beau recommencer ses invocations , l'esprit demeura ferme , & ne voulut point comparaître.

On n'oublia rien pour l'y contraindre , & tout fut inutile . A la fin pourtant , un des assistans , qui n'étoit pas *Singhile* , se leva ; & comme s'il étoit revenu de l'autre monde , & qui eût apris des secrets importans , il commença à s'agiter d'une maniere extraordinaire ; il rouloit ses yeux étirés , comme un furieux ; il poussa

des hurlemens affreux : enfin , il dit d'une voix effroïable , qu'il se nommoit tel , ( prenant le nom d'un fameux Gia- gue que toute l'assemblée connoissoit , & qui étoit mort il y avoit bien des années . ) Qu'est-ce là , insensez , leur dit-il , quelle folie est la vôtre ? Je suis un tel , que vous & votre Nation avez tant estimés autrefois . J'ai quitté cette vie malheureusement , & je suis passé dans l'autre monde ; où j'ai eu pour com- pagnon & pour ami votre Prince , que vous invoqué depuis trois jours . J'ai eu pitié de vos peines , & j'ai tâché de Pen- gager à se rendre à vos instances : mais sachés qu'il m'a répondu , qu'il n'avoit aucun besoin de vous , ni de vos Sacri- pices . Si j'aurai de bons succès , je pour- pent s'imaginer : ne vous mettez plus en peine de lui ; il vit content , cessez de l'invoquer & de vous tourmenter inui- tilement . Mais songez que le service que je vous rends , ne doit pas être sans re- compense : car je suis dans le besoin , pendant qu'il est dans l'abondance de tou- tes choses . Je ne vous demande pas un Sacrifice comme celui que vous lui au- riez fait : Je serai content d'en avoir quelques parcelles ; elles me suffiront dans l'état où je suis , voilà deux jeunes hommes , ( les montrant avec le doigt )

donnez - les - moi : voilà ce que je vous  
demande ; voilà ce que je veux.

Ce discours fit cesser la crainte qui s'étoit emparée de l'assemblée. L'esprit du Giague fut remercié de son attention , & de la bonté qu'il avoit pour eux: on remercia aussi celui qui les avoit tiré si adroitemment de cet embarras. Le *Singhilé* qui avoit manqué son coup , lui présenta le couteau sacré dont on se sert dans ces cruelles cérémonies. Il reçût cet honneur avec joie , d'autant plus que n'étant pas *Singhilé*, on lui en faisoit faire les fonctions. Il prit le couteau , & en deux coups , il abattit les têtes de ces deux victimes , qui ne firent pas la moindre difficulté de se laisser immoler. Il but le premier , & largement , de leur sang tout fumant mangea un bon morceau de leur chair toute cruë; & satisfit , en se satisfaisant lui-même , cet esprit affamé & alteré , qu'il supposoit lui être entré dans le corps.

Après cela , il mit en pieces ces deux cadavres , & les distribua à tous les assistans , qui les eurent bien-tôt dévoréz.

Telle fut la fin de cette horrible assemblée. Mon Auteur ne manqua pas d'en faire connoître l'énormité à ce-

lui qui la lui racontoit ; & la grace agissant dans ce moment sur l'esprit & sur le cœur de cet Idolâtre Antropophage , il reconnut la fausseté de sa Religion , les horreurs de sa Secte , il la détesta , & se fit Chrétien .

Voici deux faits dont mon Auteur a été témoin oculaire , & sur lesquels il ne craint point qu'on lui puisse reprocher qu'il n'a pas apporté toutes les précautions d'un homme sage & éclairé , pour n'être pas trompé .

Il étoit en 1657. Aumônier d'une partie de l'armée Portugaise qui étoit dans la Province de *Scella* , qui est de la Jurisdiction du puissant *Catucullo Caccariondo*. On étoit en marche , pour aller combattre le Giague *Gonga Caanga*. On fut surpris que ce chef vînt au camp , se présenta au Général Portugais , & lui dit ; qu'il venoit se soumettre au Roi de Portugal , se reconnoître son vassal & implorer sa protection. Le Général assembla son Conseil ; & y ayant fait entrer le Giague *Gonga* , il lui demanda quelle raison il avoit de prendre une résolution de laquelle il avoit toujours paru si éloigné : sçachez , Messieurs , lui répondit *Gonga* , que j'ai fait plusieurs Sacrifices à l'esprit de mon frere , étant accompagné

## 238 RELATION

dans ces occasions , de mon Singhille & de tous mes domestiques , afin de sçavoir de lui , ce qui m'étoit le plus convenable dans la situation où étoient mes affaires , & s'il m'étoit plus avantageux de me soumettre à votre Roi , que de tenter le sort des armes. Mes Prieres & mes Sacrifices n'ont point eu d'effet , pendant un long-tems , soit que mon frere ne daignât pas me répondre , ou qu'il fût occupé à d'autres affaires : je n'en recevois aucune réponse : à la fin il s'est laissé fléchir , & m'a dit qu'il approuvoit la resolution que j'avois prise , de vous demander votre amitié & votre protection ; & qu'encore que vous lui eussiez ôté la vie , il reconnoissoit qu'il l'avoit mérité , parce qu'il vous avoit attaqué , & qu'il vous avoit fait la guerre le premier : que malgré cela , le meilleur conseil qu'il pouvoit me donner , étoit de m'accommoder avec vous , & de vivre sous vos Loix . Tout le monde admira la puissance de Dieu , qui forçoit le démon à dire la vérité en cette occasion , & de donner à ce peuple un conseil qui les retireroit de sa servitude ; puisqu'il étoit très-probable , que les Missionnaires que les Portugais leur envoyeroient , adouciroient peu-à-peu

leur humeur farouche & cruelle, &  
pourroient les réduire à la fin, au joug  
de l'Evangile.

Voici le second fait. Il arriva à l'ar-  
rée du Giague *Cassangé*, dans le tems  
que toutes les troupes étoient occupées  
depuis trois jours, à évoquer l'esprit  
d'un certain *Pando*, afin qu'il prît la  
peine d'entrer dans le corps de quel-  
qu'un d'eux, & leur répondre sur ce  
qu'ils vouloient lui demander. Les Sa-  
rifices & les prières avoient été inu-  
iles jusqu'alors. Enfin il se laissa tou-  
her ; & peu d'heures après l'arrivée  
du mon Auteur, il entra dans le corps  
du *Singhille*. Dès qu'il en eût donné  
les marques, toute l'armée entra dans  
une joie extrême ; mais elle fut de peu  
de durée, parce que le *Singhille* entrant  
ans une fureur extraordinaire, leur-  
it avec une voix effrayante : *Malheu-*  
*eux forcenez ; quelle est votre frenesie ?*  
*Pourquoi m'importunez-vous ? Parlez*  
*enc ; demandez.* Cette terrible manie  
de parler, épouvanta tout le mon-  
de ; il n'y eût personne qui fût assez  
ardé pour ouvrir la bouche ; on se  
vit dans un morne silence. Mais le  
*singhille* ne voulant pas que ses peines  
fussent absolument perduës, coman-  
da qu'on égorgeât sur le champ, deux

victimes qu'il désigna, en montrant avec la main, deux hommes, dont l'un étoit de *Ganghella*, & l'autre de *Matamba*, qui furent aussi-tôt saisis & égorgez. Contre la pratique ordinaire, il n'exigea pas que ces cadavres fussent dévorerz tous cruds ; il se radoocit un peu, & demanda de la farine fraîche de sarasin : il fit couper ces corps, les fit cuire avec la farine, & distribua ce mets détestable à l'asssemblée. Mais la plûpart n'y voulurent point toucher, & les autres ne le firent qu'à contre cœur. Cela ayant étonné mon Auteur, qui connoissoit depuis long-tems leur avidité pour une telle viande, il leur en demanda la raison, & ils lui répondirent, qu'ils étoient piquez de la maniere fiere & méprisante dont le *Pando* leur avoit répondu ; qu'il falloit qu'il fût extrêmement irrité contr'eux, ou hors d'état de leur rendre service ; ou que le *Singbille* eût commis quelque crime énorme, qui lui eût attiré l'indignation des esprits ; & que dans ces cas, ils n'avoient rien à esperer de bon du *Pando*, & que par consequent, il étoit inutile de participer à ses victimes.

La fabrique des nouvelles cases ou Temples

Temples des Idoles , ne se fait pas Fabrique sans cérémonies : c'est un point de des Tem- leur Religion. Lors donc qu'il faut bâ- ples des tit une maison neuve à ces faux-Dieux, Idoles. les *Singhilles* avertissent tous les Sei- gneurs ou Gouverneurs des Libattes , de les accompagner dans la forêt, afin d'y couper selon leurs Rits , la prin- cipale piece de bois , qui doit soutenir tout l'édifice ; c'est-à-dire , la pie- ce du milieu : car les cases de leurs Dieux , ne sont pas faites autrement que les leurs , qui sont rondes , à-peu- près , comme nos glacieres. On cou- pe l'arbre que l'on juge convenable , pendant que les tambours & les autres instrumens accompagnent les cris & les hurlemens du peuple , épouvantent les bêtes féroces qui sont dans la forêt ; & on l'apporte sur le lieu. Il faut être amis des *Singhilles* , pour avoir l'honneur de prêter l'épaule pour apporter ce far- deau. On plante ce maître poteau , & ceux qui forment la circonference. On couvre l'édifice de paille : mais on observe de ne faire ces ouvrages , que pendant la nuit ; le soleil gâteroit tout ; ils ont raison de le craindre : c'est pour le Prince des Ténèbres que le lieu est destiné. Mais comme on ne craint plus que le soleil y entre , quand

## RELATION

242

il est une fois couvert , parce qu'on n'y fait aucune fenêtre , & que la porte est basse & fort petite ; on choisit un matin pour y placer les Idoles. Tout le peuple s'y rend , hommes , femmes , & enfans ; tous les *Singhilles* des environs , avec leurs familles. C'est un jour de joie & de fête.

On commence la cérémonie par le Sacrifice d'une chevre. Les *Singhilles* se servent de son sang , pour barboüiller le front des assistans , qui plus , qui moins . Ceux qui en ont davantage , s'estiment les plus heureux ; ils se croient sanctifiez parce sang ; & comme tels , ils entrent dans la case , tant qu'il en peut tenir ; & ils y passent trois jours & trois nuits dans toute sorte de débauches les plus sales & les plus outrées . Après cela on place les Statuës des Dieux au milieu de l'édifice : elles sont renfermées dans des caisses ou dans des sacs enveloppez d'étoffe , ou de peaux de bêtes . Quelquefois il n'y a qu'un Idole , quelquefois il y en a plusieurs , qu'on expose certains jours à la vénération du peuple , selon que l'on en a besoin , pour en tirer des Oracles & des réponses .

Ce que cette cérémonie a d'avantageux pour le *Singhille* ; c'est que pas

un de ceux qui y ont assistés , n'ose s'en retourner à sa maison , sans avoir fait son offrande à l'Idole , & un présent au *Singhille* qui en est le Ministre & le gardien.

Celui-ci ne manque pas de publier la puissance & la bonté de son Idole , les graces qu'une infinité de gens en ont reçus , & l'immunité dont ils ont soin de faire jouir le lieu qui lui est consacré. Il assure que toutes les offrandes qui y sont déposées , y sont dans une entiere sûreté ; & que s'il se trouvoit des voleurs assez teméraires pour oser y mettre les mains , ils serroient aussi-tôt assaillis par des serpens horribles , & par les bêtes les plus cruelles , qui leur feroient porter la peine de leur sacrilége , en les mettant en pieces.

Malgré ces menaces , il ne laisse pas de se trouver des esprits forts , & sur tout des Giagues constituez en dignité , qui s'en mocquent ; & qui s'chantant qu'il y a dans ces Temples , des choses de valeur , qui les accommodoient , les enlevent eux-mêmes , ou les font enlever par leurs domestiques , pendant qu'on occupe ou qu'on rejoint dans quelque endroit le *Singhille* qui en est le gardien.

Ce crime , dans l'esprit du *Singhille*,  
Lij

## RELATION

244

est si horrible , qu'il ne peut être effa-  
cé , que par le sang du voleur. Si on  
l'attrapoit , il seroit mis à mort & mangé  
sans remission ; mais il n'est pas possible  
de le prendre dans le cas qu'on vient de  
dire ; il faut pour contenter le *Singhille* ,  
& appaiser la colere des Dieux , lui li-  
vrer un homme qui ait de la barbe. Ce  
cruel Ministre , l'égorge , boit de son  
sang , mêlé avec du vin , & mange de  
sa chair , qui dans cette occasion , doit  
être rôtie. Après quoi la Justice est fai-  
te , l'Idole est appaisée ; & on ne craint  
plus les malheurs qui seroient arrivéz  
au peuple , si on n'avoit pas fait cette  
réparation à l'Idole.

Il est constant , que de tems imme-  
morial , les Congois ont adoré les  
Idoles : mais il est aussi constant , que  
le culte qu'ils leur ont rendu , n'a ja-  
mais été fixe & déterminé. Il a tou-  
jours dépendu de leur caprice , & su-  
jet à une infinité de changemens ; aussi-  
bien que les noms des Idoles , & les  
Sacrifices qu'on leur a offert.

C'est des Congois , que les Giagues  
ont pris une bonne partie des cérémo-  
ries qui sont en usage chez leurs  
voisins. Ils y en ont ajouté d'autres de  
leur invention : car leur Législatrice  
*Teme-Ban-Dumba* , semble avoir renfer-

mée toute sa Religion, dans le culte des esprits des défunts.

On voit à présent dans leur Secte, une si grande diversité d'opinions & de Rits particuliers, que cela fait pitié. Tout ce que mon Auteur en a pu démêler, après un examen très-serieux dont il juge à propos d'instruire le public, & sur tout les Missionnaires, se réduit à deux choses. La première, que chaque Province a ses Idoles & ses *Singhille* particuliers, qui ont soin de leur culte, & qui prennent, pour l'ordinaire, le nom de l'Idole dont ils sont les Ministres. On ne laisse pas de les appeler du nom générique de *Quilondo*. La seconde, c'est que chaque *Singhille* a sa femme, qui se pare aussi du nom de l'Idole, & qui est *Singhille* comme lui, & jouit des mêmes prérogatives. C'est à elle que les femmes s'adressent pour obtenir de l'Idole, des graces, des réponses, & des oracles. Il faut pour cet emploi, une femme d'esprit, discrète, & bien instruite; c'est-à-dire, aussi fourbe & aussi intéressée, que son mari, & qui pour l'ordinaire, possède ces belles qualitez, dans un degré encore plus éminent.

Il y a une infinité de *Singhilles* répandus dans le Royaume de Matamba.

Nous venons de parler assez amplement de leur Religion & de leurs cérémonies. Quant à ceux d'Angolle & de Congo, ils adorent une Idole, qu'ils appellent *Ganga-n-Zumba*; qui est réellement un grand Bouc vivant, de poil très-noir, avec une barbe extrêmement longue. Il est si laid, si puant, si difforme, qu'il semble que ce soit un vrai démon. Le *Singhille* & sa femme, sont chargés également du soin de cette vilaine bête; & à cause de cela, ils ont droit de porter le nom de *Ganga-n-Zumbi*, & d'exiger des respects infinis de tous ces Idolâtres.

Dès que la nouvelle Lune paraît, les Ministres de cette puante Divinité, lui peignent le dos avec de l'ocre rouge, & en cet équipage, ils le conduisent dans les chemins les plus fréquentez, l'encensent, l'adorent, & lui font des Sacrifices. Il a le pouvoir de se coucher & d'aller paître par tout où bon lui semble. Et bien loin que le dégât qu'il fait dans les champs semez, l'en fasse chasser ou maltraiter; ceux qui le rencontrent; c'est-à-dire, ceux qui sont sous la protection de ce bel Idole, se prosternent devant lui, l'adorent, lui adressent leurs prières, & battent des mains, pour témoigner la

joie qu'ils ont d'une si heureuse rencontre.

Mon Auteur dit qu'il s'en est quelquefois approché, & qu'il s'est mis à genoux pour se mocquer de ces Idolâtres, qui croyoient qu'il vouloit l'adorer comme eux : mais que c'étoit pour lui couper , avec des ciseaux , la barbe & le poil du dos , pour faire enrager le Diable; parce qu'après qu'il a été ainsi tondu , il n'est plus bon à rien, il cesse d'être une Divinité ; on ne le respecte pas plus , que les autres de son espèce. Mais pendant qu'il a ses longs poils , & sa barbe traînante ; si quelqu'un le tuoit & mangeoit sa chair , ce seroit un sacrilége énorme , un crime irremissible. Il est vrai qu'il faudroit être furieusement affamé pour manger de cette viande , puante au dernier point.

Les *Singhilles* de ce *Ganga-n-Zumba*, se vantent de prédire par son moyen, les choses futures , & de guérir toutes sortes de maladies ; pourvû que leurs opérations soient accompagnées de prières , de Sacrifices , & de présens ; sans ces conditions , ils sont aussi immobiles , que des statuës.

Le peuple s'imagine , que les enchantemens de ces *Singhilles*, ont la for-

ce de faire venir de ces serpens monstres, qu'ils appellent *Quidalandala*, pour être les gardiens de leurs maisons, & pour dévorer ceux qui s'en approcheroient dans le dessein d'y commettre quelque désordre ou quelque vol ; parce que ces bêtes ont un instinct particulier, pour connoître & pour sentir les voleurs. Si cela étoit, dit mon Auteur, ce ne pourroit être qu'une suite de quelque pacte passé entre le Diable & le *Singhille*. Mais il y a bien plus d'apparence, que ce n'est qu'une fable que ces fourbes débitent, pour se donner du relief, & mettre en sûreté leurs effets : précaution qui n'est pas à négliger dans un païs tout rempli de voleurs.

Mon Auteur s'est assuré plusieurs fois par lui-même, que tous ces contes n'étoient que des fourberies inventées par les *Singhilles* ; parce qu'ayant obtenu des Gouverneurs Chrétiens, de faire chasser & punir ces prétendus Devins, il a été en personne abattre & brûler leurs maisons, sans y avoir jamais trouvé ni serpent ni autre bête qui lui ait causé le moindre empêchement : ce qui l'a confirmé dans le jugement qu'il avoit fait, que ce n'étoient que des fourberies inventées par ces

*Singhilles*; suffisantes à la vérité, pour en imposer à ces Idolâtres & les épouvanter; mais qui ne sont pas capables d'arrêter un Ministre du vrai Dieu, lorsqu'il a le courage de les aller attaquer.

Les plus fameux *Singhilles* des Provinces de *Chissama*, & de *Lubolo*, se nomment *Havier*, & *Cassumba*, qui sont leurs femmes. Ils portent les noms des deux Idoles, dont ils sont les Ministres.

Les Giagues ne manquent pas de bâtir une belle & grande case à l'honneur de *Havier*, & une espece de portique pour *Cassumba*. Ils ont soin outre cela, de leur fournir abondamment tout ce qui leur est nécessaire, vivres, boissons, habits, armes, peaux, ustenciles de menage; en un mot, tout ce qu'il leur faut pour vivre à leur aisance, sans travailler, & sans soin.

Mon Auteur a vu plusieurs fois dans la case de *Havier*, quantité d'instruments de leur Musique, qu'il dit être aussi barbare, que leurs instrumens sont grossiers. Il vit aussi dans le même lieu, quantité de calebasses, dont la plus grosse, qui est consacrée à l'I-dole, est toute couverte de plumes d'oiseaux & de cheveux; mais il n'en

put apprendre la raison & la significa-  
tion.

C'est dans cette case , que se font les Sacrifices de chevres , de poules . & d'autres animaux. Tout le peuple y court y demander la santé pour leurs malades ; & quand ils sont morts , ( ce qui arrive plus ordinairement , que de recevoir du soulagement , ou la guérison ; ) on porte les cadavres sous le portique de *Cassumba* , & on y célèbre leurs obseques pendant huit jours continuels. Ils ne consistent qu'en festins , crapules , danses , & divertissemens les plus impurs , qui donnent lieu à ce *Singhille* , à sa femme , & à leur famille , de passer leur vie dans le plaisir , dans la joie , dans l'abondance , aux dépens des sots qui s'adressent à eux.

La Province des deux *Ganghelles* dans le Royaume de Matamba , a pour Idoles & pour *Singhille* , *Cassuto* , & *Inquizi* , sa femme. Ils habitent séparément ; c'est-à-dire , qu'ils ont deux maisons comme les précédens. Ils y conservent avec respect , une très-grosse calebasse , appellée *Fao* , qui a une ouverture assez grande , pour y passer la main. Ils ornent le dehors de la calebasse , de plusieurs bagatelles , qui ne

Servent à rien & ils remplissent le dedans , de petits os , de pieds , & de queuës de chevres , de poules , & de chiens , qui ont été sacrifiez , mêlez dans une huile ou liqueur , composée de divers ingrediens , & sur tout de sucre du figuier d'enfer . Ils donnent , ou plutôt , ils vendent ces choses , pour assaisonner les viandes qu'on donne aux malades ; & quand le mal augmente , ils leur donnent quelques petits os à sucer . Ils oignent avec cette huile , la partie du corps où ils sentent plus de douleur ; ils leur en barboüillent le visage , & les renvoient chez eux tout defigurés , mais contens ; en attendant que la mort finisse leurs maux & leur extravagance .

Ils ont soin de se parer à leur mode , quand il s'agit de faire quelque acte de leur métier : disons mieux ; ils ont soin de se défigurer pour cet effet . Ils se couvrent tout le corps de plumes , qu'ils y font tenir avec de la glu ; leur tête , sur tout , en est toute chargée . Ils en plantent deux des plus grandes sur leur front , ou bien des cornes d'animaux , & des plus longues . Ils mettent à leur col , des colliers de noyaux & de fruits du païs , & se chargent les bras , les cuisses , les jambes , de gros

252 RELATION  
anneaux , & de chaînes de fer ; de ma-  
niere qu'ils font un bruit étonnant,  
pour peu qu'ils se remuent : ils sem-  
blent être alors de vrais esclaves du  
Diable.

Ceux qui ont besoin du service de  
ce *Singhille* , soit pour les choses or-  
dinaires , soit pour quelques Sacrifices  
particuliers , doivent avoir soin de  
lui faire un bon repas , afin que cela  
augmente la ferveur de ses prières , qu'il  
puisse crier plus haut , & se faire enten-  
dre : car les Divinités de ce païs , sont  
souvent endormies , & éloignées , ou  
occupées à leurs plaisirs , ou à d'autres  
affaires : ce n'en est pas une petite , de  
les obliger à répondre ; encore le font-  
elles souvent de mauvaise grace . D'ail-  
leurs , si le *Singhille* , mâle , ou femelle ,  
n'est pas content ; tout ce qu'il fait  
en cet état , est de nul effet . Mais quel-  
que chose qui arrive , ceux qui le  
consultent & qui ont commencé un Sa-  
crifice , ne se rebutent point , ils per-  
sistent toujours à crier & à demander ;  
de crainte qu'en quittant la partie , ils  
ne fussent obligez de recommencer , &  
cela sur nouveaux frais . Mais dans ces  
occasions , ces Ministres adroits , four-  
bes , interessez , ne manquent pas d'ar-  
tifices pour les y contraindre : ils sça-

vent les prendre par leur foible ; tantôt ils les épouvantent, tantôt ils leur font concevoir de grandes esperances, dont ils sçavent fort bien tirer avantage. C'est pour s'attirer des pratiques, qu'ils courent incessamment de tous côtés, vantant le pouvoir & la bonté de leurs Idoles, trompant tout le monde, s'enrichissant aux dépens de ces imbeciles ; sans qu'il se trouve personne qui ose les reprendre, & encore moins les châtier.

Ces Provinces, outre *Havier*, & sa femme *Cassumba*, ont une vénération singuliere pour un certain *Ibundo*. C'est un *Singhille* le plus gourmand & le plus scelerat qu'il y ait entre tous ces fourbes, dont il se dit le chef, & à bon droit. Il ne paroît jamais en public, sans être armé comme les autres Giagues, de son arc, d'un grand couteau, & d'une hache. Il est toujours accompagné d'une foule de gens, hommes & femmes, qui le suivent, à cause de la réputation qu'il a, d'obtenir bien plus facilement que tous les autres, du Démon, tout ce qu'il juge à propos de lui demander. Il se vante d'être dans une étroite correspondance avec tous les esprits de l'autre monde, d'épouvanter les lions & les autres bêtes.

*Ibundo* ;  
*Singhille* ,  
soi disant  
maître des  
bêtes fero-  
ces.

féroces & de s'en rendre maître. Il est vrai , que ceux qui font ce métier, sont hardis , adroits , intrepides , & qu'ils ont souvent réussi dans ces entreprises hazardeuses ; mais il est arrivé , encore plus souvent , qu'ils y sont démeurez , & qu'ils ont été la proie de ces animaux carnassiers. Malgré cela , il se trouve toujours des *Singhilles* qui prennent leurs places , & à qui le gain présent qu'ils font dans ce métier dangereux , ferme les yeux sur les dangers ausquels ils s'exposent.

*Ibundo* se mêle aussi de composer des remedes & des preservatifs pour les femmes grosses. Elle s'empressent d'en acheter , quoique l'experience journaliere fasse connoître , qu'il en fait avorter un bien plus grand nombre , qu'il n'en conduit heureusement à terme.

Il se vante encore de composer des remedes pour toute sorte de maladies , à l'exemple de nos charlatans d'Europe , sous lesquels il semble avoir pris son métier , il débite dans les places publiques leurs vertus & leur efficacité. Il nomme 'es gens qu'il a gueri ; mais en homme sage , il se garde bien de parler de ceux qu'il a tué ; il n'y auroit pas de prudence à le dire , il perdroit

son credit : & d'ailleurs , le nombre en est si grand , que sa memoire n'y pourroit pas suffire.

Avec la même effronterie, il va de tous côtez , sans être appellé , il entre dans toutes les cases où il y a des malades , ils les examine , il promet merveille , pourvû qu'on le paye bien , & donne des remedes. Si entre mille qu'il entreprend un seul par hazard recouvre la santé , c'est un triomphe pour lui ; il le promene , & le fait voir par tout ; il compte pour rien les autres qu'il a fait mourir : l'heure de leur mort étoit venue ; & s'ils ne l'ont pas échapez , c'est toujours , selon lui , parce qu'ils n'ont pas observé ce qu'il leur avoit recommandé.

Mais que peut-on penser de semblables Médecins ; qui pour la plûpart sont attaquez de ces vilaines maladies provenant de leur commerce avec les femmes , dont les corps ulcerez depuis la tête jusqu'aux pieds , ne paroissent que comme des sacs remplis de pourriture ? Pourquoi ne se guerissent-ils pas eux-mêmes ? C'est ce que mon Auteur leur a reproché : à quoi ils ne répondoint autre chose , sinon qu'ils n'en avoient pas le tems , étant surchargés d'affaires , & toujours infiniment

occupez pour les autres. Belle réponse, comme on voit ; mais suffisante pourtant , pour abuser ces peuples grossiers & superstitieux , qui sont dans l'usage d'être trompés par ces fourbes.

Cet aveuglement est si universel , que ceux-mêmes qui ont été baptisez , y donnent comme les autres ; sans que les remontrances des Missionnaires puissent rien gagner sur eux , pour les empêcher d'avoir recours à ces misérables , dont les prétendus remèdes n'ont de vertu , que ce qu'ils en tirent du Démon ; dont malgré leur Baptême , ils ne laissent pas de reconnoître & d'adorer le pouvoir.

Lorsqu'un *Ibundo* vient à mourir , tous ses confreres s'assemblent , pour célébrer ses obseques , les cérémonies en sont aussi longues , qu'extravagantes & déshonnêtes. Le premier acte, est d'étrangler une chevre ; après quoi on lui ouvre la gorge , & on se sert d'une partie de son sang pour asperger tout le cadavre : le reste est distribué par portions égales , aux assistans. Il faut qu'ils le boivent : malheur à celui dont l'estomach foible ne le pourroit pas retenir , & le rejetteroit ! Dans le moment , tous les autres fondroient sur lui , & le mettroient en pieces. Cette

cruelle execution seroit selon eux abso-  
lument nécessaire pour apaiser l'es-  
prit de l'*Ibundo* decedé , qui regarde-  
roit comme un affront signalé , l'irre-  
verence que ce malheureux auroit com-  
mis en sa présence.

On ne rapportera pas le reste des cé-  
rémonies parce qu'elles sont les mê-  
mes , que celles dont on a donné le dé-  
tail ci-devant.

Lorsque quelque Giague est mala-  
de , à un point qui fait désesperer de sa  
vie ; ses parens ont la charité de l'ai-  
der à mourir promptement , ou en l'é-  
touffant , ou en l'étranglant , ou de  
quelqu'autre maniere violente ; afin  
qu'il ne soit pas dit qu'il y ait eu quel-  
qu'un parmi eux , qui ait eu le mal-  
heur de mourir de mort naturelle. Nous  
avons dit dans un autre endroit , que  
c'étoit la pratique constante de cette  
Nation barbare. Ils font cependant  
une distinction , entre mourir de cette  
maniere , & être déchiré par les bêtes;  
& ils assurent , que cette derniere , doit  
proprement s'appeller mort violente.

Ils s'imaginent , que les ames des pre-  
miers , qu'ils appellent *Zinzumines* , gabondes ,  
sont vagabondes sur la terre ; & qu'el- Ames va-  
les vont en cachette , de tous côtés , appelées  
pour faire du mal dans les maisons. Ce- Zinzumi-  
nes.

la les a obligez d'établir dans chaque village , des *Singhillés* , dont l'emploi, est d'en chasser ces ames inquietes & mal-faisantes. Cela attire une quantité de cliens à ces Ministres : car ils ont tous l'imagination frappée , que tout ce qui leur arrive de fâcheux ne vient que de ces mauvais esprits ; maladies , perte de biens , morts d'enfans , de bestiaux ; en un mot toutes leurs disgraces , sont des ouvrages de ces mauvais esprits ; qui n'ayant rien de meilleur à faire , s'exercent à faire enrager les vivans. Si on me demande comment ils en peuvent , avec fondement , accuser ces esprits ? Je répondrai , qu'il suffit que la nuit , en dormant , ils voyent la personne morte , en songe : car ces peuples imbeciles , prennent leurs rêves pour des réalités , & s'imaginent que ces ames , non contentes de leur faire du mal , viennent encore les insulter , troubler leur sommeil , leur faire connoître que ce sont elles qui leur ont causé leurs disgraces , & les menacer de faire encore pis ! Peut-on rien s'imaginer de plus mauvais & de plus cruel ? Aussi , dès qu'ils s'en sont bien assuréz par un rêve ou deux ; ils courrent , sans retardement , au remede ; & vont demander au *Singhille*,

qu'il lui plaise chasser bien loin ces esprits mal faisans , dont les caprices sont d'autant plus à craindre , qu'ils ont beaucoup de pouvoir pour malfaire , & qu'ils n'ont d'autre occupation.

Celui qui veut obtenir cette grace , se frotte d'huile , depuis la tête jusqu'aux pieds , & se couvre de bouë. Dans cet équipage ridicule , il se présente au *Singhille* ; il lui expose ses peines , les raisons qu'il a de soupçonner que c'est l'esprit d'un tel qui le tourmente ; & le supplie d'avoir pitié de lui , & de le délivrer de cette vexation. Le *Singhille* écoute & pese mûrement toutes les circonstances de la relation , il interroge le souffrant sur quantité de points fort importans ; & conclut à la fin , que la chose est fort difficile , qu'il y a , sans doute , un dessein formé de le perdre ; qu'il faudra remuer bien des machines pour l'empêcher ; qu'il sera difficile de trouver des moyens pour y réussir ; que l'évenement lui paroît fort douteux ; & que malheureusement , il est occupé à d'autres affaires , qui ne lui permettent pas de vaquer à la sienne.

Tous ces discours ne tendent qu'à ouvrir les mains de ce patient imaginaire , & à l'obliger de se ruiner pour

se délivrer de cette terreur panique , où son rêve & les menaces du *Singhille* l'ont jetté. Il parle , il offre ; mais le *Singhille* ne se rend point. Il y vient à la fin , il fait son marché , il paye comptant ce dont il est convenu ; & alors le *Singhille* le conduit au lieu , où les cadavres des esprits dont il se plaint , sont enterrés. Là , il l'enveloppe dans une pièce d'étoffe , & le lie si étroitement , qu'il ne peut remuer ni pieds ni mains. Après quoi il couche le suppliant par terre , il l'avertit , que pour quelque raison que ce puisse être , il se garde bien de faire le moindre mouvement pendant qu'on prierá l'*Idole* pour lui , & qu'on contraindra les esprits de le laisser en repos. Il le menace , s'il fait le contraire , s'il se remuë , & qu'il donne quelque signe d'impatience si on tarde à obtenir la grâce qu'on va demander pour lui ; il le menace , que les âmes *Zinzumines* entreront en fureur , qu'il n'y aura plus moyen d'échaper de leurs mains , qu'il sera perdu sans ressource.

Le patient qui n'a rien de plus à cœur , que d'être délivré de ces esprits qui tourmentent son imagination , se tient en repos dans cette situation gênante & douloureuse : il ne seroit pas plus

immobile , s'il étoit réellement mort ; il souffre ce tourment , comme s'il n'étoit pas pour lui. Cependant le *Singhille* se retire , comme s'il alloit travailler à sa délivrance , par de longues & ferventes prières ; mais il laisse quelques-uns de ses disciples , qui observent le patient , & qui avertissent ce Ministre , des mouvemens qu'ils ont remarqué dans lui. S'il a assez de force pour supporter ce tourment , sans donner aucun signe de douleur & d'ennui ; ce Ministre averti , revient près de lui ; il lui dit , que les esprits sont fort irrités , qu'il faut souffrir quelque chose de plus , pour les appaiser : & aussitôt , à l'aide de ses disciples , il l'environne de nouvelles cordes , & le serre si étroitement , qu'à peine lui laisse-t-il la respiration libre. En cet état , il le met droit sur ses pieds , sans lui donner la moindre chose pour s'appuyer un peu ; & l'avertit de se tenir dans cette situation , pendant qu'il ira recommencer ses prières & faire des Sacrifices pour lui , qu'il prenne bien garde de se laisser tomber , ou de se remuer le moins du monde. Il joint les menaces des plus grands malheurs à ses avis , & s'en retourne , laissant auprès de lui des espions qui l'observent , &

qui l'avertissent exactement , de tout ce que dira ou fera ce malheureux.

Il est difficile de juger de l'excès de la douleur que causent ces cordes & cette situation , à ce pauvre patient : Il en tombe souvent en défaillance : il faut être Négre , pour n'en pas mourir. Mais pourquoi , dira-t'on , le faire tant souffrir ? Est-ce pour appaiser ces esprits mal-faisans ? Point du tout : le *Singhille* est persuadé qu'ils n'en ont que faire ; il se mocque de la simplicité de ceux qui l'employent , & qui lui donnent à gagner sa vie en les tourmentant : c'est pour forcer ce malheureux , à faire une convention avec lui , plus avantageuse que la première. Il faut qu'il y vienne , & qu'il promette au *Singhille* avare , tout ce qui lui plaît. Quand cela est fait , & qu'il voit qu'il n'y a plus moyen de rien tirer , il le console ; il lui dit , que le moment de sa délivrance est proche : il le fait soutenir par ses gens , & se retire pour achever son opération. Il revient ensuite , il le délie , il lui ôte cette enveloppe qui l'a tant fait souffrir , le remène à sa case , l'oint de graisse , le couvre de poussière & d'empâtres ; & lui déclare , au nom de l'Idole , que ces mauvais esprits n'approcheront plus de lui , qu'ils

n'osieront & ne pourront plus le tourmenter, qu'ils sont eux-mêmes liez plus étroitement qu'il ne l'a été, qu'il n'a plus rien à craindre. Le voila délivré, son imagination blessée, est guérie; faut-il quelque chose de plus, pour l'obliger à remercier son Libérateur, à le traiter magnifiquement, s'il a encore de quoi en faire la dépense, & à publier par tout la puissance de ce Ministre.

C'est ainsi que tous ces fourbes, gagnent leur vie: ils forment une espèce de Congrégation, & sont obligés de s'assembler de tems en tems; c'est une de leurs règles. Mais leurs assemblées ne se font jamais que la nuit: il faut qu'il n'y ait ni feu ni lumière dans la case où ils se rendent tous, hommes & femmes, sans distinction. Le chef se place au milieu, devant le coffre où l'Idole qu'ils adorent, est renfermée. Là, il entonne certaines chansons, que les assistans répètent après lui. Il les interrompt de tems en tems, pour adresser des prières & des conjurations à ces ames vagabondes, qui rodent sur la terre, pour y faire tout le mal dont elles sont capables. Il leur fait des questions, auxquelles un de la troupe, qui n'est pas entré dans la case & qui se tient caché dehors, répond comme

il en est convenu avec le chef ; & à la fin , ces ames *Zinzumines*, promettent de ne plus molester personne , pourvû qu'on leur tienne exactement les promesses qu'on leur a faites. Cette clause est nécessaire : car sans cela , les *Singhilles* n'auroient plus rien à faire. Mais comme il n'est pas possible , que quelques particuliers ne manquent au traité qu'on a fait avec elles , elles reviennent de nouveau , recommencent leurs vexations : c'est-à-dire , que les imaginations se troublent encore , & croient être inquiétées , par des esprits qui ne songent pas à eux. Mais n'importe , les *Singhilles* y trouvent leur compte : ces assemblées nocturnes , leur procurent , de quoi se bien traiter & se bien divertir , pendant plusieurs jours. C'est-là leur but ; c'est la fin de leur métier : il n'y a point de gens qui le sçachent mieux faire valoir.

Quoique tous les *Singhilles* soient en corps de Congregation , il ne font pas bourse commune ; chacun gagne , ou vole , comme il peut : les plus adroits & les plus fourbes , sont les plus à leur aise ; parce qu'ils sont les plus employés. Quoique généralement parlant , ils ayent intérêt de ne se pas nuire , l'envie

L'envie est une passion , qui se trouve chez eux , comme chez les potiers de terre ; le gain des uns , excite la jalouſie des autres : & ceux qui n'ont pas de pratique , inventent mille calomnies contre ceux qui en ont beaucoup , pour les décrier , les perdre de réputation , & s'élever sur leurs ruines . Cela produit souvent entr'eux des querelles très-vives , des combats , des empoisonnemens : à la fin , les plus sages leur remontrent le dommage qu'en recevra tout le corps , & les réconcilient pour un tems ; c'est-à-dire , qu'on les fait amis , rancune tenante , comme en Normandie .

Un de leurs stratagèmes pour piller le public impunément , c'est de prescrire à ceux qui s'adressent à eux pour des maladies , ou d'autres besoins , des régimes de vivre , & des pratiques si difficiles , si opposées , qu'il est totalement impossible de s'y conformer ; & c'est-là leur but . Cat si le hazard veut qu'on s'en trouve bien , ils ont ville gagnée : si au contraire , on se trouve plus mal , ils ont leur excuse toute prête : on n'a pas suivi leur ordonnance ; on a manqué à un point qui étoit essentiel , la maladie a eu raison de ne pas finir , ou de s'augmenter : il faut

recommencer sur nouveaux frais : le sot malade se condamne lui-même , il a recours au *Singhill*, il le paye plus cher, que la premiere fois, & n'en est pas plus avancé.

On regarde parmi les Giagues comme une chose certaine , que *Ganga-n-Zumba* , & *Gaballo* , sa femme , ( qui sont des Idoles fort respectez des Angolois & des Congois , ) sont les causes des maux d'estomach & de poitrine , & des coliques cruelles que souffrent ceux, qui s'étant enrôlez dans la Secte de ces Idoles , ont commis quelque faute , ou qui n'ont pas observé exactement les Reglemens de la Compagnie. Pour les en punir , ces Idoles étant Juges dans leur propre cause , sont en même tems , les executeurs des jugemens qu'ils ont portez. Pour cet effet ils entrent dans les corps de ces pecheurs , & les châtient , par les douleurs extrêmes qu'ils leur font souffrir.

On tient aussi que cette femme , joüit des avantages & des priviléges qu' son mari lui a concedez ; & que même il lui a donné une prééminence qu'il ne s'est pas réservée pour lui.

C'est pour la mettre en exercice & pour la commodité des malades qu'on lui a bâti un grand portique

pour recevoir & mettre à couvert ceux qui ont recours à elle. On peut dire, sans craindre de se tromper, que la plûpart ont l'esprit plus malade, que le corps. Cela se trouve par toute la terre, & doit nous empêcher de nous mocquer de ces peuples ignorans & malades, & de leurs Médecins ; puisque c'est la même chose parmi nous. Et comme l'art de tromper, regne aussi chez nous, il n'est pas juste qu'il soit sans sujets en Afrique. Les portiques qu'on lui a bâtis, sont disposés de manière, qu'on ne sçauroit penetrer dans son appartement, sans y être introduit par des Ministres qui sont chargés de ce soin, & ausquels il faut avoir recours; les bien prier, & les payer encore mieux, pour obtenir cette grace.

Leur pratique constante, est de tirer les choses en longueur, afin de faire mieux valoir la faveur de voir la Singhille ; encore, cela ne s'accorde qu'à ceux qui ont le moyen de payer la taxe qu'on leur impose, qui se règle selon la faculté des malades, & souvent selon le caprice & l'avarice des introducteurs.

Ils sont cinq. Le premier se nomme *Caria-Mugi*; le second, *Caria-Poso*; le troisième, *Caria-Fuba*: le quatrième,

*Quin-Zumbulla : & le cinquième,  
Chivilla.*

L'exercice de ces cinq personnages pendant la journée , & sur tout , dans les heures que les malades viennent sous le portique , ou dans la cour qui est devant , est de chanter à gorge déployée , les louanges de la *Singhille* , le pouvoir qu'elle a auprès de l'Idole , les guerisons merveilleuses qu'elle fait . Il est vrai qu'ils se trompent quelquefois ; & mon Auteur a été témoin qu'ils avoient l'effronterie de dire , que telles personnes étoient guéries , qu'il sçavoit très-certainement être mortes .

Lorsqu'il se présente quelque malade qui ait plus besoin de remèdes , que d'être étourdi par cette musique barbare ; il faut pour avoir audience de ces fourbes , qu'il commence par leur fermer la bouche , en leur présentant des viandes & des boissons en quantité . Ce repas fait cesser leur musique enragée : & quand ils sont bien rassasiez , ils se trouvent plus disposés à écouter ce que le malade a à leur dire . Ils l'écoutent donc avec attention ; ils lui font des interrogations , aussi longues qu'inutiles ; ils consultent ensemble : & enfin , ils s'offrent de lui faire voir la *Singhille* , de lui

procurer l'audiance dont il a besoin, & de préparer les ingrediens dont elle se sert ordinairement, pour les cures surprenantes qu'elle fait. On convient alors, de l'honoraire de la *Singhille*, & de ses Ministres ; on le paye, & ses Ministres entrent dans l'appartement secret. Ils en sortent l'un après l'autre, après avoir fait attendre le malade bien long-tems. *Caria-Mugi*, porte un vase plein d'huile propre à boire, & à oindre les parties malades. *Caria-Poso*, apporte de la poussiere & de la craye blanche. *Caria-Fuba*, vient avec un panier plein de farine ; & *Quin Zumbulla*, avec des emplâtres. Pour *Chivilla*, il va du portique à la case ; il entre, sort plusieurs fois ; il fait l'affligé, il pleure ; il parle au malade, il exagere la grandeur de son mal ; il dit qu'il connoît par sa propre experience, combien ses douleurs sont cruelles ; qu'il n'y a point trouvé d'autre remede, que d'avoir recours à la *Singhille*. On consume un tems infini dans ces allées & venues, dans ces cérémonies inutiles. Enfin on introduit le malade chez la *Singhille* ; il se prosterne à ses pieds ; l lui fait un humble & entier aveu des fautes qu'il a commis, & de ses negligences dans l'observation des Loix de

la Compagnie. Elle attend qu'il ait achevé, elle l'interroge encore, afin que rien n'échape à sa memoire, & que sa confession soit bien entiere: après quoi elle le reprend durement de ses fautes, elle lui en remontre & lui exagere l'énormité, le menace des châtimens les plus cruels s'il y retombe encore; & conclut enfin, en lui disant qu'il ne sçauroit assez lui payer la peine qu'elle a pour flétrir l'Idole, & l'engager à lui pardonner, & à cesser de le châtier. Il faut donc que l'honoraire soit présent; sans cela, elle n'ouvrira pas la bouche en sa faveur: mais dès qu'elle est contente, elle se tourne vers l'Idole, elle lui fait une longue priere; & prenant de la main de ses Ministres, l'huile & les autres choses qu'ils ont apportés, elle oint le malade, elle le fait boire, elle le couvre de farine & d'emplâtres, en conjurant, en maudissant la maladie, & lui ordonnant de se retirer. Cette operation lui est si penible, que mon Auteur qui y a assisté quelquefois, assure qu'il l'a vu suer depuis la tête jusqu'aux pieds; tant étoit grande sa contention d'esprit, ou la peine qu'elle sembloit prendre à chasser les maladies.

Ce Singhille & sa femme, sont les plus accreditez parmi les Giagues, & si jaloux de leurs droits; qu'il ne s'en trouve aucun, qui ose entreprendre de faire les mêmes operations. Il n'y trouveroit pas son compte; ils l'auroient bien-tôt perdu de reputation, ou envoyé dans l'autre monde.

Quoiqu'il en soit, dit mon Auteur, je ne puis nier d'avoir vu quelqu'un de ces malades gueris. Leur imagination l'est réellement; & c'est un grand acheminement à la guerison du corps; mais je dois ajouter que les remedes qu'ils appliquent, peuvent avoir cette vertu, sans qu'on soit obligé de l'attribuer au Démon. Il est vrai que ce cruel ennemi du genre humain, peut bien causer des maladies fantastiques, & les guerir en faisant cesser l'illusion, pour retenir ces malheureux dans ses chaînes; mais Dieu ne le permet pas toujours. On voit ordinairement, que ceux qui ne sont venus qu'avec une maladie, s'en retournent avec deux ou trois; & que d'une centaine de malades on en voit deux à peine, qui se trouvent soulagez.

Quand il arrive que les maux continuent, ou qu'ils augmentent; la Singhille ne s'en met point en peine:

il lui suffit pour elle , d'avoir reçû son honoraire ; il ne lui reste , que d'empêcher le décredit de son Idole , & la honte qui retomberoit sur lui , si on venoit à être convaincu de son impuissance. Elle en vient facilement à bout , en publiant effrontement , que ces malheurs ne sont arrivez à ces malades , que parce qu'ils n'avoient pas fait une confession entiere , & qu'ils n'étoient pas dans une ferme résolution de ne plus retomber dans leurs fautes. Voilà jusqu'où le Diable , ce malheureux singe des ouvrages de Dieu , pousse sa malice.

Les Rois d'Angole , adoroient dans les tems passés , un certain Idole , appellé *Calunga* ; c'est-à-dire , la mer; ou selon d'autres , le grand & le Souverain Seigneur. Ils ont cessé de le reconnoître , depuis qu'ils ont transporté leur culte à *Havier & Cassumba* , & à *Ganga-n-Zumba & Caballo* son épouse. Les Giagues leurs peuples , ont imité leur exemple , & n'ont plus d'autres Divinitez principales.

Les deux Provinces de Ganghella ; c'est-à-dire , la haute & la basse , adorent *Cassuto* , & *Inquixi* , sa femme. Ces Idoles conservent leur crédit & les intérêts de leurs *Singhilles* ,

par la crainte des maux dont on dit qu'ils accablent ceux qui n'ont pas pour eux la vénération qu'ils exigent: car ces ignorans Idolâtres , les font auteurs des fluxions , des douleurs de tête , des vertiges , & autres maladies qui en approchent ; & cela en punition des transgressions que l'on commet dans les Rits qui sont prescrits pour le culte de ces prétenduës Divinités.

C'est pourquoi si quelqu'un de cette Secte avoit négligé , par exemple , d'appeler un *Singhille* , avant d'habiter une case neuve , ou de lui en faire planter le premier pieux , ou de creuser le fondement , afin de le munir de certains préservatifs contre les malheurs qui leur peuvent arriver ; & qu'après cette omission criminelle , il se trouve attaqué de quelque légère indisposition , quoique cela soit ordinaire dans un païs aussi mal-sain ; il n'en va chercher la cause , que dans la négligence qui l'a empêchée d'observer quelqu'un de ces points , qui lui a attiré la colere & la disgrâce des Idoles. Il va aussi-tôt trouver le *Singhille* & lui expose sa faute , & le regret qu'il en a. Le Ministre l'écoute ; mais il ne diroit pas un mot en leur faveur , & ne feroit pas la moindre priere , à

moins qu'on ne l'y engage par des présens considérables, de chevres, de poules, d'étoffes d'Impulci, & autres choses semblables; afin d'obtenir, par son moyen, le pardon de sa faute, & la santé qu'elle a fait perdre. De maniere, que quand ces peuples seroient bien plus riches qu'ils ne sont en effet, ces Ministres fourbes & avares, les reduiroient toujours à une pauvreté extrême; n'étant pas possible qu'ils ne commettent que quelque faute dans ce dédale de Loix dont les *Quixilles* sont remplies, & que la variété des tems & des saisons, leur intemperance & autres semblables causes, ne leur produisent quelque infirmité.

Lorsque le Singhille a reçû les présens dont il est convenu avec le malade, il lui applique ses remèdes, aussi ridicules, qu'ils sont éloignez de pouvoir concourir à la guérison de sa maladie. Si malgré cela, & par un effet du hazard, il reçoit quelque soulagement, on publie aussi-tôt, qu'il est guéri; parce que l'Idole est appasé, & qu'il est satisfait. Mais comme il arrive très-souvent, ou pour parler plus juste, presque toujours, que le malade, bien loin de recevoir du soulagement, sente ses maux augmenter;

il faut recommencer sur nouveaux frais, faire de nouveaux présens , de nouveaux Sacrifices ; de sorte que le malade se trouve entierement dépoüillé , entièrement ruiné ; & alors les Ministres qui n'en esperent plus rien , l'abandonnent à son mauvais sort ; & il meurt en desesperé.

Il y en a , qui flattez d'une esperance de guerison , changent leur nom , & prennent celui d'un Idole , après en avoir obtenu & acheté la permission de ses Ministres. Quoique cela ne leur soit d'aucune utilité , le peuple imbecille , ne laisse pas de croire qu'ils sont entrez au service particulier de l'Idole , & qu'ils ont contracté une familiarité avec lui , qui leur donne bien du pouvoir. Dans cette vûe , ils les respectent , les regardent comme de petits Dieux , leur en donnent le titre , & ont recours à eux , quand ils ont besoin de quelque grace.

Les peuples de la grande *Ganghella* , qui sont encore envelopez dans les ténèbres de l'Idolâtrie , disent , comme une vérité constante , qu'on voit de tems en tems dans les fontaines , les marais , & dans les rivieres de cette Province , des hommes & des femmes d'une aspect féroce & terrible ,

qui sont invulnerables , & qui ne peuvent être ni blessés , ni pris.

La fable qu'ils en content , est trop singuliere & fait trop bien voir leur ignorance & la foiblesse de leur génie , pour ne la pas rapporter ici.

Ils disent donc , que quand les Giaques entrerent dans le païs pour le conquérir , les cruaitez qu'y exerce- rent ces brigands , étoient si terribles , qu'elles épouvanterent non-seulement les peuples , mais les Dieux mêmes ; qui ne se trouvant pas en état de défendre leur propre païs , leurs Temples & leurs sujets abandonnerent leurs demeures , & se sauverent dans les eaux. Mais qu'étant revenus de leur épouvante , ils prirent la générueuse resolution de se venger de ces voleurs barbares & cruels. Jusqu'à présent ils n'ont pourtant rien fait pour executer ce projet. On attribuë sur tout à *Cassuto* & à *Inquixi* , sa femme , cette brave resolution , dont on attend le succès avec impatience. Ils furent accompagnez dans leur fuite , de leurs enfans & de toute leur famille , qui étoit peu nombreuse.

D'autres ajoutent à cette fable , qu'avant l'invasion des barbares , ces Provinces avoient pour Dieux , *Vnga*,

*Muala, Saxia, Cuangu, Lamba,*  
& *Balé*, qui étoient mâles & femelles ; qui d'un commun accord , prirent généreusement la fuite , & qui ne pouvant voir , sans un regret extrême , le massacre de leurs peuples & la ruine de leurs pais , se mirent à pleurer , & pleurerent de si bonne sorte , que leurs pleurs firent les marais & les fontaines , d'où sont sorties les rivières dans lesquelles ils se cacherent , pour se mettre à couvert de la fureur de ces barbares. Il se servent à présent de ces mêmes rivières , pour se venger des Giagues , en les faisant déborder de tems en tems , & emporter leurs moissons & leurs villages. C'est ce qui rend le nom & les personnes de ces Dieux pleureurs fugitifs , **venerables** , & même redoutables.

Peut-on assez plaindre l'ignorance & la stupidité des Négres , qui malgré les absurditez si évidentes de ces fables , ne laissent pas d'y ajouter une croyance entiere , & de les donner comme les choses les plus vraies qu'il y ait au monde.

De-là vient le respect & la vénération qu'ils ont pour les rivières. Ils en ont fait des Divinités. Du plus loin qu'ils les apperçoivent , ils se

prosternent par terre ; ils leur font leurs prières & leurs oblations ; ils les supplient de leur être favorables, de ne point troubler leurs voyages, & de les secourir dans leurs besoins. C'est ce que mon Auteur leur a vu pratiquer une infinité de fois, dans les Provinces de *Bondo*, de *Malemba*, sur le Lac *Saxia*, & sur les bords de plusieurs autres rivières.

Quant aux Idoles *Havier* & *Cassumba*, ils assurent qu'ils ont pris naissance dans la haute ou dans la basse Province de *Ganghella* ; & que s'étant trouvez horriblement infectez de la maladie appellée par les Portugais le *Bolle* ; c'est-à-dire, la Lépre, le mal de Saint Lazare, ou le mal de Naples, ils furent obligés de quitter leur païs ; & qu'en passant par la Province de *Chissama*, on leur avoit donné une habitation particulière, séparée des autres, où ils moururent ; & qu'après leur mort, les peuples de ce païs les honorerent comme des Dieux qui avoient la sur-intendance de cette maladie. Leur culte introduit par ces anciens ignorans & irbeciles, se conserve encore aujourd'hui. On regarde encore comme des châtiments qu'ils envoyent, quand ces maladies,

ou quelques autres qui en approchent, attaquent quelqu'un : on croit que c'est en punition de quelque irreverence qu'ils ont commise, ou de quelque inobservation des Loix & des cérémonies établies par les *Singhille*; sans prendre garde, que la véritable cause est l'usage immodéré des femmes, ou la mauvaise qualité des alimens dont ils se nourrissent, ou l'intemperie de l'air. Aussi est-il certain, que cette maladie regne beaucoup plus dans cette Province, que dans le reste du Royaume.

Ils débitent comme une vérité constante, que ces Idoles se font voir la nuit à ceux qui sont attaquéz de ce mal ; qu'ils paroissent avec des visages furieux & menaçans, & qu'ils leur reprochent avec aigreur leurs négligences, & les transgressions qu'ils ont commises dans leur culte ; mais on ne dit point qu'ils les guerissent.

Ces prétenduës apparitions, ne sont réellement que des songes, qui peuvent arriver naturellement à des gens qui ont l'imagination frappée & remplie de ces préventions. A moins qu'on ne dise, que Dieu pour les punir de leur aveuglement volontaire, permet au Démon de former ces fantômes

dans leur imagination. Ils sont à plaindre, puisque cela les retient dans son esclavage, & les empêche de voir leurs chaînes, d'en sentir la pesanteur, & de vouloir en être délivrez; comme ils le seroient, s'ils vouloient ouvrir les yeux aux lumieres de l'Evangile, qu'on leur annonce inutilement depuis tant d'années.

C'est encore une opinion communement reçue chez tous les Giagues, qu'entre leurs Dieux, les uns sont doux, compatissans, misericordieux; & les autres durs, severes, & cruels. Ce sont ces derniers, à qui les Giagues adressent leurs prières, qu'ils reverent, & qu'ils ont choisi préférablement aux autres, à cause du rapport qu'ils ont avec eux, dont le naturel est barbare, les sentimens inhumaens, les actions pleines de violence & de cruauté; chez lesquels les noms mêmes de justice, de compassion, d'équité, n'ont jamais été connus, encore moins en usage.

Les Dieux favoris & anciens des Giagues, se nomment *Muta*, *Catombo*, *Equito-Popé*, *Cabola*, *Muengo*, & *Essuquito*. Mais le plus considérable, le mieux servi, le plus respecté, est le cruel *Quibondo*. Ils disent de lui

qu'il est homicide , brutal , traître , impétueux , violent ; qu'il ne pardonne jamais ; qu'il est si porté à la cruauté , que ses propres *Singhille* sont très-souvent exposés à ses caprices , & que sans raison & pour satisfaire sa passion & son naturel brutal & sanguinaire , il les fait déchirer & mettre en pieces par les bêtes féroces . C'est justement par ces motifs qu'il est plus craint , plus reveré , & mieux servi que tous les autres ; & qu'on n'a garde de se joüer à lui & de négliger les moindres circonstances dans le culte qu'on rend à un si redoutable Idole .

Ses Ministres n'ont pas honte de publier , qu'on l'entend hurler pendant la nuit , comme une bête féroce affamée , qui jette des cris menaçans . Car ils se vantent de comprendre ce qu'il veut dire ; la peur qu'ils ont de lui , le leur a enseigné ; & leur intérêt particulier , encore plus que la peur , leur a ouvert les oreilles , de maniere , qu'ils conçoivent le sens de ses cris , quoi qu'inarticulés , & le nom des personnes qu'il menace . On voir assez , que c'est une fourbe dont ils se servent , pour épouvanter ces imbeciles , & les obliger à se ruiner , pour appaiser cette Divinité chimerique , par des présens .

& des Sacrifices , dont ils ont toujours ou le tout , ou la meilleure partie.

Quelquefois ils feignent , que *Qui-bondo* est entré dans leur corps ; il ne faut pas le nier tout-à-fait : car il est assez probable , que le Démon les possède. Dans cet état , tout hors d'eux-mêmes , ils courrent de tous côtés , comme des furieux , hurlans , écumans comme des enragez. S'ils rencontrent en leur chemin quelqu'un qui ne soit pas de leur Secte ; il n'y a sorte d'injures les plus atroces , dont ils ne les couvrent : ceux-ci qui ne sont pas muets , leur rendent la pareille , souvent avec usure. Ils s'échauffent de part & d'autres , ils en viennent aux mains ; les spectateurs des deux partis s'en mêlent , il y a bien du sang répandu : car malgré le prétendu Diable qu'ils ont dans le corps , ils ne sont pas invulnerables. Les gens sages se retirent , quand ils le peuvent faire sans passer pour lâches : car on craint d'avoir affaire avec ces furieux , qui ont toujours une excuse toute prête , en disant qu'ils n'étoient pas maîtres d'eux-mêmes ; qu'il s'en faut prendre à *Qui-bondo* qui les faisoit agir : & contre ce Dieu furieux & vindicatif , il n'y a ni Juge , ni Gouverneur , qui ose en-

tendre les plaintes , & condamner ceux qui ont commis ces excès. Le plus sûr , quand on est le plus fort , c'est de les bien battre , de les blesser , ou de les tuer. Leur Dieu qui aime le sang , ne se soucie pas de quel côté il y en ait de répandu , pourvû qu'il y en ait ; & dès qu'il y en a beaucoup , on est sûr qu'il est content. Quand il y a des blessez , ennemis de *Quibondo* ; ses Ministres ne laissent pas de se mettre en peine de les guérir , de craindre qu'on ne prenne des mesures justes pour leur rendre la pareille : en disant qu'ils le font , parce que leur Dieu est appaisé , & qu'il y a lieu d'espérer qu'on lui sera plus dévoué par la suite.

Les Giagues ont partagé leurs besoins entre tous leurs Dieux , afin que chacun d'eux n'étant chargé que d'une seule affaire , il puisse y vaquer plus aisément. Un des plus employez , s'appelle *Gabango-Zalla* ; c'est le Dieu de la famine. On ne scauroit croire combien il y a de gens qui s'adressent à lui. Pour s'en faire une idée un peu juste , il faut se souvenir de ce que nous avons dit ci-devant , qu'il n'y a pas de peuple au monde plus difficile à rassasier , plus paresseux , plus lâche.

plus indolent que celui-là. Il ne plan-te , ne seme , & ne cultive que ce qu'il croit avoir besoin précisément : il sem-ble que ce seroit un crime , d'en cul-tiver davantage. C'est ce qui fait qu'ils sont toujours dans la disette , & que pour peu que les semaines n'ayent pas tout le succès qu'on en attend , ils tom-bent dans un besoin affreux ; de sorte que le Dieu qui a la réputation de gue-rir de ce mal , est toujours accablé de demandeurs , qui feroient bien mieux de travailler , que d'avoir recours à ces Divinités impuissantes ; & le peu de secours qu'ils en tirent , les devroit avoir tirez depuis long-tems de ce som-meil létargique , & de cette pauvreté où ils croupissent depuis tant de sié-cles.

La disette , est la plus cruelle & la plus ordinaire de toutes leurs maladies. Mais , à quelque extrémité qu'ils soient reduits , il leur en coûte tou-jours plus qu'il ne leur en coûteroit , s'ils prenoient de plus saines resolu-tions.

C'est la faim , qui le plus souvent , les fait malades ; ou qui est la cause de leurs maladies , par les alimens mauvais & corrompus dont ils usent quand ils sont reduits dans ce triste

état. On peut dire, & il est vrai, qu'il n'y a pas de gens au monde, moins délicats, que les Nègres ; tout leur est bon, ils mangent de tout : ce qui feroit vomir les autres, s'ils y pensoient seulement, ne fait pas sur eux la moindre impression ; mais ils s'en sentent à la fin, & ils tombent dans des maladies d'une corruption générale, qui les fait tomber en pieces, avant d'être morts. Ce que nous avons dit ci-devant, en est une preuve certaine & évidente. Quelle folie en effet, de demander de quoi vivre, à un Dieu qui est lui-même dans le besoin. Ceux que l'on invoque dans les maladies, ne sont pas plus puissans. Nous en avons déjà parlé assez amplement : il faut pour achever cet article, remarquer, que leur coutume barbare, est de ne rien donner aux malades, à moins qu'ils ne le demandent par leurs cris réiterez.

S'ils font venir un *Singhille* pour voir un malade, il faut avant toutes choses, qu'ils préparent un bon repas à ce Ministre ; il n'y faut rien épargner. N'y auroit-il dans la maison, qu'une chevre, ou une poule, il faut la tuer, pour rassasier ce Ministre gourmand ; ils sont persuadéz, que l'hon-

neur qu'ils font au miserable *Singhill*, tournera à la gloire de l'Idole qu'il sert; & qu'agissant selon les vœux de l'Idole, il ne feroit rien d'utile au malade, si le repas qn'on a préparé, ne lui convenoit point; c'est-à-dire, s'il n'y avoit une assez grande abondance de viandes, de boissons, de farine, de fruits, & d'autres choses de cette nature. Il est vrai que l'Idole & ses Ministres, ne sont pas délicats; que les viandes soient cuites ou crues, fraîches ou corrompues; tout leur est bon. Le *Singhill* mange seul, & tant qu'il lui plaît, sans en donner le moindre morceau au malade; & quand il a achevé ses opérations sur le malade, il s'en va chez lui, chargé des restes du repas. Il s'en trouve quelquefois d'assez gracieux, pour inviter leurs assistants à venir prendre leur part du festin; mais ce n'est qu'après qu'ils sont convenus de lui rendre au double ce qu'ils auront mangé de cette prophanie oblation: car c'est ainsi qu'ils le qualifient.

Quand la pauvreté des gens est si grande, qu'ils ne peuvent pas assouvir la gourmandise du *Singhill*; il feint de croire que c'est par avarice ou par mépris pour l'Idole, qu'ils en usent ainsi. Il se fâche; il s'irrite, il leur dit

des injures ; & prédit que la mort du malade est certaine & très-prochaine : & que l'Idole se vengera de leur avareurice & du mépris qu'ils font de lui , non-seulement sur le malade dont il a résolu la perte , mais encore sur eux-mêmes , sur leur famille , sur leurs bestiaux ; & sur ce point , ils sont extrêmement à craindre : car comme il n'y a point de gens au monde plus vindicatifs qu'eux , il n'y en a point aussi qui s'achent mieux se venger , & plus cruellement. Ils ont pour cela des secrets naturels ou diaboliques , qu'ils mettent en usage , en empoisonnant ou en infectant , par leurs sortiléges , le malade , sa famille , ses bestiaux ; en emplissant sa maison , de spectres & d'illusions : & tout cela , sous prétexte que ce sont les châtimens que l'Idole leur envoie , pour les punir du peu de cas qu'ils ont fait de lui & de leurs Ministres. C'est ainsi que ces fourbes raintiennent leur crédit , & celui de leur Idole.

Il faut , pour achever le portrait des Giagues , dire un mot de leur discipline Militaire. Je ne répéterai pas ci ce que j'ai dit ailleurs de leurs préparatifs cruels & obscénés , avant de donner une bataille. Je les ai décrit ,

en parlant des *Quixilles* de la cruelle *Tem-Ban-Dumba*. Il faut ajouter, que dès que la mêlée commence , le Général , ou son Lieutenant; ( car le Général ne va plus à présent à la guerre, ou du moins , très-rarement , ) le premier commandant , tâche de prendre prisonnier un des ennemis , & le conduit sur le champ en quelque lieu élevé d'où il puisse être vu de toute l'armée ; & là , il lui coupe la tête. On en donne le signal , par le son concerté des instrumens. Toute l'armée s'arrête à l'instant , tourne la tête de ce côté-là , & prend pour un présage heureux , que leur chef ait plutôt fait un prisonnier , & qu'il l'ait plus adroitement immolé aux esprits tutélaires de la Nation. Ils croient que ce sacrifice est une expiation de tous les crimes de l'armée , & qu'après cela , ils doivent remporter une victoire complète. Leur maniere de combattre , ne devroit jamais leur donner d'avantage: aussi est-il rare qu'ils en ayent , quand ils ont affaire aux Européens , qui se tiennent serrés , qui gardent leurs rangs , qui savent se rallier , se former , s'avancer sans se rompre , suivre leurs chefs de file , & obéir exactement à leurs ordres. Ces barbares , font tout

le contraire ; c'est une confusion la plus grande du monde : ils combattent à la vérité avec fureur , mais sans ordre , sans obéissance , sans règle ; chacun est maître , & ne cherche que son avantage particulier.

La seule chose qu'ils observent , du moins , autant qu'ils peuvent , c'est de ne frapper leurs ennemis , que dans les endroits que chaque chef a soin de marquer à sa troupe . Pourquoi cela ? pourra-t-on me demander : le voici : c'est pour reconnoître , après la bataille gagnée , à qui appartiennent les cadavres . Car , comme nous avons remarqué dans un autre endroit , ils les mangent sur le lieu , ou les emportent chez eux , pour s'en regaler avec ceux de leur famille qui ne se sont pas trouvés la bataille ; & c'est la meilleure partie du butin , que la victoire peut procurer à ces Antropophages . Or il faut avoir à qui ils appartiennent , afin qu'ils les puissent enlever ; & on le fait , quand on les voit blessez à l'en- droit que chaque troupe a comme un it auquel elle doit viser . Il est vrai que cela n'est pas toujours faisable : car les ennemis se défendent , & oblient leurs adversaires de porter leurs armes où ils peuvent , & non pas tou-

jours où ils veulent. Ce qu'ils font dans ces occasions ; c'est qu'après que l'ennemi est par terre, ils ne manquent pas de le frapper à l'endroit qui leur est marqué, afin de pouvoir s'en emparer après le combat. Et comme il y a de la tricherie par tout ; celui qui trouve un corps mort, ne manque pas de le marquer comme s'il l'avoit tué, & cela produit souvent entr'eux des querelles très-vives. S'ils font des prisonniers en poursuivant les ennemis après leur défaite, ils les gardent, si ce sont des gens qui puissent les suivre : mais s'ils sont blessés, ou s'ils font difficulté de marcher, ils les tuënt. Ceux que l'on a réservé, ne sont pas plus heureux ; on ne les garde ; que pour faire des sacrifices d'action de grâces aux esprits qui ont présidé au combat, & par le secours desquels ils s'imaginent avoir gagné la bataille ; ou bien ils les tuënt les uns après les autres pour en faire les festins barbares qui leur plaisent si fort.

S'ils abattent quelque ennemi pendant le combat, ils lui ouvrent promptement le ventre, & devorent ses entrailles comme des tygres affamez, & sur tout le cœur, encore palpitant.

Leur coutume , est de faire présent aux personnes considerables dont ils recherchent la protection , des têtes , des mamelles , des pieds , & des mains , des femmes qu'ils ont tué dans la bataille , ou dans la déroute de l'armée ennemie. Mais avant de faire ce présent inhumain , ils en arrachent un œil , ils en fendent le crâne , pour en sucer la cervelle : après quoi ils jurent que le coup qui paroît à la tête , est celui qu'ils lui ont porté dans le combat.

On voit par cet échantillon , que les femmes , qui dans tout le reste du monde , se vantent d'avoir la douceur & la compassion en partage ; sont dans celui-ci , aussi cruelles & aussi barbares que les hommes. Elles suivent leurs galans & leurs maris à la guerre ; elles se tiennent à côté d'eux dans les combats ; elles leur fournissent des flèches & d'autres armes ; elles leur donnent à boire & à manger ; elles les encouragent : & dès qu'il y a quelque mort , ami , ou ennemi , elles se saisissent du cadavre , de peur que les ennemis ne le reprennent. On donne ordinairement à ces troupes de femmes , des corps de troupes pour les soutenir. Ils le font volontiers , parce que ce sont leurs pourvoyeuses qui ont soin de mettre

les corps en pieces , & d'en faire la distribution , quand le tems le permet ; c'est-à-dire , quand on ne craint pas que les ennemis se rallient , & qu'ils viennent fondre de nouveau sur les vainqueurs ; elles abattent du bois , & font rôtir les cadavres coupés en pieces. Elles se retirent pour cela , dans l'épaisseur des forêts , ou dans des cavernes , afin d'être plus en liberté , & moins importunées de ces affamez Antropophages. Mais l'odeur qui sort de ces cadavres , les découvre bien-tôt ; on y court ; & c'est à qui mangera le plus goulument de ces chairs , ou crûës , ou à demi grillées.

Lorsque l'on ne craint point le retour des ennemis , parce que leur défaite a été complete ; on fait sur le champ de bataille , les réjouissances de la victoire & le festin inhumain des cadavres. Si on trouve du sang liquide dans quelques-uns , on le boit à longs traits ; c'est , pour eux , une liqueur bien au-dessus de la plus excellente malvoisie ; mais si tout le sang est déjà coagulé , ils s'en frottent tout le corps , depuis la tête , jusqu'aux pieds ; & en cet état il racontent leurs prouesses , ils chantent , ils dansent ; ils font un sabbat effroyable : les bêtes féroces les plus

affamées , n'oseroient en approcher. Eh ! qu'y trouveroient-elles ? après qu'ils ont devoré les chairs jusqu'aux boyaux , ils cassent les os , pour en sucer la moëlle. Les tygres & les Lions n'ont plus rien à faire après eux.

Si la victoire n'a pas été si complète , qu'ils ne puissent craindre , que les ennemis revenus de leur peur , ou renforcez par de nouvelles troupes , ne reviennent sur eux ; ils se hâtent de se retirer au lieu qui leur a été marqué pour se rassembler : & pour le faire avec moins d'embarras , ils tuënt leurs prisonniers. Chacun se charge des membres qu'il peut emporter , pour les manger plus tranquillement , & ils se retirent en toute diligence.

La maniere de tuer leurs prisonniers dans cette occasion , est plus inhumaine , qu'on ne pourroit s'imaginer.

La voici .

Cinq hommes des plus forts , prennent celui qu'ils veulent tuer , par les pieds , par les bras , par la tête ; & pendant qu'un sixième donne quelques coups de haches sur les jointures , ils tirent ce corps de toutes leurs forces , le déchirent , & le démembrant ; & chacun emporte le morceau qui lui est échû.

Les femmes qui sont enceintes , ou qui ont des enfans à la mamelle , retarderoient leur fuite : leur pratique constante dans ces occasions , est d'arracher ces innocens du sein de leurs mères , de les tuer , & de les devorer . Les meres mêmes en mangent leur part . Que ces femmes soient amies ou ennemis , le sort de leurs enfans , est égal ; aussi bien que celui de celles qui sont grosses . On leur ouvre le ventre , on en arrache ces petites créatures qui n'ont pas encore vu le jour ; on les devore : c'est , pour ces inhumains , un morceau délicat . C'est ainsi que ces tygres se débarassent des femmes & des enfans qui retarderoient leur marche .

Il y avoit un certain Seigneur Giague , qui étoit extrêmement friand de la chair de ces innocentes créatures . Quoiqu'il eût reçû le baptême , il ne s'étoit point défait de cette habitude abominable . Autant de femmes grosses qui lui tomboient entre les mains , il leur ouvroit le ventre , & devoroit leur fruit , comme un tygre affamé . Quand il n'avoit point de prisonnieres sur qui il pût exercer sa cruauté , il s'en prenoit à ses esclaves , & à sa propre femme . Un enfant tiré du ventre de sa mere , étoit le mets le plus délicieux qu'on pût

servir sur sa table. Le pere Jean-François , Missionnaire Capucin , lui en avoit fait souvent des reproches , sans avoir pû l'en corriger. A la fin il le chassa hors de l'Eglise ; & peu après il tomba entre les mains de ses ennemis qui le devorerent à leur tour.

Ces barbares ont soin d'accoutumer leurs enfans à manger de la chair humaine. Ils leur en donnent d'abord , sans leur dire ce que c'est ; & quand ils voyent qu'ils y ont pris goût , ils le leur disent , & les rendent bien-tôt aussi Antropophages qu'eux.

Ils trouvent la chair des femmes bien plus délicate , que celle des hommes ; & c'est felon les apparences , ce qui les porte à commettre les actions barbares que nous venons de rapporter. Mon Auteur raconte , qu'étant en Mission dans les Provinces de *Massangano* , & de *Matamba* dans les années 1659. & 1662. il y eut deux de ces scelerats , qui ayant trouvé deux femmes à l'écart , leur ouvrirent le ventre , & mangèrent leur cœur. Ils sont si friands de chair humaine , que quand ils peuvent trouver des hommes ou des femmes , & s'en rendre maîtres , ils ne manquent jamais de les tuer , & de les devorer.

Dans le tems qu'il étoit à la Cour de la Reine *Zingha*, un Giague conduisit à la guerre un de ses fils, qui n'étoit encore qu'un enfant. Les ennemis ayant été défait, cet enfant tua, par hazard, un fuiard. Quand il vit cet homme étendu à ses pieds, il fut tout épouvanté, & se mit à pleurer amerement. Son pere ne trouva point d'autre moyen pour le rassurer, que d'ouvrir le cadavre, d'en tirer le cœur, encore palpitant, & de le lui faire manger. L'enfant, après quelques répugnances, en goûta, le trouva bon, &acheva de le manger. Le pere, ravi que cette épreuve lui eût si bien réussi, assembla ses amis, & leur raconta le fait. Ils l'en feliciterent, & conclurent que cet enfant seroit un jour un grand homme, qui feroit honneur à la Nation.

Peut-on s'étonner, que ces malheureux soient presque toujours mangez de Lépre ou du mal de Naples? En faut-il chercher la cause plus loin? Ils mangent des corps infectez de ces maux, ils boivent un sang corrompu; le leur ne doit-il pas contracter la même corruption, leur corps le même venin, & tomber en pourriture & par lambeaux; comme on le voit tous les jours

Il n'y a point de gens au monde, qui entreprennent une guerre plus légerement que les Giagues ; le prétexte le plus vain, la raison la moins raisonnable leur suffit ; mais aussi ils la finissent aussi promptement, qu'ils l'ont entrepris légerement. La volonté du Roi ou du Prince, est leur règle unique ; quoiqu'il marche à pied, ou porté dans un hamac, il porte tout son conseil avec lui. Dès que les peuples les plus voisins de la Cour sont informez de sa volonté, ils la font sçavoir à ceux qui sont plus éloignez ; de sorte qu'en moins de vingt-quatre heures, tout l'Etat est averti, tout l'Etat est en marche, pour se rendre au lieu où se doit faire la revuë. Mais les ennemis ne manquent pas d'être aussi avertis, ou par leurs espions, ou par les pensionnaires qu'ils entretiennent chez les les Giagues leurs voisins. Ils s'assemblent avec la même diligence ; & tâchent, ou de les prévenir, ou de se saisir des postes les plus avantageux.

On choisit pour lieu de la revuë, un lieu distant de la frontiere de quelques lieus. Là, toutes les Milices confusément devant leur Général, marchent sur le champ aux ennemis. Le motif de la gloire, n'est jamais celui qui les

aiguillone le plus ; c'est toujours la faim qui les presse : car ils ne portent presque aucunes provisions avec eux. Ils s'en remettroient à la Providence , s'ils avoient le bonheur de la connoître ; mais ils comptent sur les ennemis qu'ils tuéront , & dont ils feront bonne chère.

Dès qu'ils sont en présence , on donne de part & d'autre , le signal du combat. Il commence par des nuées de fléches empoisonnées , que les deux partis font pleuvoir l'un sur l'autre. Il ne manque pas d'y avoir bien du monde tué. Quand les carcois sont épusez , on en vient aux saguayes ; on se mêle : les sabres & les grands couteaux font de terribles executions ; & le champ de bataille , est bien-tôt jonché de morts & de mourans. Mais si un des corps fait volte-face , & qu'il prenne la fuite ; toute l'armée , au lieu de le remplacer , ptend le même parti , & s'enfuit à toutes jambes. Ils ne sçavent ni se rallier , ni se faire soutenir par un corps de reserve : la déroute devient générale , & les vainqueurs poursuivent chaudement les fuiards , tuant , faisant des esclaves. Un seul combat finit la guerre , jusqu'à ce que le parti vaincu ait ramassé de nou-

velles troupes , pour tenter de nouveau le sort des armes.

Si les Généraux échangent de la bataille , ils ne manquent gueres , dès qu'ils sont arrivez à leurs résidences , de faire de nouvelles troupes. Ils le peuvent faire d'autant plus aisément , qu'il est rare que toutes les Provinces de l'Etat prennent les armes tout à la fois : ainsi on est assuré de trouver toujours du monde.

C'est en ces occasions , que les Singhilles se font valoir. Les Généraux les gagnent par des présens ; & ces fourbes vont publier par tout , que les esprits leur ont révélé pourquoi ils ont abandonné les troupes dans ce funeste combat , & les moyens d'y remédier , de les appaiser , de les rendre favorables ; & de se venger , avec leur protection , de leurs ennemis. Ils ordonnent un Sacrifice général ; c'est-à-dire , un hécatombe ; après quoi ces peuples superstitieux & avides de chair humaine , courrent en foule s'enrôler , dans l'espérance d'une victoire entière , & d'avoir abondance de cadavres , pour se rassasier.

Il n'y a ni Soldat , ni Officier , qui ne porte quelque marque pour se faire distinguer.

Les uns portent des bonnets , qu'ils appellent *Xallé* , qui sont couverts de plumes , les uns d'une couleur , les autres d'une autre ; les uns de deux couleurs , les autres de trois ou quatre ; ou de plumes mélangées de diverses couleurs.

Il n'y a que la couleur rouge entièrement , qui est réservée pour le Roi seul . Quelquefois il en permet l'usage à quelque Officier qui s'est distingué dans quelque occasion considérable : encore ne la lui permet-il , que pour un tems limité .

Lorsqu'on voit le bonnet du Roi , orné de plumes rouges ; c'est une marque certaine qu'il a résolu de faire la guerre : mais quand elles sont mêlées de blanc & de rouge , c'est un signe qu'il veut entretenir la paix avec ses voisins .

Les plumes ne sont pas les seuls ornemens de leurs bonnets . Il y en a qui au lieu de plumes , les chargent de petites cornes de bêtes sauvages . D'autres s'en placent deux sur le front : plus elles sont longues , plus ils se croient paréz : car ce n'est pas une honte dans ce pais de porter les cornes , comme on s'en fait dans d'autres , quoiqu'elles ne paroissent pas . D'autres , au lieu

de cornes & de plumes , y mettent des pieds , des griffes , des ongles , des queuës , des becs , ou des têtes d'oiseaux , ou d'autres animaux. Les braves qui ont tué beaucoup d'ennemis , mettent sur leur tête autant de plumes , qu'ils ont tué d'hommes ; plus le nombre en est grand , & plus ils sont respectables.

Il y en a enfin , qui se font cicatriser tout le corps , comme nos Sauvages de la Louisiiane ; & qui remplissent ces cicatrices de différentes couleurs , qui ne s'effacent jamais.

C'est des Portugais , que ces barbares ont apri à mettre dans leurs Places frontières , leurs meilleures troupes en garnison. Ils remédient par là , aux courses que font leurs ennemis. Ils en ont aussi apri à s'y défendre , & le font avec beaucoup de bravoure , jusqu'à ce qu'ils voyent , que les choses sont désespérées , & qu'il faut périr , parce qu'ils n'ont point de secours à attendre : alors ils tuent leurs femmes & leurs enfans , mettent le feu partout ; & se sauvent comme ils peuvent.

Les femmes Giagues vont à la guerre ; les unes par inclination pour leurs galands ou pour leurs maris , & pour y ramasser les cada-

vres , comme nous avons dit ; & les autres , pour combattre. Les Reines *Tem-Ban-Dumba* , & *Zingha* , n'avoient point de meilleures troupes. Il y en a qui font la honte des hommes , & qui combattent avec plus de valeur & d'intrepidité. Il est aussi rare de les voir fuir , qu'il est ordinaire de voir des hommes , qui aiment mieux sauver leur vie par une fuite honteuse , que de mourir en gens de cœur. Mais celles qui sont dans un âge avancé , se chargent de leurs petits bagages , gagnent les sommets des plus affreuses montagnes , ou se retirent dans des cavernes , où la plûpart meurent de faim & de miseres.

Il n'est rien de si ordinaire , que de voir des Libattes entieres , abandonner leurs cases , & s'enfuir dans les forêts ou dans les cavernes , quand ils voient les ennemis , après une bataille , maîtres du païs , qui le saccagent & le détruisent par le fer & par le feu. Il y a de la prudence à prendre ce parti. Le mal qui en arrive , c'est qu'ils deviennent aussi sauvages , que les bêtes avec lesquelles ils habitent ; & que quand le danger est passé , ou par la retraite des ennemis , ou par un traité de paix , ils ne songent plus à re-

venir chez eux , & s'accoutumet à une vie , qui n'est gueres differente de celle des bêtes.

C'est un travail infini pour les Missionnaires : il faut qu'ils aillent chercher ces fugitifs dans ces lieux sauvages , où ils sont sans cesse exposez à devenir la proie des bêtes féroces. Et quand après de longues & penibles recherches , ils les ont trouvez ; c'est une espece de miracle , quand ils peuvent leur persuader de revenir chez eux. Ils ont beau leur representer , que le peril est passé , que la paix est faite , & qu'on a pris de justes mesures pour empêcher les courses des ennemis ; rien ne les peut persuader : la peur a fait de si fortes impressions sur eux , qu'ils sont toujours dans le tremblement ; le moindre bruit les fait fremir ; & ils aiment mieux être continuallement exposez à être dévorez par les bêtes , que de tomber entre les mains de leurs barbares ennemis. C'est ainsi que se perdent une infinité d'ames , que les Missionnaires ne peuvent secourir , à cause des difficultez qu'il y a de les trouver , & de les ramener dans des lieux où l'on pourroit leur parler de Dieu , les instruire , & leur faire goûter la douceur du joug de l'Evangile.

## CHAPITRE IX.

*Du Gouvernement politique du Royaume de Congo ; & des Tributs, que les Rois exigent de leurs peuples.*

Près ce qu'on a dit dans les Chapitres précédens, des mœurs & des coutumes barbares de ces peuples; pourroit-on esperer que leur Gouvernement Politique fût exempt d'une infinité de revolutions, de revoltes, & d'autres maux semblables, qui sapent continuellement les fondemens de l'autorité souveraine? C'est à ces malheurs, que le Royaume de Congo est toujours exposé. Ces peuples sont volages, ils sont naturellement portez au mal, à la désobéissance; ils n'ont point de Religion. Ceux qui ont embrassé la Religion Chrétienne, quoique assez mauvais Chrétiens; sont infiniment plus soumis, plus doux, plus obéissans que les Idolâtres: & comme il y a bien plus de Chrétiens aux environs de la Capitale, que dans les endroits éloignez, le Roi est bien plus content de ceux-ci, que de ceux qui demeurent dans les Provinces reculées. Aussi

est-il presque sans cesse occupé à calmer ou à empêcher les révoltes des Gouverneurs de ces Provinces, & de leurs peuples. La situation du païs, contribuë beaucoup à favoriser les révoltes. Il n'est rempli que d'épaisses forêts, avec des montagnes rudes & escarpées, où il est facile de se sauver, de se retrancher, & de tenir ferme, quand on se trouve trop foible pour résister aux troupes que le Roi envoie pour mettre les révoltes à la raison.

Ce ne sont jamais les peuples, qui se soustraient à l'obéissance; ce sont les Chefs & les Gouverneurs des Provinces. Plus ils sont éloignez de la Capitale de l'Etat, & plus ils sont portez à la révolte; à cause de la facilité qu'ils trouvent dans leurs peuples à suivre leurs mouvemens, & de la commodité qu'ils ont à secouer le joug de l'obéissance.

Entre une infinité d'exemples dont on pourroit grossir ce volume, mon Auteur se contente d'en rapporter deux, dont il a été témoin oculaire.

Le premier arriva en 1662. lorsqu'il éroit Missionnaire dans ce Royaume.

C'est la coutume du païs, que les Gouverneurs des Provinces & des Li-

battes, viennent tous les trois ans à la Cour, & y apportent les tributs qu'ils ont levé sur les peuples : ils font alors un nouveau serment de fidélité ; & selon que le Roi est content de leur conduite, il les élève à de plus hautes charges, ou les continuë dans celles qu'ils avoient ; il les récompense, ou les punit.

Un de ces Gouverneurs de Provinces, avoit épousé une des filles du Roi, & à cause de ce mariage, le Prince lui avoit donné le Gouvernement d'une de ses principales Provinces frontières. Ce poste important & distingué, & son alliance avec le Roi ; au lieu de lui inspirer des sentimens de reconnaissance, de fidélité, d'exactitude à remplir ses devoirs, en avoient produit de tout contraires. Il gouvernoit ses peuples comme un tyran, les mal-traitoit, les pilloit, renversoit toutes les Loix du Gouvernement : bien loin de traiter sa femme comme la fille de son Souverain, il la méprisoit à l'excès, & l'avoit souvent mal traitée. Tout cela ayant été rapporté au Roi, lui donnoit des violens soupçons, que ce homme méditoit une revolte. On le connoissoit d'ailleurs, pour un homme fier, vain, emporté, insolent, &

précieux ; il étoit ambitieux, entreprenant; il souffroit impatiemment quelqu'un au-dessus de lui ; il étoit capable des plus hautes entreprises, & les scavoit conduire à leur fin. Le Roi lui fit donner plusieurs avis secrets, afin de le faire rentrer dans son devoir ; mais il les méprisa, & ses désordres augmenterent de plus en plus. Le tems venu qu'il devoit aller en Cour y porter les tributs, & y prêter le serment ordinaire ; il négligea de le faire, & ne se donna pas la peine de chercher le moindre prétexte, pour couvrir son refus & ses mauvais desseins.

Le Roi le fit appeler, & lui fit dire, que connoissant sa bravoure, il ne vouloit le voir, que pour recompenser ses services, & l'élever à un poste plus éminent. Il ne fut pas possible de l'engager à donner cette satisfaction au Prince ; s'assurant sur l'éloignement où étoit son Gouvernement, de la résidence du Roi ; sur la situation, qui rendoit inutiles les efforts qu'on pourroit faire pour le reduire à son devoir ; il refusa absolument de venir, se tint dans son gouvernement, fit des traités secrets avec les ennemis de l'Etat, assembla des troupes, & fortifia quelques postes, pour se retirer en cas qu'il eût

du desavantage dans la guerre qu'il ne doutoit point que le Roi ne lui fit.

Il fit plus : il traita avec les Portugais , avec qui le Roi n'étoit pas en bonne intelligence ; & avec les secours qu'ils lui envoyerent , il attaqua un Prince vassal du Roi , pilla ses terres ; & l'auroit reduit aux dernieres extrêmités , si le Roi ne l'eût puissamment secouru. Cette guerre dura deux années entieres , & mit un désordre si considerable dans l'Etat , que le Roi , qui étoit attaqué d'un autre côté par les Portugais , fut à la fin obligé de donner les mains à un traité désavantageux & peu honorable pour lui ; dont un des articles , fut la confirmation de ce revolté , dans toutes ses charges , & dans son Gouvernement. Les Conseillers d'Etat ayant remontré au Roi , qu'il valoit mieux se relâcher en cette occasion , que de prolonger une guerre qui pouvoit devenir funeste à son Royaume , par la revolte des autres Gouverneurs que celui-ci tâchoit d'attirer à son parti , & de les porter à l'imiter dans sa revolte , afin de s'ériger en Souverains , & partager ainsi le Royaume.

Malgré cette grace , il ne fut jamais possible d'obliger ce rebelle à venir en

Cour remercier le Roi , & lui rendre obéissance , & on fut obligé de dissimuler ce nouvel attentat , de crainte d'engager de nouveau l'Etat dans une guerre qui auroit pû lui être funeste , vû la bravoure , l'intrepidité , & la bonne fortune de ce Gouverneur , & les alliances qu'il avoit faites avec les Portugais , & les autres voisins & ennemis de son Souverain.

L'autre exemple est , à peu près , semblable : la chose arriva la même année . Le Roi avoit reçû des plaintes secrètes contre un de ses plus proches parents , & qui étoit regardé comme pouvant être son successeur , s'il venoit à mourir sans enfans mâles . Il gouvernoit une Province , & avoit le titre de Duc . Le Roi lui ordonna plusieurs fois de venir à la Cour ; mais le Duc qui se sentoit coupable differant toujours d'obéir sous differens prétextes ; & le Roi n'étant pas en état de l'y forcer , à cause de la guerre qu'il avoit sur les bras , il prit cet expedient ; il feignit d'être extrêmement malade , il se retira dans son Palais , ne donna plus d'audiences , & ne se laissoit voir qu'à ses Conseillers les plus sideles . Il trompa ainsi tout le monde ; & sur tout le Duc qu'il voulloit surprendre . Il lui fit dire , qu'il

## 310 RELATION

étoit tems qu'il vint à la Cour , que sa maladie augmentoit considérablement ; que s'il venoit à mourir avant de l'avoir déclaré son successeur , comme il avoit résolu de le faire , il lui seroit impossible de monter jamais sur le trône. Ces avis & ces promesses tenneroient le Duc , elles l'éblouïrent ; il oublia ce qu'il se devoit à lui-même pour sa propre sûreté ; il vint en diligence avec un nombreux équipage. Mais à peine fut-il entré dans la Capitale , qu'il connoit qu'il étoit dupé ; les portes furent fermées : il vit qu'on avoit beaucoup augmenté la garnison ; le Roi parut en public en bonne santé. Il se retira en diligence chez une sœur du Roi , qui étoit sa proche parente : la maison fut investie dans le moment. On dissipâ , sans peine la nombreuse troupe de gens & d'Esclaves qu'il avoit amenée pour se faire honneur & pour sa garde ; & les gardes du Roi , l'obligèrent de se rendre ; & le mirent en sûreté dans la Forteresse , en attendant ce qu'il plairoit au Prince d'en ordonner.

On voit par ces deux exemples , la difference de la puissance du Roi sur les lieux éloignez de sa Capitale , & sur ceux qui en sont plus voisins ; & combien ces Princes sont obligez de

prendre de mesures pour se conserver sur le thrône , ayant des peuples aussi remuans & aussi portez à mal faire. On en verra encore d'autres exemples dans la suite de cette Relation.

Ceux qui ont commis quelque crime, ou qui ont eu le malheur de déplaire au Roi , sont extrêmement mal traitez par ceux qui les arrêtent , de quelque rang qu'ils soient. Ils sont chargez de coups de bâton ; on les dépeüille , on les traîne par les pieds ; & sans attendre que la confiscation de leurs biens soit prononcée , on pille tout ce qui se trouve dans leurs maisons. Rien n'est plus touchant , que de voir ces infortunez tout nûs , être contrains de couvrir avec les mains , quand ils les ont libres , ce que la pudeur oblige de cacher ; ou de demeurer ainsi exposez à la vûë & aux insultes de tout le monde. encore leur disgrace ne se borne-t'elle pas à eux seuls : elle s'étend presque toujours , sur leurs femmes , leurs enfans , leurs amis s'y trouvent enveloppez , pris , marquez & vendus comme esclaves : les meilleures raisons , l'innocence la plus marquée , ne leur est d'aucun secours ; il faut que le genie barbare de la Nation , l'emporte sur les

considerations les plus raisonnables.

Les violences , qu'on exerce pour exiger les tributs , sont à peu près les mêmes. En cela les Officiers du Roi paroissent excusables : car ils ne tirent jamais rien de ces mutins , s'ils ne le demandoient les armes à la main.

Le Roi même , qui ne peut pas les aller exiger en personne dans les Provinces éloignées , est contraint de gagner les Seigneurs & ses propres Gouverneurs , par des presens qu'il leur envoie , de vins & d'eau-de-vie d'Europe , de draps de couleur , & d'autres semblables choses , afin qu'ils daignent partager avec lui , ce qu'ils exigent de ses propres sujets.

Ceux qui sont chargez de ces recettes , n'oseroient s'exposer à rien demander , s'ils ne sont accompagnez d'un nombre de gens armés , qui les rendent les plus forts ; & qui les mettent en état de ne pas recevoir un affront , ou de ne pas perdre la vie ; le moins qu'leur peut arriver , est d'être chargé d'injures & de très-peu d'argent , sur tout dans les Provinces frontieres , qui sont dans une independance si grande , qu'ils ne reconnoissent le Roi & ses Officiers , que sous benefice d'inventaire ; c'est-à-dire

à-dire, autant qu'ils veulent, ou qu'ils ont besoin de sa protection ; de crainte que ces peuples ne se revoltent, ou ne se donnent aux ennemis de l'Etat : ce qui feroit naître des guerres dont le Roi & l'Etat seroient peut-être les victimes.

C'est ce qui fait que les revenus du Prince sont fort diminuez, même dans les Provinces où les Domaines de la Couronne paroissent les mieux établis.

Une chose qui porte les peuples à ces révoltes, est la dureté des exacteurs. Rien n'est égal à la maniere tyrannique avec laquelle ils traitent les sujets ; ils les pillent sans misericorde, & avec une cruauté sans bornes. Il semble que les ennemis ont passé dans les lieux où ils ont été faire leurs recettes : on reconnoît leurs pas, par la désolation qu'ils laissent dans tous les lieux de leur passage.

C'est ce qui a obligé les Seigneurs particuliers de se rendre eux-mêmes débiteurs au Roi, destributs de leurs peuples; afin de les conserver & les exempter des avages de ces cruels Receveurs.

C'est ainsi qu'en usoient les Comtes de Pinda, & de Sogno, dans le temps que mon Auteur faisoit la Mission dans le Royaume de Congo.

Les Rois ont enfin reconnu, que la plûpart des revoltes de leurs sujets ne venoient que des violences & de la tyrannie de ces exacteurs inhumains, qui mettoient les peuples au désespoir.

De-là vient encore la repugnance de ces mêmes peuples, à recevoir pour Gouverneurs, des Congois envoyez par la Cour. Ils ont pris les armes, & se sont maintenus par la force, dans les anciens priviléges que les Rois leur avoient accordé, de n'être gouvernés, que par des Officiers nez dans leur païs; & le Roi a été forcé d'y consentir, pour ne les pas porter à se donner à ses ennemis, qui étant Idolâtres, auroient détruit en un moment ce Christianisme chancelant qu'on a eu bien de la peine d'y introduire, & que l'on conserve avec encore plus de peine.

Le Roi donne quelquefois le Domaine ou le Gouvernement d'un païs, à une Dame qui n'a point de mari légitime. La coutume en ce cas, est qu'elle déclare, qu'un tel qu'elle choisit, est son mari, sans qu'il y ait entre eux ni Contract, ni Sacrement, quoiqu'ils soient Chrétiens. Il est clair, que ce n'est qu'un concubinage public,

qui seroit scandaleux dans tout autre païs ; mais que la coutume de tous les tems a tellement autorisé dans celui-là, qu'il n'est pas possible aux Ministres de Dieu de l'empêcher. On ne peut pourtant pas les taxer de negligence , ou d'une trop grande facilité sur cet article ; ils ont fait , & ils font encore tous les jours des efforts extraordinaires pour faire cesser ce désordre, mais en vain. Ces femmes trouvent des expediens , pour éluder ce que les Missionnaires veulent exiger d'elles : elles disent qu'elles ont besoin d'un homme pour tenir leurs peuples dans le respect ; que la foibleesse de leur sexe , ne peut se passer de ce secours , & que leur Gouvernement , & par une suite nécessaire , le bien de l'Etat , en souffriroit considerablement : que c'est dans cette vuë qu'elles lui donnent le nom & la qualité de *Quicomacondo* ; c'est-à-dire , de Mari ; sans qu'il se passe rien de criminel entr'eux. Mais qui ne sait qu'elles n'en demeurent pas aux simples apparences ; & que s'ils ne font pas les fonctions de mari ouvertement ; tout le monde est convaincu qu'ils font celles de galands & de galandes , aimez & favorisez ?

Les Giagues qui demeurent dans les

Oij

Royaumes d'Angola & de Matamba ,  
sont constamment dans cet usage ; avec  
cette seule difference , qu'au lieu que  
la Dame se dit épouse dans les autres  
païs ; elle prend la qualité de mere  
du Roi , du Seigneur , ou du Gouver-  
neur , dans ceux-ci .

---

## C H A P I T R E X.

*Cérémonies qui s'observent dans l'élec-  
tion des Rois de Congo , & autres  
Princes ; & de leur installation sur  
le trône.*

**S**I on regardoit les anciennes bor-  
nes du Royaume de Congo , on  
jugeroit que cet Etat étoit très-puis-  
sant & très-étendu , puisque malgré les  
demembemens qui en ont été faits ,  
il ne laisse pas encore aujourd'hui d'ê-  
tre très-vaste ; il a toujours été électif ,  
mais qui que ce soit ne peut être  
placé sur le trône à moins qu'il ne soit  
du Sang Royal . On prétend que cela  
s'est toujours observé inviolablement ,  
& que le Prince qui regne aujourd'hui  
descend de ces anciens Rois , qui ont  
jouï des honneurs de la Royauté , tant

de siècles avant que les Portugais dé-  
couvrissent le pais , y entrassent, & s'y  
établissent comme on les y voit.

Tous les  
Rois de  
Congo se  
nomment  
A'phonse.

La Religion Chrétienne qu'ils y ont  
introduite n'a rien changé dans la suc-  
cession des Rois depuis qu'ils ont été ba-  
ptisez; ils ont tous pris le nom d'Alphon-  
se qui fut le nom du premier Roi qui  
reçût le Baptême : ce qu'il y a de par-  
ticulier dans cet Etat , c'est que tout  
descendant de la Maison Royale, peut  
être élevé au thrône , qu'il soit fils ou  
neveu du Roi dessunt , qu'il soit legitime ,  
ou qu'il ne le soit pas , qu'il en  
descende par les mâles ou par les fe-  
melles, cela leur importe peu ; il est du  
Sang Royal , il n'en faut pas davanta-  
ge ; il a droit au thrône, il y peut être  
élevé.

Les trois principaux Seigneurs , qui  
doivent nécessairement se trouver à l'é-  
lection du Roi de Congo ; sont , *Ma-*  
*ni Eleffunda* , *Mani Batta* & le Com-  
te de *Sogno*. Mais comme les préten-  
dans sont toujours des gens puissans ,  
& qui n'y viennent qu'avec de nom-  
breux équipages , ou plutôt avec des  
troupes nombreuses ; il arrive presque  
toujours , que la décision des Electeurs  
n'est jamais entierement libre , & que  
le plus souvent ce n'est pas le plus me-

De quelle  
manière se  
fait l'élec-  
tion des  
Rois de  
Congo.

ritant qui est élevé au thrône ; mais ce-  
lui qui a plus de forces , & qui s'est  
fait un plus grand nombre de parti-  
sans.

C'est ce qui arriva dans l'élection  
qui se fit en l'année 1662. Ces manie-  
res si éloignées de la justice & de l'é-  
quité , ne manquent jamais d'exciter  
des guerres longues & sanglantes dans  
l'Etat , sur tout quand le Roi défunt  
a laissé un fils. Ce Prince qui ne man-  
que pas d'avoir un parti n'a garde de  
s'en tenir au Jugement des Electeurs ;  
il le regarde comme une injustice crier-  
te , comme un outrage qu'on lui fait ,  
il prend les armes pour en avoir rai-  
son , il saccage les Provinces qui re-  
connoissent son Competiteur , le moins  
qu'il puisse arriver de ces guerres ci-  
viles , est la ruine du païs & la mort  
de plusieurs milliers d'innocens.

Mais ce qui est plus à craindre , c'est  
que la Religion Chrétienne n'en souf-  
fre ; car pour l'ordinaire , les Princes  
prétendans font des alliances avec des  
voisins ennemis de l'Etat , pour en être  
fecourus , & ils s'adressent aux Idolâ-  
tres plûtôt qu'aux autres Princes Chré-  
tiens & jamais aux Portugais. On en  
voit assez la raison : ils craignent que  
les Européens sous prétexte de les se-

courir ne s'emparent du Royaume, dont ils ont déjà envahi une bonne partie , & dont il seroit impossible de les chasser s'il s'en étoient une fois rendus maîtres. Ils n'apprehendent pas la même chose des Idolâtres , ils les craignent bien moins , & sont toujours assuréz d'en venir à bout , quand ils seront paisibles possesseurs du thrône où ils tâchent de monter par leur secours.

Jusqu'à présent, on n'a point éprouvé que la Religion Chrétienne ait rien souffert de ces altercations. Il paroît que Dieu regarde avec une bonté particulière ce troupeau nouveau , & encore si foible ; & qu'il conserve les racines que la foi a jetté dans les cœurs des Grands & des Princes de telle manière , qu'ils font des efforts extraordinaires pour la maintenir malgré les vices qu'on ne peut s'empêcher de voir en eux ; de sorte que quand ils voyent que les partis sont trop opiniâtres , & qu'ils sont prêts d'en venir à une ruprure ouverte , qui iroit à la ruine de l'Etat ou de la Religion ; ils vont trouver les trois Electeurs , & les obligent de prendre l'avis de l'Evêque & de son Grand Vicaire pour se déterminer sur le choix du sujet qu'ils

doivent éléver à la dignité Royale.

Lorsqu'ils ont arrêté ce choix entre eux; ils le font sçavoir à tout le Royaume , & aussi-tôt tous les Princes , les Grands , les Gouverneurs, les Officiers & la plus grande partie des peuples se rendent à Saint Salvador , Capitale du Royaume ; & s'assemblent sur la grande place, qu'on appelle communément le Terrein , où se doit faire la proclamation de celui qui a été élu pour remplir lethrône.

Les trois Electeurs se rendent en cérémonie , & avec un grand cortège à la grande Eglise. Cet édifice fut élevé par les Portugais , lorsqu'ils entrerent dans le païs , avec une magnificence digne de leur pieté. Il étoit consacré au vrai Dieu, sous le titre du Sauveur du monde. La negligence des Rois Négres à l'entretenir l'a fait tomber dans un si grand désordre , qu'il y a long-tems qu'on ne le regarde plus comme une Eglise ; mais seulement comme un lieu profane , qui ne sert plus qu'à rendre la justice.

Dans ces occasions , on y dresse un Autel , que l'on pare magnifiquement. L'Evêque , ou en son absence son Vicaire , s'assit sur une espece de thrône , que l'on élève près de l'Autel du côté

de l'Evangile : *Mani Eleffunda*, se place dans un fauteuil du côté de l'Epître environné de tous les Princes pretendans , qui ne sçachant point la resolution prise entre les trois Electeurs & l'Evêque, esperent d'être élevés à la suprême dignité. Cet Electeur se leve de son siege, vient devant l'Autel , & après y avoir fait sa priere , il retourne à sa place & fait un long discours dans lequel il détaille les obligations d'un Roi puissant & Chrétien, il fait voir les difficultez qu'il y a à porter une Couronne , & que s'il y a beaucoup d'avantage à se trouver à la tête de tout un grand peuple , il y a aussi beaucoup de piene à s'acquiter de tous les devoirs qui en sont inseparables. Il parle de la justice qu'il est obligé de rendre à ses sujets , de la paix qu'il doit entretenir avec ses voisins , de la protection qu'il doit à ses peuples & à ses Alliez; il n'oublie rien de toutes les obligations d'un Prince , & de ce que lui doivent ses sujets. Ce discours quoique long , est écouté avec respect de toute l'assemblée , qui est debout. Il finit, en disant , qu'ayant mûrement consideré toutes choses devant Dieu ; lui & les autres Electeurs , ont nommé pour Roi le Prince un tel , &

O v

322      R E L A T I O N  
que comme tel , il doit être reconnu  
de tous les sujets de l'Etat.

Sur le champ , il prend l'Elu par la main , & le conduit au Prélat , devant lequel il le fait prosterner. Le Prélat lui fait un petit discours , & le faisant mettre à genoux , il reçoit sa Profession de Foi , & son Serment de vivre & de mourir dans la Profession publique de la Foi Catholique ; de maintenir de tout son pouvoir la Foi & ses Ministres , d'administrer la justice en bon Prince , de vivre en paix avec ses Alliez & ses voisins ; de protéger ses peuples & d'oublier toutes les injures qu'il a reçues étant personne privée. Il fait ces Serments d'une voix haute & intelligible ; & aussi-tôt qu'il a achevé de parler , le Prélat le prend par la main , le conduit au trône , l'y fait asséoir , lui met en main les étendarts Royaux , & la couronne sur la tête ; pendant que tout le peuple prosterné par terre le reconnoît , l'adore & témoigne son respect par des cris de joie , des battements de mains , & des salves d'artillerie.

Quoique les dignitez , les charges & les fiefs passent ordinairement des peres aux enfans & aux neveux , on ne peut pas dire qu'elles soient réelle-

ment hereditaires, tout cela dépend de la pure liberalité du Roi, qui peut les donner & les ôter comme il le juge à propos : il n'en prive pourtant jamais les possesseurs sans de grandes raisons.

Tous sont obligés de demander de nouvelles investitures à chaque mutation de Rois, sur quoi les coutumes des lieux ne sont pas uniformes. Dans quelques Provinces les neveux sont préférés aux enfans des défuntz ; dans d'autres les Rois donnent les investitures aux enfans préferablement aux neveux, & cela paroît plus raisonnable.

Les Seigneurs des Provinces qui ne relevent que du Roi, ont plusieurs Seigneurs qui dépendent & qui relèvent d'eux, & qui ont apres des Européens à se parer des titres de Marquis, de Comtes & de Barons, comme on en voit tant en Europe ; mais qui ne laissent pas d'être obligés à certaines redevances annuelles qui leur seroient fort onereuses, s'ils n'étoient en possession de s'en décharger sur leurs sujets particuliers qu'ils tyrannisent d'une étrange maniere. C'est le prétexte le plus ordinaire qu'ont les Rois, de les dépouiller de leurs dignités, de leurs

biens & souvent de leur ôter la vie. Malgré cette autorité absoluë, que les Rois ont sur ces principaux chefs, ils ne laissent pas d'être obligés à garder des mesures avec ces Seigneurs; sur tout quand ils sçavent que les sujets de ces Seigneurs leur sont affectionnés, & qu'ils pourroient prendre les armes en leur faveur & allumer quelque guerre civile, qui pourroit être dangereuse pour tout l'Etat.

Ce qu'ils font dans ces occasions, est de les charger de tant de redevances, lorsqu'ils renouvellement leurs Investitures, que ne pouvant y satisfaire sans molester étrangement leurs sujets, ceux-ci cessent de les aimer, & de les soutenir; de sorte, que quand ils veulent prendre les armes contre le Souverain, tout l'Etat prend les armes pour sa querelle, & on vient ainsi aisement à bout d'un seul, qui se voyant abandonné, est obligé de se soumettre, de venir à la Cour, ou d'y être condamné par force, & de payer avec sa tête les fautes qu'il a commises.

Il est vrai, qu'on voit encore aujourd'hui quelques Seigneurs, qui jouissent paisiblement de leurs dignités, & de leurs Fiefs, moyennant un tribut léger, & l'obligation de servir le Roi

avec leurs troupes, quand le Prince en a besoin. Mais l'ambition est si forte parmi les Grands, & la méchanceté est si naturelle à tous ces peuples qu'on ne voit à tous momens que des tragédies sanguinaires.

D'ailleurs les Tribunaux de la Cour, sont remplis d'Officiers avares, fourbes, méchans, qui au lieu de juger avec équité, & d'écouter les plaintes des sujets contre leurs Seigneurs, & de les protéger quand la justice le demande, ne cherchent qu'à les animer les uns contre les autres; afin de les faire tomber dans des fautes qui leur servent de prétexte pour ruiner & dépoüiller les uns & les autres. Et que peut-on attendre autre chose de gens chez lesquels la Foi est toujours chancelante, les passions très-vives, & qui comptent pour rien l'honneur, la bonté & leur vie même? Aussi voit-on parmi eux des haines inveterées, & les effets les plus cruels, des vengeances les plus outrées, qui mettent à tous momens l'Etat tout en feu & dans un danger évident d'une ruine entière.

La cérémonie la plus considérable, qui se pratique à la Cour du Roi de Congo, est la bénédiction solennelle que ce Prince donne à ses sujets, dans

certains tems & dans certaines occasions.

Dès que le jour qu'elle se doit faire, est annoncé, on y accourt de toutes les parties du Royaume. La grande Place appellée le Terrein, est trop petite pour contenir la multitude innombrables des gens qui s'y rendent avec empressement; ils estiment cette faveur, comme la plus grande qu'ils puissent recevoir de leur Roi: c'est une marque de sa bienveillance, qui vaut seule plus que tous les trésors du monde. En être privé, c'est un affront insigne; c'est le plus grand de tous les malheurs qui puisse tomber sur une personne constituée en dignité; & c'est-là ordinairement où le Roi les attend, pour les punir des fautes qu'elles ont commises, & qu'il a été obligé par prudence de dissimuler, jusqu'à ce qu'il trouvât une occasion favorable d'en témoigner son ressentiment.

Toutes choses étant prêtes, le Roi sort de son Palais, revêtu de ses plus riches habits; il est chargé d'or & de pierreries; il a la Couronne en tête; on porte devant lui les étendarts Royaux: sa Cour grossie de tous les Grands du Royaume l'environne: il marche avec un pompeux cortège jus-

qu'au milieu de la place où on lui a préparé un thrône élevé & superbe , où il s'assit. De cet endroit , il regarde cette nombreuse assemblée , & comme tous les Grands y sont placez chacun dans leur rang , il n'a pas de peine à les distinguer tous. C'est le moment critique qui doit decider de leur bonheur , ou de leur disgrâce ; car s'il a resolu de punir quelqu'un , il ordonne aussi-tôt qu'on chasse ce malheureux , qui a la temerité de se presenter devant lui après l'avoir offendé , & de vouloir participer à une Benediction, qui n'est dûe qu'à ses fidèles sujets. Il n'en faut pas davantage , il est saisi aussi-tôt. La populace ravie de montrer son zèle pour son Souverain , lui fait tous les outrages qu'on peut attendre d'un peuple barbare , inhumain , toujours prêt à mal faire. On lui déchire ses habits , on le maltraite , on l'outrage ; ce n'est pas peu pour lui s'il est encore en vie quand on le jette hors de la Place ; il y est souvent déchiré en pieces , & de cette maniere , le Roi sans rien risquer se défait de ceux qui l'ont offendé , & dont il n'auroit pû se venger , sans mettre son autorité en compromis.

Lorsque tous les indignes sont expulséz , le Roi parle à son peuple ,

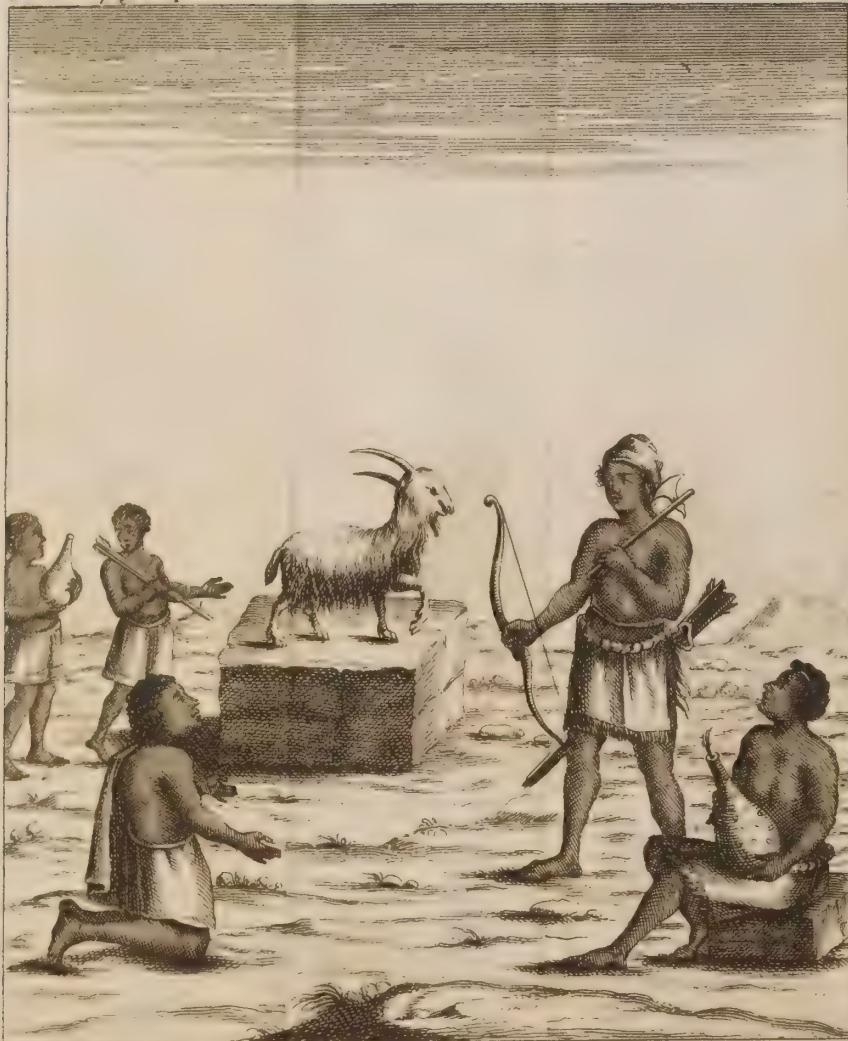
l'exhorté à la fidélité & à l'obéissance , l'assure de sa tendresse , de sa protection , & pour lui en donner une marque signalée, il se leve de son thrône , & étendant les bras sur cette multitude prosternée le visage contre terre , il gesticule des doigts sans proférer aucune parole , & de cette maniere , dont on ne peut dire ni l'origine ni la signification , il benit le peuple qui l'en remercie par des cris de joie , des battemens de mains , des décharges d'artillerie , par le son de toutes sortes d'instrumens , des danses & des festins qui durent plusieurs jours.

Ceux qui ont eu le malheur d'être chassés & privés de cette Benediction , s'ils sont encore en vie , sont regardés comme des excommuniés , des maudits , personne n'ose s'en approcher , on les fuit , on les déteste. C'est à eux à faire les derniers efforts pour rentrer dans les bonnes graces du Roi. Ils s'adressent pour cela à ceux qui ont plus d'accès auprès de sa personne , ils leur font des présens , ils les prient ; s'ils doivent , ils payent leurs créanciers : s'ils sont débiteurs au trésor Royal , ils y portent sans délai leurs contributions & font remuer tant de ressorts , que le Roi s'appaise à la fin , & pour leur don-



&  
Le  
sur

Tom. 2 pag. 246.



*Idole vivante adorée des Congois*

Tom. 2 pag. 329.



*Maniere de donner L'investiture des Fiefs.*

ner une marque de sa satisfaction , il permet qu'ils se présentent devant lui , & il les benit ; ce qui efface toutes les taches passées , les remet dans ses bonnes grâces & dans le commerce du monde .

Les Princes & les Grands Seigneurs font à peu près la même chose à l'égard de leurs sujets . C'est un moyen politique pour tenir les peuples dans le devoir & dans l'obéissance . On peut dire que c'est une des meilleures intentions qu'on ait pu trouver , pour contenir autant qu'il est possible , ce peuple remuant & séditieux , & que les lois & les Princes s'en servent utilement dans des occasions où tout autre moyen paroît être impratiquable , dangereux & inutile .

Les investitures des Charges & des iefs se donnent d'une autre maniere ; mais dans laquelle on ne voit pas moins Maniere de donner la grandeur du Roi qui les donne , & la soumission des sujets qui les coivent .

Le jour destiné à cette cérémonie , annoncé au peuple dès le grand matin par des décharges d'artillerie par le son de tous les instrumens . Le peuple se rend avec empressement à la grande place ; & quand on fait la

## RELATION

330

troisième décharge de l'artillerie , le Roi environné de toute sa Cour , sort de son Palais , & vient se placer sur son thrône . Tout le monde prosterné le visage contre terre , le saluë ou l'adore . Ce premier acte étant achevé , celui qui doit recevoir l'investiture d'une Charge ou d'un Fief , accompagné de ses parens , de ses amis & de ses gens , revêtu de ses plus riches habits , & conduit par les Maîtres des Cérémonies s'avance vers le thrône du Roi . Des Seigneurs nommez par le Roi ; le lui présentent ; il se prosterne au bas du thrône : le Roi le fait relever ; mais il se tient à genoux , & écoute avec un profond respect , un discours grave & succinct , que le Roi lui fait sur la grâce qu'il lui accorde ; il lui en marque les conditions , & lui demande s'il les veut accomplir & s'il s'y soumet de tout son cœur . Le sujet ne manque pas de leur accepter ; il fait une serment solennel de les accomplir de point en point , & il reçoit aussi tôt les marques de sa dignité , qui sont un bonnet blanc plus ou moins riche selon la dignité que le Roi lui confere ; on lui met un cimeterre au côté , un étendart à la main droite , un fauteuil & un tapis avec la permission de s'en servir dans certaines occasions .

Pendant cette cérémonie , le Rituel de Congo ordonne au sujet de se prosterner plusieurs fois la face contre terre , & de se couvrir le visage , la tête & les épaules de poussière & de boue quand il y en a ; afin de témoigner au Roi son humilité , & le profond respect avec lequel il reçoit ses grâces : à la fin le Roi lui fait signe de se lever ; il fait alors ses remerciemens au Roi par ses paroles , par des battemens de mains & par des cris de joie , qui sont accompagnés de ceux de toute sa suite.

Nous avons remarqué dans un autre endroit , que le bonnet , le fauteuil & le tapis étoient les marques qui distinguoient les personnes titrées : il faut observer à présent , que dans les cérémonies publiques , & quand ces Seigneurs viennent faire leur Cour au Roi , les Maîtres des Cérémonies ont soin de marquer à chacun d'eux la place qu'ils doivent occuper dans le Terrain , afin qu'ils y soient commodément , & sans confusion avec toute leur suite ; car il n'y a point de salle capable de contenir une si grande multitude de personnes.

Mais quand ils viennent pour demander au Roi leur subsistance ; per-

## RELATION

332

Sonne n'a droit de porter le bonnet ni de s'asseoir dans un fauteuil ; ils sont obligés de demeurer debout ou assis à terre les jambes croisées à la maniere des Orientaux , sans qu'il y ait aucune distinction entre les Seigneurs & le peuple. Les Portugais seuls & tous les blancs , ont droit d'avoir des tabourets ; c'est à-dire des chaises sans dossier ni bras.

Les Négres sont si accoutumez à cette maniere d'être assis par terre les jambes croisées , qu'ils font tous leurs ouvrages dans cette situation. Ceux qui ont apres à écrire à la maniere d'Europe ; car ils n'ont jamais eu de caracteres propres à leur langue , mettent la table sur laquelle ils doivent écrire , ou sur la terre , ou sur un de leurs genoux , & travaillent dans cette situation , qui seroit très incommode aux Européens , pendant des journées entieres , sans en ressentir la moindre incommodité , tant l'habitude qu'ils ont contractée est grande & leur rend facile cette maniere.

Personne , pas même le Roi , ne se fait une peine de se jettter de la poussiere , sur le visage , sur la tête & sur le reste du corps , dans des occasions où il faut marquer de l'humilité , & de

la reconnaissance de quelque grace  
qu'on vient de recevoir.

Les Rois en donnent l'exemple à leurs sujets , en faisant cet acte d'humiliation , quand on les élève sur le thrône ; bien loin de s'en croire deshonorés , ils sont persuadés qu'ils ne peuvent pas donner à leurs Electeurs une marque plus éclatante de leur reconnaissance. Leurs sujets les imitent en cela & même les surpassent ; puisque bien loin de se faire une honte de paroître ainsi couverts de bouë & de poussiere , ils prétendent que cela fait voir à tout le monde , quelle estime ils font de la grace qu'ils ont reçüë , & quels sentiments de reconnaissance ; ils en conserveront toute leur vie. Ceux qui sont députez pour être les juges ou les arbitres dans quelque affaire de consequence , font la même chose , & apparemment par les mêmes raisons.

On remarque pourtant que les personnes de qualité égale , abrégent ces cérémonies , & se contentent de témoigner leur gratitude par des battemens de mains : cela est plus dans le style familier.

La ville que l'on appelloit autrefois Congo , & qu'on nomme à présent S. ordinaire Salvador a toujouors été la demeure des Demeure Roi de Congo.

## RELATION

334

Rois de Congo ; elle est située sur une montagne élevée , escarpée de tous côtés , dont le sommet est uni , plein , vaste , & assez grand , pour contenir de quoi loger près de quatre-vingt-mille personnes . Ses rues longues & larges , sont accompagnées de plans de palmiers , disposés en très bel ordre . Les maisons sont basses & enduites dehors & dedans d'une chaux très-blanche , qui jointe à la verdure continue des arbres , fait un effet très-gracieux & très-divertissant , qui plairoit même aux Européens les plus difficiles .

Les premiers Portugais , qui entrerent dans le païs y bâtirent des Eglises d'une grande magnificence , & une forteresse sur la partie la plus élevée de la montagne , dans laquelle ils établirent leurs maisons particulières . Les changemens qui sont arrivez dans le Royaume , & les tems ont changé ces dispositions , & ont tellement ruiné ces premières Eglises , qu'il ne reste plus que les murs de la principale , qui font comme un parc qui renferme les casernes des soldats & quelques autres maisons .

Depuis que les Négres se sont empêrez de la forteresse , ils en ont fait le Palais du Roi , & les logemens de

sa Cour , qui sont vastes , grands & commodes. Les Européens se sont établis ailleurs. Les édifices qu'ils élèvent tous les jours , sont à la maniere d'Europe , & tous bien bâtis. On compte plus de quatre mille Européens établis à Saint Salvador, où ils ont établi , & introduit tous les arts & les métiers, dont on peut avoir besoin.

Ce que cette ville a d'incommode; c'est d'être sujette à une infinité de bouleversemens qui suivent ordinairement les guerres civiles , qui ne manquent pas d'arriver presque à toutes les mutations de Rois. Dans ces tems malheureux elle se trouve desolée ; les maisons sont brûlées , le peuple en fuite ; mais comme ces malheurs durent peu , les habitans viennent aussi vite qu'ils se sont retirez , & ils ont bientôt rétabli leurs demeures , & on la revoit dans le même état , & aussi peuplée qu'elle étoit auparavant.

Quoique la Cour du Roi n'approche pas de celle de nos Rois d'Europe , elle ne laisse pas d'avoir de la grandeur , du faste , de la magnificence.

Lorsqu'il sort de son Palais , ses gardes armés d'arcs , de lances & de mousquets marchent à la tête confusément & sans ordre ; ils sont suivis d'un grand

Marche  
du Roi.

nombre de joueurs d'instrumens ; entre lesquels il y a plusieurs phifres : ce sont les Portugais qui en ont introduit l'usage. Des Musiciens font un corps , qui chantent de leur mieux les louanges du Prince & de ses ancêtres ; ils s'accordent autant qu'ils peuvent avec la simphonie barbare , que font tous les instrumens ; entre lesquels il y a certains Officiers , qui portent des masses de fer garnies de petites sonnettes , dont le son aigu & perçant s'entend de fort loin. Les Pal-freniers , les Estafiers , les Pages du Roi suivent ces troupes , & sont suivis d'un grand nombre d'Officiers & de Chevaliers de la Croix de Christ , Ordre fort distingué , qui a été institué par les premiers Rois Chrétiens de Congo , & qui s'est conservé jusqu'à présent dans une grande splendeur.

Le Roi paroît ensuite ; il est précédé de deux jeunes Ecuyers des meilleures maisons du Royaume , dont l'un porte un large bouclier couvert de peau de tigre , avec un cimeterre enrichi de pierreries , & l'autre un bâton couvert de velours rouge garni d'une pomme d'argent massif. Il a à ses côtés deux Officiers qui l'éventent avec des queuës de cheval , & derrière lui

un

un Officier qui porte sur sa tête un parasol de damas cramoisi, brodé & frangé d'or. Ces cinq Officiers sont des plus considerables de la maison du Roi, comme ayant l'honneur d'approcher plus près de sa personne.

Lorsqu'il va à l'Eglise, deux Maîtres des Cérémonies, ont soin d'étendre un grand tapis de pied à l'endroit où il doit se mettre ; ils y placent aussi des sieges sans bras, le plus grand lui sera comme d'agenouilloie ; il y a devant lui plusieurs coussins de velours, sur lesquels il s'agenouille. L'autre est plus bas, & lui serviroit pour s'asseoir, s'il le jugeoit à propos. Dès qu'il est placé, un Clerc lui présente un cierge allumé ; le Roi l'ayant reçu le donne à tenir à un Page jusqu'à l'Evangile, pendant lequel il le reprend : après l'Evangile un Ministre de l'Autel lui porte le livre à baisser, & à l'Offertoire le Roi s'approche de l'Aureole, bâise la patene & présente son offrande ; il reprend son cierge d'Elevation, & le porte jusqu'à la Post-Communion ; pendant ce tems, la Musique accompagnée de la simphonie chante quelques Motets.

La devotion du Roi est si grande, qu'il demeure à genoux pendant tou-

De quelle  
manière le  
Roi entend  
la Messe.

le tems du Sacrifice , ou s'il est incommodé il se tient debout sans jamais s'asseoir , ni même s'appuyer . La Messe étant achevée , il s'approche encore de l'Autel , se met à genoux , & le Prêtre qui a célébré lit sur lui un autre Evangile . Le Roi s'assit après cela & reçoit gracieusement les personnes de condition , qui ont obtenu la permission de s'approcher de sa personne , pour lui demander ses bonnes grâces & sa benédiction ; il les écoute & leur donne sa main à baiser . Faveur si grande , qu'il faut souvent la demander plusieurs années avant de l'obtenir . Le moyen le plus sûr pour l'avoir , est de la faire demander par le favori du Roi , à qui on donne le nom de Menin dans les Cours d'Espagne .

Cette cérémonie achevée , le Roi se remet à genoux , fait sa prière , & précédé de toute sa Cour , il sort de l'Eglise .

Mais voici une autre cérémonie inconnue dans toutes les Cours , & qui ne se pratique que dans celle de Congo .

Un des deux Officiers qui portent les queuës de cheval , s'arrête au milieu du seuil de la porte , & s'y mettant à genoux devant le Roi , il reç

muë la queuë de cheval, comme si c'étoit un aspersoir , dont il asperse le Prince , & il bat trois fois des mains d'une maniere haute & distin&eacute;e , pour marquer au nom de tout le peuple , la joie que l'on a de la bonne santé du Roi : Il doit pendant cette action regarder attentivement le Prince , & prendre bien garde de ne pas regarder autre chose; il s'approche ensuite tout à genoux de sa personne , & lui baise avec respect l'extrémité des doigts & pas davantage : il recommence cette action trois fois de suite , & demeure à genoux, jusqu'à ce que le Roi lui fasse signe de se lever & de continuer son service comme auparavant.

Il y a chez le Roi , un grand nombre d'Officiers , dont les charges sont considerables. Tels sont les Auditeurs, les Juges de differens Tribunaux , les Secretaires , les Conseillers & autres ; mais qui pour la plûpart , sont assez desœuvrez ; parce que les affaires quelque grandes & difficiles qu'elles puissent être , se vident sommairement en peu d'heures verbalement & sans écritures.

C'est une nécessité d'en user ainsi , parce qu'on n'etrouve pas par tout des gens , qui sçachent lire & écrire ; de

Officiers  
de la Cour  
de Congr.

## RELATION

340

Sorte que quand il est nécessaire de faire scâvoir la volonté du Roi , ou la décision d'une affaire à un Gouverneur ou autre Officier , la Cour a des gens fideles & sages , à qui elle donne certaines marques qui leur tiennent lieu de Lettres de créance , qui vont porter verbalement les Ordres du Roi aux Officiers éloignés de la Cour.

Lorsque les affaires demandent une plus longue discussion , on envoie les Ordres du Roi par écrit , & quand le Courier les a remis au Gouverneur , il fait appeler le Missionnaire ou le Prêtre du lieu , & lui dit d'y faire la réponse.

La grandeur de la Cour du Roi de Congo , éclate principalement dans le concours perpetuel de ses sujets , qui viennent lui faire hommage , & lui apporter leurs tributs. Les Seigneurs ne paroissent jamais à la Cour , qu'avec de nombreux équipages , beaucoup de domestiques & de gens de guerre : ce qui joint aux Officiers ordinaires de sa maison & à ceux de ses troupes , fait une Cour très-grosse & très-brillante ; du moins à la maniere du païs.

La politique de ces Princes , & les défiances continues où ils sont de la

fidélité de leurs sujets , les obligent de rendre presque hereditaires les charges de leurs maisons ; mais il faut que ceux qui en sont pourvus s'y comportent avec une attention toute particulière ; il n'y a point de petites fautes pour eux , tout y est grand , la perte de la vie est la peine la plus ordininaire des plus petits manquemens.

Les femmes sont extrêmement resserrées , on peut dire qu'elles sont prisonnieres à vie. Leurs maisons sont dans de grands enclos d'épines hautes, épaisses , & si fortes , qu'il n'est pas possible de s'y faire une ouverture ; & l'Officier qui est leur Sur-Intendant & leur principal gardien , est dans la plus étroite confiance du Roi.

Tous ceux qui le servent , quoiqu'honorés de titres magnifiques , ne sont dans le fond que des esclaves , chez qui la crainte du châtiment , fait ce que l'amour , la probité , la fidélité & le respect font chez les autres Princesses ; aussi ce Prince est plus craint qu'il n'est aimé ; & comme il est persuadé du mauvais cœur de ses sujets , de ses Officiers , de ses domestiques ; il est dans des défiances & dans des craintes continues malgré les respects extérieurs qu'ils ont pour lui , qui sont

peu differens de ceux qu'ils ont pour Dieu. S'il tousse ou s'il éternuë, tous ceux qui sont autour de lui font du bruit avec leurs doigts, comme s'ils joüoient des castagnettes, & lui font une profonde reverence, sans dire une seule parole. Leur naturel flateur les porte à feindre d'avoir le même besoin, de maniere qu'ils se mettent tous à tousser ou à éternuer. S'il passe dans quelque lieu où il y ait quelque petit trou, une pierre ou une racine ; le premier qui s'en apperçoit, en avertit le Roi par un signe ; afin qu'il y prenne garde. Cette attention est louable ; mais ils la poussent à l'excès, & beaucoup plus par une flaterie basse que par une nécessité. Le Roi a toujours un Officier à côté de lui, dont toute la fonction est de couvrir avec du sable ou de la poussiere la salive du Roi, aussi-tôt qu'il a craché : comme cela arrive presque continuellement, à cause que ce Prince a toujours la pipe à la bouche, cet Officier ne manqueroit pas d'occupation, s'il étoit obligé de chercher un peu loin, le sable ou la poussiere dont il a besoin : heureusement pour lui il en trouve sans peine ; car excepté le tapis de pied sur lequel le Roi est assis, tous

ses appartemens n'ont ni parquet ni pavé. On ne voit par tout que la terre nuë, couverte de poussiere, ou de sable.

## CHAPITRE XI.

*Origine du Royaume de Congo & de ses Rois.*

**I**L ne faut pas s'attendre à rien trouver d'assuré de l'origine de cet Etat, & des Princes qui l'ont gouverné, avant que la Navigation eût découvert ces païs aux Européens ; nous en fixerons l'époque dans le Livre suivant. Tout ce que les Congois rapportent de leur situation avant ce terme, est peu assuré, & ne paroît qu'une longue fable mal tissuë & mal inventée. Comme ces peuples n'ont eu l'usage de l'écriture, que depuis que les Européens la leur ont apportée, en s'établissant dans leur païs ; on ne peut remonter plus haut à moins de vouloir donner dans l'erreur.

Le premier qui prit le titre de Roi, fut un nommé *Luqueni*, son pere <sup>Luqueni</sup> premier nommé *Eminia-n-Zima*, demeuroit Roi de dans la Province de Corimba sur les Congo.

bords du Zaire ; il avoit épousé *Lu-  
queniLua Sanzé*, fille de *Nsa-Cu-Clau*,  
de laquelle il eut un fils, auquel il  
donna le nom de *Luqueni*.

*Nsa-Cu-Clau*, ayant des sentimens  
plus élevéz que ses compatriotes , &  
beaucoup plus d'ambition , se lassa d'être  
confondu avec ses égaux , il vou-  
lut se faire un nom & se rendre maî-  
tre du païs qu'il habitoit & de celui  
de ses voisins. Il se fit un parti , &  
ramassant des gens de tous côtés , il  
se les attacha par des promesses ma-  
gnifiques , & opprima la liberté de ceux  
qui l'avoient vu naître , & qui vivoient  
dans une entiere liberté & comme en  
Republique. Il n'en vint pas à bout sans  
peine ; il trouva de fortes oppositions.  
on en vint aux armes , & si son adres-  
se & sa valeur lui firent remporter des  
avantages , la bravoure de ceux qu'il  
attaquoit & qui deffendoient leur li-  
berté , en remporta aussi sur lui. Pen-  
dant un assez grand nombre d'années ,  
la fortune partagea ses faveurs entre  
les deux partis , & donna la victoire ,  
tantôt à l'un , & tantôt à l'autre. Il crut  
que pour la fixer dans ses intérêts , il  
falloit s'établir dans un lieu d'une as-  
siette forte , difficile à attaquer , aisé à  
deffendre , d'où il pût faire des cour-

ses sur tous ses voisins , mettre ses pillages en sûreté , & se retirer quand il ne seroit pas le plus fort , sans craindre d'y être forc  & y attendre les occasions de continuer ses brigandages.

Il trouva un lieu tel qu'il le souhaitoit , entre des rochers escarp s au bord du Zaire. Il s'y ´tablit , s'y fortifia ; il s'y mit ´ couvert de toute surprise , & ne se contentant pas de continuer ses courses ordinaires , il imposa des tributs & des peages ´ tous ceux que le commerce obligeoit de passer au pied de sa forteresse , qui ´etoit comme l'entrepos de tout le commerce , que tous les peuples des environs faisoient les uns avec les autres.

Tels furent les commencemens de sa tyrannie. Il arriva qu' tant all  un jour en parti , son fils encore jeune , qui ´etoit demeur  dans la forteresse , voulut obligier une de ses tantes ´ payer le tribut que son pere exigeoit de tous ceux qui passoient en cet endroit ; cette femme qui ´etoit grosse , & qui comme sœur de *Eminia-n-Zima* , pr tendoit ´tre exempte de ce droit , ne le voulut point payer , elle lui reprocha son avarice & son peu de respect pour la sœur de son pere ; ce jeune homme s'en offensa & lui ouvrit le ventre ,

& donna ainsi la mort à sa tante, &  
à l'enfant qu'elle portoit.

*Eminia-n-Zima*, étant revenu &  
ayant appris la mauvaise action de son  
fils, l'en voulut châtier ; mais ses gens  
croyant voir dans l'action cruelle de  
ce jeune homme quelque chose de  
martial, & qui promettoit que ce se-  
roit un jour un brave homme & un  
grand Capitaine, le retirerent de ses  
mains, le derobèrent à sa colere, le  
mirent à leur tête, le déclarerent leur  
Roi, & lui donnerent le nom de *Mu-*  
*rina*, qui signifie Roi, que son pere  
n'avoit osé prendre.

*Luqueni*, s'éloigna de son pere, &  
tout rempli de l'ambition que ce nou-  
veau titre lui inspiroit; il augmenta ses  
troupes, attaqua & se rendit maître  
de la Province, que l'on appelloit a-  
lors *Npenbacassi*, qui a pris depuis  
le nom de Congo. Il fut si heureux  
dans toutes ses entreprises, qu'il sub-  
jugua tous les peuples des environs :  
la victoire se rapproche à ses gages,  
personne n'osoit lui faire tête ; il con-  
quit ainsi tout le païs jusqu'à l'en-  
droit où est aujourd'hui la ville de  
Saint Salvador.

Un Prince nommé *Mabambolo-Ma-*  
*nipungala*, étoit Seigneur, ou si l'on

veut, Roi de tout ce pais. Il fut défaict dans une grande bataille par *Luqueni*, chassé de son pais, & obligé d'être errant pendant un assez grand nombre d'années & jusqu'à sa mort. Ses enfans eurent à la fin recours à la clemence du vainqueur, le reconnoissant pour leur souverain, & reçurent de lui l'investiture de quelques terres qu'il leur donna en fief, à la charge de certaines redevances annuelles.

Les successeurs de ces enfans, ont prétendu que la violence de *Luqueni*, n'étoit pas un titre pour les, priver de leurs droits ; ils ont souvent fait des efforts pour remonter sur le thrône de leurs ancêtres, & toujouors en vain ; les successeurs de *Luqueni*, ayant toujouors été les plus forts, de sorte qu'ils sont reduits à se contenter des terres qui leur ont été données, & de faire tous les ans des protestations contre l'usurpation de *Luqueni* & de ses successeurs, pour ne pas laisser prescrire leur droit ; ils se sont conservé le titre de *Manipangala*, qui veut dire Seigneur ou Roi de Pangala.

Ils ne manquent pas d'envoyer tous les ans une feimme à la Cour, qui fait commandement au Roi de se retirer,

& de quitter un Etat qui ne lui appartient pas. Le Roi lui donne une audience publique , l'écoute & lui répond en termes polis , que c'est Dieu qui l'a mis sur le thrône , qu'il le conservera , & sa famille après lui , que ses Maîtres se doivent consoler de leur sort , vivre tranquillement , sans rien innover , de peur qu'il ne leur arrive quelque plus grande disgrâce. Il la charge ensuite de présens pour ses Maîtres & la renvoie.

Ces protestations n'empêchent pas leur *Manipangala* , de venir dans de certains tems , avec les autres feudataires de l'Etat , reconnoître le Roi , lui faire hommage , lui payer leurs tributs & recevoir de nouvelles investitures à chaque changement de Roi.

Le lieu que *Luqueni* choisit pour en faire la Capitale de ses Etats , est cette montagne isolée, où est encore aujourd'hui la ville de Saint Salvador. Elle est escarpée de tous côtés ; ce n'a été qu'avec des travaux immenses , dont les Nègres disent des choses incroyables , que les successeurs de *Luqueni* y ont fait le chemin qui y conduit.

Le sommet étoit occupé par un lac d'une grande étendue & fort profond.

*Luqueni* le fit combler & en a fait cette vaste place que l'on appelle le terrain où se font les revûës & toutes les assemblées.

On prétend que le poids immense des terres, dont on s'est servi pour le combler, a forcé les sources qui formoient le lac à s'ouvrir des canaux dans les côtez de la montagne, d'où on les voit sortir en très-grand nombre, & faire un nombre prodigieux de fontaines & de cascades de la meilleure eau qui soit au monde.

*Luqueni* se voyant bien établi sur son thrône, fit des Loix convenables au genie & au besoin de ses sujets, & rassembla toutes les Provinces qu'il avoit conquises, sous le nom de Royaume de Congo ; il en fit de nouvelles divisions ou Provinces, qu'il distribua à ses plus fidèles serviteurs, sous le titre de Gouverneurs, & ces Officiers à l'envie les uns des autres, s'efforcent à en augmenter l'étendue, en s'emparant des terres de leurs voisins. Ces conquêtes ont à la fin rassemblé dans un même corps, les trois Royaumes de Congo, de Matamba & d'Angolle, qui étoient demeurez unis jusqu'à l'arrivée des Portugais, qui ont conquis celui d'Angolle, à peu près

dans le tems que la Reine *Nemda-temba*, s'est emparée de celui de *Mata-temba*. Ces demembrements n'empêchent pas que le Royaume de Congo, ne soit encore très-vaste & très-considerable.

*Eminia-n-Zima*, vit avant de mourir son fils *Luqueni*, puissamment établi sur le thrône qu'il avoit conquis. Il mourut enfin dans une extrême vieillesse, ayant laissé à deviner s'il étoit aussi content de voir les conquêtes de son fils, qu'il avoit paru en être jaloux.

C'est de *Nsa-Cu-Clau*, oncle maternel de *Luqueni*, que descendirent les grands Ducs de Batta d'aujourd'hui. Ces Seigneurs ne rendoient autrefois que des visites de civilité & de bienfaveur aux Rois de Congo : ils se dispensoient même quelquefois de le faire en personne, & se contentoient d'y envoyer quelqu'un de leur part. Mais les Rois de Congo, étant devenus infiniment plus puissant, qu'ils n'étoient au commencement, trouvèrent mauvais que les Ducs de Batta en agissoient si familièrement avec eux ; ils le leur firent scâvoir, & ces Seigneurs crurent qu'il étoit à propos de prévenir les suites de ce mécontentement.

ment, qui pouvoient leur être fatales. Ils résolurent prudemment de changer de conduite, & de rendre au Roi tout le respect qu'il lui devoient, non-seulement comme ayant l'honneur d'être de son sang, mais comme dépendans de lui. La Capitale de leur Duché, se nomme *Anghirima*; c'est une assez grande ville. Il y a environ cent ans, que le Duc de Batta étant allé à la Cour pour faire hommage, & recevoir une nouvelle investiture de ses Etats, y fut reçû avec des honneurs extraordinaire, & outre l'investiture de ses fiefs, il reçût le titre de *Niacondiamené*, qui signifie l'Ayeul du Roi de Congo.

Les successeurs de Luqueni, sont encore aujourd'hui sur le thrône de Congo. Ils possedoient autrefois, outre les trois Royaumes de Congo, d'Angolle & de Matamba; ceux de Reamollaza, Paghrlingi au midy du Zaire, d'Ansiqui, d'Aziacana, de Loango, de Chissama, d'Ambondi, d'Agoy, de Caccongo & plusieurs autres.

L'ignorance des Nègres, & le défaut de lettres, est cause qu'on n'a pas une suite des Princes qui ont occupé ce thrône. Leur memoire quoiqu'excellente, ne s'est pas trouvée

assez fidèle, pour pouvoir compter sur ce qu'ils rapportent de leurs anciens Rois, d'autant qu'ils y ont mêlé tant de fables, qu'il n'est pas possible de demêler la vérité du nombre prodigieux de contes ridicules, dont ils l'ont embarrassée.

Nous parlerons dans le cours de cet ouvrage de la succession de ces Rois, depuis que leur païs a été reconnu & conquis, en partie par les Portugais.

---

## CHAPITRE XII.

### *Des conquêtes des Portugais en Afrique.*

**A**vant de continuer la traduction de la Relation Italienne, que le Pere Jean Antoine Cavazzi nous a donné de ces vastes païs, j'ai cru que le public seroit bien-aise d'être informé de quelle maniere les Portugais ont découvert l'Afrique; comment ils s'y sont établis, & en ont fait un état beaucoup plus considérable que celui qu'ils ont en Europe. Ce sont ces premières découvertes, & ces établissements, qui les ont conduit à la dé-

couverte des Indes Orientales , & de la partie Orientale de l'Amerique, que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de Bresil. Ce sont ces vastes possessions qu'ils ont appellé leurs conquêtes ; terme magnifique, qui répond parfaitement à l'élevation de leur génie , & à l'importance , la grandeur & la richesse des lieux où ils se sont établis.

J'ai tiré ce que j'en vais dire ici , de leur célèbre Historien Jean de Barros & de son Abbreviateur Emanuel Faria : Je ne croi pas qu'on puisse puiser dans de meilleures sources.

Il ne faut pourtant pas abuser du nom de découvertes , & s'imaginer que les Portugais ayent été les premiers de tous les Européens qui ayent reconnu l'Afrique.

Les Romains en connoissoient toute la partie Septentrionale jusqu'au Mont Atlas , une partie des côtes occidentales , qui sont sur l'Ocean , du moins jusqu'au Cap Blanc , & la partie Orientale jusqu'au Nil.

Les Carthaginois , que l'on croit avec raison être les Philistins , qui furent chassés de la Palestine par Gedeon. connoissoient l'Afrique; s'y étoient établis & avoient fondé cette célèbre Repub-

blique, qui a fait tant de peine à celle de Rome.

Si on en veut croire les Annales des Espagnols, ils connoissoient l'Afrique comme l'Espagne même; ils en avoient fait le tour bien des siècles avant que le Messie parût au monde. Les curieux pourront consulter sur ce point mon Voyage d'Espagne & d'Italie, tome premier.

Mais sans entrer dans ces détails, parce que je l'ai fait dans d'autres occasions; je crois qu'il suffit de dire, que les Navigateurs de Dieppe & de Rouen, connoissoient les côtes Occidentales & Méridionales d'Afrique dès les premières années du quatorzième siècle, & qu'ils y étoient établis devant l'année 1365.

Mr. de Bethencourt Gentilhomme Normand, conquit une partie des Isles Canaries en 1402. J'ai prouvé d'une maniere demonstrative ces veritez dans un autre ouvrage. Il n'en faut pas davantage, pour faire voir que les Européens connoissoient l'Afrique, bien long-tems avant que les Portugais songeassent à sortir de chez eux, pour aller tenter des découvertes, & que ce qui étoit des choses connuës pour les autres, étoient pour eux des choses nouvelles.

On ne peut pourtant pas nier , que l'Afrique , les Indes Orientales & le Bresil , n'ayent été pour eux des découvertes honorables & avantageuses , & que ce ne soit une très-grande gloire pour un Etat aussi resserré que le Portugal , d'avoir produit des hommes capables de former ces vastes desseins & de les faire réussir.

Ils en sont redevables au Prince Dom Henrique ou Henri, le plus jeune des enfans de Dom Juan , Roi de Portugal & des Algarves.

Dom Henri avoit accompagné le Roi son pere à la conquête de la ville de Ceuta , qu'il avoit prise sur les Maures en 1410. Ce jeune Prince avoit donné pendant cette guerre , des marques éclatantes de son courage , de sa prudence , de sa fermeté , & de sa piété solide. Il aimoit les Sciences plus qu'il n'est ordinaire aux personnes de son rang. Il étoit le protecteur déclaré de tous ceux qui en faisoient profession. L'amour de l'étude l'engagea à la fin , à quitter la Cour , & à se retirer dans une petite ville du Royaume des Algarves , peu éloignée du Cap de Lagos , appellée Terragudo , où environné des sçavans qu'il s'étoit attaché , il s'adonna à l'étude avec

une ardeur merveilleuse. La Geographie & la Navigation , avoient pour lui de puissans attraits ; revenu de ces vieilles erreurs, qui avoient fait croire que la Zone torride étoit inhabitable, & que les Antipodes étoient des chimeres ; il auroit été en personne visiter ces lieux , les découvrir , les reconnoître, si le Roi son pere le lui avoit voulu permettre.

Ne pouvant executer ses projets par  
Premier lui-même , il le fit faire par d'autres.  
voyage Il fit armer plusieurs bâtimens qu'il en-  
des Portu- gais , pour voya commencer la découverte qu'il  
reconnoî- méditoit , qui étoit la côte d'Afrique  
tre les cô- en allant au Sud. Il la commença vers  
tes d'Afri- la fin de l'année 1414. Mais ses pre-  
que en mieres tentatives , ne furent pas heu-  
1414. reuses ; aucun de ses Vaisseaux ne put  
doubler le Cap Bajador , qui est par  
les 26. degrés de latitude Septentrio-  
nale.

Ce Cap fameux par quantité de naufrages , est environné d'un banc de sable semé de pointes de rochers , qui s'étend six à sept lieues au large. La mer y brise d'une maniere horrible , & les courans qui portent presque toujours sur cette pointe dangereuse entraînent les Navires , sans que l'adresse des Pilotes les puissent

empêcher de s'y briser , de sorte qu'il étoit en ce tems-là l'effroi de tous les Navigateurs Portugais.

Les mauvais succès ne rebuterent point le Prince Henry ; quoiqu'il eût perdu du monde & des bâtimens , il ne perdit jamais l'esperance de surmonter cet obstacle ; il comprit que ces malheurs n'étoient arrivez , que parce que ses gens avoient rangé la côte de trop près , & qu'ils ne s'en étoient pas assez éloignez , pour pouvoir faire des bordées , & se soutenir contre les marées & contre les courans qui les avoient affalez & jettez sur ces récifs.

Il communiqua ses reflexions à deux Gentilshommes de sa maison , nommez Jean Gonsalves Zarco & Tristan Vaz , il leur donna d'amples instructions , & leur fit monter un Navire bien équipé , avec des Pilotes sages & des matelots robustes & courageux. Il leur commanda de s'éloigner des côtes d'Afrique , dès qu'ils les auroient reconnuës , & de ne s'en approcher , que lorsqu'ils auroient double ce funeste Cap se'on leur estime , & qu'ils seroient arrivez sous le tropique de Cancer ; c'est-à-dire , par les 23. degréz & demi de latitude Septentriionale.

## 358 RELATION

Il y avoit lieu de bien esperer de ce voïage : la mer & les vents, sembloient leur promettre un succès des plus heureux. Cependant à peine furent-ils à la hauteur du Cap Cantin ; qu'ils furent battus d'une tempête furieuse , qui les mit cent fois à deux doigts du naufrage , & à la fin , les jeta bien loin vers l'Ouest. Ils étoient dans une peine extrême ; lorsqu'ils découvrirent une terre , dont aucun d'eux n'avoit jamais entendu parler. Ils s'en approcherent avec toutes les précautions de gens sages ; ils connurent que c'étoit une petite Isle , qui avoit une rade excellente entre deux pointes de montagnes , qui s'avancoient considérablement à la mer , & qui formoient une espece de port naturel ; ils y mouillerent sur un fond excellent à l'abri ; ils y virent du monde sur le rivage , qui sembloit les inviter de mettre à terre ; ils y mirent avec les précautions nécessaires. Les gens qu'ils avoient vus , les reçurent assez bien : ils n'étoient ni tout-à-fait civilisés , ni tout-à-fait barbares. Il paroissait même , que les Portugais n'étoient pas les premiers Européens qu'ils eussent vus , & cela ne pouvoit pas être autrement , n'étant pas pos-

sible que Monsieur de Bethencourt, qui avoit conquis une partie des Canaries quinze ou seize ans auparavant, n'eût connu cette Isle, & n'y eût mis à terre; & qu'avant lui les Normans n'y eussent pas touché; puisqu'elle se trouve dans la route qu'ils prenoient, pour les établissements qu'ils avoient au Cap-Blanc, au Sénégal, à la rivière de Gambie, de Serrelionne, & à la côte d'or.

Quoiqu'il en soit, cette Isle fut la première découverte des Portugais, & le commencement des conquêtes, qu'ils ont poussées jusqu'aux extrémités de l'Orient & de l'Amerique Orientale.

Gonsalve Zarco & Tristan Vaz, bien accompagnez, traverserent cette petite Isle & en firent le tour; ils jugerent qu'elle pouvoit avoir neuf à dix lieues de circonference. La hauteur prodigieuse des arbres, dont elle étoit couverte, & leur grosseur leur fit juger, que le terrain étoit excellent & profond. Ils y trouverent quantité de fontaines & de gros ruisseaux & de très-bonne eau, des oiseaux en quantité, & toute la rade où ils étoient mouillez, & les environs si remplis de poissons, que les Insulaires n'a-

voient pas à craindre d'en manquer; ils y trouverent une grande abondance de fruits, qui ne laisseoient pas d'être excellents, quoiqu'ils leur fussent inconnus; mais point d'animaux à quatre pieds.

Ils donnerent le nom de Porto Santo à cette petite Isle, en reconnaissance de ce qu'ils s'y étoient mis à couvert. Elle est située par les 32. degrés quinze minutes de latitude Septentrionale, & elle fut le premier fruit des travaux du Prince Henri.

Les deux chefs de cette expedition, chargerent leur Navire des plus beaux bois qu'ils purent trouver dans l'Isle, & de tout ce qui leur parut digne de la curiosité de leur maître; mais ils ne purent engager aucun Insulaire à s'embarquer avec eux, & ils ne jugeurent pas à propos de les y contraindre. Ils mirent à la voile & eurent le vent & la mer si favorables, qu'ils arriverent en peu de jours en Portugal.

Le Prince Dom Henri, eut une grande joie de la découverte, que ses gens avoient faite; elle s'augmenta, quand ils l'assurerent qu'ils avoient vu l'ombre d'une grosse terre au Sud de Porto Santo, qui ne pouvoit être que

que d'une Isle beaucoup plus grande, que celle qu'ils venoient de découvrir.

Il fit aussi-tôt équiper trois gros Bâtimens, & les envoya sous la conduite de ces deux chefs, à leur nouvelle découverte, avec ordre d'y établir une Colonie, & de découvrir & subjuger toutes les Isles, qu'ils pourroient trouver aux environs.

Ils arriverent à Porto Santo, au commencement du Printemps de 1419. ils y établirent une petite Colonie, du consentement des Insulaires, & y bâtirent un fort. Ils lâcherent dans l'Isle toutes sortes d'animaux domestiques ; afin qu'ils y multipliaissent.

Entre ces animaux, il y avoit deux lapins, dont la race s'augmenta si prodigieusement en peu de tems, qu'ils obligèrent enfin les Portugais & les Insulaires à leur ceder la place, & à se retirer autre part. Ce ne fut qu'avec des peines extrêmes, qu'on vint à bout dans la suite des tems, de diminuer assez leur nombre pour pouvoir s'y rétablir, & partager avec eux, avec quelque sorte d'égalité, les fruits, les grains & les racines qu'on cultivoit pour la subsistance des habitans.

Cependant Gonsalve Zarco & Trif-

*Tome II.*

Q

tan Vaz ; aborderent à la grande Isle , dont ils avoient vu l'ombre ; ils la trouverent peuplée , quoique toute couverte d'arbres ; ils la parcoururent , la reconnurent , & ils en furent charméz ; ils l'appellerent Madere , à cause de la quantité de gros arbres qui y étoient . Il y bâtirent un fort , & y établirent une Colonie , qui dans la suite est devenuë très-riche & très-considérable , & qu'on peut regarder comme la mère de toutes les autres , qu'ils ont établies sur les côtes d'Afrique & du Bresil .

Décou-  
verte de  
l'Isle de  
Madere en  
1419.

Les Portugais ne découvrirent pourtant les côtes d'Afrique , au Sud du Cap Bajador , qu'en 1434 L'art de naviger , qu'ils ont porté a une si grande perfection dans la suite , étoit alors si nouveau chez eux qu'il leur fallut quatorze années de travail & de navigation pour doubler ce Cap fameux & si redoutable , qu'ils l'avoient nommé l'invincible . Giliaguer , Officier de la maison du Prince Henri , en vint à bout , & on compara son action aux travaux d'Hercule .

Ils continuerent leurs découvertes avec plus de facilité ; mais comme j'en ai parlé dans un autre Ouvrage , je conduirai tout d'un coup mon Lecteur

à la découverte du Royaume de Congo , dont il s'agit ici.

Ce fut en 1483. que le Roi de Portugal Jean II. du nom , envoya une escadre pour continuer de découvrir les côtes d'Afrique , & y établir le commerce. Elle étoit commandée par Diego Cam , un des meilleurs hommes de mer , que le Portugal eût alors.

Il a plu à Monsieur le Quien de la Neuville , de le nommer Jacques Canus , dans son Histoire générale de Portugal , tome premier , Livre quatrième , page 552. Je fçai que Diego en Espagnol , signifie S. Jacques le Mineur ; mais je ne vois point de raison pour latiniser le nom de Cam & en faire Canus ; il me semble que pour le rendre en latin avec plus de justes-  
Diego  
Camdecou-  
se , il auroit fallu dire Camus & non vre le Zai-  
pas Canus ; quoiqu'il en soit , ce Ca-  
pitaine qui ne pensoit qu'à doubler le Cap Catalina , & à découvrir la côte , se trouva par le travers de la riviere de Zaire , qu'on appelle aussi la riviere de Congo. Sa largeur & sa profondeur , l'inviterent de s'en approcher ; il mouilla à l'embouchure. Monsieur le Quien , dit qu'il fit planter sur le rivage , une des colonnes qu'il avoit apportées de Portugal. Elle étoit sur-

montée d'une croix , & gravée aux armes du Roi , afin que les voyageurs pussent apprendre par une inscription latine & Portugaise , qu'on lisoit sur ce monument , le tems de cette découverte , & par qui elle avoit été faite.

Je ne scçai où Monsieur le Quien a pris cette circonstance ; car Jean de Barros , & Emmanuel de Faria , n'en disent rien. Ces Auteurs n'auroient pourtant pas oublié un fait de cette importance , qui étoit comme une prise de possession , s'il avoit été vrai.

Ce qu'il y a de certain ; c'est que Diego Cam , s'étant avancé sur un petit bâtiment quelques lieues dans le Zaire , & ayant mis pied à terre , fut reçû humainement par les peuples qui habitoient ce païs. Ils vinrent à bord de ses bâtimens , & apportèrent des fruits & d'autres vivres , & parurent de bon commerce & fort civils. A force de signe ; car on ne s'entendoit point d'autre maniere , on comprit qu'ils étoient sujets d'un Prince puissant , qui demeuroit assez avant dans les terres.

Diego crût qu'il étoit de son devoir de scçavoir qui étoit ce Prince , & tâcher de faire alliance avec lui. Il trouva parmi ses gens des Officiers de bon-

ne volonté , qui voulurent bien se prêter à cette découverte ; il leur donna un bâtiment leger avec des présens pour le Roi & pour sa Cour ; & les envoya à ce Prince , sous la conduite de quelques naturels du païs , qui s'offrirent à les conduire.

La rapidité du fleuve , les vents contraires & la distance du bord de la mer à la demeure du Roi , furent cause que le voyage fut plus long , que Diego ne souhaitoit & qu'il ne croïoit ; de sorte qu'il resolut d'abandonner ses gens à leur bonne fortune , & de prendre avec lui , comme des ôtages quatre Noirs , qui s'offrirent , à ce qu'on dit , de venir avec lui en Portugal.

Outre que ces quatre Noirs , répondioient des Portugais , qu'on avoit laiszez dans leur païs ; on esperoit qu'ils apprendroient la langue Portugaise , & qu'on sçauroit par ce moyen , tout ce qu'on voudroit sçavoir de leur païs. Cela arriva en effet ; Ils apprirent le Portugais avec une facilité surprenante. Le Roi les reçût avec bonté , les entretint & les fit instruire avec soin. On tira d'eux tout l'éclaircissement dont on avoit besoin sur leur païs ; & le Roi les y renvoya l'année suivant-

te, avec le même Diego Cam, qui trouva ses gens pleins de santé & fort contens des bonnes manieres, que le Roi de Congo & ses peuples avoient eu pour eux. Il les reprit & remit à terre ceux qui avoient fait le voyage de Portugal, qui retournerent chez eux charmés de ce qu'ils avoient vû en Europe, & des présens dont on les avoit chargez pour leur Prince & pour eux.

Le Général Portugais dépêcha de nouveaux Envoyez au Roi de Congo, & pendant qu'ils ménagerent avec ce Prince une alliance qui dure encore aujourd'hui; quoiqu'elle ait été interrompuë par des guerres, dont nous parlerons dans la suite; il alla découvrir la côte jusqu'au 22. degré de la latitude Meridionale.

Il revint avec ces connoissances à l'embouchure du Zaire, où il fit donner un radoub à ses bâtimens: Pendant qu'on y travailloit, il crut qu'il éroit de son devoir d'aller rendre ses respects au Roi de Congo, & le remercier des bontez qu'il témoignoit à sa Nation.

Il eut lieu d'être bien content de ce Prince; il en fut reçû avec toute la magnificence usitée dans le païs. Le Roi avoit conçû tant d'estime pour les

Portugais , & pour la Religion qu'ils professoient , qu'en le congediant , il lui mit entre les mains quelques jeunes Seigneurs de sa Cour , pour les conduire en Portugal , les faire instruire dans la connoissance du vrai Dieu , & les faire baptiser. Il envoya un Ambassadeur au Roi de Portugal , avec des présens , & le pria qu'en lui renvoyant ses sujets , il lui envoyât des personnes capables de l'instruire lui , & ses peuples dans la Religion Chrétienne.

Le Roi de Congo demande des Predicateurs de l'Evangelie.

Le Roi de Portugal reçût très-bien ces jeunes Seigneurs. Il les fit instruire , non seulement dans les Mysteres de notre Religion ; mais encore dans tous les exercices qui convenoient à leur condition & à leur âge ; & après un sejour de plus de trois années en Portugal , il les fit baptiser dans la ville de Beja , avec une magnificence Royale , & voulut être le Parein de l'Ambassadeur à qui il donna son nom.

Les Portugais continuerent cependant leurs découvertes , & s'établirent en plusieurs endroits des côtes d'Afrique , comme nous l'avons dit dans un autre Ouvrage , où je prie le Lecteur d'avoir recours , le commerce qu'ils

faisoient enrichissoit le Royaume ; & quoiqu'il ne fit , pour ainsi dire , que de naître , il donnoit de la jalouſie & de l'émulation à bien des Princes Chrétiens.

Le Roi de Portugal, jugea à propos de renvoyer l'Ambassadeur de Congo, & les jeunes Seigneurs qui l'avoient accompagné , à leur maître. Il fit équiper pour cela trois vaisseaux ; il les chargea de présens magnifiques ; ils arriverent heureusement au mois d'Avril 1490. à Sogno sur le Zaire. C'est la Capitale du Comté du même nom, dont le Gouverneur étoit Prince du Sang & oncle du Roi.

L'oncle du Roi de Congo reçuoit le baptême en 1490. par les Portugais , qui étoient demeurés à la côte pour le commerce, demandoit le baptême. Ruis de Souza Général des Portugais , en conféra avec les Ecclesiastiques qu'il avoit amené , ils jugerent qu'il ne falloit pas differer de lui accorder la grace qu'il demandoit. On dressa un Autel en pleine campagne ; on y célébra les divins Mysteres , après qu'on eût regeneré dans les eaux du Baptême le Gouverneur , un de ses fils , & quelques-uns de ses sujets. Ces deux actions se passèrent à la vûe d'une multitude

de naturels du pays , qui en furent extrêmement édifiés.

Le Roi de Congo , apprit bien-tôt ce que son oncle avoit fait ; il en fut très-aise; & pour lui en marquer sa satisfaction , il augmenta de beaucoup son Domaine , & même , il lui donna ordre ou permission , d'abattre & de briser toutes les Idoles qui étoient dans les terres de sa jurisdic<sup>tion</sup>.

Ruis de Souza ne manqua pas de se rendre en diligence auprès du Roi , pour lui remettre les jeunes Seigneurs, qui avoient été envoyez en Portugal. Il le trouva à Banza Congo , Capitale du Royaume ; c'est-à-dire , Ville de Congo ; car toutes les villes Capitales des Provinces se nomment Banza , qui veut dire ville par excellence. On y ajoute le nom du Royaume , ou de la Province , pour les distinguer les unes des autres , comme Banza-Congo , Banza-Sogno , Banza-Batta , pour marquer la Capitale du Royaume de Congo : la Capitale du Comté de Sogno : la Capitale du Duché de Batta , & ainsi des autres villes Capitales.

Le Roi de Congo , reçût le Général Portugais , étant assis sur un magnifique thrône d'yvoire ; il avoit un ha-

Audian-  
ce que le  
Roi de Con-  
go donne

au Général billement de damas rouge , un bracelet des Portugais.

let au bras gauche , & pour marque de sa dignité, une queuë de cheval , qui lui pendoit sur l'épaule ; il avoit la tête couverte d'un bonnet en forme de mitre, qui étoit de feüilles de palmier.

Après qu'on lui eût expliqué le compliment du Général , & la lettre du Roi de Portugal , il s'informa d'une manière très-polie de la santé du Roi de Portugal & de toute la Maison Royale. Il remercia le Général , qui faisoit en cette occasion les fonctions d'Am-bassadeur , des soins qu'il avoit eu de ses sujets pendant le voyage , & ajoûta qu'il ne pouvoit mieux témoigner combien l'amitié du Roi de Portugal , lui étoit précieuse; qu'en suivant le conseil qu'il lui donnoit de se faire instruire dans la Religion Chrétienne.

En effet , il fit donner un appartement dans son Palais aux Religieux de Saint Dominique , qui étoient venus pour le Roi de Congo. commença dès le même jour à recevoir leurs instructions & les éclaircissemens qu'il leur demandoit sur ses doutes.

Il donna ordre qu'on bâtit une Eglise dans la Capitale. Elle fut commencée le troisième jour de Mai 1490. qui est

Les Dominicains  
instruisent  
le Roi de Congo.

dediée à la Sainte Croix , dont elle porta le nom ; & l'on y travailla avec tant de diligence , qu'elle fut achevée en moins de trois mois , & aussi-tôt le Roi y fut baptisé avec une magnificence extraordinaire , & nommé Jean , comme le Roi de Portugal , par l'Ambassadeur , au nom du Roi son maître . La Reine fut aussi baptisée & nommée Eleonore , comme la Reine de Portugal . Un très-grand nombre de sujets du Roi de Congo , que quelques Auteurs font monter à cent mille , imiterent la pieté & l'exemple de leur Souverain , & reçurent le Baptême . Ce grand peuple se trouva asssemblé , pour une guerre dangereuse qu'ils avoient contre les peuples du Royaume de Mucoco .

Le Général Portugais , présenta au Roi de Congo un étendart , sur lequel il y avoit une croix en broderie , & l'accompagna avec cent Portugais à cette guerre .

On ne peut s'imaginer combien ces nouveaux Chrétiens firent paroître de courage dans cette campagne , & combien la valeur des Portugais les fit craindre & estimer des uns & des autres , je veux dire de ceux de Congo , gais & de ceux de Mucoco . Ces derniers

Victoire  
du Roy de  
Congo par  
le secours  
des Portu-

ayant été entierement défaits , & leur païs étant sur le point d'être saccagé & entierement ruiné , selon la coutume de ces peuples : le Général Portugais , moyenna une paix & un accommodement entre les deux Nations , qui fut avantageux & glorieux au Roi de Congo , & qui conserva le païs & les habitans de Mucoco .

Le Prince fils ainé du Roi de Congo , n'étoit pas à la Cour , lorsque du Roi de son pere reçût le Baptême . Il commandoit une armée du côté du Sud ,

baptisé . Le Prince fils ainé du Roi de Congo , n'étoit pas à la Cour , lorsque du Roi de son pere reçût le Baptême . Il commandoit une armée du côté du Sud , contre le Prince de Binguela . Il revint après avoir terminé cette guerre , par la défaite de ses ennemis . Il scût ce qui s'étoit passé en son absence ; il l'approuva , il se fit instruire , il reçût le Baptême & fut nommé Alphonse , comme le Prince de Portugal .

Mais son cadet se trouva bien éloigné de suivre de si beaux exemples , il eut toujours une aversion extrême pour le Christianisme . Il s'appelloit Panso Aquitima ; il travailla avec tant d'adresse & d'assiduité à pervertir le Roi son pere , qu'il en vint à bout . Ce Prince qui avoit donné des témoignages & éclatans de sa Foi , quitta la mort en Religion qu'il avoit embrassée , retourna à l'Idolatrie & persecuta cruellement

Jean Roi  
de Congo  
apostasie &  
meurt en  
1492.

ses sujets Chrétiens , & voyant qu'il ne pouvoit obliger le Prince Alphonse à l'imiter dans son apostasie , il l'exila , le déclara déchu du droit que sa naissance lui donnoit à la Couronne , & nomma pour son successeur Panso Aquitima.

Ce Roi malheureux étant mort en 1492. le Prince Panso voulut s'emparer du thrône ; mais il fut prévenu par le Prince Alphonse , qui se fit reconnoître Roi , & qui ayant ramassé un assez petit nombre de ses sujets Chrétiens , ausquels trente-sept Portugais se joignirent , combattit la nombreuse armée de son frère avec tant de conduite & de valeur , & une protection si visible du Ciel , qu'il remporta une glorieuse victoire , qui obligea tous ceux qui avoient suivi le parti de son frère , de l'abandonner , & de venir le reconnoître pour leur Souverain , & de lui promettre une fidélité inviolable.

Le nouveau Roi , crut que pour s'en assurer , il devoit exiger d'eux qu'ils se fissent Chrétiens , & que ceux que le mauvais exemple du Roi Apostat , avoit entraînez , rentrassent dans le sein de l'Eglise. Cette conduite du Roi & ses bons exemples , produisirent

Le Prince  
Alphonse  
Roi de Con  
go en 1492.

une infinité de Chrétiens. Il n'y eut que Panso Aquitima qui mourut obstiné dans son Idolâtrie.

On peut regarder le couronnement du Roi Alphonse comme l'Epoque de l'établissement du Christianisme dans le Royaume de Congo & de celui des Portugais dans cette partie de l'Afrique ; parce que le Roi Alphonse premier du nom , travailla toujours & de toutes ses forces , à faire connoître le vrai Dieu dans tous ses Etats , & que pour marquer aux Portugais sa reconnoissance , il les protegea d'une maniere toute particulière ; il se déclara hautement leur protecteur ; il leur donna des terres dans tous les en droits de ses Etats où ils voulurent établir leur commerce ; il leur permit de bâtir des villes & des forteresses , & fit punir rigoureusement ceux des ses sujets qui furent assez temeraires pour leur faire du déplaisir.

Son malheureux pere qui après avoir embrassé la foi l'avoit lâchement abandonnée par une apostasie qui avoit perverti la plus grande partie de ses sujets Chrétiens , avoit donné aux Missionnaires de l'Ordre de Saint Dominique des terres considerables & des

esclaves pour les faire valoir , il les leur avoit reprises en quittant la Religion , & les avoit persécuté avec tant de cruauté , que tous ces Religieux étoient morts de misères , & des mauvais traitemens qu'ils avoient reçus , plutôt que de l'intemperie de l'air , & des alimens ausquels ils n'étoient pas accoutumés ; ceux qui leur succederent trouverent dans le Roi Alphonse un bienfaiteur magnifique ; il leur rendit tout ce que son pere leur avoit ôté , & beaucoup au-delà . Il leur fit bâtir des Eglises & des maisons dans plusieurs endroits , & n'obmit rien de tout ce qui pouvoit exciter ses peuples à recevoir la parole de Dieu , & la Religion qu'on leur venoit annoncer .

Le Roi de Portugal , ayant été informé du progrès que le Christianisme faisoit dans le Congo , sous le Rgne d'un Prince si sage , si Religieux & si zélé , lui envoya un Ambassadeur ; il lui donna la qualité de frere , comme aux autres Rois Chrétiens dans les lettres qu'il lui écrivit ; il y joignit des présens magnifiques ; entre lesquels il y avoit un étendart où les armes qu'il devoit porter à l'avenir , étoient brodées avec leurs émaux . Elles étoient de gueules à la croix d'argent cantonnée

Ambassa-  
de du Roi  
de Portu-  
gal au Roi  
de Congo.

de quatre écussions de même , chargée de cinq tourteaux de sable mis en sautoir. Alphonse accepta ces armoiries , & depuis ce tems-là , ses successeurs n'en ont point eu d'autres.

Cependant les Portugais continuant leurs voyages , découvrirent le Cap de Bonne - Esperance , le doublerent , & remontant vers le Nord , ils firent des établissemens dans les Royaumes de Melinde , de Mossambique & autres lieux , & penetrent enfin jusqu'aux Indes d'Orient , où ils ouvrirent un commerce si riche , qu'ils negligerent beaucoup celui du Royaume de Congo , qui ne leur étoit pas si avantageux .

Ce fut en 1501. qu'ils découvrirent le Bresil. Ils nommerent d'abord Sainte Croix cette partie Orientale de l'Amerique. Le bois rouge qu'ils apportèrent de ce païs-là en Europe , & dont le debit leur fut extrêmement avantageux , les obligea de changer le nom de ce vaste païs ; ils lui donnerent le nom qu'on avoit donné à ce bois , & le nommerent Bresil ; quoique son nom dans la langue du païs fût *birapitanga* ; & quoiqu'ils n'y eussent pas encore découvert les mines d'or , qu'ils y ont trouvées depuis. Soit par inte-

rêt, soit par jalousie contre les Espagnols qui avoient découvert les parties Septentrionales, & Occidentales de ce païs immense, soit qu'étant plus voisin de l'Europe, que les Indes Orientales, soit qu'ils esperasseyent d'y trouver les mêmes précieux métaux, que les Espagnols avoient trouvés dans les lieux où ils s'étoient établis; il se fixerent dans le Bresil, y firent des établissemens & des colonies: y cultiverent le tabac & les manufactures de sucre déjà établies à Madere, & en firent un païs d'un commerce si riche, qu'il porta en peu de tems l'opulence & la richesse dans leur Etat d'Europe.

Mais ils s'apperçurent bien-tôt, que les manufactures qu'ils avoient établies dans le Bresil, tomberoient d'elles mêmes, & s'anéantiroient s'ils n'avoient pas des gens pour les faire valoir. Les Amériquains, c'est-à-dire, les naturels du païs n'y étoient pas propres. Ces gens mols & effeminez, n'étoient point du tout capables de supporter les travaux des sucreries, des defrichemens & de la culture des terres; ils y perissoient en peu de tems: il est vrai qu'ils tiroient des esclaves de la côte de Guinée; mais ce trafic n'étoit pas encore bien ouvert, & ne

leur en fournissoit pas le nombre qui leur étoit nécessaire ; ils jugerent à propos d'en tirer du Royaume de Congo, & pour cet effet d'y établir un commerce plus réglé, plus vif, plus étendu. La Compagnie que le Roi de Portugal avoit formée, fit de nouveaux établissemens. Elle profita des concessions que les Rois de Congo lui avoient accordées ; & sans attendre qu'on amenât les esclaves à ses comptoirs, elle envoya ses Facteurs dans l'interieur du païs, pour y acheter les Nègres esclaves qu'elle devoit faire passer au Bresil.

Quoique les successeurs d'Alphonse premier de ce nom, perseverassent dans la Religion Chrétienne, qu'ils la protegeassent aussi-bien que ses Ministres ; ils n'avoient pas pour les Portugais les mêmes égards, & la même considération. La hauteur des Officiers de la Compagnie, les avoit choqués plus d'une fois, & s'ils ne se repentoient pas d'avoir reçû la Religion de ces Etrangers ; ils se repentoient de leur avoir ouvert leur païs, & de les en avoir laissé, en quelque sorte, les maîtres, & ils n'étoient pas fâchez, que leurs sujets leur donnaissent des sujets de déplaisir, quand ils en trou-

voient l'occasion , sur-tout depuis ce qui se passa après la mort de Dom Diego; comme nous le dirons ci-après. Les choses allerent si loin, que les Facteurs de la Compagnie, furent pillés dans leurs voyages; & il y en eût même plusieurs , qui furent assassinés; & lorsque les Directeurs en portoient leur plaintes à la Cour , on affectoit des longueurs extrêmes dans l'examen de leurs plaintes, & il étoit rare qu'on leur fit justice.

Ils n'étoient pas en état de se la faire eux-mêmes. Ce n'étoient que des Marchands , qui n'avoient que des Comptoirs, sous la protection & la sauvegarde du Roi , sans forteresses , sans troupes , en un mot exposez à tout ce que l'avarice & la cupidité des Nègres , pouvoit leur faire entreprendre contre eux. La Compagnie en porta ses plaintes au Roi de Portugal : ce Prince en écrivit au Roi de Congo ; celui-ci fit , à la vérité , quelques démarches pour assurer le commerce des Portugais , qui lui étoit avantageux ; mais elles furent si foibles & si molles , qu'elles ne suspendirent que pour un tems bien court , la mauvaise volonté de ses sujets , & peut-être la sienne même.

Les pillages & les massacres des Marchands recommencèrent , on en

comptoit plus de soixante qui avoient été assassinés. Il falloit se resoudre , ou d'abandonner le païs , ou se mettre en état de s'y faire respecter. Le premier parti étoit honteux & contraire aux intérêts de la Nation , qui ne pouvoit plus se passer des Esclaves qu'elle tiroit du Congo , pour ses manufactures du Bresil. On prit le second comme le plus honorable , & on eut raison.

Le Roi de Portugal , c'étoit Sébastien , qui fut tué en 1577. par les Maures en Afrique , touché des plaintes , tant de fois réitérées de ses sujets , resolut de ne plus recourir au Roi de Congo , pour avoir justice des torts qu'on faisoit à ses sujets , & pour l'obliger à observer les traités qu'on avoit conclu avec ses prédecesseurs & dont il avoit juré l'observation ; il crut qu'il étoit de sa dignité de ne se pas laisser mépriser par ce Roi Négre , pendant que ses armes victorieuses le faisoient respecter des plus puissans Monarques de l'Orient , & l'avoient rendu maître

Le Roi d'une des plus considérables parties de de Portu- l'Amérique. Il fit équiper une grosse gal envoie flotte ; il la fit charger de tout ce qui un Gouver- étoit nécessaire pour bâtir des forteresses & les bien munir ; il nomma un neur à Con- Gouverneur & des Officiers , & leur go.

donna de bonnes troupes , des munitions de guerre & de bouche ; en un mot tout ce qu'il jugea nécessaire pour contenir les Nègres dans leur devoir , & leur faire executer les traitez qu'on avoit fait avec eux.

Le Gouverneur nommé , fut Dom Dias de Nevais ; il partit de Lisbonne au commencement de l'année 1578. Son voyage fut heureux , il arriva en peu de tems sur la côte de Loanda vis-à-vis un endroit , que le Roi de Congo avoit cédé aux Portugais , & où ils avoient établi un de leurs principaux Comptoirs .

Ce lieu est situé dans le Royaume de Dongo ou d'Angola. Dès que le Gouverneur & ses troupes eurent mis pied à terre , on traça l'enceinte de la Ville , qu'on avoit résolu de bâtir : on ne la ferma que d'un parapet palissadé , avec un fossé , & un chemin couvert du côté de la terre. C'en étoit assés pour résister à toute la puissance du Roi de Congo , s'il avoit jugé à propos de la venir attaquer ; mais comme on avoit des ennemis plus à craindre du côté de la mer : on fortifia avec plus de soin , la partie de la ville qui y répondait. On l'enferma d'un bon mur de maçonnerie , fortifié de re-

doutes , & de batteries , qui devoient mettre la place hors d'insulte de ce côté-là.

Ville de Saint Paul ce à tous ces ouvrages , qu'ils furent de Loan-  
da bâtie en née 1578. & la ville qu'ils renfermoient fut appellée Saint Paul de Loando , ou Loanda San-Paolo.

On travailla avec tant de diligence & de batteries , dans le courant de l'an 1578. & la ville qu'ils renfermoient fut appellée Saint Paul de Loando , ou Loanda San-Paolo.

Le Port est entre l'Isle de Loanda & la côte de Terre-Ferme. L'Isle qui le couvre , lui donne deux passes ou deux entrées. Il est sur de bonne terre , bien couvert , & les batteries qu'on pourroit faire sur les extrémités de l'Isle qui le ferme , le pourroient mettre à couvert de toute insulte , si elles étoient bien munies & bien servies.

On a bâti dans la suite , de belles Eglises & de belles maisons dans cette enceinte. Les Jesuites , les Capucins , les Dominiquains y ont des maisons & des Eglises. Il y a une Eglise Cathedrale , des Chanoines & un Evêque , un Tribunal de l'Inquisition , un Hôpital , quelques Cours de Justice & autres édifices considerables.

La ville est haute & basse ; une partie est sur le bord de la mer , & l'autre sur la hauteur qui la domine. L'air n'y est pas sain , la chaleur y est ex-

cessive, & sans les vents de mer qui la temperent un peu, le pais seroit inhabitable aux Européens.

Les Portugais s'étant ainsi établis à Loanda, & n'ayant plus rien à craindre des Négres ni pour leurs personnes, ni pour leurs effets, demanderent le dedommagement des marchandises qu'on leur avoit enlevées, & la punition de ceux qui avoient commis les meurtres. Le Royaume étoit alors dans un état déplorable, comme nous le verrons dans la suite ; cependant on haïssoit tellement les Portugais, depuis ce qui s'étoit passé depuis la mort de Dom Diego, & on s'étoit tellement accoutumé à mépriser leurs plaintes, qu'on ne s'apperçût pas qu'ils les faisoient d'une manière plus haute qu'à l'ordinaire, & dans laquelle il y entroit du dessein. On en fut instruit en peu de tems : ils userent de represailles & pillerent le pais, enleverent les habitans, & les Con-

Guerre  
entre les  
Portugais

& s'ils ne firent mourir personne, ils gois. en condamnerent un très-grand nombre à un esclavage perpetuel, & les envoierent à leurs manufactures du Bresil.

Les Seigneurs Négres, dont les terres avoient été pillées, prirent les armes : ils assemblérerent de nombreuses troupes. Les Portugais les battirent à platte

couture, & firent un nombre prodigieux de prisonniers, c'est-à-dire, d'esclaves.

Le Roi de Congo voulut prendre le parti de ses sujets, & fut battu comme eux, & à la fin obligé de donner la carte blanche aux Portugais, & de se soumettre à toutes les conditions qu'ils voudroient lui imposer, pourvû qu'ils lui donnassent la paix.

Traité de  
paix.

Le traité en fut dressé, signé & ju-  
ré de part & d'autre. Le Roi aban-  
donna aux Portugais, tout le pays ren-  
fermé entre la rivière de Danda & cel-  
le de Coanza, depuis le bord de la  
mer jusqu'au lac de Chilandé ou d'A-  
quilonde & aux Isles de Quidanges,  
sur la rivière de Coanza ; ce qui fait  
environ deux cents lieues de l'Est à  
l'Ouest, & soixante à quatre-vingt  
lieues du Sud au Nord. Il leur aban-  
donna ce grand pays, qui fait le Royau-  
me d'Angolla, en toute propriété &  
souveraineté. Il permit de plus à tous  
les Portugais, de s'établir par tous ses  
Etats où ils voudroient, & même dans  
sa Capitale, promettant de les prendre  
sous sa protection particulière, & de  
reparer les torts qu'on leur feroit. Les  
Portugais de leur côté, lui promirent  
de le défendre contre tous ses enne-  
mis & autres choses, dont l'exécution

n'a point été interrompuë notablement depuis ce tems-là.

Après ce traité avantageux, le Gouverneur Portugais, reçût au nom du Roi son Maître, le serment de fidélité des Seigneurs & des peuples du Royaume d'Angolle. Il les laissa dans leurs terres, leur prœmit protection; mais il exigea qu'ils se feroient instruire dans la Religion Chrétienne, & que quand il auroit besoin d'eux, soit pour en mettre dans ses garnisons, soit pour combattre les ennemis de l'Etat, ils viendroient joindre son armée, comme ils faisoient celle du Roi de Congo, quand ils étoient ses sujets.

Il fit des forteresses en plusieurs endroits du Royaume, comme aux Isles de Quidangas, à Mapungo, Embacca, Masslangano & autres lieux, dans lesquels il mit des garnisons composées de Portugais & de Négres, à qui on montra le maniement des armes, & qui servirent fort bien dans quelques occasions.

Il y avoit long-tems, que le Royaume de Binguella ne dépendoit plus de celui de Congo. Il étoit divisé entre plusieurs Giagues, qui s'en étoient rendus maîtres; ils furent assez imprudens pour vouloir mesurer leurs ar-

mes avec celles des Portugais. Ils furent battus & contraints de demander la paix : les Portugais la leur accordèrent ; mais à condition qu'ils se reconnoîtroient Vassaux du Roi de Portugal , lui payeroient un tribut annuel , donneroient des ôtages , & que les Portugais pourroient faire bâtir des forteresses dans tous les lieux qu'ils jugeroient à propos.

Telles ont été les conquêtes des Portugais sur cette partie de l'Afrique. Ils y ont été troublez en 1641. par les Hollandois , qui étant maîtres d'une partie du Bresil , avoient besoin d'esclaves pour faire valoir leurs terres ; ils prirent la ville de Saint Paul de Loanda , & la garderent quelques années. La paix de 16 . venuë , les Portugais rentrèrent en possession de cette Place , dont ils sont encore aujourd'hui les maîtres.

Je ne parlerai point dans cet Ouvrage des autres conquêtes , & des établissemens , que les Portugais ont eus , & qu'ils ont dans le reste de l'Afrique. Cela seroit trop éloigné de mon sujet. Il ne s'agit ici , que de Congo , & des Royaumes d'Angolle , de Matamba & de Binguella ; il faut y revenir en traduisant , & suivant mon premier Auteur.

## CHAPITRE XIII.

*Succession des Rois Chrétiens de Congo, depuis Alphonse I. couronné en 1492. jusqu'à Alvare VIII. du nom, qui s'empara du Thrône en 1670.*

**A**lphonse I. du nom, est sans contredit celui que l'on doit reconnoître comme le premier Roi Chrétien de Congo. Il est vrai, que son pere avoit reçû le Baptême & le nom de Jean ; mais il est vrai aussi, qu'il a perseveré si peu dans la Religion Chrétienne, qu'il avoit embrassée, avec une ferveur tout-à-fait louable, & qu'il est retombé si promptement dans son ancienne Idolâtrie, que c'est profaner le nom de Chrétien, de le donner à un Prince Apostat, impie & cruel persecuteur des Chrétiens.

Je m'éloigne ici de mon Auteur, qui voudroit conserver au Roi Jean, la qualité de Chrétien jusqu'au dernier soupir. J'en suis fâché ; mais dirai-je contre mes propres lumières, que ce Prince est mort Chrétien ; après ce que j'en ai dit sur le témoignage de Baros, de Faria, & de tous les plus an-

ciens Ecrivains Portugais , & la tra-  
dition constante du Portugal & du

Congo.

Ce qui a trompé mon Auteur , c'est  
qu'il y a eu si peu d'intervalle entre  
son Baptême & son Apostasie , sa mort  
& le couronnement d'Alphonse, qu'on  
peut facilement donner à l'un , ce qui  
appartient réellement à l'autre.

J'ai remarqué ci-devant , que le Roi  
Alphonse ne pût être paisible possesseur  
du thrône, qu'après qu'il eût défaict la  
nombreuse armée d'Idolâtres , à la tête  
desquels son frere Panso-Aquitima s'é-  
toit mis. Ce Prince étoit aussi brave  
que prudent; mais il avoit quelque  
chose de plus, qui lui attira des secours  
particuliers du Ciel , quoique nou-  
veau Chrétien. Il n'avoit plus rien des  
superstitions du Paganisme , dans le  
quel il avoit été élevé. Sa Foi étoit  
ferme , sa pieté ne pouvoit être plus  
grande ; il avoit une devotion singu-  
liere pour la Sainte Vierge & il en  
reçût des faveurs signalées.

Mon Auteur nous assure , que dan-  
la bataille qu'il donna à Panso-Aqui-  
tima , on vit à son côté , une Dame  
pleine de Majesté , & plus brillant  
que le soleil , & devant lui un cava-  
lier armé de toutes pieces , qui avoit

une croix rouge sur la poitrine. Il n'étoit pas difficile de reconnoître la protection de la Sainte Vierge & de Saint-Jacques , dans cette apparition. L'armée des Idolâtres en fut épouvantée, & la petite troupe Chrétienne, à la tête de laquelle étoit le Roi Alphonse , tellement encouragée , qu'elle fit une boucherie épouvantable de ces malheureux , dont une partie étoit des Apostats.

Penso-Aquitima , & son Lieutenant Général blesséz dans la mêlée , furent pris & présentés au Roi. Ce Prince qui ne devoit s'attendre qu'à une mort cruelle & ignominieuse , ayant été pris les armes à la main contre son Roi , fut bien surpris de s'en voir embrassé & caressé , comme s'il ne lui eût donné jamais aucun mécontentement : il fut pansé par son ordre , avec tout le soin imaginable. Le Roi même , lui rendit toutes sortes de services , afin de le gagner à Jesus-Christ ; mais cet infortuné Prince , étoit tellement entêté des erreurs de sa folle Religion , qu'il ne voulut rien écouter , & que le desespoir augmentant son mal ; il mourut sans vouloir se convertir.

Son Lieutenant Général fut plus heureux : ses chaînes & l'étroite prison

## 390 . . . RELATION

où il étoit renfermé , le firent rentrer en lui-même , il demanda d'être instruit & baptisé avant d'être conduit au supplice. On lui accorda l'un & l'autre & le Roi lui donna la vie & l'honneur de ses bonnes graces , à condition cependant qu'il seroit toute sa vie attaché au service de l'Eglise de Sainte Croix , & qu'il porteroit l'eau , quand il y auroit des Payens à baptiser. Il executa avec exactitude , ce que le Roi lui avoit prescrit , & mourut dans ces exercices de pieté , qui ont été des preuves de la sincérité & de la solidité de sa conversion.

Missionnaires en toujouirs dans une étroite liaison avec voyés au Dom Alphonse Roi de Congo. Il scût Congo par que la plûpart des Religieux Missionnaires , qui y étoient allés prêcher l'Evangile , y étoient morts. Son zèle pour la propagation de la Foi , l'obligea de faire partir pour le Congo , cinq Dominiquains , cinq Augustins & cinq Franciscains , avec plusieurs Prêtres seculiers , tous gens distingués par leur capacité & par leurs vertus. Cette troupe choisie , que le Roi de Portugal , pourvût abondamment de tout ce qui lui étoit nécessaire , & qu'il fit passer sur ses vaisseaux ; arriva au

Congo en 1521. ils y furent reçus avec tout l'honneur imaginable , par Dom Alphonse , & aussi-tôt , ils se partagèrent entre-eux les Provinces de ce vaste Royaume , & y prêcherent l'Evangile. Aidés par ce Prince , vraiment Chrétien ; soutenus de sa protection , & entretenus à ses dépens , ils étendirent merveilleusement le Royaume de Jesus-Christ , dans cet Etat. Ils convertirent & baptisèrent une infinité d'Idolâtres. Ils firent bâtir des Eglises & des résidences pour les Missionnaires , qui continueroient après eux à travailler dans cette nouvelle vigne , & donnerent à ce bon Prince , la satisfaction de voir une bonne partie de ses peuples Chrétiens , quand il fut attaqué de la maladie , dont il mourut en 1525.

Il fit venir son fils ainé le Prince Dom Pierre , peu de momens avant de rendre l'esprit , & l'exhorta avec des paroles très-pressantes à continuer de toutes ses forces , la destruction de l'Idolâtrie dans les Etats qu'il lui laissoit. Il l'assura , que c'étoit l'unique moyen , de conserver son Royaume en paix , & de le laisser fleurissant à ses enfans. Il lui recommanda les Missionnaires , & mourut , après lui avoir donné sa bénédiction.

Mort du  
Roi Dom  
Alphonse  
en 1525.

Dom Pier-  
re I. Roi  
de Congo  
en 1552.

Dom Pierre I. du nom, prit possession du trône de son Pere, sans opposition. C'étoit un Prince sage, moderé, & qui ne fut pas moins l'héritier des vertus, que du trône de son pere. Il le surpassa même en liberalité; ayant augmenté considérablement les fonds, que le Roi defunt avoit assigné pour l'entretien des Eglises & des Missionnaires, & même pour les Européens, qui venoient s'établir dans ses Etats, & y faire fleurir les arts, qui y avoient été inconnus jusqu'alors.

L'Evêque de Saint Thomé, toute la Jurisdiction spirituelle sur le Royaume de Congo. Cette attribution lui fit prendre le titre d'Evêque de Congo. Il en vint prendre possession; il fut reçû du Roi & des peuples, avec des honneurs infinis; & assurément ils étoient dûs non-seulement à sa dignité; mais encore plus à son mérite personnel & à ses grandes qualités. Il orna magnifiquement sa Cathédrale; il y établit vingt-huit Chanoines, plusieurs Chapelains & autres Beneficiers. Il regla les districts des Paroisses & des Missions, & il étoit en train de faire de grandes choses,

lorsque la mort l'emporta, au grand regret du Roi & de tout le Royau- me. Il ne vécut que quelques mois au Congo. Il souhaita d'avoir pour successeur, un Prince du Sang, qui avoit été élevé en Portugal, & à qui il avoit donné les Ordres Sacrés.

Ce Prince partit aussi-tôt pour Rome. Le Pape agréa le choix, que l'Evêque defunt & le Roi, avoient fait de sa personne. Après l'avoir examiné & trouvé très-capable de cette dignité ; il le sacra & le renvoya à son troupeau, chargé de présens & de bénédictons. Mais ce Prince fut attaqué en chemin d'une maladie violente qui l'emporta.

Le Roi ne lui survéquit pas long- tems : il mourut en 1530. dans les Dom Pier-sentimens les plus Chrétiens & les plus pieux, & laissa le Royaume à son frere Dom François.

Ce Prince qui est le troisième Roi Chrétien de Congo, herita de la pie- té, aussi-bien que de la Couronne de son frere ; mais il ne la porta que deux ans. Il mourut sans laisser d'enfants, en 1532. extrêmement regretté à cause de ses grandes qualitez, & du zèle ardent qu'il avoit pour la Foi & pour l'abolissement de l'Idolâtrie.

Il eût pour successeur , Dom Diego ou Dom Jacques son cousin. Ce nouveau Roi , ne manqua pas de donner avis de son couronnement au Roi de Portugal. C'étoit alors Dom Jean III. du nom. Ce Prince aussi zélé que ses predecesseurs pour la conversion des Congois , joignit aux complimentens qu'il lui fit faire par l'Ambassadeur qu'il lui envoya , une troupe choisie de Missionnaires de la Compagnie de Jesus , que Saint Ignace avoit établie quatre ans auparavant. Ils arriverent au Congo , vers la fin de l'année 1538. ou 1539. peu de tems

Mort du  
Roi Dom  
Diego en  
1540.

avant la mort de Dom Diego , qui arriva en 1540. après un Regne d'environ huit années , pendant lesquelles la Religion Chrétienne , fit de notables progrès dans le Royaume.

Il mourut sans enfans , & sa mort causa des troubles infinis dans le Royaume.

Les Portugais qui y étoient établis , se crurent assez puissans pour mettre sur le thrône un Seigneur Congois , qui n'étoit point du Sang Royal ; mais qui leur étoit tout dévoué. Cette entreprise qui alloit à ruiner les Loix fondamentales de l'Etat , souleva contre eux les Grands & les peuples. On courut aux armes ; mais les Portugais

s'étant trouvés les plus foibles , furent tous taillez en pieces. Il n'y eût que les Prêtres que l'on respecta dans cette horrible execution : Non-seulement , on ne leur fit aucun outrage ; on ne toucha pas même à leurs biens, & la Religion n'en souffrit aucun dommage.

Après cette sanglante execution , qui Dom Hen-  
rendit aux Electeurs & au peuple , la ri V. Roi  
liberté de se choisir un Roi , on élût & Chrétien  
on mit sur le thrône Dom Henri , que de Congo  
quelques Historiens assurent avoir été frere en 1541.  
du Roi defunt Dom Diego , qui pour certaines raisons , l'avoit tenu éloigné de la Cour & des affaires. Le Regne de ce Prince ne fut point proportionné à son merite ; il ne fut ni long ni heureux : car ayant été obligé de déclarer la guerre aux Auzicanes , peuples féroces & Antropophages ; il perdit la bataille & la vie , & priva son peuple des esperances qu'il avoit conçus de son merite & de sa vertu , pendant les deux ans qu'il regna.

Mort de  
Dom Hen-  
ri en 1542.

Dom Alvare I. du nom , fils du Dom Al-  
deffunt Roi , Dom Henri fut mis sur vare I. du  
le thrône. C'étoit un Prince sage , bon nom en  
Chrétien , brave , très-digne de regner . 1542.  
Il ne laisla pas d'être extrêmement tra-  
versé pendant tout son Regne.

Rvj

Ambassa-  
de de Dom  
Alvare à  
DomSebas-  
tien Roi de  
Portugal.

La premiere chose qu'il fit , dès qu'il fut élu , fut d'envoyer une Ambassade solennelle à Sébastien Roi de Portugal , pour s'excuser du massacre , qui avoit été fait des Portugais , avant l'Election de son pere. Le chef de cette Ambassade , qui étoit un homme d'esprit , representa au Roi de Portugal , le tort qu'avoient eu ses sujets , d'avoir voulu renverser les Loix fondamentales de l'Etat , en voulant mettre sur le thrône un particulier , qui n'étoit point du Sang de leurs Rois ; pendant qu'il y avoit plusieurs Princesses du Sang , que l'on n'en pouvoit exclure , sans une injustice criante. Il lui prouva par des faits certains , combien les Portugais s'étoient rendus odieux à tous les Ordres du Royaume , par leur hauteur insupportable , par leur avarice , & par une espece de tyrannie qu'ils exerçoient dans tous les lieux où ils s'étoient établis. Il fit connoître au Conseil du Roi , combien cette conduite étoit contraire à la Foi du vrai Dieu , que les Missionnaires prêchoient avec tant de zéle , tant de succès & une conduite si éloignée de celle des Laiques , qu'ils avoient été respectez , pendant qu'on avoit fait main basse sur les autres. Enfin cet Ambassadeur ,

scût si bien representer les raisons de ses compatriotes & le tort des Portugais, que le Roi qui étoit prêt d'envoyer une armée pour venger la mort de ses sujets , s'appaissa , & ne songea plus qu'à poursuivre le dessein de ses prédecesseurs , qui étoit d'établir solidement la Foi dans ce Royaume.

L'Ambassadeur de Dom Alvare, avoit eu ordre de son Maître de passer à l'Isle de Saint Thomé & d'engager l'Evêque de cette ville , de venir à Saint Salvador , où sa présence étoit nécessaire pour reformer bien des abus qui s'étoient glissés dans cette Eglise naissante , pendant les troubles & les guerres , qui avoient agité le Royaume , depuis la mort de Dom Diego.

Dans ce même temps , mourut un Prince nommé Dom François Bulla <sup>ment ex-</sup> Mantani : il avoit été baptisé ; mais <sup>traordinai-</sup> il avoit abandonné la Religion , & <sup>rc,</sup> persecutoit à toute outrance les Chrétiens , qui étoient ses sujets .

Ce malheureux Apostat , étant venu à mourir , sans s'être voulu reconnoître , ne laissa pas d'être enterré dans l'Eglise , par la violence que ses gens firent au Missionnaire , qui s'y opposoit ,

comme il y étoit obligé , pour ne point fouiller le lieu saint , par la sepulture d'un Apostat. Dieu y mit ordre & purifia lui-même son Sanctuaire. Dès la nuit suivante , on entendit dans l'Eglise , un bruit & un tintamare épouvantable. Le peuple éveillé y accourut tout consterné : on ouvrit la porte; mais personne n'osa entrer ; parce que le bruit qui continuoit toujours épouvanloit les plus hardis ; il cessa enfin , quand le jour parut , & comme on se douta qu'il n'étoit arrivé , qu'à cause de cet indigne cadavre , qu'on y avoit enterré par violence , on résolut de l'en tirer , & de le porter dans un lieu profane. Le lieu où il avoit été mis fut ouvert ; mais quelque diligence qu'on pût faire en fouillant aux environs , & même plus avant en terre , qu'on n'a accoutumé de creuser les fosses , on ne pût jamais le trouver. Ce qui persuada tout le monde , que le corps de ce malheureux Apostat , avoit suivi son ame dans les enfers , sans attendre la resurrection générale.

Le Christianisme de Congo se relâcha beaucoup , sous le Gouvernement doux & pacifique de Dom Alvaré. Les vices les plus honteux , prirent la place des vertus , qu'on avoit

commencé d'y pratiquer: la dissolution devint générale. La plûpart des Missionnaires étoient morts , & ce qui venoit d'arriver aux Portugais , n'ex- citoit pas beaucoup le zèle de ceux qu'on attendoit d'Europe , avec les Ambassadeurs qui y avoient été en- voyez. Dieu se lassa de souffrir les cri- mes énormes de ces nouveaux Chré- tiens ; il permit que les Giagues , peu- ples barbares , inhumains , Antropo- phages & cruels , dont nous avons parlé dans le premier volume de cette Relation , firent une irruption si su- bite dans le Royaume , & l'attaquè- rent par tant d'endroits à la fois , qu'ils le désolèrent entierement par le fer & par le feu , avant que le Roi pût mettre sur pied aucunes troupes , pour leur faire tête.

Privé de conseil & de force; il fut obligé de se sauver dans les Isles du du Zaire , où il se trouva en sûreté contre les Giagues ; mais où la diser- te & la peste l'attaquerent , & firent mourir un grand nombre de ceux qui l'avoient suivis.

Les barbares s'étant à la fin retirez; chargez de butin , le Roi revint à sa Capitale , & commença à rétablir les maisons que les Giagues avoient brû-

lées. La famine l'y suivit : les terres n'avoient point été cultivées, & ne produisoient rien. On se mit à les cultiver à la maniere des Négres ; c'est-à-dire, avec une si grande nonchalance, & si ordinaire aux Négres, qu'il semble qu'ils ont toujours peur d'en cultiver trop ; mais certaines sauterelles, que les Portugais appellent Cafagnotti, consommerent non-seulement toute la recolte que l'on attendoit avec impatience ; mais elles rongerent encore les herbes des prairies, après avoir devoré les feüilles des arbres, les fruits & même les écorces des palmiers : ce qui reduisit ces malheureux peuples aux dernières extrémités, où la plus cruelle famine puise reduire des créatures. Les peres privés de tout secours décimoient leurs enfans & les vendoient aux Portugais, pour avoir de quoi conserver la vie aux autres. Les Marchands dans cette desolation trouvoient plus d'Esclaves à vendre, qu'ils n'avoient de vaisseaux pour les transporter au Bresil.

Ceux qui trouvoient des corps morts s'en rassasioient ; quoiqu'ils fussent souvent presque pourris. La famine fut extrême, & sans les Portugais qui y remedierent autant qu'ils purent, en-

apportant des vivres, le Congo auroit perdu absolument tous ses habitans.

La famine cessa enfin; mais la justice de Dieu qui n'étoit pas appaisée, permit que les ordures, dont ces peuples affamés s'étoient nourris, produisirent une peste qui acheva de desoler ce malheureux Royaume: les corps se couvroient de pustules comme on en voit dans la petite verolle en Europe, qui étoient si contagieuses, qu'elles se communiquoient aisement: elles emporterent une quantité incroyable de peuples.

Dieu en eut enfin pitié: tous ces fléaux cesserent de tourmenter ce pauvre peuple. Le Roi de Portugal secourut ce Royaume desolé, depuis la cession qui lui fut faite de celui d'Angolle; il y fit passer des troupes, qui mirent les Etats de Congo, aussi-bien que ceux d'Angolle, à couvert des irruptions des Giagues, & les Gouverneurs Portugais, obligeant les peuples soumis à la Couronne de Portugal, à cultiver tant de terres, qu'ils recueilloient non-seulement ce qui leur étoit nécessaire pour vivre dans l'abondance; mais encore pour s'enrichir par le commerce qu'ils en faisoient avec leurs voisins.

Mort de Enfin Dom Alvare paya le tribut  
Dom Alva- à la nature en 1587. après un Regne  
re en 1587. fort traversé de plus de quarante  
ans.

Son fils Dom Alvare II. du nom,  
Dom Al- prit possession de la Couronne , sans  
vare II. du aucune opposition. Il sçavoit les obli-  
nom Roi gations , que son Royaume avoit au  
de Congo. Roi de Portugal , sans les secours du-  
quel il auroit été entierement boule-  
versé. Son premier soin , dès qu'il fut  
sur le thrône , fut d'envoyer un Am-  
bassadeur à Lisbonne , pour remercier  
Philippe II. Roi d'Espagne , qui étoit  
alors Roi de Portugal , par la mort de  
Sebastien ; mort sans enfans , & du  
Cardinal Henri , qui avoit été recon-  
nu Roi ; mais qui n'avoit regné que  
deux ans.

Il demandoit au Roi un nouvel  
Evêque , cela étant absolument néces-  
saire pour soutenir & dilater la Foi ,  
dans ses Etats. Le Roi de Portugal re-  
çût très-bien l'Ambassadeur de Dom  
Alvare. On renouvela les traités qui  
avoient été conclus entre les deux Na-  
tions. Les Ministres du Roi de Portu-  
gal , obtinrent du Pape , un Evêque  
particulier pour le Congo , qui y pas-  
sa sur les vaisseaux Portugais ; accom-  
pagné de quelques Eclesiastiques , &

d'un bon nombre de Missionnaires réguliers, qui n'eurent pas peur de peine à remettre les choses comme elles étoient avant les langueurs & les misères, dont ce Royaume avoit été affligé pendant tant d'années. Les peuples étoient devenus presque sauvages. La crainte d'une seconde irruption des Giagues en avoit obligé un très-grand nombre de se retirer sur les montagnes les plus hautes & les moins accessibles, où ils vivoient plutôt comme des bêtes, que comme des créatures raisonnables. Ce fut dans ces lieux si difficiles, que ces zélés Missionnaires les allèrent chercher, & qu'après les avoir rassurés contre la terreur que les Giagues avoient imprimé dans leurs esprits, ils les ramènerent dans leur païs, & les engagèrent de s'y rétablir. La crainte des Portugais, qui avoient des forteresses sur les frontières des païs occupés par les Giagues, retenoit ces barbares de telle sorte, que le Royaume de Congo jouit d'une paix profonde, & la Religion Chrétienne se répandit beaucoup, & s'y fortifia pendant les 27. années, que regna Dom Alvare II. Il mourut Dom Alva-  
Mort de  
en 1614. & laissa le Royaume à son fils aîné Dom Bernard.

Dom Alva-  
1614.

Dom Ber-  
nard VIII,  
Roi de  
Congo,

Le Regne de ce Prince , qui fut le huitiéme Roi Chrétien de Congo , ne fut ni lon , ni heureux : à peine gouta-t-il pendant un an , le plaisir de regner , qu'il fut assassiné selon le bruit commun , par les ordres du Duc de Bamba , qui étoit l'aîné de tous ses autres frères.

Dom Al-  
vare III.  
du nom  
du nom  
neuviéme  
Roi Chré-  
tiende Con-

Dom Alvare III. du nom , frere de Dom Bernard fut couronné en 1615. Il n'oublia rien pour se disculper de la mort de Dom Bernard , dont on le chargeoit.

go en 1615

Ce fut sous son Regne , qu'une seconde Mission de Religieux de la Compagnie de Jesus , arriva au Congo , où ils firent des fruits extraordinaires soutenus par le Roi , qui étoit un Prince extrêmement zelé pour la propagation de la Foi. En voici une preuve.

A peine fut-il monté sur le thrône , qu'il envoya une Ambassade solennelle au Pape Paul V. Le chef , étoit un des premiers Seigneurs accompagné de vingt Gentils-hommes , & d'un grand nombre de domestiques.

Dom Al-  
vare en-  
voye un  
Ambassa-  
deur au Pa-

Le motif de cette Ambassade , étoit pour rendre au Souverain Pontife , l'Obedience que les Princes Chrétiens lui rendent à leur avenement à la Cou-

ronne, lui proposer quelques doutes, pe Paul V,  
& lui demander des Reglemens, que  
son Conseil jugeoit necessaire pour ce  
nouveau troupeau de Jesus-Christ, en-  
core foible & environné d'Idolâtres,  
dont les Ministres faisoient des efforts  
continuels pour pervertir les Chrétiens  
encore chancelans.

Quoique le Royaume de Congo ne  
manquât ni de Prêtres seculiers, ni de  
Missionnaires reguliers, on avoit don-  
né au Roi, une si haute estime des  
Capucins, que l'Ambassadeur eut un  
ordre exprès du Roi son maître, d'en  
demander au Pape, & d'en amener avec  
lui.

L'Ambassadeur fut très-bien tegù  
du Souverain Pontife, qui le fit loger  
& defrayer, lui donna audience &  
lui accorda tout ce que son Maître de-  
mandoit ; mais les fatigues d'un si long  
voiage, le changement de climat &  
de nourriture, firent tomber malade  
l'Ambassadeur & une partie de ses  
gens.

On ne peut assez louer la charité du  
Pape dans cette occasion. Il ne se con-  
tentta pas de procurer à l'Ambassadeur  
tout ce qui étoit nécessaire pour cet  
Etat ; il alla le voir plusieurs fois & lui  
donnoit à manger de ses propres mains.

Enfin la maladie ayant été plus forte que les remedes, il mourut dans les sentimens les plus chrétiens , & comblé des bienfaits & des benedictions du Pape , qui le fit enterrer avec une pompe extraordinaire dans l'Eglise de Sainte Marie-Majeure, où il lui fit mettre une Epitaphe magnifique.

Mort de  
Dom Alva-  
re en 1622, Le Roi Dom Alvare III. mourut le quatrième jour de Mai de l'année 1622. après un Regne de sept ans. Les Etrangers établis ou trafiquans dans ses Etats , & ses sujets le regrettèrent infiniment avec raison. C'étoit un Prince sage , modéré , vaillant, liberal, pieux , zélé pour la gloire de Dieu , & aimant extrêmement son peuple.

Il eut pour successeur son fils Dom Pierre II. du nom , qui ne regna que deux ans. Sa sagesse éclata dans une occasion , dont les suites auroient pû être préjudiciables à l'Etat. Il s'éleva un différend considérable entre les Portugais

& les Congois ; ils en vinrent aux mains & les Congois furent battus. Le Conseil du Roi & tous les principaux du Royaume , vouloient qu'on s'en vengeât sur les Portugais établis & dispersés dans tout le Royaume , qu'on les pillât & qu'on les massacréât. La chose étoit facile ; mais le Roi qui

étoit un Prince juste & sage , & qui après avoir mûrement examiné la cause du differend , avoit reconnu que ses sujets avoient tort , ne voulut jamais deferer aux avis de ses Conseillers. Il assura les Portugais établis chez lui , de sa protection , & sans rien faire d'indigne de son rang ; il accommoda le differend qui avoit été la cause du combat avec le Gouverneur de Saint Paul de Loanda.

Il arriva pendant son Regne , une chose trop memorable pour n'être pas rapportée ici.

Les Marchands Portugais établis à Saint Salvador , avoient coutume de porter leurs Marchandises , pour les troquer dans les lieux où il y avoit des marchez les plus célèbres. Faute d'argent monnoyé , tout le commerce se fait par trocs de marchandises contre marchandises.

Cinq de ces Marchands allant à Pimba , & passant par la Province d'Occanga , sur la frontiere du Royaume de Micocco , furent attaqués par une troupe de soldats de ce Royaume , ou plutôt de voleurs de grands chemins , qui après les avoir dépouillé & volés , les présenterent à leur Roi , qui les fit mettre aux fers , & en-

Histoire  
de s. Mar-  
chands Por-  
tugais pri-  
sonniers du  
Roi de  
Micocco.

fermer dans une étroite prison.

Dom Pierre en ayant été informé les envoya reclamer, & sur le refus que le Roi de Micocco fit de les lui rendre, il resolut de lui déclarer la guerre. Il en traita avec le Général des Portugais, & elle fut résolue. Deux raisons empêchèrent l'exécution de ce dessein ; ils manquaient de bâtimens pour transporter leurs troupes au delà du Zaire, Rivière très-rapide, & qui dans cette saison étoit extrêmement grossie par les pluies. Cet obstacle tout considérable qu'il étoit, ne les auroit pourtant pas empêché : car ils avoient commencé à faire des canots & des radeaux ; mais ils apprehenderent avec raison, que le Roi de Micocco, Prince cruel & barbare, ne fit mourir ces cinq prisonniers. Ils crurent qu'il falloit avant toutes choses les retirer de ses mains en les rachetant ; après quoi on pourroit porter la guerre chez lui, & se venger des courses injustes que ses sujets faisoient sur les terres de Congo.

On chargea de ce rachat un Religieux de l'Ordre de la Merci, qui partit pour l'aller négocier ; mais étant mort en chemin, les cinq Portugais seroient peut-être morts dans leur prison,

son, si Dieu n'avoit fait un miracle pour leur délivrance. Le Royaume de Micocco fut accablé d'une infinité de misères. La famine & la peste le ravagerent. Les armées de ce Prince, qui étoient accoutumées à battre les ennemis de l'Etat, furent défaites en plusieurs occasions. Le Roi consterné à la vuë de tant de malheurs, prit le parti de consulter ses Idoles, pour en scâvoir la raison. Dieu permit que le démon, répondît que toutes mal heurs venoient à cause de l'injuste captivité où il retenoit ces cinq Chitti (c'est ainsi qu'on nomme dans ce païs les Marchands Européens) & qu'ils ne finiroient point, qu'il ne les eût délivrés, & qu'il ne les eût fait conduire dans leur païs, avec les marchandises qui leur avoient été enlevées.

Il n'en fallut pas davantage. Le Roi de Micocco les délivra aussi-tôt, leur fit rendre la valeur de ce qui leur avoit été enlevé, & pour plus de sûreté, leur donna un de ses Officiers, qui les conduisit jusqu'à Saint Salvador, & qui fit des excuses au Roi de Congo de la part de son Maître, de ce qui étoit arrivé.

Le Roi ne jugea pas qu'il convînt à sa dignité de se laisser vaincre en po-

litezze par un Prince Idolâtre. Il fit tous les honneurs imaginables à l'Officier du Roi de Micocco, & le renvoya chargé de présens pour son Maître.

Ce bon Prince mourut peu après cette action de générosité regretté de tous ses sujets, qui voyoient la pieté & les grandes actions du Roi Dom Pierre I. du nom, que celui-ci s'étoit proposé pour modèle, qu'il imitoit, & qu'il auroit surpassé si Dieu lui avoit accordé un plus long Regne.

Dom Garzia XI. Roi Chrétien de Congo. L'onzième Roi Chrétien de Congo, fut Dom Garzia. Mon Auteur ne marque point s'il étoit fils de Dom Congo. Pierre: il est sûr qu'il étoit son parent, & par consequent Prince du Sang Royal. On en esperoit beaucoup; mais son regne ne fut que de deux ans. Il mourut le 26. de Juin 1626.

Dom Ambroise XII. Roi Chrétien de Congo. Il eut pour successeur Dom Ambroise. Son Regne ne fut que de cinq ans. C'étoit un Prince juste & pieux, aimé de tous les gens de bien, & haine des méchants, dont il châtoit severement les mauvaises actions, & les dereglements; il mourut au mois de

Dom Al-Mars 1631.

vare IV. du nom. Le treizième Roi Chrétien de Congo, fut Dom Alvare IV. du nom, fils de Dom Alvare III. Il regna environ cinq

ans . & mourut le 25. Février 1636. Dom Al-

Il laissa le Royaume à Dom Alvare vare V. du  
V. du nom , quatorziéme Roi Chrétien de Congo.

tien de Congo , Prince malheureux ,  
qui ne regna qu'environ six mois , & qui  
fut tué dans la seconde bataille qu'il  
donna au Duc de Bamba , & au Marquis  
de Chioua , qui étoient frères utérins.

Le Duc de Bamba fut élevé sur le

Thrône après la mort d'Alvare V. &  
prit le nom d'Alvare sixième. On ne  
peut douter que ce ne fût un très-  
grand Prince. Ce que nous en allons  
dire le prouvera démonstrativement.

Il envoya un Ambassadeur d'Obedience  
au Pape Urbain VIII. fit de fortes  
instances pour avoir des Missionnaires;  
il ne regna que cinq ans , & mourut le  
22. Février 1642. Son frere Dom Garzia II. du nom , s'empara du thrône ,  
avec une violence qui l'auroit toujours  
fait regarder comme un tyran , quand  
même ses mauvaises actions ne lui au-  
roient pas mérité ce titre odieux.

Mais avant de parler du Regne cruel  
& infortuné de Dom Garzia II. il est  
à propos de dire , de quelle maniere ces  
deux freres monterent successivement  
sur le thrône.

L'aîné Dom Alvare VI. du nom , Histoire  
étoit Duc de Bamba , & le cadet Dom du Duc de

Dom Alvare VI.  
du nom  
quinzième  
Roi Chrétien de  
Congo.

Bamba , & Garzia étoit Marquis de Chioua, tous  
du Marquis deux très-proches parens du Roi Dom  
de Chioua. Alvare cinquième.

Ce Prince ayant conçû des soupçons  
mal fondés de leur fidélité les maltrai-  
ta en quelques occasions , ce qui leur  
fit connoître que le Roi étoit mal in-  
tentionné pour eux. La prudence les  
obligea de se mettre en état de ne pas  
recevoir un affront. Ils leverent des  
troupes , & se tinrent sur la deffensi-  
ve.

Le Roi s'en tint offensé , assembla  
son armée , & leur présenta la bataille.  
Il la perdit , ses troupes furent  
défaîtes , & lui même pris prison-  
nier.

Les deux Princes vainqueurs , don-  
nerent en cette occasion des marques  
d'une generosité vraiment Chrétien-  
ne , au Roi leur prisonnier. Non-seu-  
lement ils ne lui ôterent point la vie  
selon l'usage de ce païs barbare ; mais  
ils le traiterent avec le même respect  
qu'il l'étoit dans son Palais. Ils le ser-  
voient à table à genoux , & n'obmi-  
rent rien pour le convaincre de leur  
fidélité. La marque la plus essentielle  
qu'ils lui en donnerent , fut de lui  
rendre la liberté , & de le reconduire  
jusqu'à sa ville Capitale , & pour le

faire avec plus de reverence, ils le porterent dans un hamac sur leurs épaules. Il est certain que ces Princes ne pouvoient lui témoigner plus de respect ni plus de fidélité. Cela ne toucha cependant point du tout son cœur. Il crut qu'il lui étoit honteux de devoir la vie à ses sujets. Dès qu'il fut libre, il leva de nouvelles troupes, entra dans le Duché de Bamba, & présenta encore une fois la bataille à ces généreux Princes, qu'il avoit taché de surprendre, mais inutilement. Ils firent ce qu'ils purent pour appaiser la colere du Roi, & n'en pouvant venir à bout, ils accepterent le combat: les troupes Royales y furent défaites à plate couture; il en demeura un très-grand nombre sur la place. On trouva le Roi parmi les morts. Les deux Princes firent separer la tête du corps, & la firent porter devant eux, comme une marque de leur victoire.

Les Etats du Royaume s'étant assemblés, le Duc de Bamba fut reconnu Roi & placé sur le thrône d'un consentement unanime, & regna seulement cinq ans, comme nous l'avons dit.

Son frere Marquis de Chioua occupe sa place, par la violence qu'il fit

aux Electeurs : il vint à l'assemblée à la tête d'une armée , & comme on le connoissoit brave , & qu'on sçavoit la valeur de ses troupes ; il ne se trouva personne qui osât ouvrir la bouche , pour lui representer le tort qu'il fairoit à sa reputation , de forcer les Electeurs , dans une action qui devoit être extrêmement libre. Il s'assit donc sur le thrône , que son frere avoit occupé avec tant de dignité , & montra par cet acte violent , ce qu'on en devoit voir dans la suite.

Dom Garzia II. du nom , seizième Roi Chrétien de Congo , fit éclater d'abord beaucoup de zèle pour la Religion Chrétienne. Il reçût avec bonté RoideCongo en 1646. les Capucins , que le Roi son frere avoit demandé au Pape Urbain VIII. il leur donna des Eglises , des Convents , des Esclaves , & ce qui leur étoit nécessaire pour vivre & pour soutenir le poids des Missions , dont on avoit un besoin infini dans ce vaste pais.

Mais ce Prince changea bien-tôt de conduite , de sentimens & de manieres d'agir. L'ambition de faire monter son fils ainé sur le thrône après lui , lui fit commettre les plus grands crimes. Il fit mourir cruellement tous les Princes du Sang Royal , qui pouvoient

prétendre au trône , & n'en laissa aucun qui pût lui donner le moindre ombrage. Les Ecclesiastiques & les Missionnaires Capucins , l'avertirent fortement & charitalement de ses excès ; mais bien loin de se corriger , il persecuta à outrance , ces justes deffenseurs de la Loi de Dieu , dont ce Prince ambitieux & cruel méprisoit les commandemens. Ceux des Princes du Sang , qui purent échaper le fer ou la prison se retirerent dans le Royaume d'Angolle , où le Gouverneur Portugais les reçût , & leur donna tonte sorte de protection. Cette action de charité & de generosité , outra le Roi. La crainte que Dom Alphonse son fils ainé , ne fût pas élû Roi de Congo , après lui , le fit tomber dans le dernier des malheurs : il rappella les Devins , les Sorciers , les Magiciens , que ses ancêtres avoient châlez. Ces miserables crurent avoir trouvé le moment favorable de se rétablir dans l'Etat , & comme aucun des enfans du Roi , ne leur paroissoit plus opposé à leurs superstitions , que le Prince Alphonse , son ainé , ils persuaderent au Roi , que la maladie , dont il étoit attaqué étoit la suite du poison , q ie le Prince Alphonse lui avoit donné , pour être plû-

tôt en possession du Royatime.

Il n'en fallut pas davantage pour irriter ce Prince cruel & trop credule ; il fit sur le champ assembler les Etats du Royaume, déclara son fils Alphonse privé du droit de succéder à la Couronne, à cause du prétendu parricide qu'il avoit commis, sans vouloir écouter sa justification, & avec ses violences accoutumées, il fit élire & couronner Roi son second fils, le Prince Antoine I. du nom, & dix-septième Roi Chrétien de Congo. Il mourut après avoir commis encore d'autres crimes, & regné en tyran plutôt qu'en Roi l'espace de vingt-un an, c'est-à-dire, jusqu'à l'année 1663.

Dom Antoine fut l'héritier de la Couronne & des vices de son père. Il rem dix- executa à la lettre les cruelles com- septième missions, qu'il en avoit reçues au lit Roi Chré- de la mort. Il les commença par la tiende Con- mort de son frère ainé, au corps du- go, en 1663. quel il ne voulut pas qu'on rendît les

Crime de moindres devoirs de la sepulture la Dom An- plus ordinaire ; il fit mourir deux de toine, ses oncles, & ensuite son frère puîné, étant persuadé de cette cruelle ma- xime de son père, qu'en bonne ma- xime d'Etat, il ne faut point avoir de parens, & qu'il faut faire mourir tous

ceux qui peuvent prétendre au thrône , qui ne doit jamais appartenir qu'à un seul.

Il extermina ainsi tous ceux du Sang Royal , qui ne s'étoient pas retirés en Angolle.

Ces meurtres l'accoûtumerent tellement au sang , qu'il en répandoit de tous côtés , aussi aisement que s'il avoit pris naissance parmi les Giagues.

Personne n'étoit sûr de sa vie en l'approchant ; sa femme quoique très-sage n'en fut pas exempte : il en étoit las, il voulut s'en défaire , & pour donner quelque apparence au crime qu'il méritoit , il l'accusa d'adultere , & sans autre forme de procès , il la fit expirer dans les tourmens les plus cruels ; & pour celui qu'il accusoit d'être son complice , il le fit couper peu à peu en morceaux & jeter à la voirie , pour être la pâture des bêtes sauvages.

Il en vint à un tel excès de cruauté , qu'à peine trouvoit-il des domestiques pour le servir. Tout le monde l'abandonnoit ou le fuyoit. Ses propres esclaves ne pouvant plus souffrir sa tyrannie , se retiroient dans les rochers & dans les plus épaisses forêts , aimant mieux courir les risques d'être devorés des bêtes , que d'être exposés aux

cruels tourmens que cet inhumain leur faisoit souffrir avant de les achever tout-à-fait.

Le Ciel voulut le faire rentrer en lui-même , par des prodiges effrayans. qui auroient allarmé tout autre que lui. Le Ciel se remplit de cometes affreuses , on ne voyoit de tous côtés que des globes de feu étincellans; on n'entendoit que des tonnerres épouvantables. Un tremblement de terre furieux, après avoir secoué horriblement la montagne , ou plutôt le rocher , sur lequel la ville de Saint Salvador est située , la partagea par une fente profonde , qui avoit près de trois mille de longueur & en fit écrouler une partie.

Ces malheureux pronostics , furent suivis d'une maladie épidémique , qui causa une très-grande mortalité , qui emportoit en moins de quatre jours les plus robustes qu'elle attaquoit.

Mais rien ne fut capable d'amolir le cœur de ce Roi barbare. A peine eut-il essuyé ses mains , qu'il avoit trempées dans le sang de son innocente épouse , qu'il épousa contre les Loix de l'Eglise , & contre toute sorte de bienfiance , une de ses plus proches parentes , dont il étoit passionément amou-

reux , même du vivant de sa femme ; & à la fin il leva entierement le mal- que , & s'il ne fit pas entierement ban- queroute à la Religion Chrétienne qu'il avoit toujours professée ; il la trai- tra avec tant de mépris , qu'il étoit ai- sé de voir , qu'il n'en faisoit aucune estime. En voici une preuve.

Assistant un jour à la Procession du Action S. Sacrement , il s'avisa de faire por- très inde- ter sur sa tête le parasol qu'il faisoit cente du porter dans les cérémonies profanes , Roi. sans qu'il y eût de nécessité en cela ; mais seulement par grandeur & pour se mettre en quelque sorte en parallelle avec Dieu. Le peuple fut scandalisé , aussi-bien que le Clergé. Un des principaux Ecclesiastiques s'approcha de lui avec respect , & le supplia de con- siderer que cette action extraordinaire scandalisoit l'assemblée ; mais ce Prince arrogant , prit cet avertissement également respectueux & charitable , en si mauvaise part , qu'il s'en retourna sur le champ à son Palais avec toute sa Cour , & dès qu'il y fut arrivé , il envoya un Officier de guerre , dire de sa part au Vicaire Général de l'Evêque , qu'il se gardât bien de lui faire jamais de pareilles remontrances , sous peine de toute son indignation.

Le Vicaire Général qui connoissoit son humeur fiere, colere & sanguinaire répondit avec une liberté Apostolique, que si le Roi méprisoit la Religion Chrétienne & ses plus sacrés Mysteres jusqu'au point de les insulter devant tout le monde; il ne lui convenoit point de le souffrir sans l'en avertir avec tout le respect qui étoit dû à la Majesté Royale; mais que s'il avoit projeté d'autre chose, lui & tous les autres Ministres du Dieu vivant, étoient prêts de donner leurs vies plutôt que de souffrir que l'on fit aucune insulte aux Mysteres de notre sainte Religion, pour lesquels sa Majesté, à l'exemple de ses ancêtres, devoit avoir un respect d'autant plus profond, que Dieu étoit plus élevé au-dessus de tous les Monarques.

Cette réponse si sage & si Chrétienne, mit ce Prince en fureur, il jura, qu'il se vengeroit, non-seulement du Vicaire Général & de tous les Ecclesiastiques; mais qu'il étendroit son ressentiment sur toute la Nation Portugaise, qu'il tailleroit en pieces, ou qu'il reduiroit à la plus honteuse servitude, aussi-bien, disoit-il, je suis las de souffrir, que mes peuples qui doivent être les maîtres de tout le monde,

obéissent à une poignée de gens rama-  
sez, pauvres, & qui sont obligez d'a-  
bandonner leur païs pour venir cher-  
cher à vivre dans les miens.

Il n'en demeura pas aux simples me-  
naces; il donna ses ordres pour assem-  
bler toutes ses troupes, ou plutôt tou-  
tes ses Milices.

On assure qu'il se trouva neuf cens  
mille hommes, nombre prodigieux, &  
qui seroit incroyable, si nous n'avions  
pas remarqué dans le volume préce-  
dent, combien ces païs sont peuplés,  
& que dans le besoin personne n'est  
exempt de se trouver en corps d'ar-  
mée.

Le Roi avoit pourtant une con-  
noissance si parfaite de la valeur des  
Portugais, qu'il voulut sçavoir par le  
moyen des démons, quel seroit le suc-  
cès de cette affaire avant de s'y em-  
barquer tout-à-fait; il consulta les De-  
vins; il fit offrir des Sacrifices, &  
ces malheureux trompeurs, l'assurerent  
bien positivement, qu'il entreroit en  
triomphe dans Saint Paul de Loan-  
da, Capitale du Royaume d'Angolle,  
appartenant aux Portugais, & que les  
plus Grands Seigneurs le porteroient  
sur leurs épaules.

Plein de ces esperances, sûr d'une

entière victoire , goûtant par avance le plaisir du massacre des Portugais ; il promit de partager à ses troupes victorieuses toutes les richesses des Européens.

Il arriva dans ce tems , que les Portugais qui avoient traité de la fouille des mines d'or qui sont dans le Congo , & qui s'impatientoient des délais affectés des Congois , pour les mettre en possession des terres qu'ils leur avoient venduës , resolurent de s'en emparer les armes à la main. Les Officiers Portugais , étoient accompagnés de quatre cens bons soldats Européens , & d'environ deux mille Negres de leur Etat. Ces troupes s'avancoient vers le lieu des mines , lorsqu'elles furent averties de l'armement du Roi & de ses projets.

Les Ecclesiastiques firent tout leur possible , pour détourner le Roi de cette entreprise : les Capucins s'y employèrent de leur mieux , & sur tout un Nègre cousin germain du Roi , qui avoit pris l'habit de Capucin , & que ce Prince cruel avoit épargné dans le massacre de sa famille , à cause qu'il l'aimoit plus particulièrement qu'aucun autre , & qu'il n'avoit rien à craindre de lui , vû l'état qu'il avoit em-

braffé. Mais ni celui-là ni tous les autres, ne furent pas capables de le faire rentrer en lui-même, ni de l'empêcher de courir à sa perte. Il s'approcha du Camp des Portugais ; il envoya de grosses troupes qu'on auroit pu regarder comme de fortes armées, s'il y avoit eu autant de courage dans les soldats qui les composoient, qu'il y avoit de ferocité & d'envie de piller. Il en envoya dis-je plusieurs pour prendre les Portugais en flanc, pendant qu'il les attaqueroit de front.

Mais le Ciel & les Elemens, prirent le parti des Portugais contre ces Idolâtres & ces mauvais Chrétiens. On vit en l'air des choses qu'on n'y avoit jamais vu. Une pluie de feu poussée par un vent brûlant, maltraita étrangement cette armée Infidèle : une partie se dissipa, & les Portugais tombant sur le reste, en firent un massacre & une boucherie horrible.

Le Roi qui s'étoit placé sur une petite hauteur, pour voir son armée & donner ses ordres, apperçût une Dame Majestueuse toute rayonnante de lumieres, tenant un enfant entre ses bras, qui étoit à côté du Général des Portugais, & qui sembloit lui marquer les endroits où il devoit faire agir ses troupes.

Comme il ne fut pas seul à voir ce prodige , & qu'ayant été dans la Religion Chrétienne, il devoit soupçonner que c'étoit la Sainte Vierge ; il dir à ceux qui s'en effrayoient , ces gens sont à nous , il n'en restera pas un seul : voila une plaisante armée , où ils amènent leurs femmes & leurs enfans.

Ce blasphème lui coûta cher ; il fut

Mort du tué au même lieu avec le Capucin qui Roi en per- ne l'avoit point abandonné. Sa mort dant la ba- fit lâcher pied à tout le reste de ses faille.

troupes. Les Portugais las de tuer , leur laisserent le champ libre pour s'enfuir. Ils se contenterent de couper la tête du Roi , & la portèrent à Loanda , où ils lui firent une entrée solennelle à la vérité ; mais d'une autre espece que ses Devins ne lui avoient fait esperer.

Ainsi finit cette guerre , qui devoit exterminer tous les Européens , & qui fut en effet leur salut , & celui de la Religion Chrétienne , qui auroit été ruinée , si ce méchant Prince étoit venu à bout de ses pernicieux desseins. Son règne ne fut que de trois ans ou environ ; il fut tué en 1666.

Un Prince du Sang ; mais qui étoit des derniers , & que le Roi défunt avoit épargné , comme très-méprisable & incapable de penser au trône , s'en empara par une violence inouïe ,

dans l'horrible confusion où les affaires se trouverent après cette sanglante bataille & la mort du Roi. Il prit le nom de Dom Alvare VII. & fut le dix-huitième Roi Chrétien de Congo. C'étoit un furieux, un tyran, un impudique qui n'avoit que la forme humaine, & qui n'étoit Chrétien, que parce qu'il avoit reçû le Baptême étant à la mammelle, sans jamais avoir été instruit, ou fait profession de la Religion Chrétienne. Il signala son Rgne par une infinité de meurtres, de brigandages, d'impudicités, & se rendit si odieux à ses peuples, qu'ils prirent les armes contre lui, & qu'étant secourus par le Comte de Sogno, ils le chassèrent du thrône au mois de Juin de la même année 1666. Le Comte de Sogno fit assembler les Etats, & fit élire légitimement un jeune Prince de vingt ans, avec une très-grande esperance, qui prit le nom d'Alvare VIII. du nom, qui fut reconnu & couronné, & qui auroit été un excellent Prince, & auroit gouverné avec sagesse & bonheur, s'il n'avoit pas trouvé l'Etat partagé en factions, & tellement épuisé par les guerres & les massacres précédens, qu'il fut facile au Marquis de Pamba de se revolter contre lui, & qu'é-

Dom Al-  
vare VII.  
du nom.

Dom Al-  
vare VIII.  
dix-neuvié-  
me Roi  
Chrétien  
de Congo.

vant appuyé des mécontents, il le chassa du thrône, & s'y plaça lui-même, par une intrusion manifeste. Cela arriva dans l'année 1670. Mon Auteur finit ici ses Memoires sur la succession des Rois de Congo.

## C H A P I T R E X I V.

*Des Rois d'Angolle, où de Dongo.*

C'Est une chose des plus difficiles, de trouver quels ont été les premiers Rois d'Angolle, dans les siècles qui ont précédé la venue des Européens dans cette partie de l'Afrique. On ne peut en découvrir quelque chose, que par la tradition, & cette tradition est mêlée de tant de fables & de contradictions, qu'il n'est pas aisé de distinguer le vrai d'avec le faux ou l'apparent.

On convient que long-tems avant la venue des Européens, ce vaste pays ne reconnoissoit point un seul Monarque. Il y avoit autant de Rois qu'il y avoit de villages. Et comme on demeure d'accord, qu'il y avoit dès ces tems-là, un Roi puissant dans le Con-

Angola  
Mussuri  
premier  
Roi d'An-  
golle.





Ouvrier en Fer c'est un metier Royal .

go duquel tous ces petits Rois relevaient , on a eu raison de dire qu'il étoit le Souverain de tous ces Etats , qui forment aujourd'hui les Royaumes de Congo , d'Angolle , de Matamba , de Binguella & plusieurs autres , qui s'en sont séparés dans la suite , & qui ont fait des Monarchies séparées & indépendantes .

Il y avoit dans la Province d'Angolle , un certain Angola Mussuri Taillandier , ou si on veut , le chef ou le Roi des Taillandiers .

Angola  
Mussuri  
premier  
Roi d'An-  
golle.

On prétend que c'étoit une de leurs Idoles , qui lui avoit enseigné l'art de fondre le fer , de le forger , & d'en faire tous les instrumens , dont on a besoin , soit pour l'agriculture , soit pour la guerre , soit pour les usages ordinaires . Car avant ce tems-là , on ne connoissoit , ni les couteaux , ni les haches , ni les bêches , ni les sabres , ni les flèches de fer : les cailloux tenoient lieu de marteaux . Les bois durs & pesans servoient de massuës : les pierres tranchantes étoient des couteaux .

Angola profita merveilleusement dans l'école d'un si scavant maître ; il devint très-habile , & comme tout le monde avoit recours à lui , pour les

outils dont on avoit besoin , il devingt en peu de tems extrêmement riche. L'or , l'argent , ni les coquilles n'entretoient point alors dans le commerce; il ne se faisoit que pour des échanges , des denrées que la terre produissoit , ou des peaux de bêtes.

Angola devint très-riche ; il avoit de grands magazins remplis de toutes sortes de legumes , & d'autres vivres qu'on lui avoit donnés en échange de ses ouvrages ; mais il étoit très-libéral , & s'il exigeoit une recompense raisonnable de son travail , on pouvoit dire que son gain étoit moins pour lui , que pour ceux qui se trouvoient dans le besoin.

Bon caractère  
d'Angola.

Il arriva une disette extraordinaire , on ne dit pas par quel accident elle fut causée ; mais elle fut si grande , que la plus grande partie du peuple auroit péri , si Angola n'avoit ouvert ses magazins , & n'avoit distribué généreusement ses provisions à ces pauvres affamés. Sa charité leur sauva la vie , & lui gagna tellement les cœurs de tous ses compatriotes , que faute d'autres moyens de lui témoigner leur reconnaissance , ils l'élurent pour leur Roi , d'un consentement universel de tous les habitans , de tout ce

grand païs qu'on appelloit Dongo. Il en fut donc le premier N-gola , c'est-à-dire le premier Roi , & le païs sans perdre tout-à-fait son premier nom , fut appellé le Royaume d'Angolle , du nom de son premier Souverain.

Les Portugais s'en étant rendu maîtres les armes à la main , comme nous l'avons dit au commencement de ce volume , ne jugerent pas à propos de changer son nom ; au contraire , ils crurent que pour conserver la memoire de ce grand homme ; il falloit que son Royaume continuât de porter son nom dans les siècles à venir.

Les Négres en reconnaissance de son habileté , dans le maniement du fer , ont continué d'avoir une estime particulière pour les Taillandiers , ils regardent cet art ou ce métier comme très-honorables , & comme la peinture , la sculpture & les autres arts libéraux , ne font aucun tort à la Noblesse en Europe , aussi l'art de manier le fer , ne porte aucun préjudice à la Noblesse Africaine.

Angola Mussuri selon la coutume du païs , eut plusieurs femmes ou concubines , il donna à l'une d'elles le nom d'*E-Ganna Iniene* , c'est-à-dire , grande Dame , & Sur-Intendant de la

*Enganna*  
Iniené ,  
femme du  
Roi Ango-  
la Mussuri.

n'aïson , titre d'honneur qu'elle avoit  
merité , par sa sagesse , son économie &  
son attachement singulier pour le Roi  
son époux. Le Roi en eut trois filles,  
Zunda-Riango'a , Tumba-Riangola ,  
& une troisième dont on ne scâit pas  
le nom. Mais il n'eût point d'enfans  
mâles.

Etant arrivé à une extrême vieilles-  
se , il se trouva fort en peine , com-  
ment il pourroit conserver le Royau-  
me dans sa famille.

Il avoit un esclave extrêmement habi-  
le qu'il aimoit à cause de ses bonnes qua-  
lités & des services qu'il en avoit re-  
çus. Pour lui donner des marques de sa  
satisfaction ; il l'avoit établi son Lieu-  
tenant Général , & ensuite il l'avoit  
fait Vice-Roi de son Etat. Cet adroit  
Ministre qui connoissoit l'humeur , les  
inclinations de son maître , & la ten-  
dresse qu'il avoit pour sa fille aînée ,  
faisoit en apparence tous ses efforts ,  
pour l'engager à la déclarer heritiere  
universelle de ses Etats ; quoiqu'il eut  
dans le cœur des sentimens bien oppo-  
sez. Il vouloit s'asseoir sur le trône  
de son maître , & il prit ses mesures si  
justes , qu'elles lui réussirent. Voici com-  
ment.

Un jour que Zunda-Riangola étoit

aux champs avec ses sœurs , & tous les domestiques du Roi , pour mettre en terre les semences avec les solemnités usitées dans le païs ; ce malheureux esclave Vice-Roi , fit répandre le bruit que les ennemis de l'Etat étoient entrés dans le Royaume , & qu'ils y mettoient tout à feu & à sang . Ce bruit étant confirmé par ceux qu'il avoit attirés à son parti , se répandit bien-tôt de tous côtés , & causa une épouvante extraordinaire . On ne songea qu'à fuir . Il prit avec les filles du Roi , le chemin de la maison du Roi Angola Mussuri . Ce bon vieillard malade & chargé d'années , n'étoit plus en état de se défendre ou de s'enfuir . Cette irruption subite des ennemis l'avoit mis hors d'état d'assembler ses troupes , & de les envoyer au-devant des ennemis . La fuite étoit le seul parti qui lui restoit à prendre , & il ne le pouvoit prendre , parce qu'il ne pouvoit marcher . Il pria donc ce malheureux Vice-Roi de le tirer du peril où il étoit . Celui-ci qui étoit jeune & vigoureux le chargea sur ses épaules , & l'emporta dans la forêt voisine , comme pour le soustraire à la fureur de ses ennemis . Mais quand il se vit éloigné de tout le monde , il lui plon-

Mort du gea un couteau dans la poitrine , &  
Roi Angola assassiné ainsi d'une maniere lâche &  
Mussuri. cruelle , son Roi , son maître & son  
bienfaiteur.

La mort du Roi ne pût être long-  
tems cachée. On en parla diversement ,  
& tout l'Etat en étant indigné , il se  
fit plusieurs partis ; mais le meurtrier  
s'étant trouvé à la fin , à la tête du plus  
considerable ; il soumit peu-à-peu tous  
les autres & les obligea à le recon-  
noître pour leur souverain , & à lui  
mettre la Couronne sur la tête.

Il ne se crut pas pourtant en sûre-  
té , à moins qu'il ne trouvât le moyen  
de faire sa paix avec la Princesse Zun-  
da-Riangola. Il sçavoit qu'elle étoit  
respectée de tout le peuple ; non-seu-  
lement à cause du Roi son pere ; mais  
encore à cause de son mérite particu-  
lier , & que tôt ou tard on lui arra-  
cheroit la Couronne , pour la mettre  
sur la tête de cette Princesse.

Il l'alla trouver , & lui dit , que  
la vieillesse & les infirmités du Roi ,  
l'ayant absolument mis hors d'état de  
gouverner l'Etat , il alloit devenir la  
proye des ennemis , s'il n'avoit pas  
pris le parti de l'envoyer se reposer  
en l'autre monde , qu'à la vérité le  
moyen dont il s'étoit servi , avoit été  
violent .

violent ; mais qu'il avoit été jugé nécessaire dans la situation des affaires ; qu'elle scavoit que lui seul avoit le secret de l'Etat, l'ayant gouverné seul depuis long-tems ; mais qu'il n'avoit pris la Couronne, que pour la lui conserver & la lui mettre sur la tête , quand elle seroit en âge de la porter , & de faire les fonctions de la Royauté.

La Princesse qui toute jeune qu'elle étoit , étoit fourbe & dissimulée à l'excès , fit semblant de se rendre à ses raisons , & d'être persuadée de la bonne foi de ses promesses ; elle lui dit que quoique la mort d'un pere qu'elle aimoit si tendrement , la dût affliger outre mesure ; elle scavoit qu'il faloit dans certaines occasions , sacrifier ce qu'on avoit de plus cher au bien de l'Etat , qu'elle la lui pardonnoit ; persuadée qu'il en agiroit bien avec elle & avec ses sœurs , & qu'elle attendoit de sa generosité , qu'il se souviendroit toujours qu'elles étoient les filles d'un Roi , qui l'avoit fait ce qu'il étoit , & qui l'avoit aimé .

Plusieurs années se passèrent sans que le Tyran songçât à s'acquitter de ses promesses ; mais aussi sans qu'il attenîât à la vie , ou à l'honneur des golle .

## RELATION

434

Princesses. Il mourut enfin d'une mort subite , & aussi-tôt la Princesse Zunda-Riangola , fut reconnue & couronnée Reine d'Angola d'un consentement universel de tous les membres de l'Etat.

Zunda-  
Riangola  
troisième  
Reine d'An-  
golle.

Elle fit paroître tant de prudence, de sagesse, de courage, de moderation & de justice pendant les premières années de son Regne , qu'elle étoit plutôt admirée que respectée de ses sujets.

A la fin elle se laissa transporter à la jalouse. Son esprit léger & défiant comme le sont les Ethiopiens , se remplit de mille défiances & de soupçons; elle étoit vieille & sans enfans , pendant que sa sœur Tumba mariée avec Angola Chilvagni-Quisama, avoit deux garçons que l'on regardoit comme les héritiers presomptifs de la couronne. Elle craignit que les peuples lassés d'être gouvernés par une femme , ne lui ôtassent la vie & la couronne, pour la mettre sur la tête d'un de ses neveux, elle résolut de s'en défaire pour s'ôter cette épine du pied ; mais la chose n'étoit pas aisée. Quoique Reine , il n'auroit pas été sûr pour elle d'aller à main armée , leur ôter la vie entre les bras de leur pere & de leur mere qui les aimoient tendrement , qui étoient

en état d'opposer la force à la force, & qui avoient tout le peuple pour eux & pour ces jeunes Princes.

Elle feignit de les vouloir avoir auprès d'elle, & de les vouloir éléver & leur apprendre l'art de Regner, comme à ses uniques héritiers.

Soit qu'Angola & sa femme se doutassent de son mauvais dessein, soit qu'ils aimassent trop leurs enfans pour s'en separer, ils éluderent sous differens prétextes, de consentir à ce que la Reine demandoit d'eux. A la fin Zunda scût si bien tourner l'esprit de sa sœur qu'elle y consentit, & qu'à force de prières, elle obtint de son Mari, qu'ils envoyeroient l'aîné à la Reine, d'autant qu'il étoit à craindre que par un plus long refus on n'aigrît son esprit, & qu'on ne l'empêchât de faire pour ce jeune Prince, ce qu'elle témoignoit avoir envie de faire.

On fit donc partir ce jeune Prince, avec une grande suite d'Officiers & de domestiques, qui le conduisirent au Palais de la Reine.

Mais à peine cette meger eut-elle entre ses mains le Prince son neveu, R:angola qu'elle le fit égorger, avec tous ceux fait égor qui l'avoient accompagné. Il ne s'en <sup>get son</sup> <sub>neu.</sub> sauva qu'un seul, qui tout blessé vint

apporter ces tristes nouvelles à Ango-

la & à la Princesse son épouse.

Zunda-  
Riangola  
défaite &  
tuée par sa  
sœur.

Ce pere outré de douleur , ne per-  
dit point inutilement le tems à pouf-  
fer des soupirs & à répandre des lar-  
mes. Il amassa promptement tout ce  
qu'il avoit d'amis , de sujets & de do-  
mestiques , & lui & sa femme à la tête,  
ils attaquerent la cruelle Reine : elle  
se deffendit d'abord avec courage ; mais  
ayant été abandonnée de ses troupes ,  
elle fut prise & égorgée par sa propre  
sœur , qui fit jeter ses entrailles dans  
la fosse où l'on avoit mis le corps in-  
nocent de son neveu.

Temba-  
Riangola  
quatrième  
Reine d'An-  
gola.

Cette action toute inhumaine qu'el-  
le soit , fut extrêmement applaudie  
par ces barbares , qui défererent aus-  
si-tôt la Couronne à Tumba-Riango-  
la. Elle la voulut partager avec son  
mari , qu'elle pria de se charger des  
affaires publiques , disant qu'un tel  
poids ne convenoit pas à son sexe. An-  
gola s'en excusa , protestant qu'il étoit  
trop heureux de tenir auprès d'elle le  
rang de favori , lui qui n'étoit que son  
esclave , ou tout au plus un vassal ,  
qui ne devoit penser qu'à l'adorer com-  
me sa maîtresse. Ce combat de défe-  
rence & de politesse les faisoit admirer  
de tout le peuple ; mais il n'em-

pêchoit pas qu'ils ne fussent dans de perpetuelles defiances l'un de l'autre suivant le genie de la Nation.

Ils s'accorderent enfin en un point, qui fut de faire couronner le fils qui leur restoit, qui avoit eû le bonheur d'échapper à la fureur de sa tante.

Il s'appelloit comme son pere <sup>Angola</sup> Chilvagni. Ce fut un guerrier du <sup>Chilvagni</sup> premier ordre, qui augmenta beau- <sup>II. du nom</sup> coup ses Etats par ses conquêtes. Il <sup>cinquième</sup> se rendit formidable. Les peuples les <sup>Roi d'An-</sup> plus puissans se soumettoient à lui, dès <sup>golle.</sup> qu'il marchoit de leur côté. Il gagnoit des batailles pour ainsi dire avant d'être en présence des ennemis, tant on le craignoit.

Il eût un grand nombre de femmes & de concubines, & un grand nombre d'enfans, qui firent plusieurs branches, qui sont encore aujourd'hui très-puissantes, & qui possedent de grandes souverainetés dans le Royaume d'Angolle & aux environs.

La famille ou la branche de Naria Chilvagni, fils ainé du Roi Angola Aarij, descend des Noria Angola, dont un des descendants nommé Dom Jean est à présent Roi d'Angolle; Aarij son pere, s'étant confederé avec les Portugais, il eut le Royaume d'An-

gola malgré tout ce que pût faire la Princesse Zingha à qui il appartenloit.

Angola Chilvagni eût d'une de ses concubines, nommée Cannica Chilvagni, un fils nommé N-gola Canini, qui fut Souverain de la Province d'Embacca. Les Portugais y ont bâti une forteresse du même nom, à laquelle ils ont attaché cinquante lieuës de païs, & ont laissé le surplus aux Caninis, & à leurs descendans, avec l'obligation d'être attachés au service de l'Eglise, ce qui fait qu'on les appelle les Seigneurs de l'Eglise. Leur demeure principale est dans un bourg, éloigné seulement de deux milles de la forteresse d'Embacca, sur le bord du fleuve Lucalla.

D'une autre concubine nommée Muengha Angola Chilvagni, il eût un fils qui porta le nom de sa mere, & qui fut le chef de la famille du même nom, d'où descend la famille des Muan-ga Chilvagni, qui est établie à deux journées d'Embacca, & plusieurs autres, dont nous nous dispenserons de parler ici.

Angola Chilvagni, mourut enfin, chargé d'années, & fut enterré parmi ses ancêtres avec une pompe extraordinaire.

Un de ses enfans nommé Dambi  
Angola , qu'il aimoit plus que les autres , lui succeda & fut le sixième Roi  
d'Angolle. Comme il n'étoit pas l'aîné, Dambi  
il eut peur que ses frères ne s'unissent  
ensemble pour lui ôter la Couronne.  
Il ne trouva point d'expédient plus sûr  
pour se délivrer de cette crainte , que  
de les faire tous mourir. Il ne s'en écha-  
pa que deux , qui ayant pressenti la  
cruelle execution qu'il avoit résolu de  
faire , s'enfuirent , l'un dans la Provin-  
ce de Lubolo , & l'autre dans un en-  
droit très-éloigné du Royaume de Ma-  
zamba.

Dambi Angola , se voyant délivré  
de tous ses Competiteurs , s'abandon-  
na à tous les crimes ausquels son mau-  
vais naturel le portoit. Il étoit avare ,  
colere , cruel , dissolu , impudique ,  
sans parole , ennemi implacable , en  
un mot c'étoit un monstre plutôt qu'un  
homme. Heureusement son Regne ne  
fut pas long ; il mourut craint de tout  
le monde , sans être aimé de person-  
ne. Ses funerailles ne laisserent pas  
d'être magnifiques , selon le genie bar-  
bare du païs , & sa sepulture fut cou-  
verte d'une montagne de corps hu-  
mains , que l'on égorgea à son hon-  
neur.

N-Gola  
Chilvagni  
Septième  
Roi d'An-  
golle.

Le septième Roi d'Angolle , fut N-Gola Chilvagni. C'étoit un brave qui cherchoit la gloire à quelque prix que ce fut. Il courut & desola les armes à la main les bords de la Danda, de la Zanda , de la Lucalla , & de la Coanga , & teignit ces rivières du sang de ceux qu'il massacra ; il augmenta ses Etats de plusieurs Provinces , & poussa ses conquêtes ou ses courses , jusqu'à huit lieues de Loanda ; & comme s'il eût voulu borner ses travaux en cet endroit , il planta un arbre , auprès duquel les Portugais bâtirent dans la suite une forteresse sur les bords de la Coanga , & appellerent cet arbre *Insanda* ou *Insandora*.

**Qualités** Sa valeur étoit accompagnée d'une de N Gola liberalité extraordinaire. Elle lui gagna les cœurs , non seulement de ses anciens & nouveaux vassaux ; mais encore des Etrangers : de sorte qu'il sembloit qu'il y avoit presse à se soumettre à son Empire ; on n'attendoit pas qu'il entrât dans une Province , dès qu'il en prenoit le chemin , on envoyoit des Députés pour se soumettre , & le reconnoître pour Souverain. Les loüanges outrées qu'on lui donnoit de toutes parts , lui persuadoient qu'il étoit un des Dieux du païs , &

qu'il étoit même des premiers ; de sorte qu'il exigeoit , tout mortel qu'il étoit , qu'on lui rendît les honneurs que l'on ne rendoit qu'aux Dieux. La flaterie alla si loin , qu'on s'accoutuma à l'invoquer , & il y a encore à présent une certaine Secte de Singhilles , qui publient , que son esprit est placé entre les plus fameux Idoles , & qu'il a une autorité suprême sur les pluies pour les suspendre , ou pour les faire tomber , quand il le trouye à propos.

Il ne laissa pas de payer le tribut à la nature , ce prétendu Dieu , & il mourut avec le chagrin de ne point laisser d'enfant , qui pût être héritier de sa Couronne.

Les Angolois élurent pour huitième Roi , un petit neveu d'Angola Chilvagni-Quiasamba , nommé *Ngingha-Angola-Chilombo-Quiecasanda*. Quand ce seroit un Roi de Siam , il n'auroit pas un nom plus long.

Ce Prince fut très cruel , il aimoit Ngingha le sang & le carnage , & couvroit ce Angolahuit défaut du voile de la justice , & de la nécessité de châtier la révolte de quelques-uns de ses sujets , & principalement de ceux de la Province Doarij. Son excessive rigueur épouvanta tout le monde , & lui soumit bien des peu-

ples voisins de ses Etats ; mais elle ne l'exempta pas de mourir après un Rgne assés court , il fut enseveli avec les cérémonies ordinaires , & un Hecatombe de corps humains des plus solemnels.

Bandi An-  
gola neu-  
vième Roi  
d'Angolle.

Ce Prince fut encore plus cruel que son pere , & il poussa sa cruauté si loin , qu'il aliena tous ses sujets , les porta à une revolte générale , & les obligea d'appeller à leur secours plusieurs troupes de Giagues , qui affamés & alterés de sang & de chair humaine , accoururent comme à un banquet splendide à leur aide.

Ils l'assiegerent dans une montagne impraticable , où il s'étoit retiré , & comme ils ne pouvoient l'en faire sortir , ou l'y prendre que par famine , ils lui donnerent le tems d'envoyer demander du secours au Roi de Congo.

Ce Prince qui avoit interêt à ne pas laisser opprimer son voisin par les Giagues , qui auroient pu ensuite tomber sur lui , & désoler ses Etats , eut recours aux Portugais , dont il connoissoit la bravoure , & dont il entretenoit un nombre assés considérable à sa Cour. Il jeta les yeux sur l'un d'eux , & le fit Capitaine Général des Portugais & de toutes les troupes qu'il

envoyoit au Roi d'Angolle.

Cet Officier partit , & quoique le nombre des Européens qui étoient sous ses ordres ( comme il ne comptoit point du tout sur les Negres ) fût très-pe-tit , il attaqua les conjurés , & les nom-breuses troupes de Giagues qui les sou-tenoient , il les battit à platte couture , en fit un grand carnage , & délivra le Roi & le Royaume d'Angolle de ces dangereux ennemis , & y rétablit la tranquillité & l'obéissance .

Cette action pleine de valeur & de conduite , attira aux Portugais toute la confiance du Roi d'Angolle. Il voulut les avoir à sa Cour , il se communi-qua à eux , il prit leurs conseils , il se conduisit par leurs avis .

La Princesse sa fille n'en demeura pas à la simple reconnoissance qu'une si belle action meritoit , elle se sentit de l'inclination pour le Capitaine General ; elle le lui témoigna en plusieurs occasions . Le Roi son pere s'en apperçût , & suivant le genie de la Nation , il en prit de l'om-brage ; il craignit que ces étrangers si braves , & à qui ses Etats avoient l'o-bligation d'avoir été délivrés de ces Antropophages qu'on y avoit appellés indiscrettement , ne s'en rendissent maîtres , & que sa fille se livrant à leur

chef , il ne le détronât & ne s'emparât de sa Couronne. Il communiqua ses soupçons & ses craintes à ses Conseillers les plus attachés , qui étant entrés dans ses vûës , conclurent qu'il falloit prévenir les desseins de ces Etrangers , & prendre des mesures justes pour les faire tous passer au fil de l'épée. Cette resolution n'eût été si secrète , qu'elle ne fut penetrée par la jeune Princesse , elle en avertit le Capitaine Général , qui ne se trouvant pas en sûreté au milieu d'un païs ennemi , où le petit nombre de Portugais qu'il avoit avec lui , ne pouvoient pas soutenir les efforts , ou les trahisons de la multitude , dont ils étoient environnés , prit le parti de la retraite. Il le fit avec tant de sagesse & de prudence , & en si bon ordre , qu'il arriva à la Cour du Roi de Congo , sans que les Angolois qui le suivirent osassent l'attaquer.

Le Roi de Congo fut outré de la lâcheté , & de l'ingratitude de celui d'Angolle. Ses premiers mouvemens le portoient à en tirer vengeance , & il l'auroit fait , si dans le même tems il n'eût appris , que ses ennemis avoient fait une irruption dans ses Etats. Il fallut courir au plus pressé , & dissi-

muler avec le Roi d'Angolle , afin que ce perfide n'eût pas un prétexte pour se joindre à ses ennemis.

Le Capitaine Général qui avoit ses vûës , & qui regardoit cet évenement comme un motif qui donneroit lieu au Roi son maître d'attaquer ce perfide , & de s'emparer de ses Etats , proposa au Roi de Congo de le laisser passer en Europe , d'où il se faisoit fort d'amener des troupes , qui le mettroient en état de se venger de l'ingratitude & de la perfidie du Roi d'Angolle .

Le Roi de Congo y consentit . Le Capitaine Général passa la mer , arriva heureusement à Lisbonne , entre-tint le Roi de Portugal , de ce qui s'étoit passé à Angolle , & des moyens qu'il y avoit de se rendre maître de cet Etat en tout ou en partie , & de s'y bien établir .

Le Conseil du Roi approuva le dessein de cet Officier . L'on fit armer en diligence une grosse escadre ; on mit dessus de bonnes troupes avec tout ce qui étoit nécessaire pour bâtir des forteresses , & pour les munir . Le Roi déclara l'Officier Capitaine Général de ses armées , & lui en donna l'étendart .

Il partit de Lisbonne , & le vent lui fut si favorable , qu'il arriva en peu de Le Général Portugais

gais arrive tems à la rade de Loanda. Il fit sçā avec son armée à Loan-

voir son retour au Roi de Congo, lui  
da. envoya des présens magnifiques de la  
part du Roi de Portugal. Il en fit  
aussi à ses principaux Ministres, &  
remonta sans aucun obstacle le fleuve  
Coanza jusqu'à deux lieuës au-dessous  
de Massangano, où il fit mettre pied  
à terre à ses troupes, & fit construire  
un fort où il pût être en sûreté dans  
un besoin. Cette petite forteresse fut  
en état de deffense en peu de jours.  
Elle a changé de place dans la suite,  
& on en a augmenté considérablement  
les fortifications : de sorte qu'elle est  
jointe à la ville de Massangano.

Le Roi d'Angolle ayant appris le re-  
tour des Portugais, & qu'ils se forti-  
fioient sur ses terres, ramassa prom-  
ptement toutes les Milices, & les en-  
voya contre les Portugais. La batail-  
le se donna ; mais ces mauvaises trou-  
pes furent renversées en peu de mo-  
mens, battuës, dissipées. On en tailla en  
pieces un grand nombre, on fit un  
nombre prodigieux d'esclaves, & on  
porta le fer & le feu dans le païs.

Les Ango-  
lois sont  
défaits.

Ils se rendirent maîtres de tous les  
lieux qui se trouverent à leur biensean-  
ce ; mais le monstre de cruauté & d'in-  
gratitude contre qui ils étoient si jus-

tement irrités, leur échapa. Ils firent cependant tous leurs efforts pour le prendre, bien résolus s'ils l'avoient eu entre les mains, de lui faire porter les peines que ses crimes méritoient.

Ses sujets en avoient été tellement maltraités qu'ils conjurerent contre lui & prévinrent les Portugais. Voici comme la chose arriva.

Entre les concubines que ce Prince avoit en grand nombre, il y en de la mort avoit une qu'il aimoit éperdument. Histoire du Roi d'Angolle. Elle étoit fille d'un certain *Aongoaquiquilo*. Elle avoit plusieurs frères qui se prévalant du crédit de leur sœur, pilloient le pays, commettoient des meurtres, enlevaient les personnes libres & les reduisoient à un esclavage honteux, ils s'en prenoient aux premiers de l'Etat, sans qu'on osât se plaindre ni en demander justice, parce que le Roi ne voyoit & n'entendoit que par les yeux & les oreilles de celle qu'il aimoit. Il n'y avoit donc point de justice à espérer, & les brigandages de ces frères augmentoient tous les jours. Ils portèrent les peuples au désespoir, la mort du Roi fut résolue, pour y réussir, ils lui persuaderent de lever des troupes pour reprimer un certain *Cacullo Cabazzo*, qui s'étoit

revolté , qui courroit la campagne avec ses gens & y faisoit des degâts infinis.

Le Roi qui étoit enseveli dans la débauche fut bien aise de trouver des gens qui entreprissoient de châtier ce rebelle. Il leur donna toutes les permissions dont ils avoient besoin. Ils leverent des troupes , & se mirent en campagne, comme s'ils eussent eu dessein de combattre ce *Cacullo Cabazzzo*. Au bout de quelques jours , les Conjurés firent sçavoir que leurs troupes avoient été maltraitées , & contraintes de se retirer dans un poste avantageux où ils s'étoient retranchés. Ce n'étoit qu'une feinte pour attirer le Roi hors de sa ville; car ils n'avoient pas seulement vû les ennemis. Ils l'applioient de venir au camp , l'assurant que sa presence , quand même elle ne seroit que de quelques momens , rassûreroit les troupes , leur rendroit le courage , & les mettroit en état d'aller chercher l'ennemi , & de donner une seconde bataille dont le succès seroit plus heureux.

Le Roi les crût , sans prendre aucune précaution que de se faire accompagner par ses gardes ordinaires , il prit le chemin du camp qui étoit sur les bords de la Lucalla.

Les Officiers Conjurés en ayant été avertis, sortirent pour le recevoir , & après lui avoir présenté leurs respects, <sup>Mort du Roi d'An-</sup> golle, ils l'environnerent , & le tenant ainsi séparé de ses gardes , ils le taillerent en pieces , & délivrerent ainsi le païs du plus cruel tyran qui en eût jamais porté la Couronne.

Il ne resta après lui, qu'un fils encore enfant , qu'il avoit eu de sa concubine favorite , qui dans ce même tems étoit en prison , pour avoir été surprise en adultere.

Il avoit encore quatre autres enfans, scavoit un fils & trois filles qu'il avoit eu d'une esclave appellée *Chinguella Cam Combé* qui étoit de Dambi Aembo ville dépendante & éloignée de quinze lieuës de Cambambé , forteresse considérable appartenante aux Portugais. L'aînée des filles se nommoit *Zingha Bandi Angola*. La seconde Cambi, Enfans du la troisième Fungi , & le fils *N-Gola-Roi d'An-M-Bandi*, ou *Angola Bandi* ; ces quatre enfans avoient l'estime & la bienveillance de presque tout le peuple, ils se l'étoient acquise par des liberalités qu'ils scûrent faire à propos.

Quant à celui qui étoit né de la fille *Aongo Aquiquilo*, on le jugeoit indigne de la Couronne ; parce que sa

mère ayant été surprise en adultere on pouvoit raisonnablement soupçonner qu'il n'étoit pas legitime.

Les quatre autres en devoient être aussi exclus selon les Loix du Royaume ; parce qu'ils étoient nés d'une esclave ; mais le parti qui les soutenoit se trouva si considérable , que les Electeurs ne purent s'opposer à la violence qui leur fut faite en cette occasion, & furent forcés de mettre la Couronne sur la tête d'Angola Bandi , qui fut le dixième Roi d'Angola.

Angola  
Bandidixié-  
me Roi  
d'Angolle.

A peine ce jeune Prince fut monsé fut monté sur le thrône qu'il sacrifia à sa vengeance tous ceux qui s'étoient opposés à son Election. Il fit mourir le Tendala avec toute sa famille. Il fit égorguer les principaux de la Cour de son pere , toutes ses concubines , leurs peres , meres , freres & sœurs , son frere ainé ; il ne pardonna pas même à un neveu qu'il avoit qui étoit fils de sa sœur Zingha-Bandi qu'elle avoit eu d'un de ses amans , tant il craignoit qu'il ne se trouvât quelqu'un dans sa famille qui ne fût en état de lui disputer & de lui enlever la Couronne.

Agité de la même crainte , il crût qu'il falloit se défaire des Portugais.

Il connoissoit leur valeur , & ne se croyoit pas en sûreté tant qu'ils auroient une partie de ses Etats. Il leur déclara la guerre, leva une grosse armée, & eût la hardiesse de leur presenter la bataille. Sa temerité ne le porta pas loin ; il fut deffait à platte couture , jamais victoire ne fut plus complette. Il s'échappa presque seul, se sauva , & se cacha premierement dans l'Isle de Chiconda , & ensuite dans les deserts d'Oacca , où les Portugais touchés de compassion, lui permirent de vivre avec les bêtes féroces , sans Royaume , sans sujets , & sans pouvoir se desalterer du sang humain, dont à la maniere des Giagues, il étoit plus alteré qu'on ne peut s'imaginer.

Il ne laissa pas d'avoir dans la suite un grand nombre de concubines , qui lui donnerent un grand nombre d'enfans. Se trouvant près de mourir, il confia l'aîné de ses fils au Giague Casa , le priant de l'élever dans l'exercice des armes , & de le protéger contre sa sœur Zingha , qui quoique Mort d'Angolle Bandi sa tante, ne manqueroit pas de lui ôter Roi d'Angolle. la vie pour s'assurer la Couronne à elle-même.

La Princesse Zingha fut reconnue Reine d'Angolle , du consentement de

Zingha presque tous ses sujets. Cette Princesse avoit de grandes qualités, elle étoit prudente, elle étoit brave jusqu'à l'intrepidité, elle étoit dissimulée.

Elle étoit brave jusqu'à l'intrepidité, elle étoit dissimulée, elle seçavoit prendre son parti sur le champ, elle connoissoit ses intérêts. Elle étoit liberale quand il le falloit être; mais elle n'étoit pas maîtresse de ses ressentimens, elle étoit vindicative & soupçonneuse comme tous les Negres, & même plus.

Deux choses l'inquietoient. Son neveu qui étoit en dépôt chés le Giague Ca-  
fa avoit plus de droit qu'elle à la Cou-  
ronne , elle en étoit convaincuë , elle  
connoissoit le genie changeant de ses  
sujets , qui se lasseroient bientôt d'ê-  
tre conduits par une femme , & qui  
ayant un Prince pour remplir le thrô-  
ne , l'en feroient descendre elle-même  
& lui ôteroient la vie. Elle crût que  
pout mettre la sienne en sûreté , il  
falloit l'ôter à son neveu.

La chose n'étoit pas aisée ; car le  
le Giague Casa s'en doutoit , & gar-  
doit avec soin ce jeune Prince ; elle  
usa pour le tromper d'une profonde  
dissimulation , elle lui protesta plusieurs  
fois qu'elle n'avoit accepté la Couron-  
ne , que pour la conserver plus sûre-  
ment à son neyeu à qui elle apparte-

noit, qu'elle étoit résolue de la lui mettre sur la tête, dès qu'il seroit en état de la porter, & que si elle souhaitoit de l'avoir auprès d'elle, ce n'étoit que pour l'instruire, & pour l'accoutumer de bonne heure à gouverner ses peuples.

Ces belles paroles ne touchoient point le Giague Casa ; il demeura ferme pendant quelques années à ne point lâcher le jeune Prince. A la fin pourtant les minauderies de la Reine le tromperent, il consentit que son pupille allât rendre une visite à la Reine sa tante, sous la promesse qu'elle lui avoit faite de ne le retenir chés elle, qu'autant de tems qu'il le jugeroit à propos. Elle accompagna ses promesses des juremens les plus solennels ; mais elle les oublia dès qu'elle eût ce petit Zingha fait mourir son neveu,

La seconde chose qui l'inquiétoit encore étoit que les Portugais étoient en possession de la plus grande & de la meilleure partie du Royaume. Ils y avoient des forteresses considérables, ils faisoient tout le commerce du païs, ils

La Reine étoient respectés par tout, on les craignoit, Zingha déclara la guerre aux Portugais.

Ils étendoient leur Religion de tous côtés, ils détruisoient celle du païs, on méprisoit les Idoles qu'elle avoit intérêt de soutenir, afin d'être elle même soutenuë par les Princes Giagues Idolâtres. Elle haïssoit donc mortellement les Portugais : elle résolut de leur déclarer la guerre, & pour la leur faire plus sûrement, elle fit des alliances avec les Hollandois qu'elle introduisit dans ses terres avec les Congois qu'elle scût mettre dans ses intérêts, en leur promettant de partager avec eux, tout ce qu'on prendroit sur les Portugais. Elle n'eût pas de peine d'attirer à son parti tous les Princes Idolâtres, l'intérêt de leur Religion les y déterminoit puissamment, elle déclara donc la guerre aux Portugais & les surprit, elle eût d'abord sur eux quelques légers avantages, les Hollandois en eurent de plus considérables, comme nous le dirons dans un autre endroit. Mais les Congois ayant été battus, furent obligés de demander la paix, & ne l'obtinrent qu'en donnant des sûretés de leur parole, & en cédant aux Portugais des terres qui étoient à leur bienséance, & où ils bâtirent des forteresses qui les

mit tout à fait à couvert de ce côté-là, de sorte que n'ayant plus affaire qu'à la Reine Zingha & aux Giagues ils en vinrent plus aisement à bout. Chaque bataille qu'ils gagnoient, détachoit quelque Prince du parti de la Reine. A la fin elle se trouvât presque seule ; & quoiqu'elle trouvât de grandes ressources dans son courage, elle fut si souvent maltraitée, si souvent défaite, qu'elle fut obligée d'abandonner le païs & de se sauver dans les deserts du côté de l'Est, où les Portugais ne jugerent pas à propos de l'aller inquiéter.

Malgré les avantages qu'ils avoient remporté sur cette Princesse belliqueuse, ils lui firent des propositions qui lui étoient avantageuses, & qui lui auroient conservé la Couronne sous l'hommage qu'on voulloit qu'elle en rendît au Roi de Portugal. Elle aimait mieux abandonner ses Etats que de s'y soumettre, & les Portugais pour la désespérer créérerent un Roi d'Angolle, afin que les peuples ayant un Roi, ou un fantôme de Roi, ne songeaissent plus à elle, & vécussent dans la paix dont on leur faisoit goûter les douceurs.

Les Portugais créent  
un Roi  
d'Angolle,

Jean I. Ils choisirent un jeune Prince de du nom & la famille Royale nommé *Angola*  
 premier Roi *Aarij*, fils du vieux *Ginga-Bandi-An-*  
*Chrétien* *d'Angolle*. Il embrassa la Religion Chrétien-  
 ne, & fut nommé Jean au Baptême, &  
 fut le premier Roi Chrétien d'An-  
 golle.

Je ne me suis pas trompé quand j'ai dit que c'étoit un phantôme de Roi. En effet les Portugais étoient maîtres de presque tout l'Etat; mais ils avoient la discretion de lui en laisser suffisamment pour soutenir sa dignité. Ils lui donnerent des sujets; mais ils n'étoient pas en assés grand nombre pour leur donner de l'ombrage; les bourgs & les villes, dont ils composerent son domaine étoient pour la plûpart sous le canon de leurs forteresses; & la Religion Chrétienne qu'on leur fit embrasser répondoit de leur fidélité.

Le Roi Jean premier vécut peu de temps, c'étoit un Prince dont on pouvoit beaucoup esperer, il mourut sans enfans.

Philippe I.  
 second Roi Les Portugais lui en substituerent aussi-tôt un autre qui avoit reçû au Baptême le nom de Philippe, il fut le second Roi Chrétien d'Angolle sous le nom de Philippe premier, ce fut un bon Prince qui entretenit scigneuse-  
 ment

ment une étroite liaison avec les Portugais qui l'avoient placé sur le trône. Il protegea de toutes ses forces la Religion Chrétienne, & ses Ministres. Son Regne fut long & heureux, il mourut en 1660.

Les Portugais firent couronner aussi tôt son fils Dom Jean II. du nom, qui fut le troisième Roi Chrétien d'Angolle.

On auroit bien souhaité établir les Regnes des Princes Idolâtres d'une maniere plus chronologique ; mais ces peuples sont si ignorans qu'ils n'ont aucun point fixe, d'où ils puissent commencer à compter leurs évenemens ; & au lieu que chez tous les autres peuples , on dit un tel Prince a commencé de regner dans une telle année, & est mort dans une telle année, ils se contentent de dire, sous le Regne d'un tel , telle chose est arrivée , celui-ci a regné avant celui-là , un tel a succédé à un tel. Voilà tout ce qu'on peut apprendre d'eux. Et c'est la raison pour quoi ce qu'ils racontent de leurs Princes , de leurs guerres & des changemens qui sont arrivés dans leur païs , est environné de tant d'obscurités, qu'il est impossible d'y découvrir la vérité, & le tems que les choses se sont passées.

Chrétien  
d'Angolle.

Dom Jean  
II. du nom  
troisième  
Roi Chrétien  
d'Angolle.

*Fin du deuxième volume.*

Tome II.

V

# T A B L E D E S M A T I E R E S

Contenuës dans ce second Volume.

## A

- Action* très-indécente du Roi Antoine I. 419 & suiv.  
*Addition à une fable*, 276  
*Affliction apparente de Culemba au sujet de la mort de son épouse*, 143  
*Alliance des Princes pretendans à la Couronne*, 318  
*Alliance des Portugais avec le Roi de Congo*, 366  
*Alphonse*, nom de tous les Rois de Congo, 317  
*Alphonse Prince de Congo déclaré Roi en 1492*, 373  
*Ambassadeurs envoyez à la Reine Zingha & aux Chefs Giagues, & le succès de leur Ambassade*, 112 & suiv.  
*Ambassade de Dom Alvare I. auprès de Dom Sébastien Roi de Portugal*, 396 & suiv.  
*Ambassade de Dom Alvare II. auprès de Philippe II. Roi d'Espagne*, 42 & suiv.  
*Ambassade d'Alvare III. au Pape Paul V*, 404  
*Ambassade d'Alvare VI. au Pape Urbain VIII. pour avoir des Missionnaires*, 41  
*Ambassade du Roi de Portugal au Roi d'*

## DES MATIERES:

Congo,	375
Ambition de Nsa-Cu-Clau,	344
Anciens Seigneurs de Congo,	47
Anghirima Capitale du Duché de Batta,	351
Angola Musluri premier Roi d'Angolle,	427
Animaux lâchez dans l'Isle de Porto-Santo,	361
Apoticaires Negres,	191
Apparition prétendue d'Idoles,	279 & suiv.
Armes des Congois pour leurs revuës,	7 & 10
Armes des Nègres pour la Guerre,	19 & suiv.
Armes des Rois de Congo,	375
Armes du Singhille Ibundo,	253
Arrivée d'une Compagnie de Missionnaires au Congo,	394
Arrivée de Gonsalve Zarco, & de Tristan-Vaz à l'Isle de Porto-Santo,	361
Arrivée des Jeunes Seigneurs Congois à Sogno,	368
Assemblée du Singhille, & Cérémonies qu'on y observe,	227
Assemblée de Singhilles & ce qui s'y passe,	263
Assemblée pour placer les Idoles dans leur Temple,	242
Avantages que le Singhille retire de ses Cérémonies,	242
Avarice du Ministre des pluies,	174 & suiv.
Audianee que le Roi de Congo donne au Général des Portugais,	369. & suiv.
Autorité de Golambolo & de Tendala,	115
Autorité des Rois de Congo,	322 & suiv.

## B

Bataille à la maniere des Congois,	9
Bâtiment de Havier, & ce qu'il y a,	249
Bâtimens des Portugais dans Saint Salva-	
	V ij

## T A B L E

dor,	334
Bâtimens équipés mis sous la conduite de deux Chefs,	361
Bâtimens pour le Roi & toute sa Cour,	152
Bâtimens superbes dans la ville de Loanda,	382
Benediction solennelle que le Roi de Congo, donne à ses sujets ; & maniere de la donner,	325 & 328
Biens dont les Nègres peuvent disposer, & en quoi ils consistent,	36 & suiv.
Bollé, mal Saint Lazare, pour la guerison duquel on invoque les Idoles Havier & Castumba,	278
Bonbaiocé femme de Culemba, & sa vie,	147
Bonnets ornés de cornes,	390

## C

<i>C</i> Alung, ancien Idole des Rois d'Angolle;	272
<i>Caluximbo</i> successeur de Chingurij, & son naturel,	148
<i>Capitale</i> des Etats de Luqueni,	348
<i>Caractere</i> d'Angola Mussuri,	428
<i>Cassangé Conguingurij</i> élû Roi, fut baptisé & apostasia,	149 & suiv.
<i>Causes</i> de maux d'estomach & de poitrine,	266
<i>Ceinture</i> d'une vertu particulière,	216 & suiv.
<i>Cérémonies</i> cruelles pour appaiser un defunt,	215 & suiv.
<i>Cérémonies</i> des funerailles du Ganga-Ya-Chibanda,	198
<i>Cérémonies</i> du sacrifice Quiluvia ;	165 & suiv.
<i>Cérémonies</i> inconnuës dans toutes les Cours,	318 & suiv.
<i>Cérémonies</i> extravagantes des Gagus pour	

## DES MATIERES.

- demander de la pluye, . . . . . 173 & suiv.  
Cérémonies pour l'introduction des enfans dans  
le Chilombo, . . . . . 118 & suiv.  
Cérémonies pour repousser la pluye, . . . . . 183  
& suiv.  
Cérémonies pour recevoir la ceinture, & qui  
la reçoit le premier, . . . . . 192 & suiv.  
Charité des Giagues pour leurs malades, 257  
Charlatans de plusieurs espèces établis pour  
demander de la pluye, ou pour la repous-  
ser, & leur maniere de le faire, . . . . . 176  
& suiv.  
Chef des victimes du Sacrifice Quiluvia, 163  
& suiv.  
Chilombo, habitations des Musimbis, . . . . . 117  
Chingurij, successeur de Culemba à la Cou-  
ronne, . . . . . 147 & suiv.  
Choc de deux armées, . . . . . 298  
Cimetierès des Giagues, . . . . . 133  
Cometes affreuses, . . . . . 418  
Commerce presque interrompu, . . . . . 379 & suiv.  
Conquêtes de Luqueni, . . . . . 346 & suiv.  
Cortège pompeux, . . . . . 326 & suiv.  
Coutume des Européens dans le Royaume de  
Congo dans leurs procedures, . . . . . 28  
Coutume des Negres pour le jeu, . . . . . 29  
Coutume des Negres des Provinces d'Ocan-  
ga, & de Pumbo, pour vider leurs dif-  
ferends, . . . . . 30 & suiv.  
Craindre extraordinaire des esclaves, . . . . . 20 &  
suiv.  
Craindre pour la Religion Chrétienne chez  
les Giagues, . . . . . 318 & suiv.  
Credit des Singhilles, . . . . . 227  
Crimes de Dom Antoine, . . . . . 416 & suiv.  
Crime très horrible selon le Singhillé, 243  
Cruauté de Dom Garzia, . . . . . 414  
Cruauté des femmes Giagues, . . . . . 291 & suiv.  
Cruauté des femmes des Singhilles, 230 &  
suiv.

## T A B L E

Cruaut� de Tembandumba , & de ses sujets,	105 & suiv.
Culemb� ou Culemba amant de Tembandumba ,	140 & suiv.
Culemba d�clar� Roi des Musimbis ,	143
Culemba medite la mort de sa femme ,	145
	& suiv.
Culemba prend les resnes du Gouvernement ,	146

## D

Danses de differens noms , & en quoi elles consistent ,	55 & suiv.
D�claration de guerre , & la mani�re de la faire chez les Congois ,	15 & suiv.
D�couverte du cap de Bonne-Esperance par les Portugais ,	375
D�couverte des c�tes d'Afrique , en 1434.	362
D�faite des Portugais au Congo ,	394 & suiv.
Deffense de manger de la chair des femmes ,	122 & suiv.
Delchifico , nom d'esclaves ,	45
Demembrement des Etats de Luqueni ,	349
Demeure ordinaire du Roi de Congo ,	333 & s.
Description du naturel de Dom Henri ,	355
Description du cap Bajador ,	356
Devotion du Roi de Congo ,	337 & suiv.
Deuil des Princes , & la maniere de le porter	67 & suiv.
Diego Cam Commandeur de l'Escarde de Jean II .	363
Diego Cam d�couvre le Zaire , en 1484.	363
Disciples de Singhilles ,	220 & suiv.
Discours d'un particulier au sujet de l'�vocation de l'esprit d'un Prince ,	335
Dieu des Giagues ,	161
Discipline des enfans Giagues ,	295

## DES MATIERES.

Dicux favoris & anciens des Giagues,	280
Discours de l'Evêque, ou de son Vicaire à la proclamation d'un Roi de Congo,	321
Distinction de bravoure,	301
Distinction des esclaves,	81 & suiv.
Distinction des Seigneurs des Royaumes de Congo, &c.	86 & suiv.
Distinction des villes Capitales du Royaume de Congo,	369
Divinités principales des Giagues,	272
Division des troupes de Zimbo,	151 & suiv.
Dom Alvare fils de Dom Henri, & son suc- cesseur, en 1542.	395
Dom Alvare II. Roi de Congo,	401
Dom Alvare III. frere de Dom Bernard. Roi Chrétien de Congo, en 1615.	404
Dom Alvare IV. du nom, Roi de Congo,	410
Dom Alvare V. du nom, Roi de Congo,	411
Dom Alvare VI. du nom, quinzième Roi Chrétien de Congo,	431
Dom Alvare VII. Roi de Congo,	425
Dom Alvare VIII. dix-neuvième Roi Chré- tien de Congo,	429
Dom Ambroise Roi de Congo,	410
Dom Antoine I. du nom dix-septième Roi Chrétien de Congo,	416
Dom Bernard VIII. Roi de Congo,	404
Dom Dias de Nevais Gouverneur, part de Lisbonne, en 1578. pour le Royeume de	
Congo,	381
Dom Dias de Nevais, fait faire l'enceinte d'une ville,	381
Dom Diego, successeur de Dom François,	394
Dom François III. Roi Chrétien de Congo, mort en 1532.	393
Dom Garzia onzième Roi Chrétien de Congo,	410

T A B L E

<i>Dom Garzia II.</i> seizième Roi de Congo, en 1646.	414
<i>Dom Henri</i> , fils de Dom Juan, Roi de Portugal,	55
<i>Dom Henri</i> s'adonne à l'étude,	35
<i>Dom Henri V.</i> Roi Chrétien de Congo, en 1541.	395
<i>Dominiquains</i> arrivés dans le Royaume de Congo, & instruisant le Roi,	370
<i>Dom Pierre Roi de Congo</i> , en 1525.	392
<i>Dom Pierre II.</i> successeur d'Alvare III. son pere,	406
<i>Dongij</i> chef d'une troupe de Musimbis,	101
<i>Droit du Singhillé</i> ,	221

E

<i>Eclat</i> avec lequel le Roi de Congo paraît quand il fait la revue de ses troupes,	7 & suiv.
<i>Effets naturels</i> des pluies & des rosées d'Afri- que,	186 & suiv.
<i>Eglise</i> bâtie par ordre du Roi de Congo, & dédiée à la Sainte Croix.	370 & suiv.
<i>Élection</i> des Rois de Congo.	317
<i>Élection</i> injuste faite en 1662.	318
<i>Eminia-N-Zima</i> pere de Luqueni,	343
<i>Empressement</i> de quelques grands Seigneurs pour rentrer dans les bonnes graces du Roi,	328
<i>Enganna Iniene</i> , femme du Roi Angola Mus- suri,	429
<i>Entreprise</i> de Diego Cam,	364 & suiv.
<i>Entreprise</i> de Zimbo, & son heureux succès,	93 & suiv.
<i>Envoyé</i> au Roi Luqueni,	347
<i>Epreuve</i> de la fidélité des femmes,	128 & suiv.
<i>Esclaves</i> de différente espece,	45 & suiv.
<i>Etablissement</i> du Christianisme & des Portu-	

## D E S M A T I E R E S.

gais dans le Royaume de Congo,	374
Etablissement de Ministre de cruauté,	116 & suiv.
Etablissement de Religieux dans la ville de Loanda,	382
Etablissement de Singhilles,	258
Etoffe du païs de Congo, & sa bonté,	79 & suiv.
Evenement extraordinaire,	397 & suiv.
Evêque établi au Congo,	392
Evocation d'un esprit & la cérémonie,	232 & suiv.
Exactitude des Giagues dans le combat,	289
Extravagances des Singhilles pour chasser les Zinzumines,	259 & suiv.
Execution cruelle faite par le Singhillé,	26
Exercices des cinq Ministres de Gaballo,	268
Exercices du Singhillé Ibundo,	255
Exhortation du Roi de Melinde à ses troupes & à son peuple, pour les engager à soutenir le choc de Zimbo,	99 & suiv.

## F

Fable particulière,	275 & suiv.
Fabrique des Temples des Idoles,	241 & suiv.
Faits particu'liers ; dont l'Auteur a été témoign oculaire,	237 & suiv.
Fait sur l'évocation de l'esprit d'un Prince,	234 & suiv.
Fait très particulier rapporté par l'Auteur	202 & suiv.
Famille d'Angola Mussuri,	430
Famine chez les Congois,	400
Ferocité des Giagues dans le Combat,	290
Ferocité de Temban-Dumba pour ses amants,	140

T A B L E

<i>Festins inhumains de cadavres ;</i>	292
<i>Fils ainé de Congo baptisé ,</i>	372
<i>Finesse d'un esclave pour s'emparer d'un Royaume ,</i>	430 & suiv.
<i>Finesse du Roi de Congo , pour attirer un revolté ,</i>	309 & suiv.
<i>Fonctions de Cassuto ,</i>	252 & suiv.
<i>Fonctions de Ganga-Ya-Chibanda ,</i>	195 & suiv.
<i>Fonctions du Ganga Mulagi ,</i>	205 & suiv.
<i>Fonctions du Ganga-Ya-Zumbi ,</i>	206 & suiv.
<i>Fonctions des Ministres de l'Idole Ganga N-Zumba ,</i>	207
<i>Fonctions des Ministres de Gaballo ,</i>	269
<i>Fonctions d'un Officier qui est à côté du Roi ,</i>	342
<i>Fonctions du Singhillat ,</i>	207 & suiv.
<i>Forteresses dans plusieurs endroits du Royaume de Congo ,</i>	385
<i>Fourberies du Ganga-Ya-Chibanda , pour établir sa réputation ,</i>	197
<i>Fourberies du Ganga Mulagi ,</i>	199 & suiv.
<i>Fourberies inventées par les Singhilles du Ganga-N-Zumba , selon l'Auteur ,</i>	247 & suiv.
<i>Fourberies des Ministres du Quibundo ,</i>	281
<i>Fourberies des Singhilles , au sujet d'une défaite ,</i>	299
<i>Funérailles du Ganga-Ya-Chibanda ,</i>	198

G

<i>Abango-Zalla , Dieu de la famine ,</i>	285
<i>Ganga-Ya-Burilla-Invula , Ministre pour chasser les pluies ,</i>	182
<i>Ganga-Ya-Chibanda , Sur-Intendant de ce qui regarde les Sacrifices ,</i>	95
<i>Ganga-Ya-Imuula , Ministre de la pluie établi par le Prince , pour faire les fonctions</i>	

## DES MATIERES.

en son nom ,	174
Ganga-Ya-Ita , Ministre des Guerres très estimé à cause de son experience ,	190 & suiv.
Ganga-Mulagi , Ministre de la Magie ,	199
Ganga-N-Zumba , Idole ,	246
Ganga-N-Zumba & Gaballo , Idoles respectez des Angolois , & des Congois ,	266
Ganga-Ya-Zumbi , protecteur ou curateur des deffunts ,	205
Ganghelles , Provinces dans le Royaume de Matamba ,	250
Garnison de Places ,	301
Generosité des femmes Giagues , en tems de guerre ,	301 & suiv.
Gens destinés pour combattre chez les Congois ,	13
Gens des plus estiméz chez les Giagues ,	136
Gens plus sujets à la revolte ,	305
Giaggi ou Giaki Giagues , & leur entrée dans les Royaumes de Congo & de Matamba ,	88 & suiv.
Giagues sous la domination des Portugais ,	385 & suiv.
Golambolo Lieutenant-Général ou Capitaine des gardes ,	151 & suiv.
Goncalve-Zarco , chef de vaisseau ,	359
Gouvernement accordé à des femmes ,	314
Grandeur de la Cour du Roi de Congo ,	340
Guerison par les remedes de Gaballo ,	271
Guerre déclarée par Antoine I. aux Portugais ,	421 & suiv.
Guerre entre les Portugais , & les Congois ,	383

H

Habillement du Ganga-Ya-Chibanda ,	195
Habillement du Roi de Congo ,	65 & suiv.
Habillement des Princes du Sang , & des Grands du Royaume ,	68 & suiv.

V ej

## T A B L E

<i>Habillement des Negres du Congo &amp; d'Angola,</i>	78 & suiv.
<i>Habillement de la Reine de Congo,</i>	73
<i>Harangue qu'un Général d'armée fait au chef des victimes du Sacrifice Quiluvia,</i>	164 & suiv.
<i>Harangue de Temban-Dumba à ses troupes,</i>	107 & suiv.
<i>Heritages des enfans Negres,</i>	33 & suiv.
<i>Histoire de cinq marchands Portugais, prisonniers du Roi de Micucco,</i>	407 & suiv.
<i>Histoire du Duc de Bamba, &amp; du Marquis de Chiouva,</i>	411 & suiv.
<i>Histoire d'un enfant,</i>	296
<i>Histoire d'un Giague, au sujet du Sacrifice qu'il fait en l'honneur des manes d'un de ses amis,</i>	169 & suiv.
<i>Histoire d'une jeune femme,</i>	129
<i>Histoire de Mussala femme de Dongii, &amp; de Temban Dumba sa fille,</i>	10 ; & suiv.
<i>Histoire particulière d'un esclave,</i>	41 & suiv.
<i>Histoire particulière, au sujet de la marque des esclaves chez les Giagues,</i>	82 & suiv.
<i>Histoire que l'Auteur rapporte de deux scelerats,</i>	195
<i>Histoire rapportée par l'Auteur d'un Ministre de la pluye,</i>	182 & suiv.

## I

<i>Tao Calebasse, &amp; son usage,</i>	250 & suiv.
<i>Ibundo Singhillie, soi disant maître des bêtes féroces,</i>	253
<i>Idoles des deux Provinces de Ganghella,</i>	272
<i>Jean de Baros, Historien dont s'est servi le traducteur,</i>	353
<i>Jean Roi de Congo, apostasie &amp; meurt en 1492.</i>	372 & suiv.
<i>Jean II. Roi de Portugal, tâche de décou-</i>	

## DES MATIERES.

vrir les côtes d'Afrique ,	363
Ignorance des Giagues , au sujet de leurs Di- vinités ,	170 & suiv.
Illunda , Grand Maître de la garderobe du Roi ,	154
Illunda ou Quicumba , Capitaine des baga- ges ,	153
Impulchi , étoffe très-estimée ,	80
Incommodeités qui se trouvent à Saint Salva- dor ,	335
Inhumanité d'un Seigneur Giague baptisé ,	294
Injustices des Negres ,	29
Inquisi & Cassuto Idoles & Singhilles des deux Ganghelles ,	250
Interêts des Ministres ,	274 & suiv.
Interêts du Ganga Ya-Zumbi ,	111 & suiv.
Instruction que Dom Henri donne à deux Gentilshommes de sa maison ,	357
Instruction de deux jeunes Seigneurs Congois ,	367
Instrument de Charpentier ,	60 & suiv.
Investitures & maniere de les donner ,	329
	& suiv.
Jour principalement destiné pour faire la revue parmi les Congois Chrétiens ,	6
Joye de Dom Henri ,	360
Joye du Roi de Congo , au sujet de son on- cle baptisé ,	369
Irruption des Giagues chez les Congois ,	399
Jurement de fidélité reciproque entre mari & femme ,	127 & suiv.

## L:

Libaties entierement abandonnées ,	302
Libaties ou Chilongi , Camps , & leur di- vision ,	150 & suiv.
Liberalités du Roi de Congo , en faveur de	

## T A B L E

<i>ses troupes,</i>	<i>11 &amp; suiv.</i>
<i>Lieu choisi pour faire la revûë des troupes,</i>	<i>297</i>
<i>Lieu destiné pour faire le Quiluvia ou Sacrifice,</i>	<i>162</i>
<i>Lieu destiné pour faire les rejoüissances d'une victoire remportée,</i>	<i>292</i>
<i>Lieu destiné pour le Sacrifice de chevres, de poules, &amp;c.</i>	<i>250</i>
<i>Lieu destiné pour la proclamation du Roi,</i>	<i>320</i>
<i>Lieu où s'assemblent les peuples, pour recevoir la benediction de leur Roi,</i>	<i>326</i>
<i>Loix établies chez les Giagues,</i>	<i>106</i>
<i>Loix établies au sujet des femmes &amp; des filles attaquées de leur mal ordinaire,</i>	<i>124</i>
<i>&amp; suiv.</i>	
<i>Loix établies pour les Ministres de la pluye,</i>	<i>185 &amp; suiv.</i>
<i>Longa, instrument de Musique,</i>	<i>50</i>
<i>Luqueni déclaré Roi,</i>	<i>346</i>
<i>Luqueni Lua-Sanzé, mere de Luqueni,</i>	<i>344</i>
<i>Luqueni premier Roi de Congo,</i>	<i>343</i>

## M

<i>M Abambolo Manipangala, Prince chassé de ses Etats par Luqueni,</i>	<i>346</i>
<i>Madere Isle découverte, en 1419.</i>	<i>362</i>
<i>Magiya Samba, Onguent,</i>	<i>106</i>
<i>Maitre des pluyes selon les Giagues,</i>	<i>172</i>
<i>Maladie la plus cruelle, &amp; la plus ordinaire des Giagues,</i>	<i>284 &amp; suiv.</i>
<i>Mal de Naples, &amp; sa cause.</i>	<i>296</i>
<i>Malice du Diable, &amp; jusqu'où elle va,</i>	<i>271</i>
<i>&amp; suiv.</i>	
<i>Mampombe, dans ses impudiques</i>	<i>54</i>
<i>Manicurio Intendant Général des vivres,</i>	<i>154</i>
<i>&amp; suiv.</i>	
<i>Maniere de combatteure des Giagues,</i>	<i>288 &amp; suiv.</i>

## DES MATIERES.

Maniere avec laquelle le Roi entend la Messe;	
Maniere de terminer les procès chez les Negres par un jugement sans appel ,	22 & suiv.
Maniere tirannique des gens d'autorité en matière de procès ,	26 & suiv.
Maniere surprenante des Giagues , pour demander de la pluye ,	175 & suiv.
Manilumbo & ses fonctions ,	153
Maquina , Danses des Negres , & en quoi elles consistent ,	52 & suiv.
Marche du Roi ,	335 & suiv.
Marimba , instrument de Musique le plus agréable chez les Negres ,	51
Mariage de Culemba & sa mort ,	142
Marques de distinction ,	330
Marques d'humilité ,	332 & suiv.
Maux causés par les Idoles ,	273
Missionnaires envoyés au Congo , par le Roi de Portugal , en 122.	390 & suiv.
Mitigation des Loix portées contre les enfans mâles qui naissoient dans le Chilombo ,	113 & suiv.
Mochucco ou Longha tambours ,	194
Morceaux delicats pour les Giagues inhumains ,	294
Mort de Dom Alvare I. en 1587.	402
Mort de Dom Alvare II. en 1614.	403
Mort de Dom Alvare III. en 1622.	406
Mort d'Antoine I. en perdant une bataille ,	424
Mort d'Angola Mussuri ,	432
Mort de Dom Diego , en 1540.	894
Mort de Eminia N-Zima ,	350
Mort de Dom Henri . en 1542.	395
Mort de Dom Pierre , en 1530.	393
Mort de l'Evêque de Congo , 1528.	393
Mort du Roi Dom Alphonse , en 1525.	391
Mort de Tembag-Dumba ,	142 & suiv.

## T A B L E

<i>Mort de Zimbo &amp; de Temban-Dumba,</i>	102
<i>Mort presque inévitable à l'Auteur &amp; à ses Confrères,</i>	127
<i>Motif de l'Ambassade d'Alvare III. au Pape Paul V.</i>	404 & suiv.
<i>Motifs pour lesquels les Negres déclarent la guerre,</i>	12
<i>Moyen infaillible pour remporter des victoires,</i>	130 & suiv.
<i>Musimbis Sujets de Zimbo,</i>	93
<i>Musique des Negres,</i>	48

## N

<i>Nations qui ont découvert l'Afrique,</i>	353
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Naturel d'Alvare VII. Roi de Congo,</i>	425
<i>Naturel des esclaves,</i>	39 & suiv.
<i>Naturel des Giagues,</i>	92
<i>Naturel du peuple Giague,</i>	283 & suiv. & 304
<i>Negres des plus sauvages, &amp; leurs ornemens,</i>	76 & suiv.
<i>Ngamba ou Igomba, façon de tambour,</i>	50
<i>Niacondiamene, titre accordé au Duc de Batta,</i>	351
<i>Noce de Temban-Dumba,</i>	141
<i>Noms de chefs fameux,</i>	146
<i>Noms des plus fameux Singhilles des Provinces de Chissama &amp; de Lubolo,</i>	249
<i>Noms des Ministres de Gaballo,</i>	267
<i>Noms des Seigneurs qui assistent à l'élection des Rois de Congo,</i>	317
<i>Noms différents des Giagues,</i>	92
<i>Npenbacassi, Province conquise par Luqueni,</i>	346
<i>Npungu, instrument de Musique,</i>	48 & suiv.
<i>N'sa-en-Clia, pere de Luqueni Luasanzé,</i>	344
<i>Nsambi, instrument de Musique,</i>	49 & suiv.
<i>Nsangamenti ou Nslangave revués,</i>	§

## DES MATIERES

### O

O <sup>b</sup> seques d'un Ibundo , & les cérémonies,	256 & suiv.
Obstacle presque invincible à l'entière con-	
version des Giagues ,	125 & suiv.
Occupations d'Angola Mussuri ,	427
Occupations des Rois de Congo ,	305
Occupations du Scilli ,	216 & suiv..
Occupations du Singhilé ,	222
Officier ou Gardien des femmes ,	341.
Oncle du Roi de Congo baptisé en 1490 .	368
Onditions de tambours , pour leur donner un bon son ,	194
Opinions différentes , touchant l'origine des Giagues ,	9 & suiv.
Opinion des Giagues touchant leurs Dieux ,	280
Ordre fort distingué ,	336
Ordre pour continuer le Magija-Samba .	90
	& suiv.
Origine des Ducs de Batta ,	250
Origine du culte des Idoles ,	244
Origine des Idoles Havier & Cáslumba ,	278.
Ornemens de Bonnets de Giagues ,	300.
Ornemens du bonnet du Roi ,	300
Ornemens de tête chez les Negres ,	74 & suiv.
Ouvrages communs chez les Negres ,	63

### P

P <sup>A</sup> nso-Aquitima , frere d'Alphonse vaincu ,	388
Parure de Cassuto & d'Inquizi , quand il s'a- git de faire quelque acte de leur métier ,	
	251 & suiv.
Peste chez les Congois ,	401
Piumbis espions & leurs fonctions ,	156

## TABLE

Politique des Princes de Congo ,	340 & suiv.
Pompe funebre de la Reine Temban-Dumba,	143 & suiv.
Portiques batis pour Gaballo ,	266 & suiv.
Porto Santo , Isle découverte en 1418.	359 & suiv.
Possessions des successeurs de Luqueni ,	351
Potiers de terre & leur ouvrage ,	62 & suiv.
Pratique constante des Ministres de Gaballo ,	267
Pratique ordinaire pour discipliner les troupes chez les Congois ,	4 & suiv.
Prédicateurs de l'Evangile demandés par le Roi de Congo ,	367
Preferences pour les Dignités , Charges & Tiefs ,	323
Preparatifs pour l'entrée d'un Singhille chez un malade ,	285 & suiv.
Preparation d'une tragedie sanglante ,	229
& suiv.	
Present d'un Général Portugais au Roi de Congo ,	371
Presentis que sont les Giagues aux personnes dont ils recherchent la protection ,	291
Presentis que le Roi de Congo est obligé de faire , pour exiger le tribut de ses peuples ,	312
Prince du Sang sacré Evêque de Congo ,	393
Prisonniers pris par les Giagues , & maniere de les tuer ,	293
Privileges de Gaballo ,	266
Proclamation du Roi de Congo ,	320 & suiv.
Profanation supposée du Chilombo , & la pei- ne dûe à cette profanation ,	115
Promptitude des Giagues à déclarer & à fai- re la guerre ,	29
Protection de la Sainte Vierge ,	388
Provisions de guerre ,	13 & suiv.
Puissance du Dieu Quibondo ,	281

## DES MATIERES.

Puissance du Roi de Congo bien differentes dans ses Provinces ,	305 & suiv.
Puniton d'un crime très horrible selon le Singhillé ,	244
Puniton de Criminels ,	311
Puniton de vols ,	243
Puniton de quelques grands Seigneurs ,	327

## Q

Quibondo Dieu le plus respecté chez les Giagues ,	280
Qui comacondo mari pretendu ,	315
Quilondo nom generique des Ministres des Idoles ,	245
Quiluvia , sacrifices que les Giagues font à leurs Dieux ,	161
Quixilles Loix établies par Temban-Dumba ,	108 & suiv.
Quixille la plus brutale & la plus obscène ,	130
Quizzuva chef des Mumbis ,	96

## R

Raisons differentes pourquoi on fait des revues ,	11
Raisons pour lesquelles les Musimbis mangioient de la chair humaine ,	122
Reception des Missionnaires par Garzia ,	414
Reception gracieuse que firent les habitans du Zaire à Diego Cam ,	364
Reception de quelques jeunes Seigneurs Congois en Portugal ,	367
Recherche de l'Auteur sur la Poësie des Congois ,	56
Recherches penibles des Missionnaires ,	303
Recompense d'Esclaves ,	46 & suiv.
Reconnoissance témoignée par les Giagues de l'abondante moisson procurée par les pluies ,	174

## T A B L E

<i>Re'âchement du Christianisme chez les Congois,</i>	398
<i>Religion des Giagues, &amp; en quoi elle consiste,</i>	158 & suiv.
<i>Religion des Singhilles d'Angolle &amp; de Congo.</i>	246
<i>Remarques de l'Auteur sur la diversité d'opinions, &amp; de rits particuliers des Giagues,</i>	245
<i>Remarque du Traducteur.</i>	388
<i>Remedes extravagans pour guerir des maladies,</i>	208 & suiv.
<i>Remedes de la Singhillé Gaballo,</i>	270
<i>Remedes que le Singhillé Ibundo compose,</i>	24 & suiv.
<i>Reponses de Luqueni à un Envoyé,</i>	348
<i>Reponses de Medecins sur la difficulté de leur propre guerison,</i>	253 & suiv.
<i>Reponses du Singhillé aux demandes que lui font les Giagues,</i>	224
<i>Reproches d'un Missionnaire à un Seigneur Giague,</i>	295
<i>Reputation des Ganga,</i>	199
<i>Reputation du Singhillé Ibundo,</i>	232
<i>Respect &amp; estime que l'on a pour les Singhilles,</i>	219 & suiv.
<i>Respect que l'on porte à certaines personnes,</i>	275
<i>Retraite des Giagues après une bataille perduë,</i>	302 & suiv.
<i>Retraite du Marquis de Pamba,</i>	425
<i>Revoltes rapportées par l'Auteur,</i>	306 & suiv.
<i>Richesses du Bresil,</i>	376 & suiv.
<i>Ruis de Souza Général des Portugais,</i>	368
<i>Ruse d'un Ganga,</i>	209 & suiv.
<i>Ruse du Ganga Ya-Zumbi,</i>	214 & suiv.
<i>S</i>	
<i>Sacre des Rois de Congo, &amp; les cérémonies,</i>	220 & suiv.

## DES MATIERES.

Sacrifices des Giagues au commencement d'un combat ,	288
Sacrifices du Ganga-Ya-Chibanda , & en quoi il consiste ,	196 & suiv.
Sacrifices que l'on fait au commencement de la cérémonie qui se fait à l'introduction des Idoles dans leurs temples ,	342
Sacrileges énormes chez les Giagues ,	167
Sacrilege énorme & crime irremissib'e ,	247
Saint Salvador Capitale du Royaume ,	320
Sciences des Singhilés ,	228
Scilli nom d'un Ganga-Ya qui tient école publique ,	15
Sébastien Roi de Portugal envoie un Gouverneur au Congo ,	380
Secrets que vend le Ganga-Ya-Ita , dans le tems de paix ,	194 & suiv.
Serment de fidélité entre les mains d'un Gouverneur Portugais ,	385
Singhilla Devin ,	207
Singhilé Augure ou Devin ,	219 & suiv.
Singhili ce que c'est , & leurs occupations ,	
	131 & suiv. 136 & suiv.
Situation des maladies ,	213
Situation de la ville de Loanda ,	382
Situations des Negres dans leurs occupations	
	332
Situations pour parler au Roi ,	157
Solemnité du Baptême du Roi & de la Reine de Congo ,	371
Sort de celui qui a gagné son procès , & de celui qui l'a perdu .	25 & suiv.
Sort des vaincus par Zimbo ,	96 & suiv.
Sort des vaincus par les Giagues .	290
Sousdivisions des Quixilles ou Loix de Temban-Dumba , & explication de la premiere ,	
	110 & suiv.
Seratagèmes des Singhilles pour piller le public ,	265 & suiv.

## T A B L E

Succès d'une tempête ,	358
Successeur de Caluximbo au Gouvernement de l'Etat Giague ,	149
Successeur des Rois de Congo ou présumé ,	317 & suiv.
Sujet de colere pour un Singhillé ,	286 & suiv.
Sujet de guerre pour l'élection des Rois de Congo ,	318
Sujet de refroidissement entre les Congois & les Portugais ,	378 & suiv.
Sujet de revoltes ,	313 & suiv.
Sujet de ruine pour les Giagues ,	104 & suiv.
Sujet de veneration pour le Singhilé ,	222 & suiv.
Suites funestes des blessures ,	15
Superstition au sujet des morts ,	134 & suiv.

## T

<b>T</b> aillandiers ouvriers très estimés chez les Negres , & leur maniere de travailler ,	58 & suiv.
Tambours de differentes especes ,	50 & suiv.
Temban-Dumba femme de Zimbo ou sa con- cubine ,	61 & suiv.
Temban-Dumba , fille de Dongii , déclare la guerre partout & ravage tout ,	138 & suiv.
Tems destiné à faire la recolte des legumes & du sarazin ,	175
Tems destiné pour faire des temples d'Idoles ,	241
Tendala ou Icoqua Commandeur d'un quar- tier ,	152
Terrein grande Place ,	320
Testament de Negres ,	37
Tirannie de Nsa-Cu-Clau ,	45
Toile des Negres , & comme elle se fait ,	61
	& suiv.
Traité de paix ,	384
Traitement des Dominiquains , par Jean Roi	

## DES MATIERES.

de Congo ,	374 & suiv.
Tribunaux de la Cour , & par qui ils sont remplis ,	325
Tributs onereux ,	323 & suiv.
Tristan-Vaz chef de vaisseaux ,	359
Tromperie pour s'attribuer quelques morts ,	290

## V

VAnité des femmes ,	73 & suiv.
Veneration que l'on a pour l'Idole Ganga-N-Zumba ,	246
Veneration & respect pour les rivières , & leurs causes ,	277 & suiv.
Vengeance d'un Ministre de son ennemi ,	204
Vengeance des Singhilles ,	287
Vertus nécessaires aux peuples pour conserver leurs Etats ,	3 & suiv.
Vêtemens des Negres & Negresses ,	69 & suiv.
Victimes destinées pour la Reine de Congo ,	145
Victimes différentes pour le Sacrifice que font les Giagues en l'honneur de leurs ennemis ,	168
Victimes du Sacrifice Quiluvia ,	162 & suiv.
Victimes immolées à l'évocation d'un esprit ,	236
Victoire du Roi de Congo par le secours des Portugais ,	371 & suiv.
Vie de Casslumba , de sa femme , & de sa famille ,	250
Vie des Giagues ,	150
Ville de Saint Paul de Loanda bâtie en 1578 .	382
Violences de Garzia ,	414
Violences pour exiger les tributs ,	312
Vivres donnés à Havier & à Casslumba ,	249
Vœux pour la santé du Roi ,	158
Voyages des Portugais pour reconnoître les côtes d'Afrique en 1414 .	356

19-192

TABLE DES MATIERES.  
Uſages très utiles aux Princes & aux Grands  
Seigneurs, 329

X

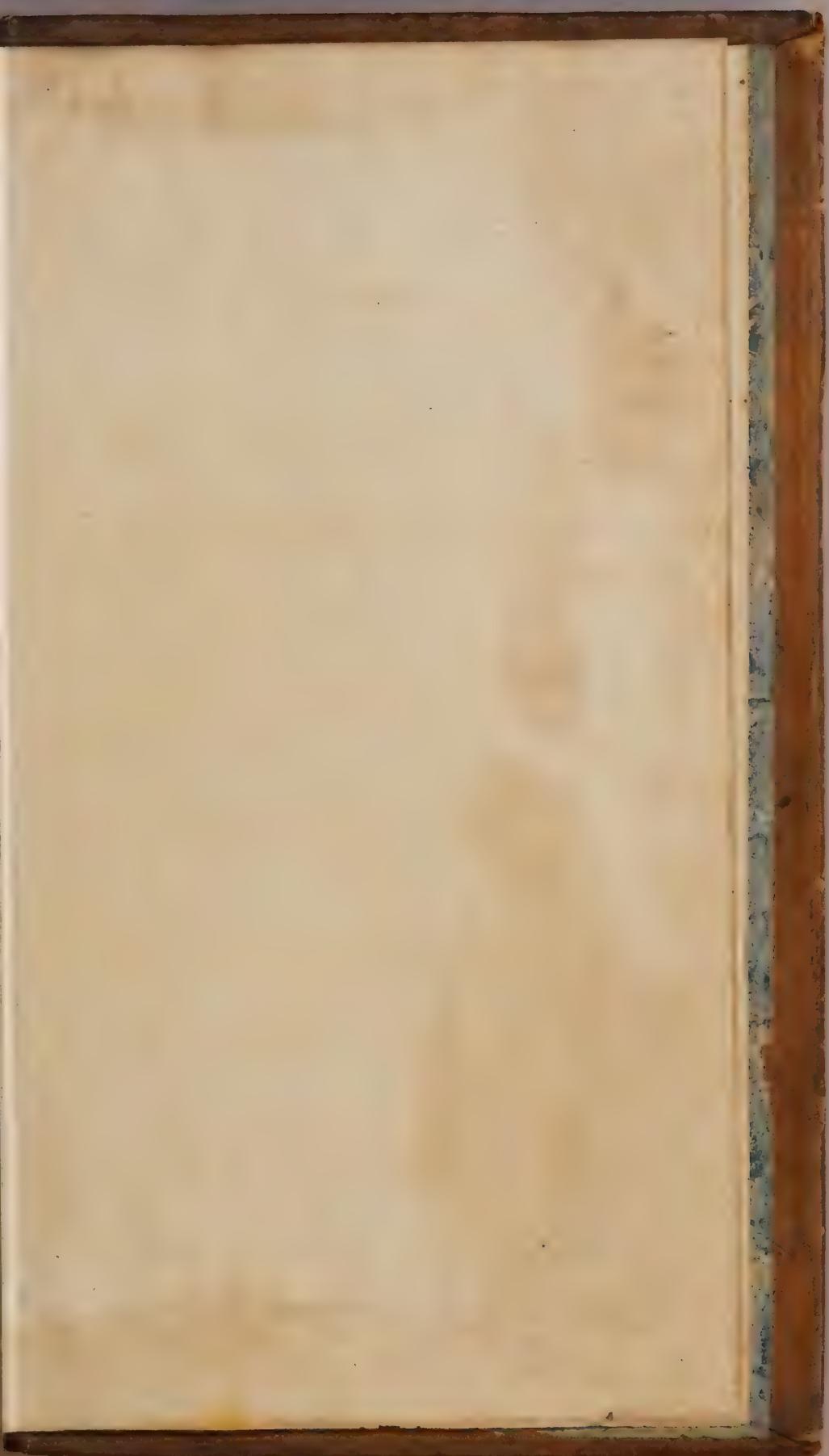
X Allé ou bonnets, 302

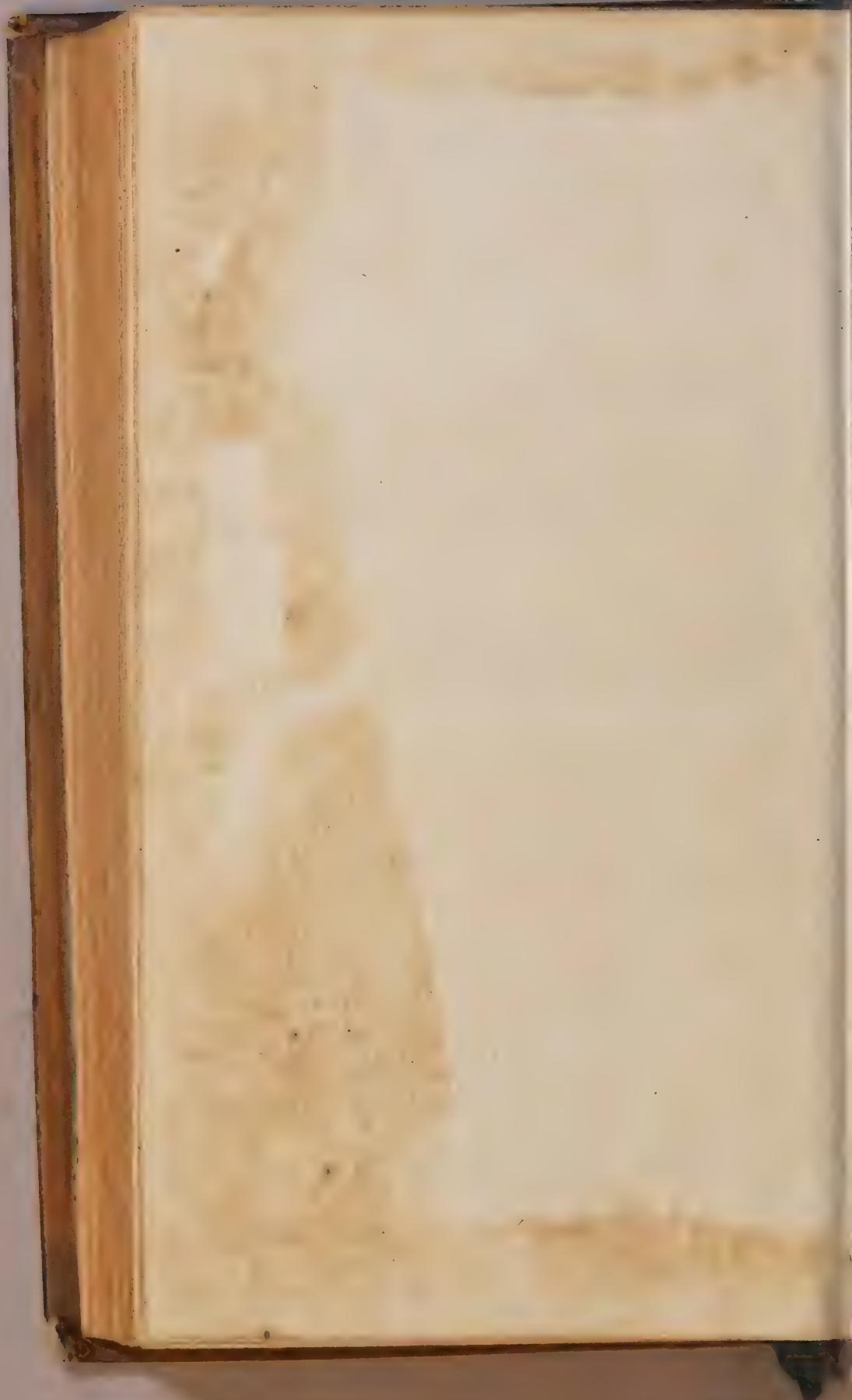
Z

Zimbo premier chef des Giagues, 92  
Zimbo entierement défait par le Roi de  
Melinde, 100  
Zinzumines ames vagabondes, 217  
Zinzumines entierement bannies, 266 & suiv.

Fin de la Table du Second Volume

19-192 251





19-198.

HAR32  
C377E

v.2





